



# 2014

# RAPPORT FINANCIER

# ANNUEL

Société en commandite par actions au capital de 10 961 739 €  
Siège social : 78, rue de Rivoli - 75004 PARIS  
308 382 035 R.C.S. PARIS

---

# **SOMMAIRE**

	Page
<b>RAPPORT DE GESTION</b>	<b>3</b>
Partie 1. Analyse de l'évolution du résultat et de la situation financière de la société et du Groupe ; description des principaux risques et incertitudes	4
Partie 2. Informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	73
Partie 3. Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité	79
Partie 4. Informations relatives au fonctionnement du programme de rachat d'actions au cours de l'exercice	80
<b>COMPTES ANNUELS</b>	<b>81</b>
<b>COMPTES CONSOLIDÉS</b>	<b>101</b>
<b>RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDÉS</b>	<b>173</b>
<b>ATTESTATION DES RESPONSABLES</b>	<b>178</b>

# RAPPORT DE GESTION

<b>Partie 1- Analyse de l'évolution du résultat et de la situation financière de la société et du Groupe ; description des principaux risques et incertitudes</b>	<b>4</b>
- Présentation de l'activité, des résultats et des perspectives	4
- Informations environnementales, sociales et sociétales	18
- Facteurs de risques	65
- Autres informations (sociétés mère et filiales, organigramme simplifié)	70
<b>Partie 2 - Informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique</b>	<b>73</b>
<b>Partie 3 - Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité</b>	<b>79</b>
<b>Partie 4 - Informations relatives au fonctionnement du programme de rachat d'actions au cours de l'exercice</b>	<b>80</b>

---

## **PARTIE 1 : ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DU RÉSULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES**

---

### **I - ACTIVITÉS, RÉSULTATS ET PERSPECTIVES**

En 2014, le Groupe Etam a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1 220,3 M€ en hausse de 0,7 % à surface comparable et taux de change constant. Cette performance satisfaisante a été obtenue sur des marchés européens de l'habillement féminin difficiles et en dépit d'une baisse d'activité en Chine. Le taux de marge brute a progressé d'1,1 point de chiffre d'affaires, principalement suite à l'impact net favorable de l'écoulement des stocks résiduels en Chine et à l'amélioration des marges commerciales des activités de prêt-à-porter en Europe. Le résultat opérationnel courant du Groupe s'est élevé à 51,7 M€ en 2014, en hausse de 5,4% et de 0,2 point de chiffre d'affaires par rapport à 2013.

En Europe, le chiffre d'affaires du Groupe a progressé de 4,3% et de 2,5% à surface comparable et taux de change constant. Cette bonne performance commerciale a été rendue possible par le renforcement de l'image des marques du Groupe, la transformation des réseaux de magasins et la poursuite du déploiement d'une stratégie multi canal. La marque Etam a mis en œuvre un plan de transformation permettant de déployer dans ses nouveaux concepts magasins une offre cosmétique large. Elle a également accéléré son développement international. La marque Undiz a poursuivi la croissance de son parc magasins en France et multiplié ses implantations à l'étranger. 1.2.3 a débuté une rénovation progressive de ses magasins en France avec un concept en phase avec son image de marque, et développé son réseau avec l'ouverture de points de vente en France et en Allemagne. Les moyens importants consacrés à ces investissements et l'augmentation des coûts qui en a résulté ont conduit à une légère baisse du résultat opérationnel courant de l'Europe, à 58,2 M€ en 2014 contre 58,8 M€ en 2013.

En Chine, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 382,4 M€, en recul de 7,1% - en large part du fait de la réduction de son réseau de 236 points de vente - et de 3,6% à surface comparable et taux de change constant. Malgré l'amélioration enregistrée sur les neuf derniers mois de l'année, le fort recul d'activité à surface comparable et taux de change constant du premier trimestre a pénalisé le résultat opérationnel courant qui s'établit à -6,6 M€ en 2014 contre -9,8 M€ en 2013.

Après prise en compte de charges opérationnelles non-courantes de 2,9 M€ en 2014 contre 4,0 M€ en 2013, le résultat opérationnel s'est établi à 48,7 M€ contre 45,0 M€ l'année précédente.

Le Résultat Net part du Groupe est en progression de 13,2%, à 24,1 M€ en 2014 contre 21,2 M€ en 2013. La Dette Nette est en augmentation de 12,4 M€, à 116,6 M€ au 31.12.14 contre 104,2 M€ au 31.12.13.

## **1. LES ACTIVITÉS DU GROUPE**

### **1.1. LES ACTIVITÉS DU GROUPE EN EUROPE**

#### **▪ Etam**

En 2014, le chiffre d'affaires de la marque Etam, y compris les activités d'Undiz, a atteint 679,2 M€ à travers 568 points de vente en France (dont 102 magasins Undiz) et 358 à l'international (dont 229 en franchises). Avec une activité en hausse de 3,1% à surface comparable et taux de change constant, Etam a gagné des parts de marché dans un contexte difficile. En dépit d'une baisse sensible de la fréquentation en magasins, observée dans tout le secteur de la vente de vêtements féminins, Etam a significativement amélioré son taux de transformation, signe de l'attractivité de sa plateforme de marque.

#### Marketing-offre produits

Dans sa stratégie visant à devenir une marque globale de beauté, Etam a fortement élargi son offre en 2014 et lancé de nouvelles gammes de produits qui s'intègrent parfaitement dans sa plateforme de « *Beauty Therapy* » :

- en avril la ligne sport « Be+ », orientée sur le bien-être, a été mise en place pour offrir 25 références en matières techniques et coupes féminines dans une centaine de magasins,
- en octobre, la gamme cosmétique « Push up your Beauty » a été lancée. Avec 600 références dont l'intégralité des formules a été élaborée en Europe, la cosmétique Etam est présentée dans 24 magasins à travers des espaces dédiés de 15 à 25 mètres carrés principalement en France,
- tout au long de l'année, grâce à des innovations techniques, la marque a mis en vente des nouveaux produits de corsetterie plus confortables, légers, naturels et sculptants.

Pour accompagner ces lancements, la marque a misé sur le digital et l'événementiel avec un important dispositif en magasins, dans les media, sur son site internet et les réseaux sociaux.

Pour mieux animer son activité commerciale et promotionnelle, Etam a choisi d'augmenter ses stocks sur certains produits phares comme la lingerie de nuit et les maillots de bains, ce qui a généré une amélioration sensible des ventes durant les périodes de soldes. Elle a également déployé sa ligne de produits chaussants, une offre de collants et chaussettes mise au point en 2013, sur la quasi totalité du réseau de lingerie.

Resserrée en 2014 l'offre de prêt-à-porter a fortement évolué sur les composantes de la mode (formes, matières, produits..). Etam a poursuivi son travail de refonte de l'offre afin de la rendre plus tendance et plus en phase avec le positionnement de la lingerie.

Parallèlement à ces changements et ces innovations, Etam a poursuivi la transformation de son parc magasins en lingerie et en prêt-à-porter aux nouveaux concepts et formats. La marque a ainsi offert aux clientes une véritable expérience d'achat et permis l'implantation de la nouvelle gamme de cosmétiques. Au 31 décembre 2014, la marque comptait plus de 40 magasins ainsi rénovés.

#### Développement international

A l'export, le chiffre d'affaires d'Etam a crû de 9,6% par rapport à 2013. Sur l'année, le Groupe a ouvert 39 magasins de lingerie, dont de nouveaux partenariats significatifs comme le Mexique avec 18 points de vente, le Chili avec 3 points de vente et Israël. Il a par ailleurs étoffé son réseau de 15 points de vente dont 9 au Moyen Orient et 6 en Europe de l'Est.

Les nouveaux concepts et formats de magasins déployés en France l'ont également été sur les ouvertures à l'international.

## Internet

Avec près de 2 millions de visites mensuelles, l'activité internet d'Etam a été en croissance de 19,2% par rapport à 2013, une croissance portée principalement par l'amélioration du taux de transformation.

Le site etam.com est tout au long de l'année un relai de diffusion et d'animation des temps forts, tels que : le défilé de lingerie « Etam Live Show » vu par plus d'un million de spectateurs dans 180 pays, le lancement des nouvelles gammes et innovations produits et celui de l'activité cosmétique au dernier trimestre, le concours « Histoires courtes by Etam » (première collection de pyjamas connectée) et la 2e édition du « meilleur Job d'été » avec laquelle etam.com a reçu le Lauréat d'Or de la meilleure campagne de communication digitale aux trophées E-commerce 2014.

Etam.com a accompagné la marque dans sa stratégie multi canal avec une nouvelle mise en avant visuelle des produits et le lancement d'un service de « e-réservation » qui permet à la cliente de réserver des articles sur internet pendant 48 heures et lui garantit la disponibilité des produits dans le magasin de son choix.

Etam.com est aujourd'hui disponible en 4 langues et livre plus de 20 pays européens.

### ▪ **Undiz**

Pour sa septième année d'existence, la marque Undiz qui s'adresse à un public jeune majoritairement féminin doit son succès à un positionnement unique : ses prix, son style et sa communication, affranchis des codes du marché.

#### Marketing-offre produits

L'organisation et les process mis en place par la marque Undiz lui permettent aujourd'hui de gérer des flux importants de produits avec une bonne maîtrise des achats et des stocks tout en restant attentive au marché, aux besoins et aux envies des clients et en gardant une part importante différence grâce à des éditions limitées tous les quinze jours.

Spécialiste des dessous et du homewear, la plus jeune enseigne du Groupe a également trouvé un prolongement naturel avec le sport. Une ligne baptisée « Let's move », a été lancée en avril dans une centaine de magasins avec une quinzaine de références à petits prix.

En 2014, Undiz a mis au point un concept magasin inédit, baptisé "Undiz Machine". Ce dernier lui permet de rentabiliser de petites surfaces de vente. Il offre également à ses clients une expérience d'achat unique avec des bornes digitales pour visualiser l'ensemble de la collection et des capsules aéro-pulsées qui acheminent les produits commandés. Un premier magasin de cette nouvelle génération a été inauguré fin janvier 2015 à Toulouse.

#### Développement international

Undiz a poursuivi le développement de son réseau en France et accéléré ses implantations à l'international. Undiz qui comptait 119 magasins au 31 décembre 2014, en a ouvert 22 sur l'année dont 18 en Europe (8 en France, 5 en Belgique, 2 en Espagne, 2 en Allemagne et 1 en Pologne) et 4 à l'export (1 au Maroc, 1 en Guadeloupe et 2 à la Réunion).

## Internet

L'activité internet d'Undiz a presque doublé en 2014 avec une accélération sur le second semestre depuis l'ouverture du site sur un mode permanent 7j/7. Plus de 75 000 commandes (soit environ 375 000 produits) ont été traitées pour être livrées dans de nombreux pays comme l'Allemagne, la Belgique, les Etats Unis, les DOM TOM, etc... L'année a été marquée pour Undiz.com par une

communication plus poussée sur les réseaux sociaux afin de renforcer la visibilité et l'attractivité de la marque.

▪ **1.2.3**

En 2014, la marque 1.2.3 a réalisé un chiffre d'affaires de 158,8 M€, stable à surface comparable et taux de change constant, à travers 156 magasins en France et 105 à l'international, dont 15 en franchises.

Marketing-offre produits

Le second semestre de l'année a été particulièrement marqué pour 1.2.3 par une baisse de la fréquentation en magasins ainsi qu'une faible demande sur les articles d'hiver du fait des températures trop clémentes de la saison automne/hiver. Toutefois, le taux de transformation de la marque a augmenté grâce, en partie, au développement de l'offre de petites pièces (maille, tee shirts...).

La rationalisation du parc de ses magasins s'étant achevée fin 2013, la marque 1.2.3 a mis en place un nouveau concept créé par l'architecte d'intérieur Sarah Lavoine, et entamé un plan de rénovation qui concernait 7 magasins fin 2014.

L'enseigne a repris le développement de son réseau en ouvrant 5 corners en France, aux Galeries Lafayette, et 3 magasins (en Allemagne et en Suisse). Afin d'offrir aux clientes entière satisfaction sur la disponibilité des produits, tous les magasins du parc en France étaient équipés de tablettes numériques à la fin de l'année.

Développement international

En 2014, le chiffre d'affaires d'1.2.3 à l'export a reculé de 7,0%, principalement du fait de l'arrêt du partenariat en République Tchèque avec la fermeture de 2 points de vente. La marque a réalisé des performances satisfaisantes au Maroc et aux Emirats Arabes Unis où elle compte 8 magasins.

Internet

L'activité internet d'1.2.3 a connu une progression de chiffre d'affaires de 22,7% par rapport au 31 décembre 2013. Le travail réalisé sur les moyens de création de trafic (référencement, ciblage via des bannières et courriels) et la modernisation du catalogue produits avec des visuels plus dynamiques, a permis de générer une amélioration des indicateurs de trafic et de taux de transformation.

La mise en ligne du site international en langue anglaise a permis de livrer une cinquantaine de pays avec un panier moyen élevé. Le service à la cliente a également été amélioré avec la mise en place de la livraison gratuite en magasins et l'affichage du stock par magasin.

## 1.2. L'ACTIVITÉ DU GROUPE EN CHINE

Au 31 décembre 2014, le chiffre d'affaires de 382,4 M€ - qui intègre un impact positif de change de 1,7 M€ - est en baisse de 7,1%. Ce recul s'explique en large partie par la fermeture de points de vente. A surface comparable et taux de change constant, l'activité a reculé de 3,6%, résultat d'une forte baisse au premier trimestre (-9,4%) et d'une quasi-stabilité sur les neuf mois suivants.

Marketing-offre produits

Après plus de 20 ans de présence en Chine, Etam demeure l'une des marques les plus connues sur ce marché très compétitif. Face au recul de son activité commerciale en 2014, le Groupe a mis en

place des plans d'actions sur le fonctionnement et l'organisation de sa filiale :

- la clarification de la plateforme de marque pour les 3 marques principales et notamment ES dont la baisse du chiffre d'affaires à magasins constants a été significative,
- la forte réduction des achats sur les collections Printemps-Eté et la mise en œuvre d'un plan de liquidation des stocks des saisons antérieures,
- le renouvellement de la direction générale et le recrutement de compétences supplémentaires et de profils internationaux expérimentés,
- l'amélioration de l'efficacité des forces de vente avec une approche plus décentralisée du réseau commercial et la mise en place de 5 directions commerciales régionales,
- la motivation et la stabilisation du personnel de vente par une hausse des rémunérations sur objectifs, permettant d'encourager la performance.

#### Réseau

En 2014, le Groupe a accéléré la fermeture des petits corners non rentables en Grands Magasins (236 fermetures nettes) et ouvert de nouveaux magasins de centres commerciaux, portant leur total à 91. Il a également procédé à l'ouverture nette de 118 points de ventes en franchise, pour un total de 481 à fin décembre.

#### Internet

En 2014, les ventes en ligne d'Etam en Chine ont connu une croissance de 40%, portée par un renforcement de sa présence sur les principaux portails du commerce électronique chinois et par sa performance lors de « la journée du commerce en ligne » le 11 novembre.

Internet et particulièrement les réseaux sociaux sont dorénavant au cœur du renouveau d'Etam en Chine. En octobre et en décembre, deux campagnes virales ont ainsi généré plus de 350 millions de visiteurs uniques, positionnant Etam dans le Top 4 des sujets les plus suivis sur la toile chinoise.

### 1.3. LE RÉSEAU MAGASINS

	31/12/2014	31/12/2013	Variation
France	724	720	+4
Espagne/Portugal	71	79	-8
Belgique/Luxembourg	53	49	+4
Allemagne	69	66	+3
Pologne	13	14	-1
Suisse	13	11	+2
<b>Europe (hors franchises internationales)</b>	<b>943</b>	<b>939</b>	<b>+4</b>
<b>Franchises Internationales</b>	<b>244</b>	<b>203</b>	<b>+41</b>
<b>Chine</b>	<b>2 935</b>	<b>3 171</b>	<b>-236</b>
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>4 122</b>	<b>4 313</b>	<b>-191</b>

Au 31 décembre 2014, le Groupe Etam comptait 4 122 points de vente dont 943 en Europe, 2 935 en Chine et 244 en franchises internationales.



- En Europe (hors export), le Groupe a réalisé 4 ouvertures nettes dont :
  - 4 ouvertures en France (solde de 8 ouvertures Undiz, 5 ouvertures 1.2.3 et de 9 fermetures Etam),
  - 10 fermetures de magasins Etam non rentables en Espagne et Portugal et 2 ouvertures Undiz en Espagne,
  - 5 ouvertures Undiz et 1 fermeture Etam en Belgique,
  - 3 ouvertures en Allemagne (2 Undiz et une 1.2.3),
  - et 1 fermeture en Pologne (2 fermetures Etam et 1 ouverture Undiz).
- A l'Export, le réseau comptait 41 ouvertures nettes - dont 39 pour Etam et 4 pour Undiz - et 2 fermetures 1.2.3. En 2014, le Groupe accueillait de nouveaux partenaires importants comme le Mexique, le Chili, Israël et les DOM TOM.
- En Chine, le Groupe a réduit son réseau de 236 corners non rentables en Grands Magasins.

## 2. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

### 2.1. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL DU GROUPE CONSOLIDÉ

(M€)	2014	2013	variation en %/point
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 220,3</b>	<b>1 215,2</b>	<b>0,4%</b>
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			<b>0,7%</b>
Marge Brute	719,4	703,8	2,2%
<b>Taux de marge</b>	<b>59,0%</b>	<b>57,9%</b>	<b>1,1</b>
Coûts de distribution	(620,9)	(610,1)	1,8%
<i>en % du CA</i>	<i>-50,9%</i>	<i>-50,2%</i>	<i>-0,7</i>
Frais administratifs	(54,3)	(49,1)	10,5%
<i>en % du CA</i>	<i>-4,5%</i>	<i>-4,0%</i>	<i>-0,4</i>
Autres produits (charges) d'exploitation	7,4	4,4	67,6%
<i>en % du CA</i>	<i>0,6%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,2</i>
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>51,7</b>	<b>49,0</b>	<b>5,4%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>4,2%</i>	<i>4,0%</i>	<i>0,2</i>
Autres produits (charges) opérationnels	(2,9)	(4,0)	-25,7%
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>48,7</b>	<b>45,0</b>	<b>8,2%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>4,0%</i>	<i>3,7%</i>	<i>0,3</i>
EBITDA	85,3	100,9	-15,4%
<i>en % du CA</i>	<i>7,0%</i>	<i>8,3%</i>	<i>-1,3</i>

Le résultat opérationnel courant du Groupe s'est élevé à 51,7 M€ en 2014, représentant une amélioration de 5,4% et de 0,2 point de chiffre d'affaires par rapport à 2013.

En Europe, le Groupe a réalisé une performance commerciale satisfaisante, liée au renforcement de l'image de ses marques, à la transformation de son réseau de magasins et au déploiement de sa stratégie multi canal. Les coûts mis en œuvre dans le cadre de cette stratégie ont permis aux marques d'augmenter leur part de marché sans faire progresser leur rentabilité pour l'immédiat.

2014 a été une année de transition pour le Groupe en Chine au cours de laquelle l'équipe de direction a été renouvelée et où de nombreuses initiatives ont été menées pour retrouver de l'efficacité commerciale.

Le taux de marge brute a progressé de 1,1 point de chiffre d'affaires, principalement suite à l'impact net favorable de l'écoulement des stocks résiduels en Chine et à l'amélioration des marges commerciales des activités de prêt-à-porter en Europe.

L'augmentation significative des coûts de distribution, notamment en Europe, traduit les efforts déployés pour transformer Etam en marque globale de beauté et le redémarrage du développement du parc de magasins. Par ailleurs, pour se donner les moyens de saisir les opportunités de croissance, des dépenses de formation interne, de recrutement et de promotion de la marque employeur ont été engagées. En outre, des mises à jour d'infrastructures informatiques et des développements de solutions multi canal ont été réalisés. Ces sujets expliquent l'essentiel de la hausse des frais administratifs.

## 2.2. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL DE L'EUROPE

(M€)	2014	2013	variation en %/point
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>838,0</b>	<b>803,7</b>	<b>4,3%</b>
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			<b>2,5%</b>
Marge Brute	498,7	480,4	3,8%
<b>Taux de marge</b>	<b>59,5%</b>	<b>59,8%</b>	<b>-0,3</b>
Coûts de distribution	(406,1)	(388,8)	4,4%
<i>en % du CA</i>	<i>-48,5%</i>	<i>-48,4%</i>	<i>-0,1</i>
Frais administratifs	(41,4)	(36,3)	13,8%
<i>en % du CA</i>	<i>-4,9%</i>	<i>-4,5%</i>	<i>-0,4</i>
Autres produits (charges) d'exploitation	7,0	3,5	98,7%
<i>en % du CA</i>	<i>0,8%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,4</i>
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>58,2</b>	<b>58,8</b>	<b>-0,9%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>7,0%</i>	<i>7,3%</i>	<i>-0,4</i>
Autres produits (charges) opérationnels	(2,9)	(4,0)	-25,7%
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>55,3</b>	<b>54,8</b>	<b>0,9%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>6,6%</i>	<i>6,8%</i>	<i>-0,2</i>
EBITDA	81,8	90,2	-9,3%
<i>en % du CA</i>	<i>9,8%</i>	<i>11,2%</i>	<i>-1,5</i>

En 2014, le chiffre d'affaires de 838,0 M€ est en progression de 4,3% et de 2,5% à surface comparable et taux de change constant. Cette bonne performance s'accompagne d'un retour au développement du réseau de magasins après deux années pendant lesquelles le Groupe a rationalisé son parc et fermé des points de vente.

Le résultat opérationnel courant s'est établi à 58,2 M€, en repli de 0,6 M€ par rapport à 2013.

- Le taux de marge brute de 59,5% en 2014 a diminué de 0,3 pt par rapport à 2013. Il comporte l'impact négatif de l'écoulement des résiduels sur la marque Undiz, partiellement compensé par une amélioration des taux de marge des activités de prêt-à-porter liée à une meilleure gestion des achats.
- Les coûts de distribution augmentent de 17,3 M€, essentiellement avec la croissance des activités de lingerie liée à l'élargissement de l'offre et à la transformation du parc de la marque Etam. Les frais magasins sont globalement stables à surface comparable et taux de change constant.
- Les frais administratifs croissent de 5,1 M€ par rapport à 2013. Le Groupe a notamment augmenté les moyens consacrés au recrutement et à la formation, et développé ses outils informatiques

dans le cadre du développement du multi canal. Les autres produits d'exploitation de 7,0 M€ comportent des revenus locatifs externes pour 3,7 M€ et des produits de variation de valeurs d'actifs pour 3,3 M€. L'évolution positive des valeurs d'actifs des marques et les plus values de cessions immobilières impactent favorablement ce poste par rapport à 2013 où ces éléments étaient neutres en résultat.

- Les charges non courantes de 2,9 M€ incluent 0,7 M€ de coûts de mise en œuvre du plan de rationalisation du parc de magasins Etam et 2,2 M€ relatifs au plan de transformation aux nouveaux formats.

### 2.2.1. PAR MARQUE

#### **Etam**

Etam comprend les activités de lingerie, de prêt-à-porter et de cosmétique (en Europe et en franchises internationales) commercialisées sous la marque Etam, ainsi que les activités de lingerie commercialisées sous la marque Undiz.

(M€)	2014	2013	variation en %/point
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>679,1</b>	<b>644,2</b>	<b>5,4%</b>
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			<b>3,1%</b>
Marge Brute	399,2	381,5	4,6%
<b>Taux de marge</b>	<b>58,8%</b>	<b>59,2%</b>	<b>-0,4</b>
Coûts de distribution	(330,4)	(312,6)	5,7%
<i>en % du CA</i>	<i>-48,6%</i>	<i>-48,5%</i>	<i>-0,1</i>
Frais administratifs	(30,2)	(28,3)	6,6%
<i>en % du CA</i>	<i>-4,4%</i>	<i>-4,4%</i>	<i>0,0</i>
Autres produits (charges) d'exploitation	1,4	(0,2)	-953,1%
<i>en % du CA</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,2</i>
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>40,1</b>	<b>40,5</b>	<b>-1,0%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>5,9%</i>	<i>6,3%</i>	<i>-0,4</i>
Autres produits (charges) opérationnels	(2,9)	(3,9)	-24,4%
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>37,1</b>	<b>36,6</b>	<b>1,5%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>5,5%</i>	<i>5,7%</i>	<i>-0,2</i>
EBITDA	56,5	63,0	-10,4%
<i>en % du CA</i>	<i>8,3%</i>	<i>9,8%</i>	<i>-1,5</i>

Après une année 2013 solide, le chiffre d'affaires d'Etam a poursuivi sa croissance pour s'établir à 679,1 M€, soit une hausse de 5,4% et de 3,1% à surface comparable et taux de change constant. Cette performance a été réalisée dans un secteur de l'habillement féminin à nouveau marqué par une baisse de la fréquentation en magasins, particulièrement sensible au second semestre. La marque a poursuivi le travail autour de son image et du concept de ses magasins afin d'y déployer plus efficacement son offre globale de beauté, élargie à la cosmétique depuis le 4<sup>e</sup> trimestre.

Les moyens mis en œuvre sur ces chantiers d'envergure ont eu des conséquences significatives sur les coûts. Le gain de volume d'affaires ne se traduit donc pas en résultat opérationnel courant, qui a représenté 40,1 M€ contre 40,5 M€ en 2013 et dont les éléments de variation principaux sont les suivants :

- Un taux de marge brute de 58,8%, en baisse de 0,5 point par rapport à 2013 résultant de la combinaison de trois facteurs : des pertes sur l'écoulement de stocks résiduels de la marque

Undiz, des démarques plus importantes au second semestre liées à une météo et une fréquentation défavorables, une amélioration de la construction des collections en prêt-à-porter permettant une amélioration de leur taux de marge.

- Une hausse des coûts de distribution de 17,8 M€ dont plus de la moitié provient de la croissance de l'activité Undiz, y compris à l'étranger et sur internet. Dans un contexte d'élargissement de l'offre et de transformation du parc magasins, les équipes liées à des projets d'innovation et aux travaux, l'accompagnement marketing, commercial et la formation sont les postes de coûts qui ont connu une augmentation importante. Enfin, hors variation de périmètre, les frais magasins sont stables.
- Une augmentation des frais administratifs de 1,9 M€.
- Des autres produits nets d'exploitation en amélioration de 1,6 M€ résultant de variations positives de valeurs d'actifs plus importantes qu'en 2013 et à la diminution des mises au rebut.
- Des charges non courantes de 2,9 M€ constituées de 0,7 M€ de coûts de mise en œuvre du plan de rationalisation du parc de magasins et de 2,2 M€ relatifs au plan de transformation au nouveau format du parc.

### 1.2.3

1.2.3 comprend les activités de prêt-à-porter en Europe et en franchises internationales commercialisées sous la marque 1.2.3.

(M€)	2014	2013	variation en %/point
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>158,8</b>	<b>159,4</b>	<b>-0,4%</b>
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			<b>-0,1%</b>
Marge Brute	97,1	96,7	0,5%
<b>Taux de marge</b>	<b>61,2%</b>	<b>60,6%</b>	<b>0,5</b>
Coûts de distribution	(86,7)	(86,7)	0,1%
<i>en % du CA</i>	<i>-54,6%</i>	<i>-54,4%</i>	<i>-0,2</i>
Frais administratifs	(6,7)	(6,5)	2,9%
<i>en % du CA</i>	<i>-4,2%</i>	<i>-4,1%</i>	<i>-0,1</i>
Autres produits (charges) d'exploitation	0,0	(0,2)	-102,9%
<i>en % du CA</i>	<i>0,0%</i>	<i>-0,1%</i>	<i>0,1</i>
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>3,7</b>	<b>3,3</b>	<b>12,9%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>2,3%</i>	<i>2,1%</i>	<i>0,3</i>
Autres produits (charges) opérationnels	(0,0)	0,0	-197,1%
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>3,7</b>	<b>3,3</b>	<b>10,9%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>2,3%</i>	<i>2,1%</i>	<i>0,2</i>
EBITDA	6,0	6,2	-3,0%
<i>en % du CA</i>	<i>3,8%</i>	<i>3,9%</i>	<i>-0,1</i>

Le chiffre d'affaires de la marque est resté quasi stable au cours de 2014, à 158,8 M€ contre 159,4 M€ en 2013, représentant une diminution de 0,4% et une quasi stabilité à surface comparable et taux de change constant. La seconde partie de l'année a été marquée par une mauvaise performance de la collection Hiver, en partie attribuable à la baisse de fréquentation et à un automne particulièrement doux.

Le résultat opérationnel courant d'1.2.3 s'est élevé à 3,7 M€ contre 3,3 M€ en 2013, soit une amélioration de 0,3 point de chiffre d'affaires.

- Le taux de marge brute progresse de 0,5 point à la faveur d'une meilleure négociation des prix de revient des marchandises et d'une amélioration de l'impact d'écoulement des résiduels.

- Les coûts de distribution représentent 86,7 M€ et sont stables par rapport à 2013. Des dépenses additionnelles ont été engagées sur l'encadrement commercial et le marketing relationnel. Elles ont été compensées par des économies réalisées sur les frais magasins à surface comparable et taux de change constant.
- Les frais administratifs enregistrent une hausse de 0,2 M€.
- Les autres produits et charges d'exploitation sont nuls, les variations de valeur d'actifs négatives étant neutralisées par une plus-value de cession d'un magasin. En 2013, la charge nette comportait une moins-value de cession d'actif.

### 2.2.2. PAR PAYS

<b>CA en M€</b>	<b>2014</b>	<b>Var. réelle</b>	<b>Var. I-f-I<sup>1</sup></b>
France	739,3	4,2%	2,4%
Espagne/Portugal	30,6	-4,6%	4,3%
Belgique/Luxembourg	35,8	9,8%	4,7%
Allemagne	21,9	1,5%	-2,5%
Pologne	4,7	8,9%	12,8%
Suisse	5,6	48,5%	-1,5%
Total autres pays d'Europe	98,7	4,6%	2,9%
<b>Total Europe</b>	<b>838,0</b>	<b>4,3%</b>	<b>2,5%</b>

<sup>1</sup> à surface comparable et taux de change constant

#### **EN FRANCE**

Le chiffre d'affaires à surface comparable et taux de change constant est en hausse de 2,4% en 2014 par rapport à 2013. L'évolution de l'activité du Groupe en France, portée par la bonne performance d'Etam, a donc été supérieure à celle du marché de la consommation de vêtements féminins dans les chaînes spécialisées enregistrée par l'IFM (Institut Français de la Mode), qui est de +1,1%, dont +1,5% pour la lingerie et +1,0% pour le prêt-à-porter.

#### **DANS LES AUTRES PAYS**

Les pays hors France sont : Belgique/Luxembourg (activité lingerie d'Etam, 1.2.3 et Undiz), Espagne/Portugal (activités lingerie d'Etam et d'Undiz), Allemagne (1.2.3 et Undiz), Pologne (activité lingerie d'Etam et Undiz) et Suisse (1.2.3 et activité lingerie d'Etam).

Le chiffre d'affaires de cet ensemble s'est élevé à 98,7 M€ en 2014, en hausse de 4,6% et de 2,9% à surface comparable et taux de change constant.

Dans le détail :

- en Espagne/Portugal, l'activité du Groupe a poursuivi sa progression avec une hausse de 4,3% à surface comparable et taux de change constant. Le redressement observé en 2013 s'est confirmé, résultat d'une adaptation du réseau magasins, de l'offre et des plans marketing,
- en Belgique/Luxembourg, l'activité à surface comparable et taux de change constant, en hausse de 4,7% a progressé tant chez Etam que chez 1.2.3,

- en Allemagne, le chiffre d'affaires a baissé de 2,5% avec le recul sensible de la fréquentation en Grands Magasins où les corners 1.2.3 sont implantés. A l'inverse, les magasins de rue ont réalisé des performances positives,
- en Pologne : l'activité à surface comparable et taux de change constant a augmenté de 12,8%, fruit d'une adaptation des produits à la demande des clientes,
- en Suisse, le chiffre d'affaires à surface comparable et taux de change constant est en légère baisse de 1,5%.

### 2.3. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL EN CHINE

(M€)	2014	2013	variation en %/point
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>382,4</b>	<b>411,6</b>	<b>-7,1%</b>
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			<b>-3,6%</b>
Marge Brute	220,8	223,4	-1,2%
<b>Taux de marge</b>	<b>57,7%</b>	<b>54,3%</b>	<b>3,5</b>
Coûts de distribution	(214,8)	(221,3)	-2,9%
<i>en % du CA</i>	<i>-56,2%</i>	<i>-53,8%</i>	<i>-2,4</i>
Frais administratifs	(13,0)	(12,8)	1,3%
<i>en % du CA</i>	<i>-3,4%</i>	<i>-3,1%</i>	<i>-0,3</i>
Autres produits (charges) d'exploitation	0,4	0,9	-58,1%
<i>en % du CA</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,2%</i>	<i>-0,1</i>
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>(6,6)</b>	<b>(9,8)</b>	<b>-32,8%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>-1,7%</i>	<i>-2,4%</i>	<i>0,7</i>
Autres produits (charges) opérationnels	-	-	-
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>(6,6)</b>	<b>(9,8)</b>	<b>-32,8%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>-1,7%</i>	<i>-2,4%</i>	<i>0,7</i>
EBITDA	3,6	10,7	-66,8%
<i>en % du CA</i>	<i>0,9%</i>	<i>2,6%</i>	<i>-1,7</i>

En 2014, le chiffre d'affaires du Groupe en Chine de 382,4 M€ est en baisse de 7,1% et de 3,6% à surface comparable et taux de change constant. La contre-performance à constant est le résultat d'une forte baisse au premier trimestre et d'une quasi-stabilité sur les neuf derniers mois de l'année. Les fermetures nettes de magasins se sont poursuivies, exclusivement dans les Grands Magasins, de plus en plus concurrencés dans le commerce de détail.

Le résultat opérationnel courant est une perte de 6,6 M€ contre une perte de 9,8 M€ en 2013. Cette évolution s'explique par les éléments suivants :

- Le taux de marge brute de 57,7% en 2014 a progressé de 3,5 points par rapport à 2013. Cette amélioration est le fruit d'une meilleure gestion de l'écoulement des stocks résiduels, se traduisant par un impact net positif des reprises de provisions sur stocks. Hors impact des résiduels, le taux de marge s'améliore d'un demi-point grâce à la réduction des achats et des démarques en magasins.
- Les coûts de distribution diminuent de 6,5 M€ compte tenu des fermetures de magasins. A surface comparable et taux de change constant, des économies ont été réalisées sur les frais de personnel par la mise en œuvre d'une gestion plus qualitative de la force de vente, moins nombreuse en magasin mais mieux rémunérée. En revanche les commissions payées aux Grands Magasins ont augmenté en points de chiffre d'affaires, réduisant ainsi l'impact bénéfique des fermetures.

- Les frais administratifs augmentent de 0,2 M€ résultant du renforcement de la structure de Management.
- Les autres produits d'exploitation diminuent suite à l'encaissement de subventions locales moindres qu'en 2013.

### **3. AUTRES COMPOSANTES DU COMPTE DE RÉSULTAT**

#### **3.1. RÉSULTAT FINANCIER**

Le résultat financier a représenté une charge 9,5 M€ contre une charge de 10,7 M€ en 2013.

Le coût de la dette de 8,0 M€ a diminué de 1,7 M€ par rapport à 2013 grâce à la baisse des taux d'intérêt.

Les autres éléments composant le résultat financier en 2014 sont une charge de 1,2 M€ au titre des effets de change, des intérêts liés aux engagements de retraite, et divers impacts financiers négatifs pour 0,3 M€. Pour rappel, ces autres éléments du résultat financier incluaient en 2013 une charge de 0,7 M€ au titre des impacts de change et des intérêts liés aux engagements de retraite, et une moins value de 0,3 M€ sur cession de titres de participation.

#### **3.2. IMPÔT SUR LES RÉSULTATS**

La charge d'impôt de 2014 s'est élevée à 16,3 M€, dont une charge de 17,2 M€ en Europe et un produit de 0,9 M€ en Chine. La hausse par rapport à la charge de 14,7 M€ en 2013 est principalement due à l'augmentation du résultat avant impôt en Europe.

#### **3.3. RÉSULTAT NET**

Le résultat net consolidé s'est établi à 23,0 M€ contre 19,6 M€ en 2013. Après déduction de la perte sur intérêts non contrôlés de 1,1 M€, le résultat net quote-part du Groupe est de 24,1 M€ contre 21,2 M€ en 2013.

### **4. ANALYSE DES FLUX FINANCIERS**

Malgré la croissance du résultat opérationnel courant, le Groupe a généré un EBITDA de 85,3 M€ en 2014 contre 100,9 M€ en 2013. En effet, l'écoulement significatif de stocks des saisons antérieures à des conditions inférieures au prix de revient, réduit l'EBITDA alors que les reprises de provisions correspondantes augmentent le résultat opérationnel courant. Par ailleurs, l'augmentation des variations de valeurs d'actifs positives augmente le résultat opérationnel courant mais n'a pas d'impact sur l'EBITDA.

Après variation du Besoin en Fonds de Roulement, le Cash Flow Opérationnel a dégagé un excédent de trésorerie de 78,2 M€, contre un excédent de trésorerie de 87,5 M€ en 2013. Le Cash Flow Opérationnel a été utilisé comme suit :

- investissements opérationnels nets de 61,7 M€ contre 44,8 M€ en 2013, dont la moitié consacrés à la transformation du parc Etam. Les autres investissements significatifs ont été réalisés au profit de la croissance du parc Undiz, à la rénovation du parc en Chine et aux projets informatiques,
- paiement des intérêts de la dette pour 8,0 M€ contre 9,7 M€ en 2013,
- paiement des impôts à hauteur de 21,6 M€ contre 15,9 M€ en 2013.

Le Cash Flow Libre du Groupe, après investissements, intérêts et impôts, a donc été négatif de 13,7 M€ à fin 2014, contre un montant positif de 20,1 M€ à fin 2013.

Après paiement des dividendes pour 3,8 M€ et la prise en compte d'autres variations de trésorerie positives de 5,2 M€, le flux de trésorerie net est une consommation de 12,4 M€ contre une consommation de 3,5 M€ en 2013.

Cette consommation de trésorerie a dégradé la dette financière nette du Groupe qui s'établit au 31 décembre 2014 à 116,6 M€ contre 104,2 M€ au 31 décembre 2013.

## **5. ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES : CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER TRIMESTRE 2015**

<i>en M€</i>	T1-2015	<i>var. réelle</i>	<i>var. Ifl<sup>1</sup></i>
<b>Chiffre d'affaires Groupe</b>	<b>346,1</b>	<b>5,9%</b>	<b>0,9%</b>
<b>Europe</b>	<b>214,9</b>	<b>2,7%</b>	<b>1,7%</b>
<b>Chine</b>	<b>131,2</b>	<b>11,7%</b>	<b>-0,8%</b>
<u>Europe par pays</u>			
France <sup>2</sup>	191,1	2,7%	2,3%
Autres pays	23,8	2,8%	-2,7%
<u>Europe par marque</u>			
ETAM <sup>3</sup>	175,5	4,3%	3,6%
1.2.3	39,3	-3,8%	-5,6%

<sup>1</sup> à surface comparable et taux de change constant incluant l'activité internet

<sup>2</sup> y compris l'activité du Groupe à l'export

<sup>3</sup> y compris l'activité Undiz

### **5.1. ACTIVITÉ**

Au premier trimestre 2015, le Groupe Etam a réalisé un chiffre d'affaires de 346,1 M€, qui intègre un impact positif de change de 21,1 M€ dû principalement à la forte appréciation du Yuan face à l'Euro. L'activité est en hausse de 5,9% et de 0,9% à surface comparable et taux de change constant par rapport au 31 mars 2014.

En Europe, le Groupe a généré un chiffre d'affaires de 214,9 M€, en hausse de 2,7% et de 1,7% à surface comparable et taux de change constant par rapport au premier trimestre 2014. En France, la performance commerciale des marques du Groupe a été supérieure à celle du marché de la consommation d'habillement et de textile en chaînes spécialisées\*.

En Chine, le chiffre d'affaires de 131,2 M€ est en croissance de 11,7% - principalement du fait d'un impact positif de change de 20,9 M€ - et en léger recul de 0,8% à surface comparable et taux de change constant par rapport au premier trimestre 2014.

La politique de couverture des achats en USD des marques européennes, permet de limiter l'impact sur l'année 2015 de la hausse du dollar américain contre euro. La situation financière et les résultats du Groupe au 31 mars 2015 n'appellent pas d'autres commentaires particuliers.

### **5.2. ÉVOLUTION DU RÉSEAU**

Au 31 mars 2015, le Groupe ETAM comptait 4 084 points de vente dont 939 en Europe, 259 en franchises internationales et 2 886 en Chine.



## **6. ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE**

Il est précisé que le Groupe n'a aucune relation, ni d'actionnariat, ni commerciale, avec l'entreprise Etam Groep, basée à Zoetermeer aux Pays-Bas. Le Groupe ne dispose d'ailleurs pas du nom ETAM aux Pays-Bas.

## **7. ACTIVITÉ DU GROUPE EN MATIÈRE DE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT**

Afin d'assurer le renouvellement de leur offre de vêtements, sous-vêtements et accessoires, les marques du Groupe engagent des activités en matière de recherche et développement dans l'élaboration des collections.

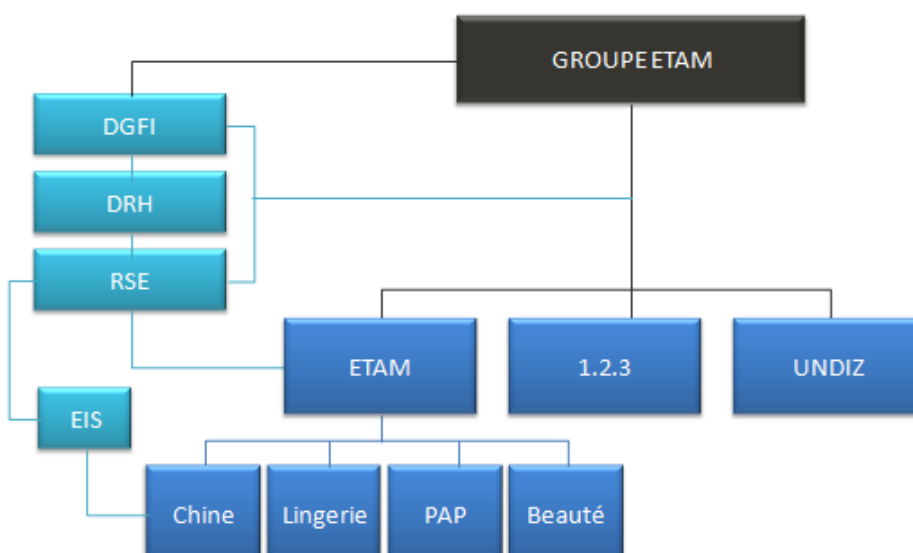
## II. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET SOCIÉTALES

### 1. POLITIQUE RSE DU GROUPE ETAM

Parce que son avenir passe par la valorisation des femmes et des hommes qui le composent et par un environnement préservé, le Groupe Etam entend poursuivre ses efforts pour contribuer aux enjeux du développement durable en assumant sa responsabilité avec humilité et transparence auprès de toutes ses parties prenantes. Qu'ils soient fournisseurs, collaborateurs ou consommateurs, le Groupe Etam s'attache à les respecter et les rendre fiers de cette politique.

Une entreprise responsable est d'abord une entreprise innovante et visionnaire, génératrice de valeur et de performance. Plus qu'un engagement, ce sont des actes que le Groupe Etam souhaite développer autour des 5 enjeux de son programme. La volonté est de rendre chacun acteur de cette démarche pour faire émerger une conscience « durable » et créer le réflexe « responsable ».

#### 1.1. ORGANISATION DE LA RSE



La Direction du Développement Durable et des Achats Responsables coordonne les démarches RSE du Groupe avec l'appui d'un réseau de contributeurs internes.

Le Comité des Achats Responsables regroupe les directeurs des achats et les responsables qualité des marques du Groupe. Ils assurent le lien entre la Direction du Développement Durable et les acheteurs du Groupe. En 2014, les principaux points de discussion ont porté sur le nouveau portail fournisseurs et l'amélioration des contrôles qualités produits.

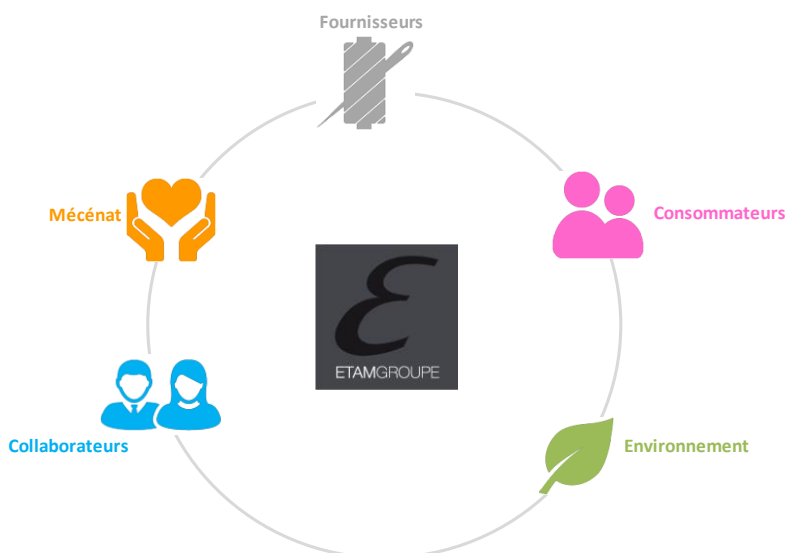
Le Comité Reporting RSE est composé de membres représentatifs des fonctions transverses du Groupe. Il se charge de suivre l'avancement des plans d'actions et de mettre en place des indicateurs de mesure.

En 2015, un Comité d'Environnement sera mis en place pour travailler sur les projets dédiés à la réduction des déchets et la consommation d'énergie dans le Groupe.

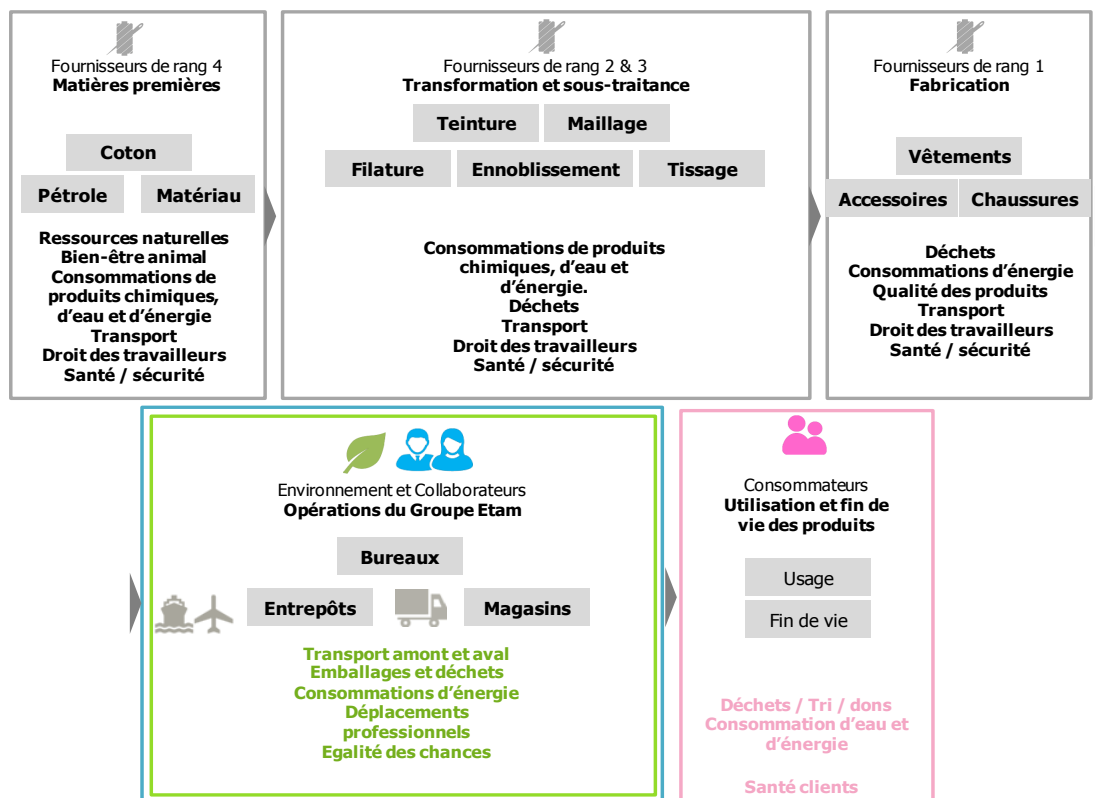
## 1.2. ENJEUX MAJEURS DU GROUPE

Les enjeux majeurs du Groupe en termes de RSE, regroupés autour des 5 piliers de la chaîne de valeur – fournisseurs, consommateurs, environnement, collaborateurs et mécénat - ont été renforcés et illustrés cette année par la mise en œuvre de nombreuses actions.

La sensibilisation autour de ces enjeux RSE a été particulièrement déployée cette année auprès des publics internes, avec un espace dédié sur l'intranet pour faire émerger une conscience collective de la responsabilité d'entreprise. Un quiz permet de tester son engagement Développement Durable et une campagne rappelle les petits gestes du quotidien qui pourraient changer le monde.



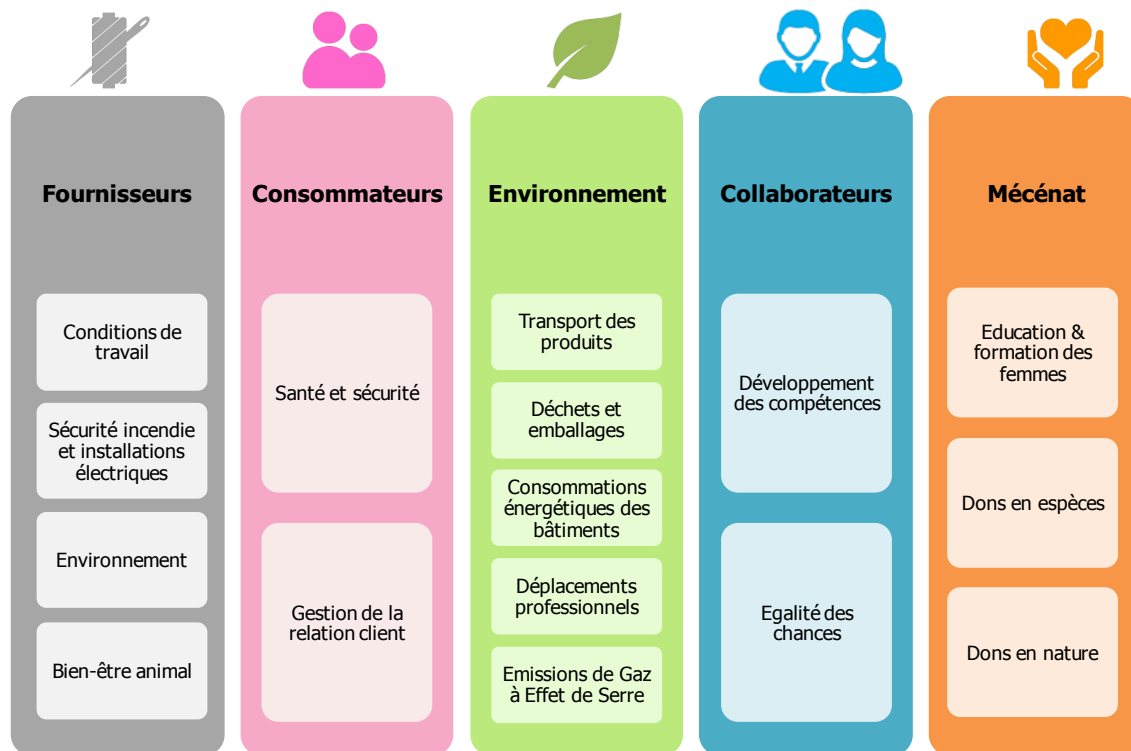
L'analyse de la chaîne de valeur du secteur textile et l'identification des impacts environnementaux, sociaux et sociétaux ont permis de structurer un plan d'actions ambitieux et d'en prioriser les mises en œuvre.



### 1.3. PLAN D' ACTIONS DU GROUPE

16 enjeux prioritaires ont été fixés par le Groupe. Il concentre ses efforts en termes de RSE sur les niveaux de chaîne de valeur suivants :

- les impacts indirects chez les fournisseurs
- les impacts des opérations contrôlées directement par le Groupe.



Enjeux	Plans d'actions	Période de déploiement			
		Avant 2013	2013	2014	2015
<b>Fournisseurs</b>					
Global	Signature de Code de Conduite et respect du règlement REACH par les fournisseurs				
	Mise en place d'une charte éthique regroupant : Conditions Générales d'Achats, Règlementation REACH, Code de Conduite, Code Ethique				
	Refonte du portail extranet des fournisseurs				
	- Création de fiches fournisseurs et contrôle de la signature des documents cadres				
	- Rattachement des usines de production aux commandes suivies par le service import				
	- Plateforme de dialogue avec les fournisseurs				
Conditions de travail	- Intégration/référencement des fournisseurs non marchands (profil, documentation, corruption, vigilance )				
	Formations sur la chaîne d'approvisionnement responsable				
	Audits BSCI et suivi de la performance (Europe)				
	Audits WCA et suivi de la performance (EIS et Etam Chine)				
Sécurité incendie et installations électriques	Audits Minimum Demands (EIS)				
	Audits Santé des ouvriers (EIS)				
Environnement	Formation de fournisseurs				
	Audits et suivi de la performance				
Bien-être animal	Audits BSCI et suivi de la performance à travers une grille d'évaluation interne				
	Définition d'une méthode d'audit spécifique aux sites concernés par le traitement des eaux usagées et des déchets toxiques				
Bien-être animal	Audit des élevages qui approvisionnent EIS en angora				
	Création une politique de protection animale				

Enjeux	Plans d'actions	Période de déploiement			
		Avant 2013	2013	2014	2015
<b>Consommateurs</b>					
Santé et sécurité	Signature du cahier des charges REACH par les fournisseurs				
	- Référencement des fournisseurs conditionné à l'acceptation du cahier des charges REACH				
	- Campagne de relance des fournisseurs pour la validation du cahier des charges REACH				
	Formations REACH				
	- Comité des Achats Responsables, services qualité, chefs de produits et assistantes achats				
	- Comité de Direction et bureau d'achats Asie (EIS Chine et Bangladesh)				
	- Sensibilisation à REACH des équipes de style, agents et fournisseurs				
Suivi informatique des demandes et des résultats des tests REACH dans le logiciel d'achats					
Référencement de 2 laboratoires : cahier des charges de tests et des normes acceptées par le Groupe					
Amélioration continue de la démarche REACH					
- Diagnostic sur le Groupe et sur les marques au sein du Groupe en termes de connaissance, organisation, maîtrise, exposition, couverture					
- Formalisation d'un socle de modes opératoires avec prise en compte des spécificités des marques					
Gestion de la relation client	Sensibilisation à REACH des équipes commerciales				
	Mise en place d'un système d'information de suivi des éventuelles plaintes clients				

Enjeux	Plans d'actions	Période de déploiement			
		Avant 2013	2013	2014	2015
<b>Environnement</b>					
Global	Création d'un Comité d'Environnement pour travailler sur les projets de réduction des déchets et de consommation d'énergie au sein du Groupe				
	Mesure des sources d'approvisionnement et des modes de transport amont				
Transport	Mesure des volumes de transport aval à destination des sites français , élargissement du périmètre en Europe				
	Suivi des déchets générés dans les entrepôts et au siège				
Déchets et emballages	Estimation des déchets générés dans les magasins en France				
	Amélioration du processus de déclaration des emballages en France				
	Audits de gestion des déchets et du packaging organisés avec eco-emballages				
	Suivi des consommations énergétiques en France, élargissement du périmètre en Europe				
Consommation énergétique des bâtiments	Audits énergétiques de magasins				
	Tests de LED sur des magasins pilotes, équipement systématique en LED des nouveaux magasins / magasins rénovés en Europe				
	Equiper les entrepôts en LED				
	Déplacements professionnels				
Déplacements professionnels	Mise en place d'une politique de déplacements professionnels				
	Mise en place d'un portail web de suivi des notes de frais				
Emissions de gaz à effet de serre	Réalisation d'un bilan carbone selon Grenelle II Art 75				
	Suivi d'indicateurs au siège (énergie, déchets, consommation d'eau)				
Siège exemplaire	Mise en service d'une pompe à chaleur				
	Equiper le siège en LED				
	Déploiement du tri sélectif				

Enjeux	Plans d'actions	Période de déploiement			
		Avant 2013	2013	2014	2015
<b>Collaborateurs</b>					
Développement des compétences et de la marque employeur	Mise en place d'un dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience permettant aux salariés expérimentés mais sans diplôme de faire reconnaître leur expérience				
	Elaboration d'un référentiel de management basé sur 4 valeurs fortes revendiquées par le Groupe et organisation d'ateliers de formation				
	Lancement d'une plateforme de e-learning				
	Refonte du parcours d'intégration s'appuyant sur des magasins d'excellence				
	Réalisation de la première enquête Great Place to Work				
	Ratio permettant de s'assurer de l'égalité d'accès à la formation				
	Processus d'entretien et de formation pour les salariées en congé maternité ou longue absence				
Egalité des chances et handicap	Campagnes de recrutement axées sur la diversité				
	Veille afin de corriger les éventuels écarts de rémunération entre hommes et femmes				
	Mise en place d'indicateurs de suivi de la mixité des candidatures et de leur traitement en recrutement				
	Alignement de l'indemnisation du congé paternité (légal France) sur l'indemnisation du congé maternité				
	Action visant à améliorer l'organisation du temps partiel				
	Action accompagnant l'évolution professionnelle des femmes en congé maternité ou congé parental				
	Nomination d'un référent handicap				
	Travail sur le maintien dans l'emploi des salariés handicapés déjà en poste				
	Développement de la politique de partenariat déjà existante avec le secteur adapté				
	Formation des hiérarchies sur le handicap et l'intégration de salariés handicapés				
Aide pour les salariés en inaptitude suite à un accident du travail					

Mécénat		Avant 2013	2013	2014	2015
Education et formation des femmes	Renforcement de l'implication du Groupe dans les projets locaux à l'international				
	- Programme HERproject au Bangladesh				
	- Programme HERproject en Chine				
Dons en espèces	- Ateliers solidaires autour de l'estime de soi (relooking, socio-esthétique) organisés avec ADN à destination des femmes				
	Soutien financier à des associations de santé (ex : Cosmetic Executive Woman)				
Dons en nature	Soutien financier à des événements culturels (ex: l'exposition Niki de St Phalle)				
	Dons de vêtements (ex: ADN, l'association Autremonde, Le Rire Médecin)				

#### 1.4. DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Au-delà des actions concrètes, le Groupe Etam a à cœur d'écouter et de partager avec le monde qui l'entoure et ainsi de préserver des liens durables avec ses parties prenantes. L'année 2014 aura été marquée par l'échange et l'ouverture au gré de différentes initiatives.

##### - **La refonte du portail Fournisseurs**

Le Groupe Etam s'est donné pour ambition de mieux travailler avec ses partenaires, pour assurer la traçabilité de ses produits et ainsi prendre soin de ses clientes et de ses collaborateurs. Dans ce sens, un nouveau portail a été mis en ligne avec la contribution de ses experts métiers en interne, afin d'harmoniser nos pratiques, celles de ses agents pour en identifier les fonctionnalités et celles de ses fournisseurs pour en optimiser son usage.

Le portail a été conçu comme un espace d'échange entre ces différents acteurs visant à piloter leurs relations contractuelles, commerciales et éthiques en toute transparence.

- **L'enquête Great Place to Work**

Pour la première fois en 2014, le Groupe Etam a décidé de s'inscrire dans une démarche d'évaluation de sa qualité de vie au travail en participant à l'enquête Great Place to Work. Cette enquête était l'occasion de donner la parole aux collaborateurs, leur permettant de s'exprimer en toute confidentialité sur leur manière de vivre le quotidien en magasins, en entrepôts comme au siège. Les résultats en cours d'analyse devraient permettre d'ouvrir des réflexions d'amélioration du modèle d'organisation et de management du Groupe.

En 2015, des actions seront menées pour engager un dialogue plus approfondi avec les salariés sur les thématique RSE avec le support des consultants BSR (Business for Social Responsibility). Le but est de sensibiliser les collaborateurs aux enjeux de la RSE qui contribueront à façonner les priorités de l'entreprise.

- **« Forest for Fashion – Fashion for Forest »**

Le 21 mars 2014, Journée Internationale des Forêts, le Groupe Etam intervenait à la conférence « Forest for Fashion – Fashion for Forest ». Une conférence organisée par l'Organisation des Nations Unies à Genève sur le thème des fibres cellulosiques et leur utilisation dans l'industrie de la mode. La conférence a réuni toutes les parties prenantes impliquées dans la chaîne d'approvisionnement pour échanger sur les défis et les opportunités d'utilisation de ces fibres dans le secteur du textile et l'industrie de la mode. La Responsable du Développement Durable et des Achats Responsables du Groupe Etam était invitée comme intervenante à la conférence pour témoigner des motivations d'une mode responsable et des facteurs qui peuvent influencer sur une telle demande.

<http://www.unece.org/forests/forestsforfashion.html#/>

- **Les associations**

Le Groupe est membre actif des associations professionnelles comme Business for Social Responsibility (BSR) et Entreprises pour l'Environnement (EpE). Les instances représentatives du Groupe ont participé tous les mois aux réunions de travail visant à intégrer de manière plus efficace les enjeux de la RSE dans la stratégie d'entreprise. Enfin, les mêmes instances ont participé à des événements organisés par l'Alliance du Commerce, PROCOS et Foreign Trade Association (FTA).

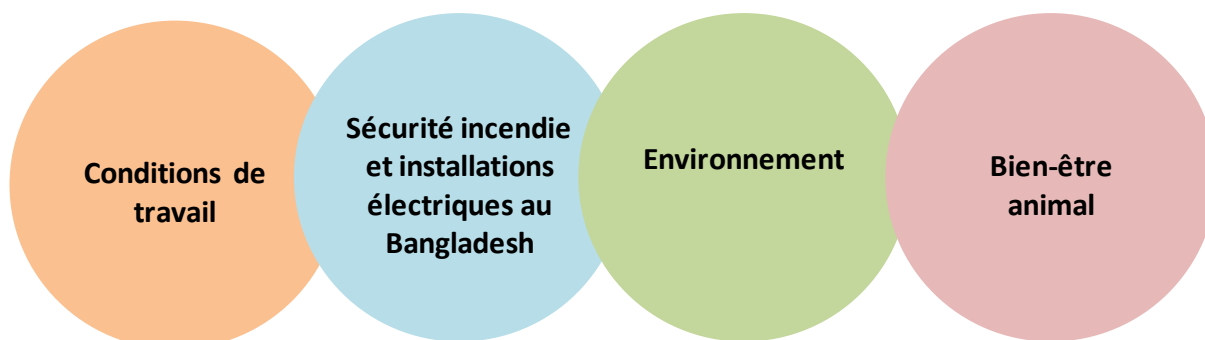
- **Agents**

En 2015, le groupe prévoit de renforcer la coopération avec les agents, à la fois sur des questions de conformité sociale et environnementale, mais également sur des actions philanthropiques telles que HER project.

## **2. FOURNISSEURS**

Pour répondre aux défis actuels de l'achat responsable, le Groupe a renforcé en 2014 son engagement responsable avec la mise en place d'une charte éthique et d'un nouveau portail fournisseur.

Conformément aux enjeux majeurs identifiés dans le pilier « Fournisseurs », la vigilance du Groupe porte principalement sur les conditions de travail, la sécurité incendie et des installations électriques, la gestion des impacts environnementaux chez les fournisseurs et le bien-être des animaux.



## 2.1. ORGANISATION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

La chaîne d'approvisionnement du Groupe doit être étudiée selon deux segments distincts, Europe et Chine. L'approvisionnement des activités de distribution en Chine s'effectue majoritairement auprès de fournisseurs chinois. L'approvisionnement des marques du Groupe en Europe est décrit ci-dessous.

L'essentiel des produits du Groupe sont des produits finis (90 % des volumes d'achats en 2014 contre 87% en 2013 et 82% en 2012). Le Groupe contrôle le design et le modélisme de ce type de produits mais ne décide pas des matières. Les autres produits sont des produits à façon (10%), entièrement contrôlés par le Groupe (comprenant le design, le modélisme et la matière). Ces produits sont négociés directement avec les fournisseurs de rang 1.

Pour identifier et sélectionner les fournisseurs, le Groupe fait appel à des agents, dont un agent interne, Etam International Sourcing (EIS). En cohérence avec les objectifs de rationalisation des processus achats, le Groupe concentre les volumes d'achats les plus significatifs auprès d'un nombre limité d'agents. Ces derniers sont des leviers déterminants pour intégrer les principes de responsabilité sociétale dans les processus achats. Ils s'assurent en particulier que les fournisseurs signent le Code de Conduite et la charte REACH. Ils vérifient également que l'engagement des fournisseurs est bien à jour. Ce sont également les agents qui règlent les fournisseurs. Les commandes réalisées par l'intermédiaire d'agents représentent 70% des achats du Groupe (contre 67 % en 2013 et 63% en 2012). EIS et Li & Fung représentent à eux deux 83% de ces achats (contre 80% en 2013).

La grande majorité des fournisseurs, qu'ils soient introduits par des agents ou en négociation directe avec le Groupe, sont localisés en Chine. Les autres principaux pays d'approvisionnement sont, par ordre d'importance, le Bangladesh, la Roumanie, la Turquie, la Tunisie, le Maroc, la France et le Portugal. En particulier :

- Les activités Lingerie du Groupe se fournissent très majoritairement en Chine.
- L'origine géographique des fournisseurs des activités de prêt-à-porter est plus diversifiée.

Le Groupe renouvelle constamment son réseau de fournisseurs pour être plus réactif aux contraintes économiques du secteur dans chacune de ses marques. L'analyse du taux de rotation moyen des fournisseurs montre que le réseau de fournisseurs se renouvelle tous les trois ans.

### **Nombre et taux de renouvellement des fournisseurs**

		Activités du Groupe en Europe	Activités de lingerie	Activités de prêt-à-porter
Ensemble des fournisseurs	Nombre	552	174	391
	Taux de renouvellement annuel	36%	31%	38%
Fournisseurs représentant 80% des volumes d'achat	Nombre	120	45	91
	Taux de renouvellement annuel	35%	19%	82%

## 2.2. CHARTE ETHIQUE

Les documents juridiques destinés aux fournisseurs ont été mis à jour et améliorés au cours de la période.

- Les Conditions Générales d'Achat et les conditions d'accord sur la Réglementation REACH ont été révisées.
- Un nouveau Code de Conduite du Groupe a été créé. Le code est fondé sur les GSCP Guiding Principles (Global Social Compliance Programme) et aligné sur le nouveau Code de Conduite de



BSCI. Le code de conduite énonce les principes de base que les fournisseurs et leurs usines doivent suivre pour s'assurer que les produits sont fabriqués dans de bonnes conditions.

- Un Code éthique a été énoncé et concerne les politiques anti-corruption.

### 2.3. TRAÇABILITE

Pour assurer la traçabilité des produits, un nouveau portail a été mis en ligne au nom du Groupe - <http://supplier.Etam.com> - pour assurer le suivi de ses fournisseurs, optimiser leur référencement et ceux de leurs unités de production et porter à leur connaissance la charte éthique : Conditions Générales d'Achat, Code de conduite, Code éthique, Standards de Réglementation REACH et Attestation de vigilance. Ces éléments seront désormais exigés de l'ensemble des partenaires pour permettre une traçabilité parfaite des échanges et ainsi préserver des relations de confiance durables (fournisseurs de rang 1). Cet espace est la garantie d'un engagement réciproque sur le respect des conditions de travail, de l'environnement et de la traçabilité des produits.

### 2.4. CONDITIONS DE TRAVAIL

Le projet pour sécuriser les conditions de travail dans les usines fournisseurs du Groupe a été réparti en quatre étapes différentes :



#### 2.4.1. BSCI

La branche européenne du Groupe est impliquée dans l'initiative Business Social Compliance Initiative (BSCI). Les membres de BSCI ont pour mission d'améliorer les conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement de la distribution en réalisant des audits dans les sites de production des fournisseurs. Ce rassemblement d'acteurs engagés permet d'optimiser le coût des audits pour le donneur d'ordre et les fournisseurs.

BSCI exige de ses membres qu'ils contrôlent a minima les deux tiers de leurs volumes d'achats dans les pays à risque (notion définie par la Banque Mondiale). Le Groupe a pris la décision de tracer deux tiers des volumes d'achats de sa branche européenne, qu'ils soient dans un pays à risque ou non. Ainsi, actuellement, 67% des volumes d'achats sont enregistrés dans la base de données de la BSCI.

97% de ces fournisseurs sont localisés dans des pays à risque. En 2014, 185 sites sont enregistrés dans la base de données de la BSCI. Parmi ces sites, le Groupe a la responsabilité d'en auditer 61%. En 2014, BSCI a lancé un nouveau Code de Conduite, qui sera évalué dans les audits en 2015. D'ici là, en attendant de la mise en place du Code de Conduite et du lancement du nouveau System Manual de BSCI, le rythme des audits initiaux a ralenti en 2014. Le Groupe a principalement ré-audité les fournisseurs déclarés « non conformes » et « améliorations nécessaires ».

Résultats des audits	2014		2013		2012	
	Usines	% du total	Usines	% du total	Usines	% du total
Bons	57	31%	50	34%	27	26%
Améliorations nécessaires	65	35%	32	22%	12	11%
Non conformes	43	23%	32	22%	11	10%
Non audités	20	11%	34	23%	56	53%
<b>Total</b>	<b>185</b>		<b>148</b>		<b>105</b>	

Des améliorations importantes ont été observées:

- un plus grand nombre de sites sont désormais enregistrés dans la base de données de la BSCI,
- la plupart des usines sont auditées,
- parmi les sites audités, on peut noter que 74% ont un niveau de performance satisfaisant (niveau général « bon » ou « améliorations nécessaires »)
- parmi les sites avec un résultat « non conformes » en 2012 ou 2013, 50% ont réussi à atteindre un niveau de performance satisfaisant en 2014,
- parmi les sites avec un résultat « non conformes » ou « améliorations nécessaires » en 2012 ou 2013, 45% ont réussi à atteindre un niveau de performance satisfaisant en 2014,
- parmi les sites des fournisseurs gérés directement par EIS avec un résultat « non conforme » ou « améliorations nécessaires » en 2012 ou 2013, 64% ont réussi à améliorer leur performance en 2014.

Ces résultats s'expliquent par l'efficacité des actions d'accompagnement des fournisseurs et par le choix du Groupe de privilégier des fournisseurs déjà audités par d'autres membres de la BSCI. Néanmoins, quelques fournisseurs ont été évalués pour la première fois et ont été jugés « non conformes ». D'autres sont encore jugés « non conformes » après les ré-audits, avec pour principale cause la gestion des horaires de travail en Chine.

Par ailleurs, le Groupe impose aux fournisseurs dont les résultats ne sont pas assez concluants, des ré-audits :

- les fournisseurs évalués au niveau « améliorations nécessaires » ont entre 3 mois et 1 an pour se faire ré-auditer,
- les fournisseurs « non conformes » ont entre 3 et 6 mois pour passer un nouvel audit et réussir à atteindre le niveau supérieur.

Les fournisseurs ont généralement 3 mois pour corriger les situations de non-conformité, sauf si les enjeux sont extrêmement critiques. Dans ce cas, des mesures sont prises immédiatement.

2015 sera une année de transition pour mettre en place le nouveau Code de Conduite de la BSCI avec une phase de communication et de formation auprès des fournisseurs et des collaborateurs du Groupe.

#### 2.4.2. WCA

En 2014, le Groupe a travaillé sur la définition de ses propres standards pour les besoins de ses activités en Chine, afin d'appliquer une méthode d'audit similaire à celle de l'initiative internationale. Après la création d'un nouveau Code de Conduite Etam, le groupe a décidé de travailler avec Intertek pour réaliser des audits WCA (Workplace Conditions Assessment). Une solution qui permet l'évaluation et la comparaison de la performance des fournisseurs et des éléments de benchmark de l'industrie textile et pays. L'objectif étant d'améliorer les conditions de travail et leur performance environnementale. Les audits seront obligatoires pour :

- les fournisseurs représentant deux tiers des volumes d'achats du Groupe Etam en Chine
- les fournisseurs importants, gérés directement par EIS mais qui ne représentent pas deux tiers des volumes d'achats du Groupe Etam de la branche européenne.

Le WCA aborde 4 thématiques et couvre tous les aspects du nouveau Code de Conduite Etam :

- Travail – discrimination, discipline, harcèlement/abus, liberté d'association, heures de travail, rémunérations, avantages et contrats de travail, travail des enfants/travail forcé
- Santé et sécurité – locaux, exercices et formation incendie, accidents du travail, sécurité des machines, risques sécurité, produits chimiques, matériaux dangereux, dortoirs et cantines
- Système de management – documentation et enregistrement, retour et participation des salariés, audits et suivi d'action correctives
- Environnement – conformité légale, système de management de l'environnement, déchets et émissions.

L'approvisionnement des activités de distribution en Chine s'effectue majoritairement auprès de fournisseurs chinois qui distribuent uniquement localement. Fin 2014, le Groupe a travaillé sur les prochains audits. Des formations doivent être dispensées pour les préparer. Par ailleurs, un formulaire d'information a été adressé aux fournisseurs afin qu'ils renseignent la localisation précise de leurs usines de fabrication (fournisseurs de rang 1), pour identification et enregistrement. Les audits des fournisseurs gérés directement par EIS débuteront mi-2015.

#### 2.4.3. MINIMUM DEMANDS

En 2014, le Groupe a développé un process pour vérifier la conformité des nouveaux sites gérés directement par EIS qui ne sont pas audités au nom de BSCI. Les audits, menés par la Directrice de la Conformité d'EIS basée à Shanghai, sont plus synthétiques que les audits BSCI et WCA et se concentrent sur les questions spécifiées comme « minimum demands » par le Groupe. La grille d'analyse comporte 64 questions en cohérence avec les grands principes internationaux de responsabilité sociétale, dont 23 sont classifiées comme cruciales. Ces questions couvrent les thématiques suivantes : heures supplémentaires, salaire minimum, travail forcé, travail des enfants, respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, discrimination, harcèlement et abus, santé et sécurité.

Résultats des audits	2014	
	Usines	% du total
Bons	3	11%
Améliorations nécessaires	18	64%
Non conformes	7	25%
Total	28	

Au total, 28 sites ont été audités en 2014. 75% ont reçu un niveau de performance satisfaisant (niveau général « bon » ou « améliorations nécessaires »). Pour le reste, des formations et soutiens sont pris en charge par la Directrice de la Conformité.

#### 2.4.4. SANTÉ DES OUVRIERS

En 2014, la Directrice de la Conformité d'EIS avait déjà commencé à mener des audits focalisés sur les procédures de santé et sécurité, occasion de coacher et de préparer les audits BSCI. Ces inspections sur le terrain servent de pré-requis avant d'engager une collaboration plus active avec un nouveau fournisseur.

Résultats des audits	2014		2013	
	Usine	% du total	Usine	% du total
Bons	11	19%	7	24%
Améliorations nécessaires	26	44%	17	59%
Non conformes	22	37%	5	17%
Total	59		29	

Les critères de résultats sont :

- Bons – L’usine a établi des normes de management en matière d’Hygiène et de Sécurité et les a mis en place
- Améliorations nécessaires – L’usine remplit les conditions générales d’Hygiène et Sécurité, mais a besoin d’améliorations sur certains points
- Non conforme – L’usine n’a pas de non-conformité critique et a besoin d’améliorations sur de nombreux points

De nombreux fournisseurs avaient déjà été audités dans le cadre de la BSCI et avaient obtenu le niveau « bon » ou « améliorations nécessaires ». Néanmoins, les résultats ont démontré la nécessité de mener davantage de formation et l’importance de rappeler quotidiennement les normes de conformité. Ainsi, il a été décidé d’impliquer l’équipe Qualité d’EIS, qui visite systématiquement les usines.

## 2.5. SÉCURITÉ INCENDIE ET INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Dès 2013, le Groupe avait décidé de prendre des mesures supplémentaires pour protéger les ouvriers au Bangladesh. La vétusté des installations électriques des usines de fabrication étant un problème reconnu au Bangladesh, le Groupe a mandaté des audits portant spécifiquement sur la sécurité incendie et les installations électriques dans les usines. Les audits ont porté sur cinq points spécifiques : la sécurité des bâtiments, l’évacuation, les mesures de prévention et de gestion des incendies, la sécurité des équipements électriques et le management de la démarche d’ensemble.

Les audits réalisés dans les usines et gérés directement par EIS ne sont pas une simple vérification mais surtout un support pour identifier les besoins d’amélioration, là où les critères de résultat sont fondés sur des « best practice ». Pour éviter de démultiplier les démarches d’audit auprès des usines, le Groupe prend en compte et reconnaît les résultats des audits déjà menés dans le cadre de « L’accord », coopération entre des marques occidentales et les syndicats avec la volonté de travailler dans le même sens et d’améliorer la sécurité des ouvriers au Bangladesh.

## 2.6. ENVIRONNEMENT

En 2014, le Groupe a créé un nouveau Code de Conduite avec notamment des objectifs renforcés sur la protection de l’environnement.

Pour évaluer la conformité environnementale de ses fournisseurs, le Groupe a extrait le chapitre environnement des audits BSCI. Les évaluations sont réalisées sur la base d’une grille de notification interne, dont les critères sont les suivants :

- Bons : Conformité environnementale totale
- Améliorations nécessaires : Non conformités mineures, tel que le non suivi des émissions de CO2 par exemple
- Non conforme : Non conformités majeures comme le manque de procédures ou des insuffisances dans la gestion de l’eau et des déchets (déchets dangereux).

Résultats des audits	2014		2013	
	Usine	% du total	Usine	% du total
Bons	111	67%	90	78%
Améliorations nécessaires	21	13%	11	9%
Non conformes	33	20%	15	13%
Total	165		116	

Au total, 165 sites ont été audités. 80% d’entre eux ont un niveau de performance satisfaisant (niveau général « bon » ou « améliorations nécessaires »).

Les audits BSCI sont réalisés auprès des sites des fournisseurs de rang 1, correspondant à la dernière étape de fabrication des vêtements, accessoires et chaussures dans la chaîne de valeur. En conséquence, l'impact environnemental n'est pas aussi significatif qu'avec les fournisseurs de rang 2, 3 et 4. Cependant, le nouveau portail fournisseurs permettra désormais d'identifier les fournisseurs qui interviennent en rang 2 et 3 de la transformation du produit et qui, par essence, ont un impact environnemental plus significatif et de les soutenir le cas échéant.

En 2015, le groupe travaillera à définir ses propres standards, afin d'appliquer une méthode d'audit spécifique aux sites concernés par le traitement des eaux usagées et des déchets toxiques.

## 2.7. BIEN-ÊTRE ANIMAL

En 2014, le Groupe a examiné la possibilité de créer une politique de protection animale, pour encadrer et limiter l'utilisation des matières premières animales dans nos produits.

Pour commencer, les vérifications ont été effectuées auprès des élevages qui approvisionnent les fournisseurs d'EIS en angora. Les audits, réalisés par une société tierce, respectent le concept des « five freedoms » de l'animal tel que défini par « UK Farm Animal Welfare Committee » – nourrir l'animal à sa faim et à sa soif, lui offrir un espace de vie confortable, le préserver de la douleur, des blessures ou de la maladie, le traiter avec bienveillance et lui épargner un environnement stressant.

En 2015, le groupe va poursuivre ses initiatives sur le sujet de la protection animale pour aller plus loin encore.

## 3. CONSOMMATEURS

Conformément aux enjeux majeurs identifiés dans le pilier « Consommateurs », la vigilance du Groupe porte principalement sur la santé et la sécurité de la cliente ainsi que sur la gestion de la relation client.

### 3.1. SANTÉ ET SÉCURITÉ

Vêtements, chaussures, bijoux, tous sont composés de substances chimiques. Or, certaines peuvent être dangereuses pour la santé des clientes et pour l'environnement. Afin d'éviter tout risque, le Règlement (CE n°1907/2006) du 18 décembre 2006 communément appelé « REACH » fixe les devoirs et les obligations des fabricants, des importateurs et des utilisateurs en aval des substances contenues dans les préparations ou dans les produits qu'ils commercialisent avec pour objectif :

- de protéger la santé humaine et l'environnement face aux risques potentiels des substances chimiques,
- d'instaurer une information complète et transparente sur la nature et les risques des substances, du fournisseur au client final,
- de sécuriser la manipulation des substances chimiques par les salariés dans l'entreprise en imposant le respect de normes de sécurité.

En tant que distributeur, le Groupe est responsable de tous les produits qu'il met sur le marché. Plus largement, les marques du Groupe attendent donc de l'ensemble de leurs fournisseurs, en tant que fabricants et/ou importateurs, qu'ils se conforment également à cette réglementation.

En 2014, le Groupe a engagé un travail de fond pour renforcer sa démarche REACH. Aidé de consultants externes, un diagnostic a permis de dégager les forces et opportunités à saisir par le Groupe, se traduisant par un plan d'actions 2014/2015 autour des axes suivants :

- ré-affirmation de la démarche REACH comme pilier incontournable de la relation avec les fournisseurs et les agents,
- harmonisation au sein du Groupe quant à la démarche REACH,
- traçabilité des demandes et résultats de tests,

- capitalisation des connaissances au fil des années au travers de formations dédiées (notamment au Comité de Direction, aux bureaux d'achats en Asie).

### 3.1.1. REACH PILIER INCONTOURNABLE DE LA RELATION AVEC LES FOURNISSEURS ET LES AGENTS

Le Groupe met à disposition de ses fournisseurs un cahier des charges REACH commun à l'ensemble de ses marques recensant :

- Les substances totalement interdites.
- Les substances tolérées dans une certaine proportion.

Ce document est mis à jour en fonction des enregistrements et évaluations réalisés en amont par l'ECHA.

Le premier champ d'action pour le Groupe consiste donc à faire signer ce document à l'ensemble de ses fournisseurs, attestant ainsi de leur engagement vis-à-vis de REACH. Les agents du Groupe sont chargés de s'assurer de l'adhésion des fournisseurs à ce cahier des charges et de la mise en place des procédures nécessaires chez les fournisseurs.

76% des fournisseurs de produits finis (Europe et Import) actifs en 2014 ont signé le cahier des charges REACH sur le portail fournisseurs Groupe, couvrant ainsi 82% des achats de produits finis en valeur.

La refonte du portail fournisseurs a été l'occasion de procéder à une remise à plat du processus de référencement des fournisseurs. Ainsi, le Groupe a pour ambition de rendre obligatoire la validation d'un « package légal » comprenant notamment le cahier des charges REACH. A terme, aucune commande ne pourra être passée auprès d'un fournisseur qui ne validerait pas ce package.

### 3.1.2. HARMONISATION DE LA DÉMARCHE REACH AU SEIN DU GROUPE

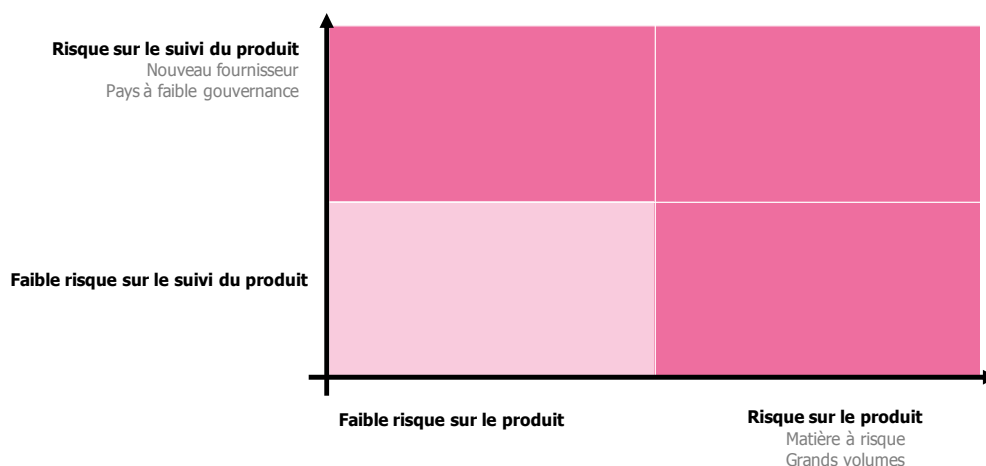
Le diagnostic réalisé avec l'aide des consultants a mis en évidence que :

- De manière générale, les collaborateurs du Groupe sont sensibilisés, réalistes et conscients des enjeux liés à REACH.
- Les ressources et les compétences existent en interne et qu'il convient désormais d'associer les forces via une collaboration transverse plutôt que de les dupliquer dans chaque marque.

Fort de ces constats, 2014 a été placé sous le signe de la transversalité des marques, permettant ainsi de capitaliser sur les bonnes pratiques rencontrées et notamment sur :

- le processus d'identification des produits à risque,
- la politique de tests.

Le processus d'identification des produits à risque d'ores et déjà mis en place au sein de l'activité Prêt à Porter du Groupe, a été dupliqué au sein de l'activité Lingerie. Il se présente comme suit :



Les départements Qualité, conjointement avec les équipes Style et Achats des marques, identifient les produits à surveiller par le biais de « revues de collection » dont l'objectif est de mettre en évidence les produits/gammes de produits à risque en fonction de différents critères tels que :

- Le sourcing du produit : nouveau fournisseur, pays à faible gouvernance quant à la mise en œuvre de la réglementation REACH.
- Une gamme de produits en alerte suite à des remontées clientes ou à des contrôles en douane.
- Un produit ou une matière innovante.
- Un produit destiné à une forte exposition médiatique.

Le Groupe teste les principales substances connues et réglementées susceptibles de provoquer des problèmes de santé ou qui peuvent avoir des impacts significatifs sur l'environnement. La mise sous surveillance des produits par les marques du Groupe peut prendre la forme :

- de tests : des produits sont confiés à des laboratoires indépendants en charge de déterminer les substances chimiques et leurs taux de concentration dans les produits,
- d'une certification OEKO-TEX.

#### Focus : Certification OEKO-TEX

L'OEKO-TEX® Standard 100 a été mis au point au début des années 1990 pour répondre au besoin des consommateurs et du grand public de trouver des textiles sans risque pour la santé. A l'époque, la presse relayait de gros titres négatifs et cataloguait l'ensemble des produits chimiques utilisés dans la fabrication de textiles comme négatifs et dangereux pour la santé des consommateurs.

L'OEKO-TEX® Standard 100 a introduit :

- Un label produit fiable pour le consommateur pour juger de la qualité humano-écologique des textiles.
- Un critère de sécurité homogène pour les entreprises de l'industrie du textile et de l'habillement permettant une évaluation valable des éventuelles matières nocives contenues dans les produits textiles.

A titre d'exemple, 41% des demandes de tests de la saison Automne/Hiver 2014 de l'activité Lingerie d'Etam se sont traduites non pas par un test en laboratoire mais par un certificat OEKO-TEX portant soit sur l'usine soit sur les différents composants des produits.

En complément, un travail de fond a été mené en vue de rationaliser et homogénéiser la politique de tests REACH au niveau Groupe. Cette démarche se traduit par deux avancées majeures :

- La réalisation d'un référentiel indiquant par type de produits la nature des tests à réaliser ainsi que les tolérances acceptées par le Groupe.
- L'accréditation de deux laboratoires implantés dans différentes zones géographiques afin de couvrir la globalité du sourcing du Groupe (Asie, Europe, Bassin méditerranée...).

Cette démarche apporte au Groupe une assurance raisonnable quant à la fiabilité et à l'homogénéité des tests demandés aux fournisseurs, quel que soit le pays de provenance des produits.

### 3.1.3. TRAÇABILITÉ DES DEMANDES ET DES RÉSULTATS DE TESTS

En 2014, le processus de suivi des demandes et des résultats de tests REACH a été amélioré sur les points suivants :

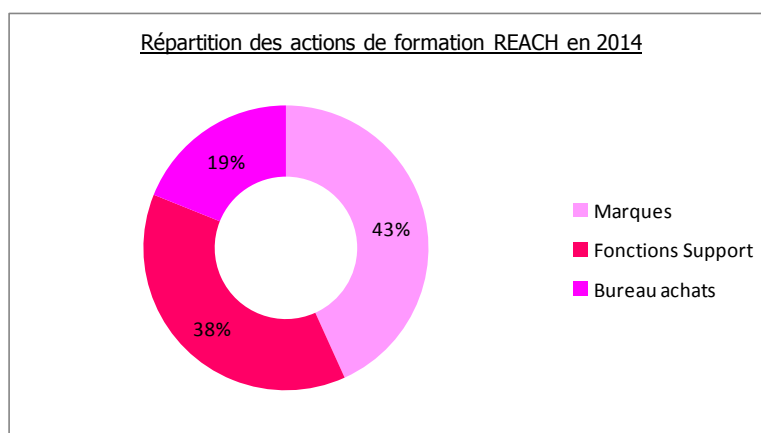
- Intégration dans l'ERP du suivi des demandes de tests sur les produits à façon au même titre que les produits finis.
- Fiabilisation des états de suivi disponibles dans l'ERP du Groupe.
- Sensibilisation des équipes achats et des agents quant à leur responsabilité dans la relance des demandes de tests auprès des fournisseurs.

Ces actions initiées début 2014 ont porté leurs fruits sur la saison Automne/Hiver 2014 puisque le Groupe enregistre une forte progression du taux de réponse aux demandes de tests auprès des fournisseurs comme en témoigne le tableau ci-dessous :

Taux de réponse aux demandes de tests REACH	Automne Hiver 2014	Printemps Eté 2014	Cumul 2014	Cumul 2013
Activités de Prêt à Porter	97,0%	80,2%	88,3%	68,5%
Activités de Lingerie	98,1%	57,4%	82,6%	59,9%
Total	97,2%	77,8%	87,5%	66,7%

### 3.1.4. SENSIBILISATION DES ÉQUIPES A LA PROBLÉMATIQUE REACH

La sensibilisation des collaborateurs à la problématique REACH s'est poursuivie en 2014 au travers de formations dédiées ou d'entretiens individuels avec les consultants externes. Ainsi 37 personnes du Groupe en France ou dans les bureaux d'achats en Asie ont pu compléter leurs connaissances comme schématisé ci-dessous :



Afin de sensibiliser le plus en amont possible les équipes à la démarche REACH, des formations sont prévues en 2015 à destination des équipes styles et achats pour l'ensemble des marques du Groupe.

### 3.1.4. ETAM LANCE LA BEAUTÉ



En octobre 2014, Etam s'est lancé un nouveau défi : rendre sa cliente joliment sexy du décolleté jusqu'à la pointe des cils. PUSH UP YOUR BEAUTY se décline sous forme d'ombres à paupières « Soutien-regard », de rouges à lèvres « Porte-baisers » ou encore de vernis « Bikini ». Une réjouissante panoplie de près de 600 produits et de 13 rituels de bain a vu le jour et accompagne désormais la cliente Etam.



**Focus : Règlement Cosmétique**

La mise sur le marché de produits cosmétiques est strictement encadrée par le règlement européen 1223/2009 CE qui définit les obligations de chaque Personne Responsable ou Distributeur de produits cosmétiques en Europe. Afin de protéger au mieux le consommateur, ce règlement est applicable aussi bien en France que dans toute l'Union européenne et définit notamment :

- La liste des substances interdites
- La concentration maximale à laquelle certains ingrédients peuvent être utilisés en toute sécurité
- La liste restrictive des colorants, conservateurs et filtres solaires qui peuvent être utilisés dans les produits cosmétiques
- Les obligations d'étiquetage des produits

Etam propose une gamme de maquillage, de bain et d'accessoires élaborés avec une exigence de qualité, de sécurité et d'efficacité maximale. Pour répondre à ces objectifs, Etam a choisi de s'entourer de la société CLEAR qui agit en tant que Personne Responsable de la mise sur le marché de ses produits. Fort de ce partenariat et conformément aux directives européennes en vigueur, tous les produits sont mis au point dans le respect des directives européennes et toutes les formules sont contrôlées par des toxicologues.

Par ailleurs, Etam fait appel à des fournisseurs experts dans leur domaine en vue d'obtenir les meilleurs produits possibles en termes de formulation et d'emballage. Ainsi :

- 100% des formules sont fabriquées en Europe (France, Italie, Suisse, Allemagne et Espagne) par les fournisseurs des plus grandes marques françaises et internationales,
- seuls les accessoires et les vernis à ongles adhésifs sont fabriqués en Asie chez des fournisseurs sélectionnés pour leur expertise et la qualité de leurs produits.

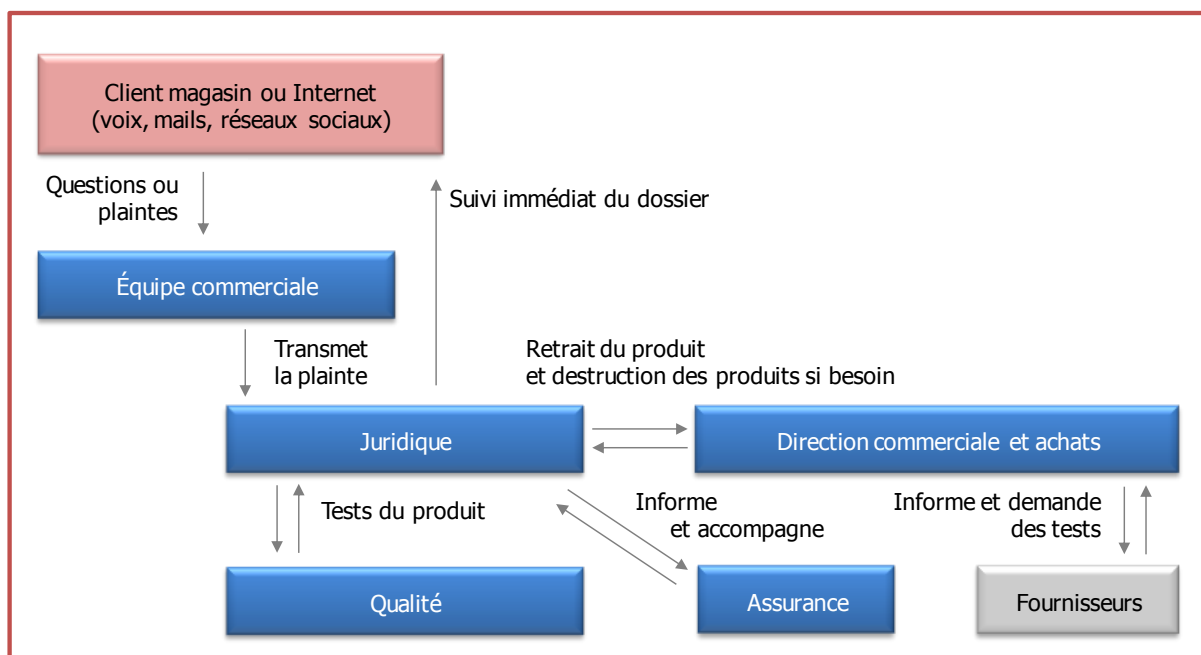
Parce que la sécurité de la cliente repose sur le lien de confiance qu'elle tisse avec la marque qu'elle a choisie : Etam Beauté, pour une beauté exigeante et pas indifférente.

### 3.2. GESTION DE LA RELATION CLIENT

Les remontées des clients sont majoritairement traitées par les équipes commerciales du Groupe. Lorsqu'elles sont jugées sérieuses, l'équipe commerciale transmet les plaintes au service juridique, qui fait le lien avec l'équipe Qualité et la société d'assurance du Groupe. Des tests sur l'article en question sont effectués par le service Qualité et les fournisseurs, et si nécessaire, les plaignants font l'objet de tests médicaux.

Par mesure de sécurité, les produits ayant fait l'objet d'une plainte sérieuse sont immédiatement retirés des magasins. Par ailleurs, s'ils constituent un risque avéré pour la santé des consommateurs, ils sont détruits.

### **Processus de gestion des plaintes sérieuses**



A titre d'exemple en 2014, l'équipe commerciale de la Marque 1.2.3 a remonté à l'équipe Qualité une plainte d'une cliente qualifiée de sérieuse. Elle concernait une paire de chaussures qui avait été testée conforme en amont de sa mise sur le marché. Par principe de prudence, un test complémentaire a été réalisé sur la paire de chaussures de la cliente qui s'est avéré lui aussi conforme. Aucun retrait de produit n'a été nécessaire. En revanche, la marque a décidé de maintenir en 2015 un niveau de vigilance important sur les chaussures.

Le plan d'actions de 2014/2015 prévoit notamment de renforcer la procédure interne de traitement des remontées clientes et ainsi permettre aux équipes commerciales d'être à même de répondre aux clientes. Les actions suivantes sont envisagées :

- La sensibilisation des équipes commerciales à la problématique REACH au travers d'une formation (réalisée en 2014).
- La mise en place et la diffusion d'un argumentaire leur permettant de répondre aux remontées clientes dites de premier niveau (en cours sur 2015).

#### **Focus : Le petit « plus » by Etam Beauté**

Les produits cosmétiques sont en contact direct avec la peau de la cliente, Etam se doit donc d'être « cosmétovigilant ».

La cliente peut consulter la liste des ingrédients (INCI) qui se trouve sur le produit, sur l'étui de chaque produit ou sur le site Internet Etam.com. Lorsque l'INCI n'est pas indiquée, elle est consultable dans le book de formules sur simple demande auprès de la Coach Beauté Etam en magasin. Une fiche de réclamation « Cosmétovigilance » est par ailleurs disponible sur le site Internet Etam.com pour remonter toute réaction cutanée ou allergique lors de l'utilisation de produits cosmétiques Etam.

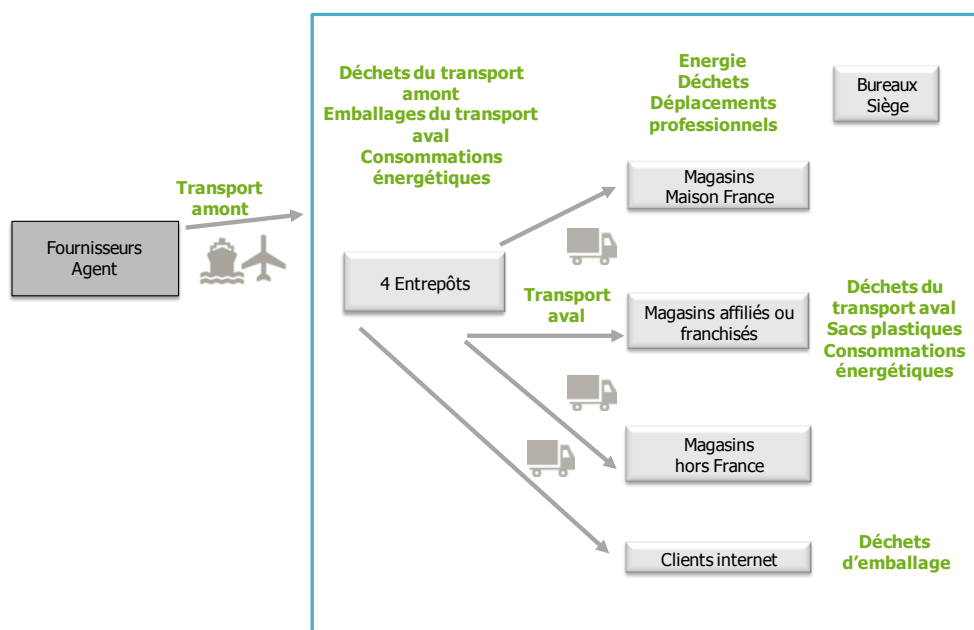
## **4. ENVIRONNEMENT**

Le Groupe fait face à un challenge consistant d'une part à proposer de la mode à des consommateurs désireux de bénéficier du meilleur service possible au meilleur prix en magasin et sur internet, et d'autre part à limiter l'impact de ses activités sur l'environnement. Les moyens logistiques et techniques mis en œuvre pour atteindre la qualité de service souhaitée ont en effet des conséquences sur l'empreinte carbone du Groupe.

Dans ce contexte, le Groupe développe une stratégie environnementale qui se concentre sur 4 impacts de la chaîne de distribution sur lesquels il a une influence directe : le transport des marchandises et des personnes, l'utilisation d'emballages, la production de déchets et les consommations d'énergie. Afin d'identifier les plans d'actions prioritaires, la politique consiste à se doter des moyens de mesure des impacts environnementaux. Ces développements sont réalisés et testés prioritairement au sein des activités françaises, où le volume d'affaires est le plus conséquent, puis seront élargis à l'Europe et la Chine.

Par ailleurs, sur un périmètre de responsabilité indirecte, le Groupe s'appuie sur le volet Environnement de l'initiative BSCI afin d'intégrer dans les audits menés auprès de ses fournisseurs de rang 1 une évaluation de la gestion des impacts environnementaux.

### **Principaux impacts environnementaux dans les opérations du Groupe**



## **4.1. TRANSPORT**

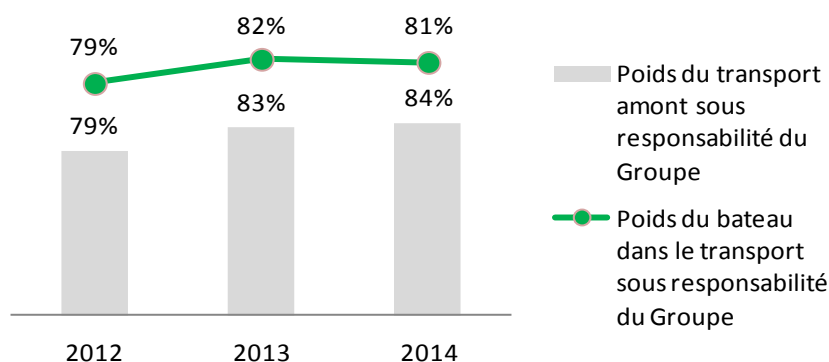
Compte tenu de leur spécificité, les données relatives au transport sont étudiées en trois catégories, le transport amont, le transport aval et les déplacements professionnels.

### **4.1.1. TRANSPORT AMONT**

Le transport amont couvre les flux de transport de marchandises entre les fournisseurs et les entrepôts du Groupe. Il comprend les modes d'acheminement par voies maritimes, aériennes et routières.

La voie maritime est de loin la plus utilisée sur les liaisons intercontinentales. A titre d'illustration, les commandes des marques européennes pour lesquelles le Groupe assure la responsabilité du flux de transport sont acheminées pour environ 80% par bateau. Signalons que la donnée 2012 a été retraitée par souci d'alignement méthodologique au calcul portant sur 2013-2014.

**Poids des achats dont le transport amont est piloté par le Groupe et poids relatif du bateau de 2012 à 2014**



Le recours au transport par avion permet d'assurer une plus grande rapidité d'approvisionnement pour réassortir certaines catégories de pièces ou pour compenser des retards de production.

**4.1.2. TRANSPORT AVAL**

Le transport aval concerne les flux d'approvisionnement depuis les entrepôts vers les points de vente, que ces entrepôts soient exploités en propre ou par des prestataires logistiques. Il est totalement effectué en camion sur le périmètre des activités de distribution en France. Les cadences de ces flux sont pilotées par des processus internes au Groupe. En revanche, l'acheminement est assuré par des sociétés de transport externes.

**Volume de transport de marchandises aval 2013-2014**

	2014	2013	Evolution
Volume transporté (t.km)	3 505 003	3 196 759	9,6%
Emissions (tonne de CO <sub>2</sub> )	2 142	1 953	9,6%

Les volumes expédiés en 2014 depuis les plateformes logistiques et à destination de points de vente français ont représenté 3,5 millions de t.km, hors retours de marchandises des magasins vers les entrepôts. Ce volume augmente de près de 10% par rapport à 2013 compte tenu du développement des activités de lingerie en France et de l'introduction de l'activité cosmétique au 4<sup>e</sup> trimestre de l'année. Par ailleurs, le nombre important de rénovations conduites sur le parc de magasins français a engendré des rotations de stocks plus nombreuses que l'année dernière.

**4.1.3. DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS**

**Déplacements professionnels évalués en France en 2013-2014**

	2014	2013	Evolution
Déplacements aériens (milliers de km)	4 862	3 795	28,1%
Déplacements ferroviaires (milliers de km)		2 230	
Total (milliers de km)	4 862	6 025	-19,3%
Emissions (tonne de CO <sub>2</sub> )	616	518	19,1%
<i>dont émissions comparables (tonne de CO<sub>2</sub>)</i>	<i>616</i>	<i>504</i>	<i>22,2%</i>

En 2014, les déplacements des collaborateurs en avion ont représenté 4 862 milliers de km, ou 616 tonnes d'émission de CO2. Ils sont en hausse de 28,1% par rapport aux 3 795 milliers de km parcourus en 2013, et ce principalement par l'accroissement du nombre de vols réalisés. La distance moyenne parcourue par trajet est en revanche en diminution.

Cette évolution traduit plusieurs phénomènes :

- Une augmentation de l'activité en Europe.
- L'intensification des formations et des événements de communication interne en Europe, occasionnant des déplacements entre les bureaux étrangers et le siège à Clichy.
- Le resserrement des liens entre l'Europe et la Chine, favorisant une culture de Groupe et la mobilité des compétences.

**Focus : Des citadines « green » à disposition des collaborateurs**

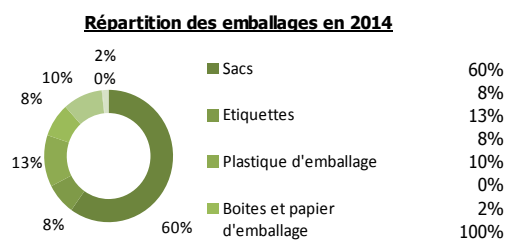
Le Groupe a mis à disposition de ses collaborateurs deux véhicules électriques dans sa flotte automobile pour leur permettre de se déplacer dans le respect de l'environnement. Ces véhicules d'une autonomie de 150 km sont disponibles en libre service au siège où elles sont rechargées par sur des bornes privatives.

**4.2. UTILISATION D'EMBALLAGES**

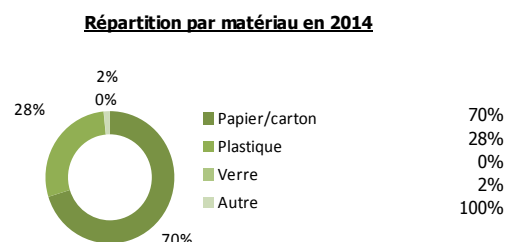
Le correct conditionnement des produits pour leur commercialisation en magasins ou leur vente par correspondance nécessite un volume d'emballages significatif. Il s'agit principalement de sacs en papier ou en plastique remis en caisse, de boîtes de livraison e-commerce, de cintres et d'étiquettes de prix.

**Répartition de l'utilisation d'emballages en France en 2013-2014**

Par catégorie (tonne)	2014	2013	Evolution
Sacs	729	691	5,4%
Etiquettes	93	164	-42,9%
Plastique d'emballage	154	113	36,3%
Boîtes et papier d'emballage	100	104	-4,1%
Cartons	121	84	44,1%
Contenants	2		
Autres (rubans)	19	2	980,9%
<b>Total</b>	<b>1 218</b>	<b>1 158</b>	<b>5,2%</b>



Par famille de matériau (tonne)	2014	2013	Evolution
Papier/carton	852	840	1,4%
Plastique	347	316	9,8%
Verre	1		
Autre	19	2	980,9%
<b>Total</b>	<b>1 218</b>	<b>1 158</b>	<b>5,2%</b>



1 218 tonnes d'emballages ont ainsi été distribuées par le Groupe en France en 2014. 70% de ces emballages sont en papier et carton et 28% en plastique. L'augmentation des tonnages est globalement en ligne avec l'accroissement des volumes d'activité. Les variations significatives par catégories individuelles résultent d'un reporting plus exhaustif des quantités et/ou des corrections d'erreurs identifiées sur le reporting 2013.

Le démarrage de l'activité cosmétique dans les magasins Etam en 2014 a été à l'origine de l'utilisation de nouveaux emballages spécifiques au conditionnement de ces produits, d'où la création de la catégorie « contenants » comportant les flacons en verre, les tubes en plastique et les étuis en pastique.

#### 4.3. PRODUCTION DE DÉCHETS

La production de déchets au sein du Groupe vient essentiellement des activités de sa chaîne logistique réalisant les opérations de réception, stockage, reconditionnement et expédition de marchandises vers les points de vente. Ces déchets sont principalement constitués de cartons de transport, de films de protection, de ruban adhésif et sont très majoritairement non dangereux. Les déchets dangereux correspondent en général à des mises hors service d'appareils électriques et électroniques des magasins et du siège lorsqu'ils ne sont pas repris par leur fournisseur. En 2014, ces déchets dangereux représentent un volume non significatif.

##### **Déchets produits par site en France en 2013-2014**

Par site (tonne)	2014	2013	Evolution
Entrepôts	1 599	1 312	21,9%
Magasins	1 160	1 154	0,5%
Siège	140	129	8,5%
Total	2 899	2 594	11,7%

Les activités du Groupe en France ont généré 2 899 tonnes de déchets en 2014 et comprennent :

- La réception et le stockage des marchandises des marques du Groupe en Europe aux entrepôts pour 1 599 tonnes. Ce chiffre exclut l'entrepôt géré par un prestataire externe au Groupe. La progression importante est liée à la combinaison de plusieurs facteurs : l'augmentation des volumes traités, dont l'impact année pleine de l'internalisation des expéditions e-commerce, la réduction de la logistique en suspendu au profit du plat (occasionnant une hausse des déchets cartons), la mise au rebut plus importante de mobilier de vente liée à la rénovation du parc de magasins en France.
- La distribution des produits des plateformes logistiques vers les points de vente en France pour 1 160 tonnes. Ce chiffre est une estimation fondée sur l'emballage typiquement utilisé en transport aval.
- Les activités au siège pour 140 tonnes. L'augmentation est principalement liée à un changement de méthode d'estimation des tonnages par la société d'enlèvement des déchets. Le nombre de rotations d'enlèvements est en revanche resté stable par rapport à l'année dernière.

Le taux de valorisation des déchets n'est pas déterminable à ce jour. Le Groupe travaille en revanche avec ses fournisseurs d'enlèvement de déchets et en interne afin d'améliorer le processus de tri et de collecte. La révision des conditions d'enlèvement aux entrepôts et au siège fait d'ailleurs partie des plans d'actions 2015.

#### 4.4. CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

Les principales sources de consommation d'énergie du Groupe sont l'éclairage, le fonctionnement des installations de chauffage, de climatisation et d'air conditionné ainsi que l'alimentation des systèmes informatiques.

### **Consommations d'énergie par nature et par site en France en 2013-2014**

Par nature en France	2014		2013		Evolution des émissions de CO <sub>2</sub>
	En MWh	Emissions (en tonne de CO <sub>2</sub> )	En MWh	Emissions (en tonne de CO <sub>2</sub> )	
Electricité	37 224	2 233	36 717	2 203	1,4%
Gaz	4 083	755	5 510	1 019	-25,9%
<b>Total</b>	<b>41 306</b>	<b>2 989</b>	<b>42 227</b>	<b>3 222</b>	<b>-7,3%</b>

Par site en France	2014		2013		Evolution de l'intensité
	En MWh	Intensité (en kWh/m <sup>2</sup> )	En MWh	Intensité (en kWh/m <sup>2</sup> )	
Magasins	31 475	319	30 891	312	2,2%
Entrepôts	6 981	89	8 274	106	-15,6%
Siège	2 850	193	3 062	207	-6,9%
<b>Total</b>	<b>41 306</b>	<b>216</b>	<b>42 227</b>	<b>220</b>	<b>-2,0%</b>

Les consommations d'énergie en France baissent légèrement suite à la plus grande douceur des températures qu'en 2013. L'interruption estivale du chauffage au gaz s'est notamment prolongée aux entrepôts. Les économies d'énergie ne sont pas visibles en magasins étant donné une meilleure exhaustivité de remontée d'information concernant l'électricité.

Depuis 2014, les ouvertures et les rénovations des magasins aux nouveaux concepts incluent l'installation d'un éclairage 100% LED, à l'exception des points lumineux de sécurité nécessitant un allumage rapide. Compte tenu des besoins esthétiques en éclairage de la surface de vente, la performance énergétique de l'équipement LED choisi par les services travaux du Groupe n'est pas le critère prioritaire. Le Groupe n'attend donc pas une réduction sensible de l'intensité énergétique consommée en magasins, mais plutôt une meilleure fiabilité et un allongement de la durée de vie des appareils.

Le déploiement de l'éclairage en LED du siège de Clichy s'est poursuivi. La totalité des surfaces de bureau est désormais couverte. La mise en œuvre a par ailleurs démarré sur un premier entrepôt avec pour cible l'ensemble des surfaces administratives des plateformes logistiques.

#### **4.5. EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE**

Le Groupe a effectué un inventaire carbone en 2012 et n'a pas renouvelé l'exercice. Le Groupe souhaite en effet introduire cette compétence en interne et forme actuellement sa Direction du Développement Durable afin de réaliser ce bilan en 2015.

#### **4.6. SIÈGE EXEMPLAIRE**

Quelques indicateurs ont été mis en place de manière ciblée au siège afin d'étudier l'impact environnemental des activités de bureau sur un périmètre facilement contrôlable. Ces indicateurs ont été rapportés au nombre de collaborateurs moyen occupant le siège mesuré en équivalent temps plein.

	2014	2013	2012
Energie (kWh/ETP)	5 063	5 866	6 220
Déchets (kg/ETP)	248	247	245
Eau (m <sup>3</sup> /ETP)	12	14	14
Effectif au siège (ETP)	563	522	517

A fin 2014, l'ensemble des surfaces du siège de Clichy ont été équipées d'éclairage LED avec pour conséquence une diminution de la consommation électrique. Il est en revanche attendu que la recharge des véhicules électriques mis à disposition du personnel ait un effet négatif sur la consommation future du bâtiment, dans des proportions non chiffrées à ce jour.

Par ailleurs, l'installation de la pompe à chaleur au cours de l'année 2013 a permis de faire baisser sensiblement la consommation d'eau en 2014. En effet, la vétusté de l'ancienne installation nécessitait l'utilisation d'une quantité d'eau importante pour assurer le refroidissement du système en période de chaleur intense. A noter que depuis 2014, des douches ont été aménagées dans le bâtiment pour faciliter au personnel la pratique d'une activité sportive. De manière similaire aux véhicules électriques, cet avantage au personnel aura à l'avenir un impact négatif sur les consommations d'eau.

## 5. COLLABORATEURS

Le Groupe révèle le talent sous toutes ses coutures et s'emploie à cultiver chaque jour la différence de ses 16 476 collaborateurs. Parce qu'il est convaincu que des équipes engagées font des clientes heureuses, de nombreuses initiatives sont mises en place pour préserver la qualité de vie des collaborateurs et faciliter leur quotidien.

Le siège qui accueille plus de 500 collaborateurs a structuré une offre de services dédiés aux salariés pour favoriser la pratique du sport (séances de sports) et ses contraintes (vestiaires et douches), pour améliorer les conditions de vie et de transport (véhicules électriques mis à la disposition des salariés) et pour répondre à l'équilibre alimentaire dans le respect des règles diététiques (restaurant d'entreprise).

Le Groupe anime l'esprit sportif et collectif en permettant à ses collaboratrices de courir La Parisienne et à l'ensemble de ses collaborateurs Odyssea, et ainsi encourager de belles causes. Cette année, une équipe de 10 compétiteurs, les « Etam Runners », est partie à la conquête du Marathon de New York sous la bannière du Groupe. Par ailleurs et pour la 4ème année consécutive, un équipage a été sélectionné parmi les collaboratrices du Groupe pour représenter la marque au Rallye des Gazelles.

Le Groupe ne manque pas d'innovations et d'ouverture d'esprit pour challenger et motiver ses équipes. Cette année, c'est l'exposition de Nikki de Saint Phalle qui a été choisie par Etam pour rendre hommage à la femme artiste et ainsi permettre à l'ensemble des collaborateurs d'accéder à l'exposition en visite privative.

### Focus : L'INTRA, un nouvel écrin pour la vie du Groupe Etam

Principal outil d'information connecté qui relie les collaborateurs du siège à son environnement, l'INTRA a été complètement repensé dans son ergonomie pour apporter une information riche et pratique à tous. Ce site complètement personnalisable diffuse aussi bien l'actualité du Groupe, que celle des marques ou encore celle de ses départements transverses : RH, Formation, RSE, ... Chaque collaborateur peut nourrir chacune des actualités de ses commentaires pour donner de la vie à l'information.

Ces éléments sont autant d'atouts pour valoriser l'employeur Groupe Etam. Une démarche de visibilité employeur a d'ailleurs été lancée pour attirer les candidats et leur donner l'envie de rejoindre ses métiers : un nouvel espace talents sur le site <http://www.groupe-etam.com/>, une nouvelle campagne de recrutement et la refonte de l'approche relationnelle avec les étudiants des écoles cibles. Une nouvelle identité pour conquérir de nouveaux talents.

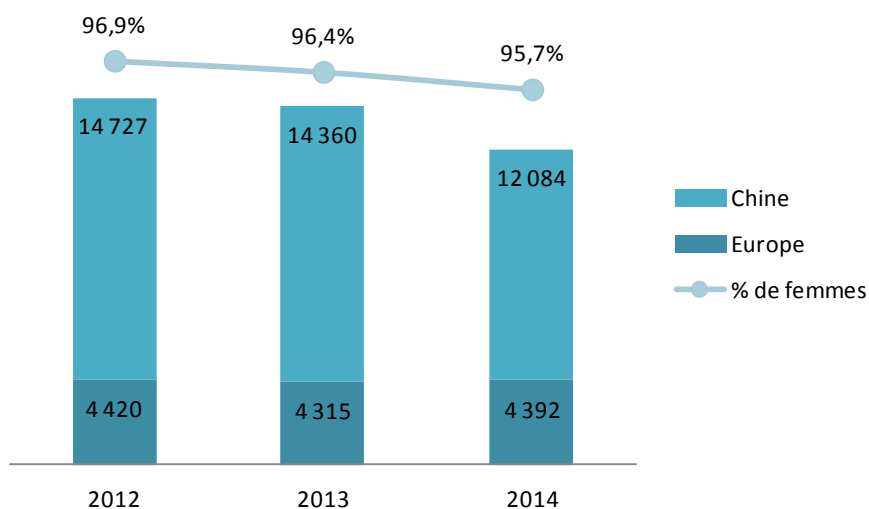


## 5.1. EMPLOI ET RECRUTEMENT

### 5.1.1. EMPLOI

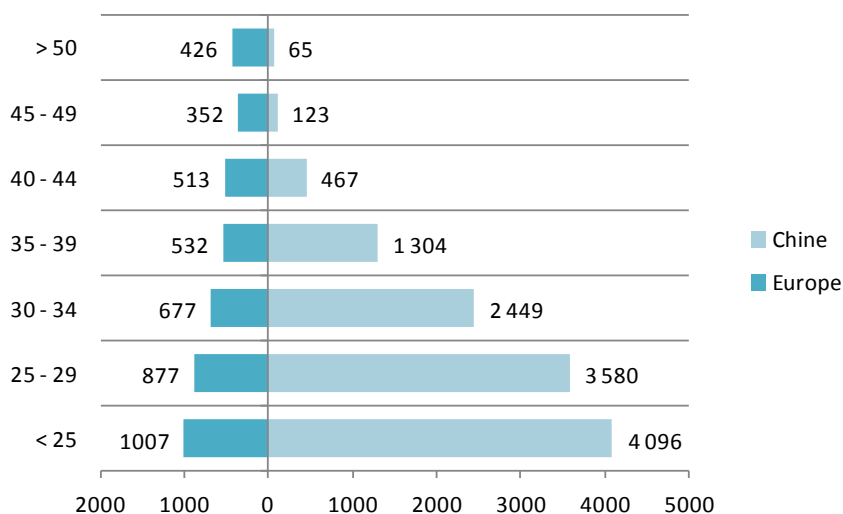
En 2014, l'effectif annuel moyen du Groupe était de 16 476 personnes en équivalent temps plein (ETP). L'évolution à la baisse connue ces dernières années est principalement liée à la fermeture de points de vente en Grands Magasins en Chine, emplacements devenus non stratégiques compte tenu de l'évolution de la consommation chinoise vers les centres commerciaux et le commerce en ligne. Les personnes en suspension de contrat sont comprises dans le comptage des effectifs moyens et ETP (142 ETP en France en 2014).

#### **Evolution des effectifs du Groupe de 2012 à 2014**



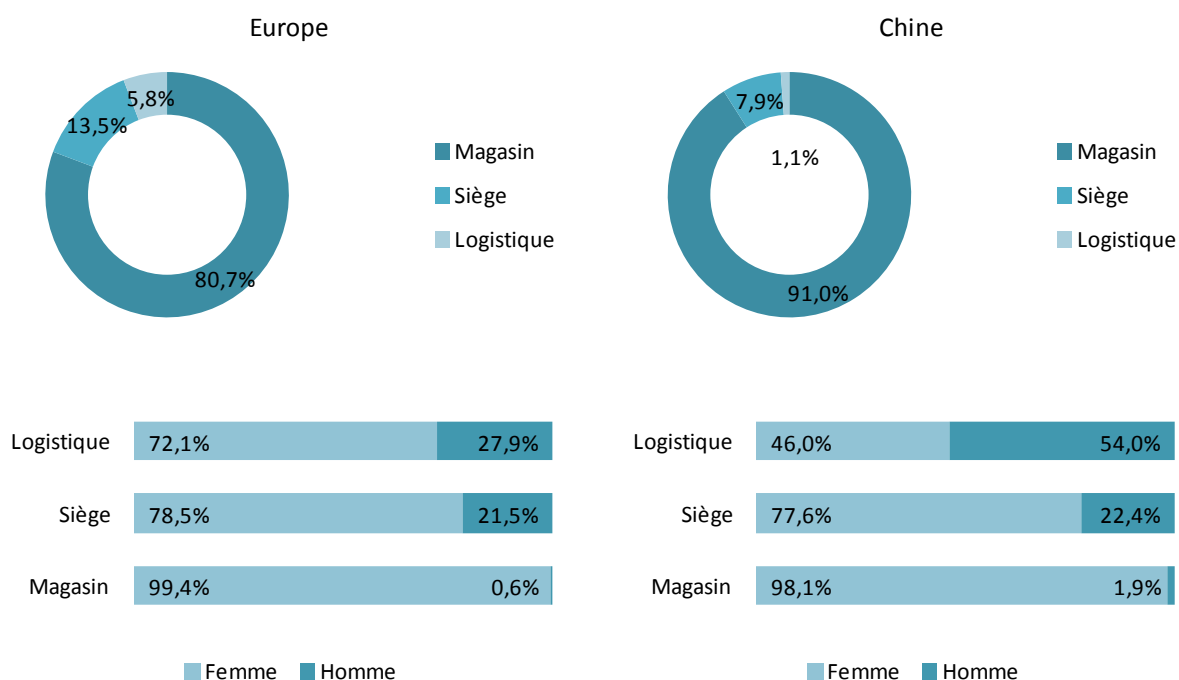
Le Groupe est marqué par la jeunesse de ses effectifs et emploie 31% de salariés de moins de 25 ans. La séniorité globalement plus élevée en Europe qu'en Chine s'explique par le dynamisme plus important du marché de l'emploi en Chine qui tire le taux de rotation des effectifs à la hausse et freine l'acquisition de l'ancienneté.

#### **Pyramide des âges du Groupe en 2014**



Enfin, l'effectif est caractérisé par une présence féminine très forte qui s'élève à 95,7% des employés du Groupe en 2014. Cette proportion est toutefois en légère diminution au cours des dernières années compte tenu de l'impact des fermetures nettes de magasins en Chine dans lesquels les femmes sont proportionnellement plus représentées que dans les autres sites.

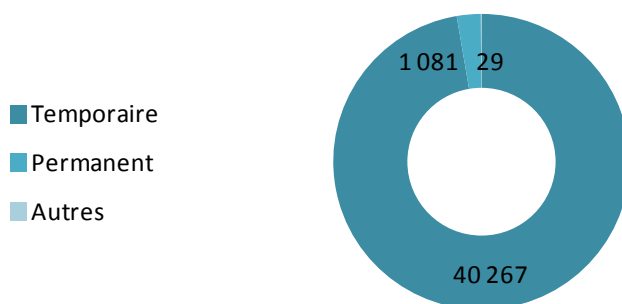
**Répartition des effectifs 2014 par type de site et mixité des effectifs par type de site**



**5.1.2. RECRUTEMENT**

Dans le cadre de sa politique de recrutement, le Groupe continue à faire connaître ses différents métiers et son implantation internationale afin d’attirer une grande diversité de talents.

**Répartition des recrutements 2014 par type de contrat**



Les employés permanents ont un contrat sans date de fin avec une société du Groupe, les employés temporaires sont les salariés ayant un contrat comportant une date de fin avec une société du Groupe. Les recrutements « Autres » correspondent aux contrats en alternance conclus en Espagne et en Belgique et aux contrats signés dans le cadre de la réalisation d’un projet spécifique dont la date de fin n’est pas précisée.

Les contrats temporaires correspondent soit aux CDD conclus pour remplacement de salariés absents (maladie, maternité, congé parental...), soit pour les renforts des équipes sur des périodes toujours de courte durée, notamment pour les soldes. En 2014, leur nombre a été plus important sur le premier semestre dans la mesure où, sur cette période, les dispositions légales ne permettaient plus de conclure des avenants d’augmentation de temps de travail aux CDI à temps partiel en poste.

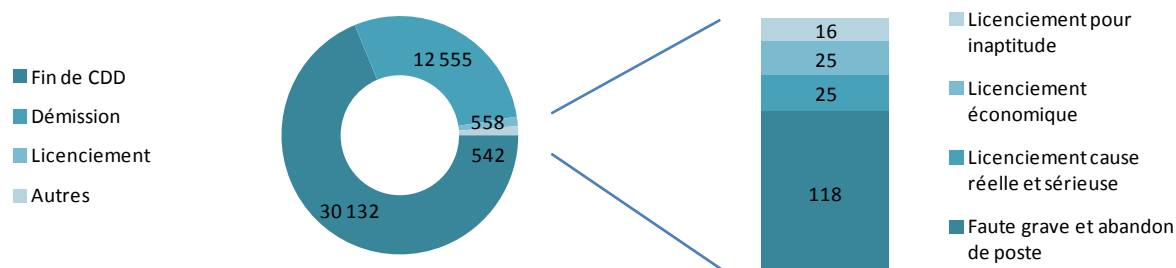
**Focus : 60 créations d’emplois pour la Beauté !**

Le lancement de la gamme cosmétique en septembre dernier a permis de créer un nouveau métier dans le Groupe et près de 60 emplois en CDI. Cette nouvelle expertise en conseil beauté vient désormais enrichir une palette de plus de 150 métiers au sein du Groupe.

En Chine, du fait de la législation, les recrutements sont effectués sous la forme d’un contrat à durée déterminée de trois ans (renouvelable à nouveau trois ans, le passage en CDI est effectué au terme des six ans).

5.1.3. DÉPARTS

**Répartition des départs 2014 par nature et ventilation des licenciements en France par motif**



Les fins de CDD correspondent aux contrats qui ne sont pas renouvelés par l’employeur à leur terme. Le nombre de démissions inclut les ruptures de CDD avant leur terme ou à leur terme, à l’initiative de l’employé. Le nombre de licenciements inclut les ruptures de CDD avant leur terme, à l’initiative de l’employeur.

5.2. RÉMUNÉRATION ET ORGANISATION DU TRAVAIL

5.2.1. RÉMUNÉRATION

Les rémunérations 2014 (salaire et charges) s’élèvent à 249,1 M€ et représentent une hausse de 1% par rapport à 2013. Elles se décomposent en 184,7 M€ de salaires et 64,4 M€ de charges patronales.

en M€	2014	2013	Evolution
Masse salariale	184,7	183,7	0,5%
Charges sociales	64,4	63	2,3%
Total	249,1	246,7	1,0%

5.2.2. POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION D’ETAM

Le Groupe porte une attention particulière à la fixation d’une rémunération juste pour l’ensemble de ses collaborateurs. L’introduction d’une rémunération variable est systématique à partir d’un certain niveau de responsabilité. Ce variable permet de reconnaître l’engagement et la réussite de chacun dans l’accomplissement de sa mission. La fixation des objectifs et la revue des performances individuelles s’effectuent au cours des entretiens annuels de développement.

**Pourcentage de salariés dont la rémunération 2014 comprend une partie relative à la performance**

	Magasins		Siège		Logistique		Total 2014	Total 2013
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
Europe	100%	100%	94%	91%	94%	75%	98%	98%
Chine	47%	99%	29%	42%	75%	80%	94%	95%

En 2014, la direction commerciale en Chine a fait évoluer le mode de calcul des variables vers un système plus incitatif afin de mieux tenir compte de la performance individuelle et d'augmenter la motivation des forces de ventes.

**5.2.3. INTÉRESSEMENT - PARTICIPATION**

Il existe un accord de participation commun à l'ensemble des sociétés du périmètre France du Groupe.

**5.2.4. ORGANISATION DU TRAVAIL**

En France, les salariés non cadres à temps plein travaillent 35h par semaine. L'horaire de travail des salariés non cadres est planifié. Les cadres bénéficient d'un régime de forfait jours. Le pourcentage de salariés à temps partiel dans le Groupe en France est de 53,6% en 2014, stable par rapport à l'année précédente.

Une négociation sur le temps de travail a été menée en France en 2014. L'organisation du temps de travail sera complétée de nouveaux dispositifs à compter du 1er janvier 2015.

**France - Heures supplémentaires en 2014**

	Magasins	Siège	Logistique	Total
Nombre d'heures	2 037	31	5 357	<b>7 425</b>

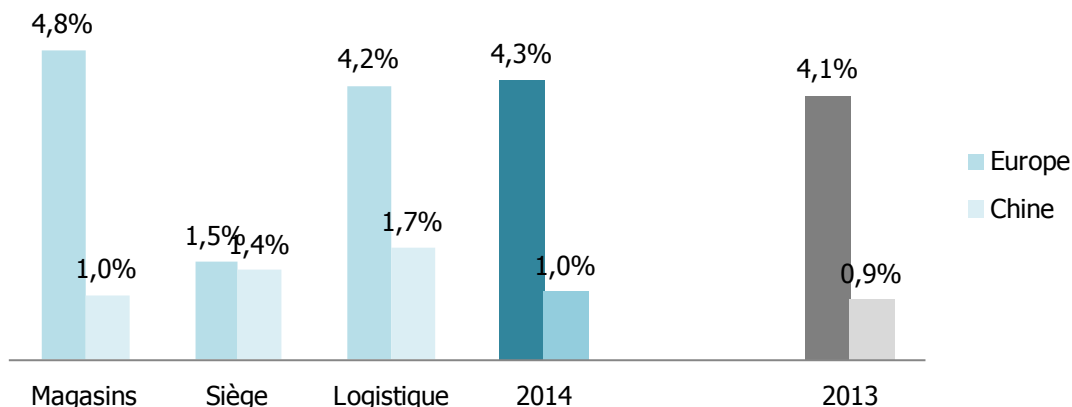
**Europe (hors France) - Heures supplémentaires en 2014**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Nombre d'heures	11	15 073	-	107	-	-	<b>15 191</b>

**5.2.5. ABSENTÉISME**

En Europe, le taux d'absentéisme est de 4,3% en 2014. Il est de 1,0% en Chine. Il ne présente pas d'évolution sensible par rapport à 2013.

### **Taux d'absence maladie en 2014 et 2013**



## 5.3. RELATIONS SOCIALES

### 5.3.1. FRANCE

L'organisation sociale du Groupe en France est la suivante :

- une Unité Economique et Sociale avec un CCE, deux CE et deux CHSCT (siège et magasins),
- trois Délégations Uniques du Personnel et CHSCT pour les entrepôts et Mouvaux.

Les syndicats représentatifs au sein de l'UES en France sont l'UNSA et la CFE CGC.

Les accords suivants ont été signés en 2014 : accord transfert cession et fermeture de magasins ; accord sur le temps partiel ; avenant à l'accord frais de santé ; avenant n°1 à l'accord invalidité ; incapacité et décès ; accord sur le temps de travail et la rémunération des conseillères beauté ; accord sur l'aménagement du temps de travail des temps plein en magasins.

#### **Focus : engagé dans la branche du textile**

En sa qualité d'acteur majeur de la mode, le Groupe est adhérent auprès de la FEH, la Fédération des Enseignes de l'Habillement. Cette fédération qui unit et défend les valeurs du commerce a nommé en 2014 Jean-Paul Charlez, DGRH du Groupe Etam, en tant que président de la Commission sociale. Cette nomination s'inscrit dans un engagement durable du Groupe au nom de l'avenir de ce secteur.

### 5.3.2. EUROPE

Trois pays disposent d'une représentation du personnel : la Belgique, l'Espagne et la Pologne.

En ce qui concerne la Belgique, des syndicats représentatifs nationaux ont une délégation au sein de l'entreprise, ainsi que des mandats électifs.

L'Espagne et la Pologne ont des représentants élus par les salariés des entreprises.

### 5.3.3. CHINE

En Chine il existe un syndicat national qui dispose d'une représentation au sein de l'entreprise. Cette représentation syndicale est composée de deux instances :

- Labor Union Committee composé de 5 membres élus par les salariés ;
- Expense Auditing Committee, composé de 3 membres élus et qui gère un budget d'œuvres sociales.

## 5.4. SANTÉ ET SECURITÉ

Le Groupe applique la réglementation en vigueur au niveau du siège social, des magasins et des entrepôts. La Chine respecte les normes locales mais aucun indicateur n'est présenté, car les normes de comptabilisation des accidents du travail sont différentes.

### **Accidents du travail en Europe dont France**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Accident du travail / trajet	1	234	0	6	9	10	260
Maladie professionnelle	0	4	0	0	0	0	4

L'indicateur relatif à la maladie professionnelle ne recense que les maladies professionnelles déclarées au cours de l'exercice.

### **Détail en France**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Accidents du travail avec arrêt	0	88		2	7	5	102
Accidents du travail sans arrêt		84		0	2	3	89
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>172</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>191</b>

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Accidents de trajet avec arrêt	1	26		3		2	32
Accidents de trajet sans arrêt		14		1			15
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>40</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>47</b>

Il existe par ailleurs en France 5 Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail et des documents annuels d'évaluation des risques pour l'ensemble des établissements. Ces Comités ont pour mission de mener des actions d'analyse et de prévention des risques professionnels dans le cadre d'échanges entre la Direction et les représentants du personnel. Le résultat de ces échanges permet notamment de mettre en place un certain nombre de procédures de sécurité, de matériels ou d'aménagements au sein des magasins.

Dans tous les pays où le groupe est présent en Europe et en Chine, des salariés gèrent, parmi leurs missions, les questions liées à la sécurité.

- En Belgique, il existe un Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) ;
- En Espagne, les salariés sont sensibilisés à la sécurité lors de leur embauche, notamment par la remise d'un document d'information à ce sujet ;
- En Pologne, les règles légales de formation à la sécurité lors de l'embauche sont suivies avec le concours d'un organisme extérieur spécialisé ;
- En Chine, il existe des actions de prévention à la sécurité au siège. Les magasins présents dans les centres commerciaux suivent les actions de prévention organisées par ces derniers.

## 5.5. LA FORMATION

Le Groupe a toujours placé la formation au cœur de l'entreprise pour permettre à chacun de s'épanouir dans son métier et plus largement dans son environnement de travail. Au-delà de toute obligation légale, le Groupe investit très significativement pour le développement de ses collaborateurs. La transmission fait partie de son histoire et permet à chacun d'être l'acteur de son parcours professionnel.

Le Groupe accompagne les talents en termes d'intégration et de développement pour permettre d'accompagner sa stratégie, en cohérence avec les spécificités des marques et la dynamique commerciale, l'ambition étant d'avoir des talents formés, professionnels et passionnés pour offrir la meilleure expérience shopping aux clientes.

#### 5.5.1. FRANCE

Pour permettre de définir l'accompagnement individuel et collectif, un processus de Talent Review annuel au siège et en magasins permet d'évoquer les compétences, les axes de développement et les évolutions à accompagner.

Une plateforme de e-learning a été développée cette année pour accompagner l'ensemble des collaborateurs du Groupe à tous les moments de leur vie et leur offrir des parcours de formation personnalisés.

En 2014, le groupe a axé sa stratégie de développement des salariés autour de 4 piliers :

##### - **L'intégration**

Conscient de l'importance de fournir des bases solides aux nouveaux collaborateurs, le Groupe a eu pour objectif de refondre leur parcours en créant des magasins d'excellence. A ce titre, deux parcours de formation dédiés aux Responsables de points de vente ainsi qu'à leurs adjointes ont été mis en œuvre en proposant une alternance de formations en salle et en point de vente. Ces formations métier sont animées par des « Responsables Ambassadrices » qui ont toutes reçu un accompagnement pour exercer ce nouveau rôle.

##### - **L'expertise métier et la culture produit**

L'année 2014 a été rythmée par les projets des marques du Groupe. Afin d'accompagner le développement de la marque Etam et notamment l'évolution de la relation client, un programme de formation « Coach attitude by Etam » a été déployé sur l'ensemble des magasins rénovés. Par ailleurs, afin de soutenir le lancement de la gamme de cosmétiques « Push Up Your Beauty », toutes les équipes Cosmétiques, incluant Responsables de Magasin, Adjointes et Beauty Advisers, ont été formées aux spécificités des produits ainsi qu'aux techniques de vente de la marque Etam sur 3 jours.

Pour accroître son développement, Undiz a également souhaité faire évoluer l'accueil proposé à ses clients. C'est dans ce cadre que l'ensemble des responsables de magasin ont été formées à « Undiz Good Mood ». En deux jours, elles ont pu découvrir tout leur potentiel au travers d'exercices d'improvisation et acquérir des techniques leur permettant de manager ces nouveaux comportements auprès de leurs équipes.

##### - **Le leadership**

Depuis plus d'un an, le groupe s'est fortement engagé dans la construction d'une culture managériale. Afin d'asseoir la démarche, un référentiel de management basé sur 4 valeurs fortes « Exigence, Audace, Élégance, Bienveillance » a été écrit et communiqué à l'ensemble des salariés au cours de « Petits-déjeuners du management ». 180 managers ont ainsi partagé leurs expériences sur le sujet. D'autre part, des modules de formation au management ont été créés et proposés aux managers du siège ainsi qu'aux Directeurs régionaux. Ce programme de formation a pour vocation à être développé pour tous les managers et à s'inscrire dans le temps au travers d'actions spécifiques.

#### **Focus : Le Groupe Etam récompensé pour son développement managérial**

A l'occasion des Trophées des Chênes, organisé par la Société Générale et qui récompense les entreprises familiales dans un certain nombre de domaines d'excellence, le Groupe Etam s'est vu remettre le Prix du Développement Managérial.

En 2014, 837 stagiaires ont bénéficié de plus de 23 000 heures de formation.

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Nombre de personnes	13	608	59	156	0	1	<b>837</b>
Nombre d'heures	189	18 744	1 078	3 026	0	8	<b>23 045</b>
<b>Moyenne (h/personne)</b>	<b>15</b>	<b>31</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>28</b>

Seules les formations menées entre le 1er janvier et le 31 décembre et dont la feuille d'émargement est présente dans le dossier au moment de l'établissement du rapport, ont été ici comptabilisées. A noter que le nombre total d'heures de formation en France n'inclut pas les heures de formation continue liées aux contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, car celles-ci sont étalées sur des périodes plus longues qu'une année de reporting.

### 5.5.2. EUROPE (HORS FRANCE)

Les grands principes et axes de formation du groupe en France sont dupliqués dans les différents pays européens, notamment les cursus d'intégration, les formations relatives aux produits ainsi qu'aux process magasins.

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Nombre de personnes	1	314	8	13	0	0	<b>336</b>
Nombre d'heures	8	7 184	274	550	0	0	<b>8 015</b>
<b>Moyenne (h/personne)</b>	<b>8</b>	<b>23</b>	<b>34</b>	<b>42</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24</b>

### 5.5.3. CHINE

En Chine, il existe également un service formation qui organise des actions de type « catalogue » et des formations sur la connaissance des marques, des enseignes, du produit et des process qui sont dispensées dans les différentes régions du pays.

Le personnel de vente dispose d'un e-learning accessible en magasin et qui comprend trois modules de formation : culture d'entreprise, produits, matières.

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Nombre de personnes	13	1 802	2	2	0	0	<b>1 819</b>
Nombre d'heures	126	21 071	288	288	0	0	<b>21 773</b>
<b>Moyenne (h/personne)</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>144</b>	<b>144</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12</b>

## 5.6. ÉGALITE DES CHANCES

Le groupe s'engage à lutter contre toutes formes de discriminations.

### 5.6.1. ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Le Groupe travaille à la mixité de ses effectifs, pour accueillir des profils différents. L'entreprise est très attachée à valoriser les personnalités, pour répondre à l'exigence de son métier. Il respecte le principe de non-discrimination et s'engage à respecter une objectivité totale dans l'acte de recrutement, à entretenir l'égalité salariale et à préserver l'équité dans l'accompagnement du collaborateur.



En France, un accord d'entreprise a été signé avec les partenaires sociaux le 26 juillet 2013. Les dispositions de cet accord, signé pour une durée de 3 années, ont pour ambition de faire disparaître les éventuelles disparités de traitement qui seraient mises en évidence, mais également de tenter d'apporter un rééquilibrage là où les femmes seraient intrinsèquement pénalisées par rapport aux hommes dans leur carrière ou dans le cadre global de leur vie professionnelle. Un des éléments notables de cet accord est la comptabilisation des candidatures hommes et femmes permettant de quantifier le nombre de candidatures de femmes vs le nombre de candidatures d'hommes reçues et les suites données, l'objectif étant de s'assurer qu'un traitement équivalent, en proportion, est réalisé entre les hommes et les femmes.

A noter également que la législation française au sujet de l'égalité professionnelle et plus généralement de la non-discrimination est affichée sur chaque site de travail du Groupe. Les responsables de magasins y sont formés dès leur cursus d'intégration. La communication RH a également pour vocation d'attirer des talents de tous horizons et de mettre en lumière la diversité au sein du Groupe.

En dehors de la France, chaque pays ayant des dispositions particulières à ce sujet, le Groupe se conforme à chacune d'elles.

#### 5.6.2. LE HANDICAP

Le Groupe souhaite dénoncer toutes les idées reçues sur le handicap, pour qu'il n'en soit pas un dans l'accès à ses métiers. C'est pour accompagner chacun de ses collaborateurs dans son développement qu'une « mission handicap » a été créée.

En ce sens, une campagne de sensibilisation a été menée au siège, en entrepôts et auprès des directions régionales au travers de rencontres, d'événements et d'initiatives solidaires.

Pour cette année, le Groupe a accompagné six de ses collaborateurs dans la reconnaissance de leur handicap (RQTH). Certains d'entre eux ont également bénéficié d'un aménagement de poste : loupe électronique et monoculaire, dictaphone, synthèse vocale, casque monaural, chaise, téléphone, éclairage...

Par ailleurs, le partenariat avec le secteur protégé, déjà cher au Groupe, a été pérennisé avec de nombreux établissements de service d'aide par le travail (ESAT) : Ménilmontant (Paris 20ème), Colombelles (14), Chennevières-sur-Marne (94), Vitry-sur-Seine (94), Gennevilliers (92), Clichy (92), Handiprint (92).

#### **Focus : Etam, entreprise coup de cœur de l'ESAT Ménilmontant**

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés, le Groupe Etam s'est vu remettre le prix « Coup de Cœur Entreprise » par l'ESAT de Ménilmontant. Chaque année, le Groupe sollicite l'équipe de l'atelier couture pour réaliser des sacs et produits en tissu, avec les chutes récupérées auprès des enseignes. Ces produits sont ensuite vendus au personnel du Groupe et les recettes sont reversées à l'ESAT. Une recette qui appelle à poursuivre ses actions sur le sujet.

#### 5.7. PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS DE L'OIT

Le Groupe s'engage au respect de toutes les législations locales, notamment celles relatives aux enjeux de liberté d'association et de négociation collective, de travail forcé, de travail des enfants et de non discrimination. Tous les pays dans lesquels le Groupe est implanté disposent de règles juridiques strictes interdisant le travail des enfants, le plus généralement âgés de moins de 16 ans (et avec restrictions entre 16 et 18 ans).

L'encadrement du Groupe tant au siège que sur place veille au bon respect de ces règles.

## 5.8. TABLEAUX DE DÉTAIL DES INDICATEURS COLLABORATEURS

## 5.8.1. EFFECTIF ANNUEL MOYEN, EN NOMBRE DE PERSONNES PAR AGE ET PAR SEXE

**Europe dont France**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
< 25 ans	15	1 479	6	39	5	6	<b>1 550</b>
[25 à 30 [	4	910	13	130	8	12	<b>1 077</b>
[30 à 35 [	2	665	22	95	7	16	<b>807</b>
[35 à 40 [	1	473	22	78	12	23	<b>609</b>
[40 à 45[	1	439	23	64	11	38	<b>576</b>
[45 à 50[	2	291	23	42	12	25	<b>395</b>
50 ans et +	2	371	21	29	17	67	<b>507</b>
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>4 628</b>	<b>130</b>	<b>477</b>	<b>72</b>	<b>187</b>	<b>5 521</b>

**Chine**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
< 25 ans	111	3 914	8	57	3	3	<b>4 096</b>
[25 à 30 [	52	3 294	41	177	12	4	<b>3 580</b>
[30 à 35 [	25	2 114	64	225	14	7	<b>2 449</b>
[35 à 40 [	14	1 073	40	153	12	12	<b>1 304</b>
[40 à 45[	3	332	24	82	9	17	<b>467</b>
[45 à 50[	-	56	18	22	13	14	<b>123</b>
50 ans et +	-	8	18	22	11	6	<b>65</b>
<b>Total</b>	<b>205</b>	<b>10 791</b>	<b>213</b>	<b>738</b>	<b>74</b>	<b>63</b>	<b>12 084</b>

## 5.8.2. EFFECTIF ANNUEL MOYEN, EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN PAR AGE ET PAR SEXE

**Europe dont France**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
< 25 ans	11	942	6	38	5	6	<b>1 008</b>
[25 à 30 [	4	712	13	130	8	12	<b>879</b>
[30 à 35 [	1	540	22	93	7	15	<b>678</b>
[35 à 40 [	1	403	22	74	12	22	<b>534</b>
[40 à 45[	-	380	23	62	11	37	<b>513</b>
[45 à 50[	2	250	23	41	12	25	<b>353</b>
50 ans et +	2	295	20	26	17	67	<b>427</b>
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>3 522</b>	<b>129</b>	<b>464</b>	<b>72</b>	<b>184</b>	<b>4 392</b>

**Chine**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
< 25 ans	111	3 914	8	57	3	3	<b>4 096</b>
[25 à 30 [	52	3 294	41	177	12	4	<b>3 580</b>
[30 à 35 [	25	2 114	64	225	14	7	<b>2 449</b>
[35 à 40 [	14	1 073	40	153	12	12	<b>1 304</b>
[40 à 45[	3	332	24	82	9	17	<b>467</b>
[45 à 50[	-	56	18	22	13	14	<b>123</b>
50 ans et +	-	8	18	22	11	6	<b>65</b>
<b>Total</b>	<b>205</b>	<b>10 791</b>	<b>213</b>	<b>738</b>	<b>74</b>	<b>63</b>	<b>12 084</b>

### 5.8.3. RECRUTEMENTS

#### **Europe dont France**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
CDD	360	20 080	5	65	9	10	<b>20 529</b>
CDI	15	927	18	90	12	19	<b>1 081</b>
Autres	0	24	0	3	0	0	<b>27</b>
<b>Total</b>	<b>375</b>	<b>21 031</b>	<b>23</b>	<b>158</b>	<b>21</b>	<b>29</b>	<b>21 637</b>

#### **Chine**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
CDD	1547	17 967	64	146	4	10	<b>19 738</b>
CDI	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Autres	0	0	0	2	0	0	<b>2</b>
<b>Total</b>	<b>1547</b>	<b>17 967</b>	<b>64</b>	<b>148</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>19 740</b>

### 5.8.4. DÉPARTS

#### **Europe dont France**

	Magasins		Siège		Logistique		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
Fin CDD		351	19 391	4	52	8	8	<b>19 814</b>
Démission		2	656	5	29	0	1	<b>693</b>
Licenciement		2	265	2	5	4	4	<b>282</b>
Autres		16	410	6	39	4	12	<b>487</b>
<b>Total</b>		<b>371</b>	<b>20 722</b>	<b>17</b>	<b>125</b>	<b>16</b>	<b>25</b>	<b>21 276</b>

#### **Détail des licenciements pour la France uniquement**

	Magasins	Siège	Entrepôts	Total
Faute grave et abandon de poste	112	2	4	<b>118</b>
Licenciement cause réelle et sérieuse	19	2	4	<b>25</b>
Licenciement économique	25			<b>25</b>
Licenciement pour inaptitude	15	1		<b>16</b>
<b>Total</b>	<b>171</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>184</b>

#### **Chine**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Fin CDD	1 328	8976	2	11	1	0	<b>10 318</b>
Démission	209	11 436	41	161	3	12	<b>11 862</b>
Licenciement	1	212	14	40	6	3	<b>276</b>
Autres	0	1	19	33	0	2	<b>55</b>
<b>Total</b>	<b>1 538</b>	<b>20 625</b>	<b>76</b>	<b>245</b>	<b>10</b>	<b>17</b>	<b>22 511</b>

### 5.8.5. RÉMUNÉRATIONS

#### **Europe dont France**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Masse salariale	475	84 559	12 213	23 002	2 500	5 158	<b>127 907</b>
Charges sociales	170	31 458	4 989	10 510	1 180	2 510	<b>50 817</b>
<b>Total</b>	<b>645</b>	<b>116 017</b>	<b>17 202</b>	<b>33 512</b>	<b>3 680</b>	<b>7 668</b>	<b>178 724</b>

#### **Chine**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Masse salariale	769	41 435	4 439	9 438	437	241	<b>56 759</b>
Charges sociales	80	10 207	745	2 385	119	72	<b>13 608</b>
<b>Total</b>	<b>849</b>	<b>51 642</b>	<b>5 184</b>	<b>11 823</b>	<b>556</b>	<b>313</b>	<b>70 367</b>

### 5.8.6. ABSENTÉISME

#### **Europe dont France**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Nombre d'heures d'absence maladie	1 104	298 192	1 609	13 932	2 524	16 026	<b>333 386</b>
Nombre d'heures de travail théorique	38 968	6 234 333	225 833	808 197	124 453	313 876	<b>7 745 660</b>
<b>Ratio</b>	<b>2,8%</b>	<b>4,8%</b>	<b>0,7%</b>	<b>1,7%</b>	<b>2,0%</b>	<b>5,1%</b>	<b>4,3%</b>

#### **Chine**

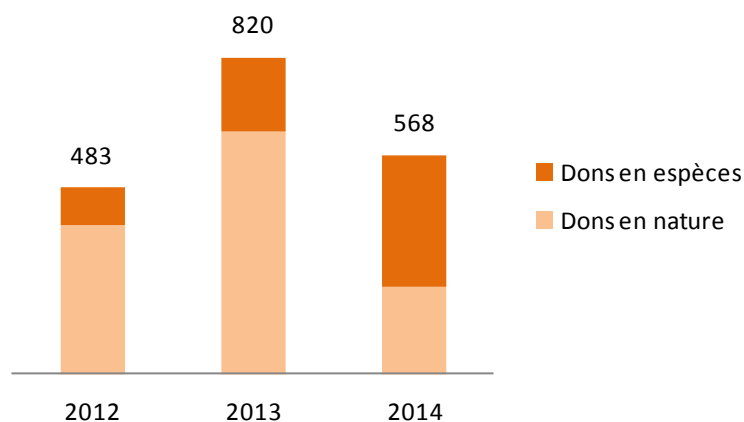
	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Nombre d'heures absence maladie	191	234 180	1 659	25 704	3 348	1 582	<b>266 664</b>
Nombre d'heures de travail théorique	209 340	23 169 060	443 328	1 544 736	154 512	131 544	<b>25 652 520</b>
<b>Ratio</b>	<b>0,1%</b>	<b>1,0%</b>	<b>0,4%</b>	<b>1,7%</b>	<b>2,2%</b>	<b>1,2%</b>	<b>1,0%</b>

## 6. MÉCÉNAT

En 2014, le Groupe a renouvelé son engagement aux côtés de ses partenaires associatifs. Il les a accompagnés dans leurs différents projets, afin de promouvoir les actions autour de la santé, des femmes et de l'éducation.

## 6.1. LES DONATIONS

### **Montant en K€ des dons en nature ou en espèces attribués par le Groupe de 2012 à 2014**



L'association Gustave Roussy « premier centre de lutte contre le cancer du sein » a pu bénéficier de 13 000 pièces qui ont contribué à la réussite de son «Opération Shopping Solidaire Odyssea 2014», avec une récolte totale de 100 000 euros intégralement reversée à la recherche contre le cancer.

Toujours sur le thème de la santé, le Groupe a réalisé un don de produits d'une valeur de près de 5 000 euros à l'association « Le Rire Médecin », association de clowns professionnels dont l'objectif est d'aider les enfants malades à mieux vivre leur hospitalisation. L'association anime 40 services pédiatriques de 14 hôpitaux et organise chaque année près de 71 000 visites aux enfants et à leurs familles, donnant à tous la possibilité de rire, de rêver et d'oublier la maladie. Cette participation va permettre d'offrir 700 spectacles supplémentaires aux enfants dans les hôpitaux en 2015.

le Groupe a également pérennisé son soutien à l'Agence du Don en Nature (ADN). ADN vient en aide à plus de 750 000 personnes démunies qui peuvent bénéficier de produits neufs récoltés auprès des entreprises mécènes en s'appuyant sur 620 associations partenaires à travers toute la France. En 2014, le Groupe ETAM a récolté plus de 16 000 pièces d'une valeur de 140 000 euros et a permis à 11 000 familles de bénéficier de ce don.

#### **Focus : Au nom de toutes les femmes !**

Parce que toutes les femmes ont le droit d'être belles, le Groupe Etam s'associe à l'association Etincelles pour illuminer la journée d'une vingtaine de femmes de quartier. En partenariat avec ADN, l'Agence de Dons en Nature, le Groupe a organisé cette rencontre pour aider des femmes en situation délicate, à se sentir belles et retrouver une certaine estime d'elles-mêmes. L'occasion de les rassurer, de les conseiller, de leur présenter la nouvelle gamme cosmétique et de leur redonner le sourire !

Le Groupe a renouvelé son soutien à l'association Autremonde qui lutte contre l'exclusion et fait la promotion de l'éducation et de la formation, en faisant un don d'une valeur de 12 000 euros pour sa braderie solidaire.

Le secours populaire pour ses actions de solidarité a reçu un don des produits d'une valeur de 43 000 euros.

Les centres de beauté de Cosmetic Executive Woman France ont bénéficié d'un don en espèces de 10 000 euros afin que l'association continue de dispenser gratuitement des soins de beauté aux femmes hospitalisées.

Le Groupe a également versé 5 000 euros pour contribuer aux actions de la Fondation Nicolas Hulot, qui œuvre pour un monde plus équitable et solidaire en respect avec la nature et le bien-être de l'homme.

L'association Championnet, qui contribue à la formation, l'éducation et au développement moral, social et physique des enfants, jeunes gens et adultes, a reçu un don de 5 000 euros.

**Focus : « l'exposition Niki de St Phalle »**

Le Groupe a soutenu l'exposition Niki de St Phalle, artiste féministe et engagée qui a marqué l'époque de son histoire. Par cet engagement d'un montant de 150 000 euros, la marque Etam a souhaité mettre en lumière une figure de légende et ainsi revendiquer les valeurs qui l'animent : l'audace, la créativité, la modernité, le style et une féminité joyeuse.

## 6.2. HERPROJECT

Le Groupe poursuit son engagement avec HERproject (l'initiative de Business for social Responsibility -BSR) en lançant en 2014 un programme de formation « HERhealth » au Bangladesh en partenariat avec l'un de ses fournisseurs et le soutien de l'équipe d'Etam International Sourcing. Cette formation dispense des modules de prévention et d'éducation pour améliorer la santé et la sécurité au travail des femmes. 30 ouvrières ont bénéficié de ce programme, pour transmettre à leur tour leur expertise au service des autres femmes. Le nombre d'apprenantes formatrices a été calculé par rapport à la part de l'effectif féminin de l'usine participante :

- Nombre total d'employés : 1 450.
- Nombre de femmes : 580.
- Nombre d'éducatrice : 30.

Pour définir un programme de formation complet, une première étape de diagnostic était indispensable pour évaluer le niveau de connaissances et de sensibilisation sur les questions de santé au travail et identifier les difficultés rencontrées par les ouvrières face à leurs problèmes de santé et pour accéder aux services de santé.

Les principaux enjeux portent sur :

- La santé et l'hygiène personnelle.
- La santé reproductive et la planification familiale.
- La santé maternelle et la prévention.
- L'alimentation, la nutrition et les maladies courantes.
- Les IST (infections sexuellement transmissibles dont le VIH).

Malgré les contraintes rencontrées lors de la mise en place du programme « HERhealth » dues à la charge d'activité de l'usine, le dialogue avec le fournisseur a permis un déblocage de cette situation et s'est achevé par le démarrage de la deuxième phase de formation. Les premières formations du planning ont eu lieu en novembre 2014.

Fort de la réussite de l'expérience HERproject Bangladesh, le Groupe Etam a décidé de lancer le même programme en Chine. Des discussions ont débuté fin 2014, entre l'équipe HERproject et l'équipe d'Etam International Sourcing afin d'identifier et d'évaluer les besoins en Chine et ainsi décliner un modèle adapté à la situation locale.

## **7. ANNEXE AUX INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET SOCIÉTALES**

### **7.1. PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES**

#### **7.1.1. PÉRIODE DE REPORTING**

Par défaut, les données sociales, sociétales et environnementales sont indiquées pour la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année écoulée.

#### **7.1.2. PÉRIMÈTRE DE REPORTING**

Le périmètre des responsabilités sociales et environnementales est le même que celui de la consolidation financière. De fait, les entités couvertes par le reporting sont celles sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle opérationnel. Les données extra-financières excluent les entreprises associées, en l'occurrence la société MOA.

L'organisation juridique du Groupe ne décrivant pas nécessairement de manière pertinente les données de reporting, le périmètre est exprimé par composantes opérationnelles (pays, sites, typologies de magasins, ...) plutôt que par société.

A fin 2014, le périmètre couvert est le suivant:

- Données sociétales : totalité du Groupe.
- Données environnementales : sites français, sauf les données concernant le transport amont – traité au niveau de l'Europe.
- Données sociales : totalité du Groupe.

#### **7.1.3. DONNÉES ENVIRONNEMENTALES**

La production des données environnementales est principalement établie à partir du traitement de données issues de nos systèmes (bases de données des commandes et logistique, comptabilité) ou de la collecte d'informations auprès de nos collaborateurs et de nos fournisseurs (bons d'enlèvement, relevés d'activité clients, mesures). Des limites sont toutefois inhérentes à ce processus compte tenu de l'indisponibilité ou de l'imprécision de certaines données. Le Groupe recourt alors des estimations décrites ci dessous.

Précisions relatives aux indicateurs environnementaux :

##### **- Transport amont**

Il recouvre le transport de marchandises entre les fournisseurs et les plateformes logistiques européennes du Groupe, toutes situées en France. Il exclut le transport de tissus, qui dans certains flux de production est acheté directement par le Groupe pour approvisionner les façonniers. Les quantités de tissus sont toutefois négligeables au regard des volumes d'achats réalisés en produits finis.

##### **- Transport aval**

Il s'agit des flux logistiques assurant la liaison entre les entrepôts et les magasins en France. Le périmètre est limité aux magasins français, qu'ils soient exploités en propre ou par un partenaire. L'information donnée en t.km est le résultat du croisement des poids des colis remis aux transporteurs et d'un distancier calculé en interne. La conversion en émission de CO<sub>2</sub> est obtenue en appliquant un facteur de 611 gCO<sub>2</sub>/t.km issu des bases de calcul du GHG Protocol.

- **Déplacements professionnels**

Les kilomètres parcourus en avion et en train sont fournis par l'agence de voyage partenaire du Groupe et concernent l'ensemble des salariés en France. Bien que la politique voyage du Groupe soit d'enregistrer les réservations par cet intermédiaire, ce dernier ne capte pas l'intégralité des déplacements professionnels. En 2014, les kilométrages ferroviaires n'ont pas pu être communiqués pour des raisons contractuelles qui seront résolues en 2015. Par ailleurs les processus actuels ne permettent pas de remonter précisément les consommations de carburant des véhicules en France. Ces consommations ne sont toutefois pas jugées significatives, la flotte automobile étant d'environ 60 véhicules de fonction.

- **Déchets**

Les tonnages en entrepôts et au siège sont obtenus à partir des bons de passage et/ou des factures des sociétés d'enlèvement. Signalons que ces sociétés chiffrent les tonnages à partir d'une capacité nominale appliquée au nombre de bennes enlevées, estimation qui peut différer de la réalité en fonction du remplissage des bennes. A noter qu'un entrepôt sur les quatre composant l'organisation logistique en Europe est géré par un prestataire logistique et est exclu du reporting. Les tonnages de déchets en magasins générés par les flux entre les plateformes logistiques et les points de vente sont estimés à partir du nombre de colis expédiés dans l'année et du poids moyen de l'emballage carton utilisé par colis, obtenu par des pesées réalisées dans les entrepôts.

- **Emballages**

Le reporting est limité à la France et s'appuie sur le processus de déclaration annuel éco-emballages. Cette déclaration est complexe par la technicité requise pour aborder les emballages sous l'angle industriel et non marketing, et par la difficulté à en exécuter l'exhaustivité. Les quantités s'appuient alternativement sur les commandes d'achats d'emballages réalisées au cours de l'année ou sur des estimations en rapport avec le nombre de pièces mises sur le marché. Les poids unitaires sont mesurés interne ou obtenus auprès des fournisseurs.

- **Energie**

Les consommations d'électricité et de gaz des magasins ne s'appliquent qu'aux magasins en France pour lesquels le Groupe est propriétaire du droit au bail commercial. Les magasins exploités en franchise ou en concession sont exclus de ces données compte tenu de l'absence d'accès à l'information. La conversion de ces consommations en émissions de gaz à effet de serre utilise les facteurs d'émission de 60 gCO<sub>2</sub>/kWh pour l'électricité et de 185 gCO<sub>2</sub>/kWh PCS pour le gaz, qui sont issus de la base carbone tenue par l'Ademe.

- **Indicateurs siège**

Les consommations d'eau ne sont suivies que sur le périmètre du siège, les systèmes actuels et la quantité importante de fournisseurs ne permettant pas de produire une donnée consolidée sur un périmètre plus large. Les indicateurs sont rapportés au nombre d'occupants du siège de Clichy en équivalent temps plein. Ce nombre d'occupants correspond aux ETP du siège augmenté du nombre de stagiaires y travaillant. Les prestataires ne sont en revanche pas inclus dans le calcul par soucis de simplification.

#### 7.1.4. DONNÉES SOCIALES

Les données sociales correspondent exclusivement aux personnes ayant un contrat de travail avec une entité du Groupe. Les personnes en free lance, en contrat d'intérim, les prestataires extérieurs ainsi que les stagiaires sont donc exclus de ces données. En revanche, les contrats d'alternance (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage) sont compris dans le périmètre.

Le périmètre de reporting social inclut l'ensemble des entités juridiques consolidées dans le périmètre financier en intégration globale et disposant d'une masse salariale non nulle. Les exceptions à ces règles peuvent être appliquées sur des entités de tailles non significatives.



Les indicateurs sociaux ont été collectés via un réseau de contributeurs identifiés au niveau des filiales en Europe et en Chine via un process formalisé et audité depuis 2012. Ce réseau de contributeurs est animé depuis la France par la personne en charge du contrôle de gestion social.

Précisions relatives aux indicateurs sociaux :

- **Effectif**

Dans le cas où un employé est lié au Groupe par plusieurs contrats différents, il peut être comptabilisé plusieurs fois dans l'effectif. Ce cas est toutefois exceptionnel.

- **Recrutements**

Les renouvellements de CDD sans interruption ainsi que les titularisations de CDD en CDI ne sont pas reportés dans les mouvements. Les recrutements « Autres » correspondent aux contrats en alternance conclus en Espagne et en Belgique.

En Chine, du fait de la législation, les recrutements sont effectués sous la forme d'un contrat à durée déterminée de trois ans (renouvelable à nouveau pour trois ans, le passage en CDI étant effectué au terme des six ans). Par ailleurs, les recrutements « Autres » correspondent aux contrats signés dans le cadre de la réalisation d'un projet spécifique dont la date de fin n'est pas précisée.

- **Départs**

Les départs liés à des fermetures de magasin sans possibilité de reclassement sont comptabilisés dans les licenciements. Les fins de CDD comprennent les CDD arrivant à leur terme et les ruptures anticipées. Les autres motifs de départs sont indiqués sur la ligne "Autres" (exemples pour la France : rupture conventionnelle, décès, fin de période d'essai, départ à la retraite, cessions de magasins).

Compte tenu du contexte local, les précisions suivantes sont apportées aux données de la filiale chinoise :

- Les fins de CDD correspondent aux contrats qui ne sont pas renouvelés par l'employeur à leur terme.
- Le nombre de licenciements inclut les ruptures de CDD avant leur terme, à l'initiative de l'employeur.
- Le nombre de démissions inclut les ruptures de CDD avant leur terme ou à leur terme, à l'initiative de l'employé.

- **Organisation du travail**

Du fait des spécificités légales relatives à chaque pays, il n'a pas été possible de produire un indicateur consolidé sur le sujet. Seules les heures effectuées au-delà de l'horaire légal ont été comptabilisées pour l'Europe.

- **Santé et sécurité**

Les outils de reporting en place ne permettent pas pour le moment de publier un taux de fréquence et de gravité sur le périmètre du Groupe. Le Groupe travaille à l'amélioration de ses outils afin de communiquer cette information dans les années à venir. Ainsi, cet indicateur reprend le nombre d'accidents intervenus au cours de l'année, qu'il s'agisse d'un accident de travail ou d'un accident de trajet et que cet accident ait généré un arrêt de travail ou non. Pour la France, des données plus détaillées, issues des tableaux de suivi transmis régulièrement aux différents CHSCT, sont présentés.

La Chine respecte les normes locales mais aucun indicateur n'est présenté car les normes de comptabilisation des accidents du travail sont différentes.

- **Formation**

Le nombre de personnes correspond au nombre de salariés ayant suivi au moins une formation au cours de l'année. Le nombre d'heures reprend le nombre d'heures de travail total pour l'année dédié à la formation. Les actions de formation de moins de 7 heures ne sont pas prises en compte dans ces chiffres.

## 7.2. TABLEAU DE CONCORDANCE GRENELLE II

Article	Description	Paragraphe
1.	Social	
1.a	Emploi	
	Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	5.1
	Les embauches et les licenciements	5.1
	Les rémunérations et leur évolution	5.2
1.b	Organisation du travail	
	Organisation du temps de travail	5.2
	Absentéisme	5.2
1.c	Relations sociales	
	Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	5.3
	Le bilan des accords collectifs	5.3
1.d	Santé et sécurité	
	Les conditions de santé et de sécurité au travail	5.4
	Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	5.4
	Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	5.4
1.e	Formation	
	Les politiques mises en œuvre en matière de formation	5.5
	Le nombre total d'heures de formation	5.5
1.f	Egalité de traitement	
	Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	5.6
	Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	5.6
	La politique de lutte contre les discriminations	5.6
1.g	Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail relatives	
	au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	5.3
	à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	5.7
	à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	5.7
	à l'abolition effective du travail des enfants	5.7
2.	Environnement	
2.a	Politique Générale en matière d'environnement	
	L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	1.1
	Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	1.1 + 1.2
	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	-
	Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	-
2.b	Pollution et gestion des déchets	
	Les mesures de prévention et de réduction et de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	-
	Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	4.3
	La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	na*

2.c	Utilisation durable des ressources	
	La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	-
	La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	-
	La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	4.4
	L'utilisation des sols	na*
2.d	Changement climatique	
	Les rejets de gaz à effet de serre	4.5
	L'adaptation aux conséquences du changement climatique	-
2.e	Protection de la biodiversité	
	Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	na*
3.	Sociétal	
3.a	Impact territorial, économique et social de l'activité de la Société	
	En matière d'emploi et de développement régional	5.1
	Sur les populations riveraines ou locales	-
3.b	Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la Société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines	
	Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	1.4
	Les actions de partenariat ou de mécénat	6
3.c	Sous-traitance et fournisseurs	
	La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	2
	L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	2
3.d	Loyauté des pratiques	
	Les actions engagées pour prévenir la corruption	-
	Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	3
3.e	Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	
	Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	2 + 6

\* na : thématique jugée non applicable au regard des activités du Groupe

Un certain nombre de thématiques du Grenelle II ne sont pas présentes dans ce rapport, celles-ci sont identifiées par le symbole « - » dans le tableau ci-dessus. Il s'agit notamment de :

- Certaines thématiques relatives à l'environnement.
- La mesure de l'impact de l'activité du Groupe sur les populations riveraines ou locales en 3.a.
- Les mesures de prévention de la corruption en 3.d.

La direction est attentive au développement de la démarche durable au sein du Groupe. Le déploiement de cette démarche, la connaissance des impacts de l'activité et les points de repères chiffrés sont encore insuffisants pour permettre au Groupe de construire des objectifs en matière d'environnement et d'y consacrer des moyens dédiés autres que la sensibilisation interne ou la formation. C'est pourquoi il n'a pas défini de cadre précis de prévention des risques environnementaux et de pollution, incluant les rejets dans l'air, l'eau et le sol, les nuisances sonores, et de manière plus générale, les émissions de gaz à effet de serre et les perturbations induites sur la biodiversité. A fin 2014, le Groupe n'est d'ailleurs exposé à aucun risque financier significatif qui serait provisionné dans ses comptes.

Compte tenu de sa chaîne d'approvisionnement complexe, telle que schématisée en paragraphe 1.2 de ce rapport, il est difficile pour le Groupe de connaître ses consommations d'eau, de matières premières, et l'utilisation des sols. Le référencement et l'utilisation de la composition des produits mis sur le marché est une première étape que le Groupe se fixe comme moyen d'estimer à l'avenir son utilisation des ressources.

Les principales actions d'adaptation du Groupe au changement climatique concernent le transport, les déchets et emballages, et l'énergie (voir section 4). En cela, le Groupe suit les évolutions réglementaires et optimise des postes de charges significatifs. Il est toutefois prématuré de dégager une stratégie de lutte contre le changement climatique mise au point en collaboration et/ou à l'attention des parties prenantes, en particulier les fournisseurs et les consommateurs.

Par ailleurs, bien que les enjeux sociétaux se dessinent autour du Groupe, il n'a pas mis à l'étude la mesure de son impact sur les populations riveraines/locales. Enfin, le Groupe interdit toute corruption mais n'a pas établi formellement dans son contrôle interne de procédures spécifiques de lutte contre de telles pratiques. Ces deux derniers points n'ont pas été jugés prioritaires à court terme au regard des enjeux RSE du Groupe.

**ETAM DEVELOPPEMENT S.C.A**

78 rue de Rivoli  
75004 Paris

---

**RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR  
LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES  
FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION**

Exercice clos le 31 décembre 2014

---

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048<sup>1</sup> et membre du même réseau que Constantin Associés, l'un des commissaires aux comptes de la société Etam Développement, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

**Responsabilité de la société**

Il appartient à la Gérance d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément au protocole utilisé par la société, (ci-après le « Référentiel ») disponible sur demande au siège de la société et dont un résumé figure dans la partie intitulée « Annexe aux informations environnementales, sociales et sociétales » du chapitre « Informations environnementales, sociales et sociétales » du rapport de gestion.

**Indépendance et contrôle qualité**

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

**Responsabilité de l'organisme tiers indépendant**

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de quatre personnes entre février et avril 2015, sur une durée de trois semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

---

<sup>1</sup> dont la portée est disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France, et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé sur la sincérité, à la norme internationale ISAE 3000<sup>2</sup>.

## **1. Attestation de présence des Informations RSE**

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la partie intitulée « Annexe aux informations environnementales, sociales et sociétales » du chapitre « Informations environnementales, sociales et sociétales » du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux, et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

## **2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE**

### ***Nature et étendue des travaux***

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

---

<sup>2</sup> ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes<sup>3</sup> :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées<sup>4</sup> en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 94% et 100% des informations quantitatives environnementales publiées.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

---

<sup>3</sup> **Informations sociales quantitatives** : effectif annuel moyen, en nombre de personnes par âge et par sexe ; répartition des recrutements par type de contrat ; répartition des départs par nature ; taux d'absence maladie ; nombre d'accidents du travail / trajet ; nombre de personnes formées.

**Informations sociales qualitatives** : liste des accords signés en 2014 ; liste des pays ayant une représentation du personnel.

**Informations environnementales quantitatives** : part des marchandises acheminées par bateau ; volume de transport de marchandises aval (t.km) et émissions de CO<sub>2</sub> associés ; répartition de l'utilisation d'emballages ; déchets produits par site ; consommation d'énergie par nature et par site et émissions de CO<sub>2</sub> associées.

**Informations sociétales quantitatives** : répartition des audits fournisseurs et résultats par thèmes.

**Informations sociétales qualitatives** : refonte du portail Fournisseurs ; mise en place d'un extranet fournisseurs ; sensibilisation des équipes achats et des agents quant à leur responsabilité dans la relance des demandes de tests auprès des fournisseurs ; réalisation d'un référentiel indiquant par type de produits la nature des tests à réaliser ainsi que les tolérances acceptées par le Groupe ; révision des Conditions Générales d'Achat et des conditions d'accord sur la Réglementation REACH ; rédaction d'un nouveau Code de Conduite du Groupe Etam.

<sup>4</sup> **Informations environnementales** : les activités en France.

**Informations sociales** : les activités en France et en Chine.

**Conclusion**

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que, comme indiqué dans le rapport de gestion, le périmètre consolidé pour les informations environnementales est restreint aux activités de la société en France.

Neuilly-sur-Seine, le 16 avril 2015

L'Organisme Tiers Indépendant,

**Deloitte & Associés**

Jean-Paul SEURET  
Associé

Julien RIVALS  
Associé, Sustainability Services



### **III. FACTEURS DE RISQUES**

#### **1. RISQUES OPÉRATIONNELS**

##### **1.1. RISQUES LIÉS À LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE**

L'activité du Groupe étant la distribution de produits de lingerie, de bain, de homewear, de chaussant, de cosmétique, de prêt-à-porter et d'accessoires, elle est directement sujette aux évolutions de l'environnement économique général dans les pays où le Groupe est présent et aux conséquences de celles-ci sur la consommation.

Le cas échéant, le Groupe pourrait mettre en place une politique de démarque agressive afin de stimuler les ventes et favoriser l'écoulement des stocks, ce qui conduirait à une dégradation de son taux de marge brute.

##### **1.2. RISQUES LIÉS À LA SAISONNALITÉ**

Le deuxième semestre de l'année est traditionnellement plus important que le premier en termes d'activité commerciale et de volume de marge brute dans l'ensemble des régions où le Groupe intervient. En conséquence, les résultats intermédiaires du premier semestre ne sont pas nécessairement représentatifs de ceux qui peuvent être attendus pour l'ensemble de l'exercice annuel.

##### **1.3. RISQUES LIÉS AUX CONDITIONS CLIMATIQUES ET AUX TENDANCES DE MODE**

Le secteur de la lingerie et du prêt-à-porter féminin dépend particulièrement de l'adéquation des collections présentées en magasins avec les conditions météorologiques tout au long de l'année.

Bien qu'à l'écoute des envies de ses clientes et à la recherche permanente de nouveaux concepts porteurs, l'activité du Groupe est sujette à l'appréciation de ses collections par ses clientes.

Le cas échéant, le Groupe pourrait mettre en place une politique de démarque agressive afin de stimuler les ventes et favoriser l'écoulement des stocks, ce qui conduirait à une dégradation de son taux de marge brute.

##### **1.4. RISQUES LIÉS À LA CONCURRENCE**

La distribution de produits de lingerie, de cosmétique et de vêtements de prêt-à-porter féminin est un secteur à forte intensité concurrentielle dans chacun des pays où le Groupe est présent. Cette intensité concurrentielle s'explique par les faibles barrières à l'entrée de ce segment et donc par le nombre importants d'acteurs de toutes tailles qui y opèrent. Dans les dix dernières années, des sociétés de prêt-à-porter féminin ont constitué des groupes internationaux de taille supérieure à celle du Groupe. Plus récemment, des acteurs se sont développés dans la lingerie et dans la cosmétique au niveau international et s'ajoutent à la concurrence du Groupe.

En Chine, le Groupe fait face à une concurrence croissante dans le secteur de la distribution textile, composée désormais de tous les grands acteurs internationaux mais aussi de nombreux acteurs locaux.

Le cas échéant, le Groupe pourrait mettre en place une politique de démarque agressive afin de stimuler les ventes et favoriser l'écoulement des stocks, ce qui conduirait à une dégradation de son taux de marge brute.

### 1.5. RISQUES LIÉS À L'AUGMENTATION DU PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

Le secteur de la lingerie et du prêt-à-porter féminin peut être confronté à l'augmentation du prix des matières premières entrant dans la fabrication des produits distribués. Une partie des consommateurs étant en quête de prix bas, cette situation pourrait avoir un impact négatif sur le taux de marge brute du Groupe.

### 1.6. DÉPENDANCE DU GROUPE AUX FOURNISSEURS

Etant donné le nombre important de fournisseurs du Groupe, il n'existe aucun lien de dépendance significative à l'égard d'un fournisseur particulier en cas de défection ou de défaillance pour l'approvisionnement en marchandises. Toutefois, le Groupe achète pour la plus grande part en Asie, principalement en Chine, les produits qu'il distribue et son activité pourrait être affectée en cas d'instabilité sociale ou politique dans cette région du monde.

### 1.7. RISQUES LIÉS AUX DÉPRÉCIATIONS D'ACTIFS NON-FINANCIERS

Le Groupe a opté pour la méthode comptable de la réévaluation à la valeur de marché des ensembles immobiliers et des droits au bail et assimilés. Par conséquent, une évolution défavorable des loyers ou des valeurs locatives pourrait affecter négativement le résultat du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe soumet ses actifs non financiers à des tests de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Ces tests, effectués au niveau du magasin, peuvent conduire à des dépréciations d'actifs, notamment en cas d'évolution défavorable des conditions de marché ou de l'environnement géographique, de baisse de la fréquentation ou de sous utilisation de la superficie commerciale du site.

## **2. ENDETTEMENT ET RISQUES FINANCIERS**

### 2.1. ENDETTEMENT

Au 31 décembre 2014, la dette du Groupe Etam est principalement constituée d'un crédit multilatéral à moyen terme dit « Club Deal », d'un placement privé de type « Schuldscheindarlehen » et de contrats de location financement.

Le 24 juillet 2014, Etam Finances a signé avec ses partenaires bancaires un avenant à son contrat de crédit multilatéral (« Club Deal ») d'une durée initiale de quatre ans, signé en décembre 2012. Cet avenant établit le rallongement de la maturité au 12 décembre 2019 et l'amélioration des conditions de financement.

Dans le cadre de ce Club Deal, le Groupe s'est engagé à respecter :

- certains ratios financiers (le ratio d'endettement consolidé et le ratio d'endettement financier) jusqu'à échéance ;
- certains engagements juridiques usuels.

En décembre 2014, Etam Finances a procédé à l'émission d'un placement privé pour 50,0 M€ de type « Schuldscheindarlehen » à échéance du 5 juin 2019. Cet emprunt in-fine de maturité 4,5 ans est à taux variable et vient se substituer à la précédente tranche à taux variable de 31,5 M€ mise en place en juillet 2011, qui a été remboursée par anticipation. La tranche de 8,5 M€ à taux fixe signée en juillet 2011 reste inchangée et a pour échéance le 25 juillet 2016. Les obligations relatives à cet emprunt sont de même nature que celles en vigueur sur le Club Deal.

Le Groupe dispose également de financements dans le cadre de contrats de location financement dont l'encours au 31 décembre 2014 s'élève à 47,7 M€.

En 2012, le Groupe Etam a procédé à la mise en place d'un crédit bail de 11,0 M€ portant sur son entrepôt de Compans, pour une durée de 12 ans.

En 2010, le Groupe Etam avait également procédé à la mise en place d'un crédit bail amortissable sur 12 ans, portant sur son siège administratif de Clichy pour un montant initial de 52,0 M€.

Le Groupe dispose par ailleurs de lignes bancaires bilatérales confirmées ou non dans plusieurs pays, y compris en France, permettant de réaliser les ajustements de financement et de trésorerie.

## 2.2. RISQUES DE LIQUIDITÉ

Le Club Deal se compose de deux tranches :

- La Tranche A est un crédit à moyen terme dont le montant initial était de 100,0 M€ avec des amortissements annuels de 12,5 M€ jusqu'au 12 décembre 2016.

L'avenant du 24 juillet 2014, prévoit de nouveaux amortissements annuels pour la Tranche A de 8,75 M€ à compter du 12 décembre 2014, afin que le montant final à rembourser le 12 décembre 2019 soit de 43,75 M€, soit 50% de l'encours à la date de renégociation.

- La Tranche B est une ligne de crédit renouvelable d'un montant maximum de 150,0 M€ pendant toute la durée du crédit.

Le financement en placement privé de type « *Schuldscheindarlehen* », est quant à lui remboursable in fine en juillet 2016 pour la tranche à taux fixe de 8,5 M€ et en juin 2019 pour la nouvelle tranche à taux variable de 50,0 M€.

Les financements ci-dessus deviendraient exigibles en cas de non respect des ratios financiers décrits au paragraphe 2.1. ci-dessus.

Les encours de location-financement sont principalement constitués d'un crédit bail sur le siège administratif du Groupe à Clichy, mis en place en décembre 2010 pour 52,0 M€ et d'un crédit bail sur un entrepôt sis à Compans mis en place en décembre 2012 pour 11,0 M€. Tous deux sont amortissables sur une durée de 12 ans.

Ces financements et leurs profils de remboursements apparaissent aujourd'hui suffisants pour assurer la liquidité du Groupe.

Une forte baisse d'activité dégradant la génération du flux de trésorerie et le besoin en fonds de roulement, pourrait avoir un impact négatif sur la liquidité du Groupe.

Le tableau des échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers est présenté dans la note 15.5. de l'annexe aux comptes consolidés ci-après.

## 2.3. RISQUES DE CHANGE

L'exposition du Groupe au risque de change résulte principalement des achats en dollars américains réalisés dans le cadre de l'approvisionnement en marchandises des différentes enseignes. La gestion du risque de change du Groupe est centralisée à la Direction Générale Finances pour l'ensemble des enseignes.

L'encours des contrats de couverture du risque de change libellés en dollars américains s'élève au 31 décembre 2014 à 147,8 MUSD afin de couvrir les budgets d'achats et les commandes en cours en

dollars américains.

Le Groupe est par conséquent exposé aux fluctuations de la parité euro/dollar américain. L'appréciation du dollar américain contre euro, non compensée par des améliorations de conditions d'achat et / ou par l'augmentation des prix de vente en euros, pourrait avoir un impact négatif sur le taux de marge brute du Groupe.

## 2.4. RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT

Afin de couvrir son exposition au risque de taux, le Groupe a recours à des instruments financiers permettant de figer et/ou de plafonner le taux d'intérêt payé sur une partie significative de sa dette financière. La gestion du risque de taux est centralisée à la Direction Générale Finances pour l'ensemble du Groupe. Elle s'appuie sur la mise en place de produits simples, swaps et/ou options, éligibles à la comptabilité de couverture.

Au 31 décembre 2014, le Groupe a mis en place avec ses principaux partenaires bancaires les couvertures suivantes :

- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 120,0 M€ jusqu'au 4 juillet 2016.
- Swap payeur de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1<sup>er</sup> décembre 2011 à échéances décembre 2017 et décembre 2020 pour un notionnel total de 20,0 M€.
- Swap amortissable payeur de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1<sup>er</sup> juillet 2014 et échéance décembre 2024 avec un encours initial de 9 694 239,98 €, adossé au crédit-bail de Compans et dont l'encours au 31 décembre 2014 s'élevait à 9 507 569,33€.
- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 35 M€ du 4 juillet 2016 jusqu'au 3 juillet 2017.
- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 30 M€ du 4 juillet 2016 jusqu'au 4 juillet 2018.

Sur la base de l'endettement financier constaté au 31 décembre 2014, une augmentation des taux d'intérêt de 0,50% aurait pour conséquence une augmentation de 226 milliers d'euros de la charge d'intérêt annuelle sur la dette brute et de 74 milliers d'euros sur la charge d'intérêt annuelle de la dette nette.

## 3. RISQUES JURIDIQUES

### 3.1. RISQUES LIÉS AUX RÉGLEMENTATIONS

Le Groupe n'exerce pas d'activités réglementées soumises à des dispositions spécifiques. Il est exposé aux risques ordinaires liés à l'activité de commerce de détail de lingerie, de prêt-à-porter féminin et en Europe, de cosmétiques.

Toutefois, dans les pays émergents, le Groupe reste potentiellement confronté à des incertitudes quant à l'application de la réglementation par les autorités locales.

En outre, une partie significative des achats de marchandises du Groupe est soumise à des réglementations douanières locales dont les changements pourraient impacter le taux de marge brute du Groupe.

Même si le Groupe veille au respect des dispositions légales et réglementaires, il ne peut donc pas garantir qu'il n'existe pas de risques potentiels liés à l'application de toutes les dispositions légales applicables localement à travers le monde.

### 3.2. RISQUES LIÉS AUX LITIGES

Tous les litiges identifiés à ce jour, notamment les litiges commerciaux courants, ont fait l'objet, conformément aux normes IFRS, de provisions si nécessaire (cf. note 14. provisions pour risques et charges / note 14.1. analyse par catégorie, de l'annexe aux comptes consolidés ci-après).

En dehors de ces litiges, il n'existe pas, à la connaissance du Groupe, d'autres litiges, arbitrages ou faits exceptionnels ayant eu dans un passé récent ou susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière, l'activité et le patrimoine du Groupe.

### 3.3. MARQUES ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La protection des marques, des noms de domaines et de certains modèles fait l'objet d'une attention particulière : le Groupe, assisté de conseils en propriété intellectuelle, assure la surveillance mondiale des marques et des noms de domaine, procède aux dépôts et aux renouvellements des dépôts de marques, et intervient auprès de tout tiers qui pourrait leur porter atteinte.

Le Groupe pourrait donc avoir à défendre ses droits de propriété intellectuelle et à supporter des coûts liés à la défense de ses droits.

### 3.4. AUTRES RISQUES

Le Groupe ne se trouve pas dans une position de dépendance technique ou commerciale significative à l'égard d'autres sociétés, clients ou fournisseurs, et dispose des actifs nécessaires à ses activités.

## **4. ASSURANCES**

Le Groupe a souscrit auprès d'assureurs de premier plan les assurances nécessaires pour couvrir les risques propres à ses activités portant principalement sur :

- les dommages et pertes d'exploitation pouvant impacter ses sièges sociaux, ses entrepôts et ses magasins en propre et affiliés en France et en Europe,
- les dommages corporels, matériels et immatériels causés à des tiers dans le cadre de l'exploitation de ses activités en Europe et du fait des produits distribués dans le monde entier
- les dommages matériels et immatériels causés aux ouvrages réalisés dans le cadre d'opération de rénovation de magasins,
- les dommages et pertes de marchandises en cours de transport, qu'elles soient importées en provenance du monde entier ou distribuées en Europe à partir des entrepôts

Le Groupe est assuré en Europe pour des montants suffisants.

Ces programmes d'assurances s'accompagnent d'une démarche de prévention des risques et de mise en place de plans de continuité d'activité.

Le Groupe dispose également d'une police "Responsabilité Civile Mandataires Sociaux" couvrant ses Dirigeants de droit ou de fait en cas de faute professionnelle pouvant engager leur responsabilité personnelle et solidaire. Cette police est souscrite pour le monde entier.

En Chine, le Groupe dispose d'une police "Dommages" pour ses sites ainsi que d'une police couvrant sa responsabilité civile locale. Pour répondre aux contraintes et usages locaux, le Groupe dispose en outre d'une police d'assurances chinoise couvrant la responsabilité civile des mandataires sociaux des filiales chinoises.

## **IV. AUTRES INFORMATIONS : SOCIÉTÉ MÈRE ET FILIALES**

### **1. SOCIÉTÉ MÈRE**

Etam Développement SCA est la Société mère du Groupe Etam. Ses recettes proviennent exclusivement des dividendes et/ou intérêts reçus de ses filiales et de la refacturation des prestations de service effectuées pour leur compte. A ce titre, les produits d'exploitation enregistrés par la Société s'élèvent en 2014 à 4,9 M€ et les dividendes issus des participations à 15,0 M€. Après prise en compte des dotations/reprises nettes aux provisions pour dépréciation des titres de participation de 1,0 M€, d'une aide exceptionnelle de 11,0 M€ accordée à sa filiale Etam Prêt-à-porter SAS et d'un produit d'impôt lié au régime d'intégration fiscale de 9,1 M€, le bénéfice net comptable pour l'exercice 2014 s'élève à 11,9 M€, identique à celui de l'exercice 2013.

### **2. PRISE DE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE OU DE CONTRÔLE**

#### **2.1. DANS LES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE EN FRANCE**

En 2014, le Groupe a acquis 100% du capital de la société Etablissements Charles Jarrey, société exploitant un fonds de commerce de vente au détail de lingerie féminine sous l'enseigne ETAM LINGERIE.

#### **2.2. DANS LES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE A L'ÉTRANGER**

En 2014, le Groupe n'a procédé à aucune prise de participation significative ou de contrôle de sociétés dont le siège social serait basé à l'étranger.

### **3. RÉSULTAT ET AFFECTATION DU RÉSULTAT**

#### **3.1. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT**

Principes et méthodes comptables : Les comptes annuels ont été établis conformément au plan comptable général 1999 et aux principes comptables généralement admis en France.

#### **3.2. RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**

L'exercice se solde par un bénéfice de 11 933 545,45 euros. Sur proposition de la Gérance, l'Assemblée Générale devra statuer sur la proposition suivante d'affectation du résultat :

<b>ORIGINE DU RESULTAT A AFFECTER</b>	
Report à nouveau antérieur	160 427 262,15
Résultat de l'exercice 2014	11 933 545,52
<b>Total</b>	<b>172 360 807,67</b>

<b>AFFECTATION</b>	
Réserve légale	0,00
En application de l'article 23 des statuts: prélèvement en faveur des associés commandités	1 723 608,08
Dividendes	2 157 129,30
Report à nouveau	168 480 070,30
<b>Total</b>	<b>172 360 807,67</b>

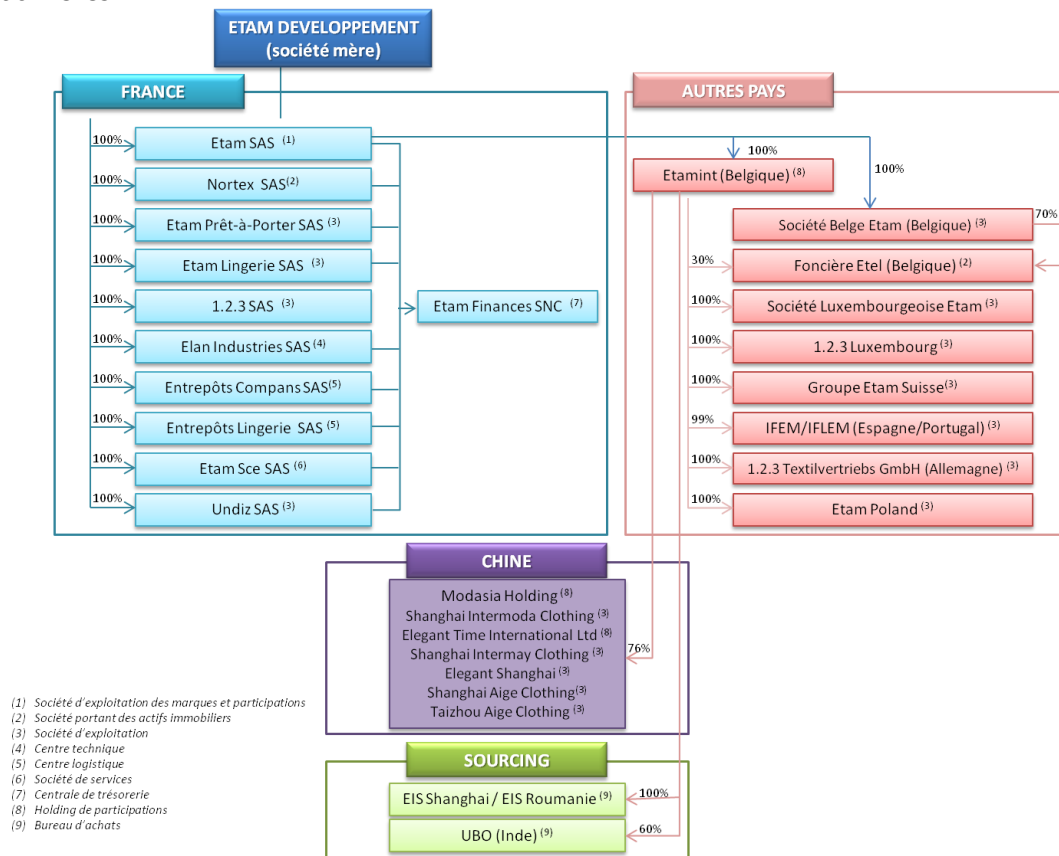
### 3.3. MONTANT DES CHARGES NON DÉDUCTIBLES

Le montant global des dépenses et charges visé à l'article 39-4 du Code général des Impôts s'élève à 33 823 euros à la clôture de l'exercice 2014.

Le montant de l'impôt sur les sociétés acquitté sur ces dépenses en 2014, majoré des contributions additionnelles, s'élève à 12 853 euros.

## 4. ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2014

L'organigramme ci-dessous décrit le fonctionnement général du Groupe et de ses principales filiales opérationnelles.



## 5. DÉLAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

(Articles L441-6-1 & D441-4 du Code de Commerce)

Le solde des dettes de la Société Etam Développement à l'égard de ses fournisseurs au 31 décembre 2014, s'élevait à 35 888 € et était constitué de :

Factures à échoir : pour 0 € soit 0 %

Factures échues : pour 35 888 € soit 100 %.

	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Fournisseurs	Immobilisations	Total	Fournisseurs	Immobilisations	Total
<b>Dettes échues à la clôture</b>						
- moins de 30 jours	32 679		32 679	1 371		1 371
- de 31 à 60 jours	1 605		1 605	4 658		4 658
- plus de 60 jours	1 604		1 604	8 313		8 313
	<b>35 888</b>	-	<b>35 888</b>	<b>14 342</b>	-	<b>14 342</b>
<b>Dettes non échues à la clôture</b>						
- moins de 30 jours			-			-
- de 31 à 60 jours			-	33 123		33 123
- plus de 60 jours			-			-
	-	-	-	<b>33 123</b>	-	<b>33 123</b>
<b>Hors échéance</b>						
- Factures non parvenues	288 231		288 231	604 477		604 477
- Autres dettes			-			-
<b>TOTAL</b>	<b>324 118</b>	-	<b>324 118</b>	<b>651 942</b>	-	<b>651 942</b>



## PARTIE 2 : INFORMATIONS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

### 1. RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Les tableaux ci-dessous ont été réalisés à partir des informations dont dispose la Société concernant les actions détenues sous forme nominative au 31 décembre 2014 et celles concernant les participations directes ou indirectes excédant l'un des seuils définis à l'article L. 233-7 du Code de Commerce dont elle a connaissance.

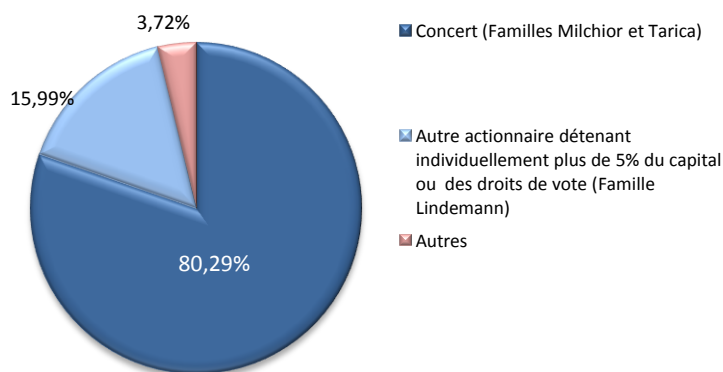
	Nb titres	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Groupe de contrôle <sup>(1)</sup>	5 773 432	80,29%	11 086 749	81,10%
INTECO <sup>(2)</sup>	583 037	8,11%	1 166 074	8,53%
LINTO <sup>(2)</sup>	564 275	7,85%	1 128 550	8,26%
<b>Sous-groupe INTECO + LINTO</b>	<b>1 147 312</b>	<b>15,96%</b>	<b>2 294 624</b>	<b>16,78%</b>
G. Lindemann	2 424	0,03%	4 848	0,04%
Famille Lindemann	1 149 736	15,99%	2 299 472	16,82%
Auto détention	0	0,00%	0	0,00%
Autres	267 263	3,72%	284 585	2,08%
<b>TOTAL</b>	<b>7 190 431</b>	<b>100,00%</b>	<b>13 670 806</b>	<b>100,00%</b>

<sup>(1)</sup> Groupe de contrôle (depuis l'introduction en bourse, les membres du groupe de contrôle ont indiqué contrôler ensemble le capital et les droits de vote attachés aux actions)

<sup>(2)</sup> Holding financier de droit américain

Groupe de contrôle	Nb titres	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Sous total famille Milchior	1 448 932	20,15%	2 872 864	21,01%
Finora <sup>3</sup>	3 199 295	44,49%	5 972 975	43,69%
<b>Total Famille Milchior</b>	<b>4 648 227</b>	<b>64,64%</b>	<b>8 845 839</b>	<b>64,71%</b>
<b>Famille Tarica</b>	<b>1 125 205</b>	<b>15,65%</b>	<b>2 240 910</b>	<b>16,39%</b>
<b>Total Concert</b>	<b>5 773 432</b>	<b>80,29%</b>	<b>11 086 749</b>	<b>81,10%</b>

<sup>(3)</sup> Finora est détenue par la famille Milchior



#### Franchissements de seuil intervenus au cours de l'exercice 2014 :

Le 16 décembre 2014, la société de droit belge Finora (149 avenue Louise – 1050 Bruxelles, Belgique) a franchi individuellement en hausse, par suite de l'attribution statutaire de 2 773 680 droits de vote double, les seuils de 30% et 1/3 des droits de vote de la société ETAM DEVELOPPEMENT. Au résultat de cette attribution, elle détient individuellement depuis cette date 3 199 295 actions ETAM DEVELOPPEMENT représentant 5 972 975 droits de vote ETAM DEVELOPPEMENT, soit 44,49% du capital et 43,69% des droits de vote de la société ETAM DEVELOPPEMENT.

DEVELOPPEMENT. Le Concert constitué par les familles Milchior et Tarica n'a franchi aucun seuil à cette occasion.

Par décision du 31 mars 2015 (215C0376), l'Autorité des marchés financiers a accordé à la société Finora, sur le fondement de l'article 234-9, 6° du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique sur les titres ETAM DEVELOPPEMENT consécutive au franchissement du seuil de 30% des droits de vote, au motif que le Concert détenait la majorité des droits de vote de la société ETAM DEVELOPPEMENT préalablement à l'attribution statutaire de droits de vote double.

## **2. ACTIONNARIAT SALARIÉ**

A la clôture de l'exercice 2014, il n'existait aucune participation des salariés telle que définie à l'article L. 225-102 du Code de Commerce, dans le capital social de la Société.

## **3. ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN PÉRIODE D'OFFRE PUBLIQUE**

A la connaissance de la Société :

- La structure du capital ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la Société et toutes informations en la matière sont décrites au paragraphe 1. ci-dessus.
- Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions.
- Il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier.
- En matière de pouvoirs de la Gérance, les délégations en cours sont décrites dans le tableau des délégations en matière d'augmentation du capital figurant à la partie 3 du présent chapitre et s'agissant du rachat d'actions à la partie 4 du présent chapitre.
- Les règles de nomination et de révocation des membres de la Gérance sont les règles légales et statutaires décrites au paragraphe 4.4.1 ci-après.
- La modification des statuts de la Société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires.
- Il n'existe pas de droits de contrôle spéciaux. Toutefois, il est précisé qu'il existe un droit de vote double (paragraphe 3.2 ci après).
- Il n'existe pas d'obligation de déclaration de franchissement de seuils statutaires autres que les seuils visés à l'article L. 233-7 du Code de Commerce.
- Il n'existe pas d'accords particuliers prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions des gérants.
- Le Groupe a par ailleurs négocié avec certains de ces dirigeants des indemnités à verser en cas de départ du Groupe. L'engagement global s'élève à 0,93 M€ en 2014 (vs. 2,03 M€ en 2013).
- En cas de changement de contrôle de la Société, toutes les sommes dues au titre du crédit multilatéral dit « Club Deal » renégocié en juillet 2014, et des placements privés de type « Schuldscheindarlehen » de juillet 2011 et décembre 2014, deviendraient exigibles de plein droit.

### **3.1. PACTES D'ACTIONNAIRES – ENGAGEMENT COLLECTIF**

Le 23 juillet 2014 les membres du groupe familial, familles MILCHIOR et TARICA, actionnaires de la Société Etam Développement, ont signé un engagement collectif de conservation de titres conformément à l'article 787 B du Code Général des Impôts, aux termes duquel ils se sont engagés, pour eux-mêmes et leurs ayants droit ou donataires, à conserver collectivement 1 438 215 actions Etam Développement. Ces actions représentent, au 31 décembre 2014, 20,00% du capital et 26,40% des droits de vote de la société ETAM DEVELOPPEMENT.

L'engagement collectif de conservation a été signé par :

- Monsieur Pierre MILCHIOR, cogérant d'ETAM DEVELOPPEMENT
- Monsieur Laurent MILCHIOR, cogérant d'ETAM DEVELOPPEMENT
- Madame Marie-Claire TARICA, cogérante d'ETAM DEVELOPPEMENT

Et divers membres de la famille TARICA n'exerçant pas de mandats sociaux au sein de la société ETAM DEVELOPPEMENT.

Cet engagement collectif a été conclu pour une durée de deux ans à compter du 23 juillet 2014. Il est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes d'un an.

Cet engagement met fin au pacte signé le 31 juillet 2006.

Le 5 novembre 2014 les membres de la famille MILCHIOR ont également signé des engagements collectifs de conservation aux termes desquels ils se sont engagés, pour eux-mêmes et leurs ayants cause à titre gratuit, à conserver collectivement, pendant une durée initiale de deux ans à compter du 5 novembre 2014 :

- 1) 4 621 740 actions représentant 64,28% du capital et 55,48% des droits de vote de la société ETAM DEVELOPPEMENT.

L'engagement collectif de conservation a été signé par :

- Monsieur Pierre MILCHIOR, cogérant d'ETAM DEVELOPPEMENT
- Madame Rachel MILCHIOR, épouse de M. Pierre MILCHIOR et présidente du Conseil de Surveillance d'ETAM DEVELOPPEMENT
- Monsieur Laurent MILCHIOR, cogérant d'ETAM DEVELOPPEMENT
- Mademoiselle Vanessa MILCHIOR, associée commanditée d'ETAM DEVELOPPEMENT
- La société FINORA, société de droit belge détenue par la famille MILCHIOR

- 2) 3 898 100 actions représentant 54,21% du capital et 42,20% des droits de vote de la société ETAM DEVELOPPEMENT.

L'engagement collectif de conservation a été signé par :

- Monsieur Pierre MILCHIOR, cogérant d'ETAM DEVELOPPEMENT
- Madame Rachel MILCHIOR, épouse de M. Pierre MILCHIOR et présidente du Conseil de Surveillance d'ETAM DEVELOPPEMENT
- La société FINORA, société de droit belge détenue par la famille MILCHIOR

- 3) 3 534 628 actions représentant 49,16% du capital et 35,76% des droits de vote de la société ETAM DEVELOPPEMENT.

L'engagement collectif de conservation a été signé par :

- Monsieur Pierre MILCHIOR, cogérant d'ETAM DEVELOPPEMENT
- Monsieur Laurent MILCHIOR, cogérant d'ETAM DEVELOPPEMENT
- La société FINORA, société de droit belge détenue par la famille MILCHIOR

- 4) 3 534 628 actions représentant 49,16% du capital et 35,76% des droits de vote de la société ETAM DEVELOPPEMENT.

L'engagement collectif de conservation a été signé par :

- Monsieur Pierre MILCHIOR, cogérant d'ETAM DEVELOPPEMENT
- Mademoiselle Vanessa MILCHIOR, associée commanditée d'ETAM DEVELOPPEMENT
- La société FINORA, société de droit belge détenue par la famille MILCHIOR

Ces engagements sont renouvelables par tacite reconduction, d'année en année, à compter du 5 novembre 2014 sauf dénonciation par l'un des signataires du pacte.

### **3.2. DROITS DE VOTE DOUBLE**

L'Assemblée Générale du 24 mars 1997 a modifié les statuts de la Société et précisé qu'un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles est justifiée une inscription nominative au nom d'un même actionnaire depuis 4 ans au moins, ainsi qu'aux actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices et primes d'émission, à raison d'actions bénéficiant de ce droit. Ce droit de vote double cesse dès lors que les actions qui en bénéficient font l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par voie de succession ou donation familiale.

La loi n° 2014-384 du 29 mars 2014 dite « Loi Florange » attribue de plein droit un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, sauf clause contraire des statuts adoptée postérieurement à la promulgation de la loi.

Afin de conserver la durée statutaire de quatre ans nécessaire pour l'acquisition du droit de vote double, il est proposé à l'assemblée générale extraordinaire de confirmer les dispositions statutaires existantes.

## **4. FORME JURIDIQUE**

Etam Développement SCA est une Société en commandite par actions française régie notamment par le livre deuxième du Code de Commerce. Ce statut a été adopté par l'Assemblée Générale extraordinaire du 29 mai 1996, afin de préserver l'identité et la culture de l'entreprise et d'assurer ainsi sa pérennité à long terme, dans l'intérêt du Groupe et de l'ensemble des actionnaires.

### **4.1. FONCTIONNEMENT D'UNE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS**

Au sein d'une Société en commandite par actions, il existe deux sortes d'associés :

- Les associés commanditaires, apporteurs de capitaux, qui ne sont responsables des dettes sociales qu'à concurrence du montant de leurs apports ;
- Les associés commandités, apporteurs en industrie, qui sont tenus indéfiniment et solidairement responsables des dettes sociales envers les tiers. Une même personne peut avoir la double qualité d'associé commandité et de commanditaire.

Un Conseil de Surveillance est nommé par l'Assemblée Générale des actionnaires et chargé de contrôler la gestion de l'entreprise. Les commandités, même commanditaires, ne peuvent être élus, ni participer à la désignation des membres du Conseil de Surveillance.

### **4.2. ASSOCIÉS COMMANDITÉS DE LA SOCIÉTÉ (ARTICLE 1 DES STATUTS)**

Les associés commandités sont Monsieur Pierre Milchior, Madame Marie-Claire Tarica, Mademoiselle Vanessa Milchior, Monsieur Laurent Milchior et Gerset, société par actions simplifiée dont le siège social est à Clichy (92110), 57-59 rue Henri Barbusse.

### **4.3. DROITS ET OBLIGATIONS DES ASSOCIÉS COMMANDITÉS (ARTICLES 13 ET 21 DES STATUTS)**

Les décisions des assemblées, tant ordinaires qu'extraordinaires, ne sont valablement prises que si elles sont adoptées par la majorité des associés commandités (par exception, l'accord des commandités n'est pas requis pour les décisions concernant la nomination et la révocation des

membres du Conseil de Surveillance et des commissaires aux comptes, la fixation de leur rémunération et l'approbation des conventions soumises à autorisation).

Les droits des associés commandités dans le résultat de la Société sont rappelés au paragraphe « Comptes – affectation et répartition des bénéfices » (Article 23.2 des statuts). Les associés commandités sont tenus indéfiniment et solidairement responsables des dettes sociales envers les tiers.

Tout associé commandité non gérant est en droit d'exercer un contrôle sur la gestion de la Société et dispose à cet effet des mêmes pouvoirs d'investigation que les commissaires aux comptes. La désignation de tout nouvel associé commandité est faite par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire prise avec l'accord de tous les associés commandités.

#### 4.4. LA GÉRANCE (ARTICLES 14 ET 15 DES STATUTS)

Aux termes des statuts, la Société est administrée et gérée par un ou plusieurs gérants personnes physiques ou morales ayant la qualité d'associé commandité. Les gérants actuels sont Monsieur Pierre Milchior, Monsieur Laurent Milchior et Madame Marie-Claire Tarica.

##### 4.4.1. NOMINATION-RÉVOCATION DES GÉRANTS

La nomination et la révocation de tout gérant est de la compétence de la société Gerset, pour autant qu'elle ait la qualité d'associé commandité à la date de la décision. A défaut pour Gerset de détenir cette qualité, la nomination et la révocation de tout gérant seront de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés commanditaires, agissant sur proposition et avec l'accord de tous les associés commandités.

##### 4.4.2. DURÉE DE LA GÉRANCE

Les fonctions de gérant sont à durée indéterminée. Elles prennent fin par le décès, l'incapacité ou l'interdiction, le redressement, la liquidation judiciaire, la faillite personnelle, la révocation ou la démission et le dépassement de l'âge de 85 ans sauf prorogation décidée par la majorité des associés commandités et ce, pour une durée de cinq ans renouvelable une fois. En cas de vacance de la Gérance pour cause d'incapacité ou de décès simultané de deux gérants, la Gérance sera assurée par les commandités statuant à la majorité simple et ce, jusqu'à la désignation de la nouvelle gérance.

La perte de la qualité de gérant entraîne automatiquement et de plein droit la perte de la qualité d'associé commandité. La Société n'est pas dissoute en cas de cessation des fonctions d'un gérant, pour quelque cause que ce soit. Le gérant qui démissionne doit prévenir chacun des associés commandités six mois au moins à l'avance.

##### 4.4.3. RAPPORT AVEC LES TIERS

Chacun des gérants a tous pouvoirs pour engager la Société à l'égard des tiers. Il les exerce dans les limites de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi et les statuts au Conseil de Surveillance et aux assemblées générales d'actionnaires. Les cautions, avals et garanties donnés par la Société doivent faire l'objet d'une autorisation prise à la majorité des associés commandités ; ces derniers peuvent consentir une autorisation globale annuelle.

##### 4.4.4. RAPPORT AVEC LA SOCIÉTÉ ET LES ACTIONNAIRES

Dans les rapports avec la Société et les actionnaires, les gérants peuvent prendre entre eux toutes mesures qu'ils jugent souhaitables pour assurer l'unité de gestion et de représentation de la Société.

Les gérants peuvent procéder, sous leur responsabilité, à toutes délégations de pouvoirs qu'ils jugent nécessaires au bon fonctionnement de la Société et du Groupe.

#### 4.4.5. RÉMUNÉRATION DE LA GÉRANCE

La Gérance ne reçoit aucune rémunération statutaire. Toute autre rémunération de la Gérance, qu'elle soit fixe, proportionnelle ou indexée, est fixée et modifiée par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant avec l'accord de la majorité des associés commandités. Sa répartition entre les gérants est décidée par ces derniers. Des options d'achat ou de souscription d'actions ou des actions gratuites émises par la Société peuvent être accordées aux gérants par décision de la majorité des associés commandités sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

## PARTIE 3 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS ET AUTORISATIONS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL EN COURS DE VALIDITÉ

Nature de la délégation / autorisation	Date de l'AGE	Date d'expiration	Montant nominal d'augmentation de capital autorisé	Augmentation(s) réalisée(s) au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du DPS <sup>(1)</sup> (3)	30 mai 2013	30 juillet 2015	10 000 000 €	-	10 000 000 €
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du DPS <sup>(1)</sup> par offre au public (3)	30 mai 2013	30 juillet 2015	2 400 000 €	-	2 400 000 €
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du DPS au moyen d'un placement privé réservé à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs	30 mai 2013	30 juillet 2015	20 % du capital par an 2 400 000 € pour les titres de créances pouvant être émis	-	20 % du capital par an 2 400 000 € pour les titres de créances pouvant être émis
Délégation de compétence afin d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques, primes	30 mai 2013	30 juillet 2015	175 684 141 €	-	175 684 141 €
Délégation de compétence afin d'augmenter le capital en vue de rémunérer des apports en nature	30 mai 2013	30 juillet 2015	10 % du capital	-	10 % du capital
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du DPS <sup>(1)</sup> au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L.3332-18 et suivants du Code de travail	30 mai 2013	30 juillet 2015	3 % du capital	-	3 % du capital
Autorisation d'émettre des stocks options <sup>(2)</sup>	28 mai 2014	28 juillet 2017	2 % du capital (2)	-	2 % du capital
Autorisation d'attribuer des actions gratuites <sup>(2)</sup>	28 mai 2014	28 juillet 2017	2 % du capital (2)	-	2 % du capital

(1) Droit Préférentiel de Souscription

(2) Plafond commun aux deux autorisations

(3) Plafond commun aux délégations pour les valeurs mobilières

---

## **PARTIE 4 : INFORMATIONS RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE**

---

La Gérance a été autorisée par l'Assemblée Générale du 28 mai 2014 (onzième résolution à caractère ordinaire), pour une période de dix-huit mois conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, dans la limite légale, des actions de la Société, sans jamais pouvoir détenir plus de 10% du capital de la Société, étant précisé que le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% du capital. Le prix maximum d'achat a été fixé à 44,00 euros par actions et le montant maximal des fonds destinés à la réalisation du programme à 31 637 896 euros.

Les objectifs de rachat d'actions sont les suivants :

- assurer l'animation du marché de l'action Etam Développement par un prestataire de service d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- conserver en vue de remettre ultérieurement ses actions à titre de paiements ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- attribuer des actions aux salariés et mandataires sociaux autorisés de la Société ou de son Groupe, par attribution d'options d'achat d'actions dans le cadre des dispositions des articles L.225-177 et suivants du Code de commerce, ou par attribution d'actions gratuites dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce, ou au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou dans le cadre d'un plan d'actionnariat ou d'un plan d'épargne d'entreprise,
- remettre ses actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par conversion, exercice, remboursement ou échange à l'attribution d'actions de la Société, dans le cadre de la réglementation boursière,
- annuler les actions conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 30 mai 2013 dans sa huitième résolution à caractère ordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que la Gérance appréciera. Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

La Société n'a pas de contrat de liquidité.

A ce jour, la Société ne détient aucune action propre.



# COMPTES ANNUELS

<b>I - Bilan</b>	<b>82</b>
<hr/>	
<b>II - Compte de résultat</b>	<b>83</b>
<hr/>	
<b>III - Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la Société au cours des cinq derniers exercices</b>	<b>84</b>
<hr/>	
<b>IV - Filiales et participations</b>	<b>85</b>
<hr/>	
<b>V - Notes annexes aux comptes annuels</b>	<b>86</b>
<hr/>	

**I- BILAN****1. ACTIF**

<i>euros</i>	31.12.2014			31.12.2013	31.12.2012
	brut	amortissements- provisions	net		
<b>Immobilisations Corporelles :</b>					
. Autres immobilisations corporelles	15 077	3 077	12 000	12 000	12 000
<b>Immobilisations Financières :</b>					
. Autres Participations	371 063 613	182 211 291	188 852 322	189 843 887	192 060 079
. Autres Titres Immobilisés	-	-	-	-	-
. Autres immobilisations financières	-	-	-	-	17 503
<b>I- TOTAL</b>	<b>371 078 689</b>	<b>182 214 368</b>	<b>188 864 322</b>	<b>189 855 887</b>	<b>192 089 582</b>
Avances & Acptes versés sur commandes	14 380		14 380	-	-
<b>Créances d'exploitation :</b>					
. Créances Clients & Comptes rattachés	1 334 791		1 334 791	1 668 240	5 157 132
. Autres créances	25 818 741	20 000	25 798 741	58 177 718	29 797 748
<b>Divers :</b>					
. Valeurs Mobilières de Placement (dont actions propres 0)	785		785	785	785
. Disponibilités	23 910		23 910	8 751	8 249
<b>Charges Constatées d'Avance</b>	-		-	1 008	1 008
<b>II- TOTAL</b>	<b>27 192 607</b>	<b>20 000</b>	<b>27 172 607</b>	<b>59 856 502</b>	<b>34 964 922</b>
III- Charges à répartir sur plusieurs exercices					
IV- Primes de remboursement des obligations					
V- Ecart de conversion actif					
<b>(I à V)- TOTAL GENERAL</b>	<b>398 271 296</b>	<b>182 234 368</b>	<b>216 036 929</b>	<b>249 712 389</b>	<b>227 054 504</b>

**2. PASSIF**

<i>euros</i>	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012
Capital	10 961 739	10 961 739	12 169 314
Primes d'Emission, fusion, apports		-	5 616 498
Réserve légale	1 096 174	1 096 174	1 818 406
Réserves réglementées			
Autres réserves	5 202 660	5 202 660	5 202 660
Report à nouveau	160 427 262	152 374 214	164 220 042
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>11 933 546</b>	<b>11 852 443</b>	<b>473 470</b>
Provision réglementée			
<b>I- TOTAL</b>	<b>189 621 381</b>	<b>181 487 230</b>	<b>189 500 390</b>
<b>II - AUTRES FONDS PROPRES</b>	-	-	-
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>160 632</b>	<b>131 255</b>	<b>12 745</b>
<b>III- TOTAL</b>	<b>160 632</b>	<b>131 255</b>	<b>12 745</b>
<b>Dettes Financières :</b>			
. Emprunts & Dettes auprès Ets Crédit	9 463	20 093	1 041
. Emprunts & Dettes Financières divers	12 345 008	47 176 845	33 827 425
<b>Dettes d'exploitation :</b>			
. Dettes Fournisseurs & Comptes Rattachés	324 118	651 942	237 373
. Dettes Fiscales et Sociales	1 606 952	6 639 661	3 281 313
. Autres dettes	11 969 376	13 605 362	194 216
<b>IV- TOTAL</b>	<b>26 254 916</b>	<b>68 093 904</b>	<b>37 541 369</b>
V- Ecart de Conversion Passif			
<b>(I à V)- TOTAL GENERAL</b>	<b>216 036 929</b>	<b>249 712 389</b>	<b>227 054 504</b>

**II- COMPTE DE RÉSULTAT**

<i>en euros</i>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Production Vendue : Biens & services		-	-
<b>Chiffre d'Affaires Net</b>		-	-
Reprises sur provisions & Transferts de charges	122 808	65 313	71 097
Autres Produits	4 745 173	5 178 002	8 547 629
<b>I- TOTAL</b>	<b>4 867 981</b>	<b>5 243 315</b>	<b>8 618 726</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION :</b>			
Achats de Marchandises	4 344	3 968	4 846
Autres Achats externes	1 364 735	1 006 392	711 083
Impôts, Taxes & assimilés	123 118	131 430	228 487
<b>Charges de Personnel :</b>			
. Salaires et traitements	2 365 882	2 452 628	2 460 669
. Charges sociales	697 723	712 271	4 484 024
<b>Dotation aux Amortissements &amp; Provisions</b>			
. Dotation Amortissements sur Immobilisations			
. Dotation Provisions sur Actif Circulant			
. Dotation Provisions pour Risques & Charges	21 662	118 501	129
Autres Charges	220 164	220 043	220 080
<b>II- TOTAL</b>	<b>4 797 627</b>	<b>4 645 233</b>	<b>8 109 318</b>
<b>(I-II)- RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>70 354</b>	<b>598 083</b>	<b>509 408</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
. De Participations	15 016 415	20 760 144	22 363 513
. Autres Intérêts & produits assimilés	24 499	470 741	2 526 274
. Reprises sur provisions & Transferts de charges	1 891 719	670 173	10 421 507
. Différence (+) de change		-	1
. Produits nets sur cessions Val.Mob.Plac			
<b>V- TOTAL</b>	<b>16 932 633</b>	<b>21 901 058</b>	<b>35 311 295</b>
<b>CHARGES FINANCIERES :</b>			
. Dotation aux Amortissements & Provisions	2 883 303	4 486 327	42 046 243
. Intérêts & charges assimilées	231 514	726 859	396 816
. Différence (-) de change	3 462	-	-
. Charges nettes sur cess. Val.Mob.Plac			
<b>VI- TOTAL</b>	<b>3 118 278</b>	<b>5 213 186</b>	<b>42 443 059</b>
<b>(V-VI)- RESULTAT FINANCIER</b>	<b>13 814 355</b>	<b>16 687 872</b>	<b>(7 131 764)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>13 884 709</b>	<b>17 285 953</b>	<b>(6 622 356)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS :</b>			
. Sur Opérations de Gestion			
. Sur Opérations en Capital			
. Reprises sur Provisions & Transferts Charges			
<b>VII- TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES :</b>			
. Sur Opérations de Gestion	11 002 177	13 745 292	181 288
. Sur Opérations en Capital			
. Dot exceptionnelles sur Amort. & Provisions			
<b>VIII- TOTAL</b>	<b>11 002 177</b>	<b>13 745 292</b>	<b>181 288</b>
<b>(VII-VIII)- RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(11 002 177)</b>	<b>(13 745 292)</b>	<b>(181 288)</b>
IX- Participation des salariés			
X- Impôt sur les bénéfices	(9 051 014)	(8 311 781)	(7 277 114)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>21 800 615</b>	<b>27 144 373</b>	<b>43 930 021</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>9 867 069</b>	<b>15 291 930</b>	<b>43 456 552</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>11 933 546</b>	<b>11 852 443</b>	<b>473 471</b>

### **III-TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

<i>en euros</i>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
. Capital social	10 961 739	10 961 739	12 169 314	12 169 314	12 169 314
. Nombre d'actions ordinaires	7 190 431	7 190 431	7 982 547	7 982 547	7 982 547
. Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote)					
. Nombre maximum d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTAT</b>					
. Chiffre d'affaires (H.T.)	4 745 173	5 178 002	8 547 629	5 165 092	4 488 347
. Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements & provisions	3 894 405	7 475 317	24 871 221	43 013 871	21 087 799
. Impôts sur les bénéfices	- 9 051 014	- 8 311 781	- 7 227 114	- 9 598 469	- 13 796 275
. Participation des salariés					
. Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements & provisions	11 933 546	11 852 444	473 470	3 880 021	2 470 152
. Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
. Résultat après impôts, participation, mais avant dotations aux amortissements & provisions	2	2	4	7	4
. Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements & provisions	2	2	0	0	0
. Dividende attribué					
<b>PERSONNEL</b>					
. Effectif moyen salariés	6	6	6	5	6
. Montant masse salariale	2 365 882	2 452 629	2 460 669	2 073 516	2 128 421
. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres sociales)	697 723	712 271	4 484 024	634 110	736 463

## IV - FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital *	Capitaux propres autres que capital avant affectation du résultat	Quote part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus (en EUROS)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (en euros)	Montant des cautions et avals donnés par la société (en euros)	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé (en euros)*	Résultat du dernier exercice clos (en euros)*	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en euros)*	Observations
				Brute	Nette						
<b>A) RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS (ci-dessous)</b>											
1. <u>Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</u>											
<u>Filiales françaises</u>											
ETAM SA	2 524 388	131 356 481	100,00%	56 750 882	56 750 882			25 633 057	12 014 449	1 490 301	
NORTEX SA	389 473	13 602 258	100,00%	28 572 265	28 572 265			20 333 246	8 967 890	817 250	
ETAM SCE	8 017 430	5 628 724	100,00%	8 019 470	8 019 470			35 663 749	733 944		
COMPANS	609 797	3 931 344	100,00%	6 360 000	4 650 208			13 360 796	382 035		
GOUSSAINVILLE	482 110	1 715 304	100,00%	3 578 565	2 646 000			20 430 349	923 640		
ELAN INDUSTRIES	194 221	203 953	100,00%	1 383 001	768 164			5 038 925	864 225		
UNDIZ	457 670	13 911 468	100,00%	8 537 000	8 537 000			132 692 250	3 417 581	4 297 344	
COVI DEUX	37 000	(3 427)	100,00%	65 700	65 700			0	(1 083)		
1.2.3. SAS	1 605 260	917 789	100,00%	65 057 428	21 679 847	-		137 743 439	(1 778 701)		
ETAM LINGERIE	6 449 970	23 389 209	100,00%	12 528 004	12 528 004			345 456 444	11 626 255	8 411 250	
ETAM PAP	6 500 980	10 482 805	100,00%	180 211 298	44 634 782			192 710 254	5 579 774		
<b>Total</b>				<b>371 063 613</b>	<b>188 852 322</b>						
<u>Filiales étrangères</u>											
2. <u>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</u>											
<u>Filiales françaises</u>											
<b>B) RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>											
1. <u>Filiales non reprises en A :</u>											
a) françaises											
b) étrangères :											
2. <u>Participations non reprises en A :</u>											
a) françaises											
b) étrangères											

\* Ces informations non disponibles ne sont pas renseignées

## **V - NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**

Les informations ci-après constituent l'Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2014, dont le total est de 216.037 milliers d'euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 11.934 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014.

Sauf mention contraire, les informations chiffrées sont données en euros.

Les notes et les tableaux, n°1 à 6 ci-après, font partie intégrante des comptes annuels et sont exprimés en euros.

### **1. FAITS CARACTÉRISTIQUES**

Afin de soutenir sa filiale Etam Prêt à Porter qui a subi des pertes opérationnelles significatives en 2014, la Société lui a consenti une subvention exceptionnelle de 11.000.000 €.

### **2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises en vigueur (Plan Comptable Général 1999 actualisé par les règlements du Comité de la Réglementation comptable).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, sur la base de :

- la continuité de l'exploitation,
- la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- l'indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les principales règles d'évaluation sont les suivantes :

#### **2.1. IMMOBILISATIONS : OPTIONS COMPTABLES**

Coûts d'acquisitions des immobilisations corporelles (honoraires, commissions etc.. liés à l'acquisition) : la Société Etam Développement a opté pour le maintien de leur comptabilisation en charges.

Les coûts d'emprunts sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

##### **2.1.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée de vie prévue, en mode linéaire.

Les durées d'amortissement généralement pratiquées sont les suivantes :

Véhicules	3 à 4 ans
Mobilier de bureau	0 à 10 ans

### 2.1.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres de participation : les titres de participation sont évalués à leur valeur historique hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité et leurs perspectives d'évolution économique.

Autres titres immobilisés : ce poste qui comprend les actions propres Etam Développement, acquises conformément aux autorisations octroyées par l'Assemblée Générale, hormis les actions affectées aux plans d'options d'achat d'actions attribués à certains salariés, est évalué au prix d'acquisition des actions.

Une dépréciation est comptabilisée si le cours de bourse moyen du mois précédant la clôture des comptes est inférieur à la valeur comptable.

### 2.2. CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement.

### 2.3. OPÉRATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. En fin d'exercice, la différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. La perte de change latente est provisionnée.

Les comptes bancaires en devises sont convertis au cours du 31 décembre 2014.

### 2.4. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Elles sont constituées, entre autres, d'actions propres destinées aux plans d'achat d'actions attribuées à certains salariés, et d'actions propres destinées à un compte de liquidité. Elles sont provisionnées si nécessaire, à hauteur du prix de levée de l'option ou du cours moyen de bourse du dernier mois précédant la clôture des comptes si celle-ci est inférieure.

Les autres valeurs mobilières de placement font également l'objet d'une dépréciation si à la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire (cours du 31 décembre) est inférieure à la valeur comptable.

### 2.5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Toute obligation de la Société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie équivalente fait l'objet d'une comptabilisation au titre d'une provision, conformément au règlement n°2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs.

## 2.6. INTÉGRATION FISCALE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, Etam Développement a opté pour le régime d'intégration fiscale des filiales françaises contrôlées à plus de 95 %, prévu à l'article 223A du Code Général des Impôts.

Les économies d'impôt liées aux déficits réalisés par les sociétés du Groupe sont conservées chez la Société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Au titre de l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la Société mère supportera alors une charge d'impôt.

Pour la Société Etam Développement, qui est la tête du groupe d'intégration fiscale, l'effet d'impôt au titre de l'exercice, inscrit au compte de résultat est composé :

- du produit global, égal à la somme des impôts versés par les filiales bénéficiaires,
- de la charge nette d'impôt, ou du produit de la créance de report en arrière, résultant de la déclaration d'intégration fiscale,
- de la charge d'impôt correspondant aux éventuels reversements d'économie d'impôt faits aux filiales déficitaires, ou au produit d'impôt correspondant à leurs remboursements par les filiales,
- des régularisations éventuelles sur la charge d'impôt d'exercices antérieurs.

## 2.7. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant se rattachant aux activités ordinaires de la Société, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

## 2.8. INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE

Elles sont constatées en engagements hors-bilan.

Ce régime définit le montant qui sera perçu par les salariés de la Société lors de leur départ à la retraite. Le montant de cette indemnité est fonction notamment de l'ancienneté et du salaire du bénéficiaire, et sous condition de présence dans les effectifs au moment où il quitte l'entreprise.

La Société estime le montant de ses engagements sur la base de calculs actuariels conformes à IAS 19.

## 2.9. RÉGIME DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

Il est constaté en engagements hors-bilan.

Certains cadres de la Société Etam Développement bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire fermé aux nouveaux entrants depuis 2003, prévoyant le paiement d'une rente viagère dont le niveau est déterminé en fonction de l'ancienneté dans la Société et sous condition de présence dans les effectifs au moment de la liquidation de la retraite. Le régime est financé auprès d'un assureur.

La Société estime le montant de ses engagements sur la base de calculs actuariels conformes à IAS 19.

## 2.10. MÉDAILLES DU TRAVAIL

Elles sont provisionnées dans les comptes sociaux.



### 3. NOTES SUR LE BILAN

#### 3.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Constructions	Agencements	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
<b>Valeur brute</b>				
<b>Au 31 décembre 2012</b>		-	15 077	15 077
Augmentation				-
Transfert				-
Diminution			-	-
<b>Au 31 décembre 2013</b>	-	-	15 077	15 077
Augmentation				-
Transfert				-
Diminution				-
<b>Au 31 décembre 2014</b>	-	-	<b>15 077</b>	<b>15 077</b>

	Constructions	Agencements	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
<b>Dépréciation</b>				
<b>Au 31 décembre 2012</b>	-	-	3 077	3 077
Dotation				-
Autre				-
Reprise				-
<b>Au 31 décembre 2013</b>	-	-	3 077	3 077
Dotation				-
Autre				-
Reprise				-
<b>Au 31 décembre 2014</b>	-	-	<b>3 077</b>	<b>3 077</b>

	Constructions	Agencements	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
<b>Valeurs nettes</b>				
<b>Au 31 décembre 2012</b>	-	-	12 000	12 000
<b>Au 31 décembre 2013</b>	-	-	12 000	12 000
<b>Au 31 décembre 2014</b>	-	-	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>

## 3.2. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Titres de participation	Créances rattachées aux participations	Autres immobilisations financières	Autres titres immobilisés	TOTAL
<b>Valeur brute</b>					
<b>Au 31 décembre 2012</b>	369 463 661	-	17 502		369 481 163
Augmentation	1 599 952				1 599 952
Transfert					-
Diminution			(17 502)		(17 502)
<b>Au 31 décembre 2013</b>	371 063 613	-	-	-	371 063 613
Augmentation					-
Transfert					-
Diminution					-
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>371 063 613</b>	-	-	-	<b>371 063 613</b>

	Titres de participation	Créances rattachées aux participations	Autres immobilisations financières	Autres titres immobilisés	TOTAL
<b>Dépréciation</b>					
<b>Au 31 décembre 2012</b>	177 403 582	-	-		177 403 582
Dotation	4 486 317				4 486 317
Autre					-
Reprise	(670 173)				(670 173)
<b>Au 31 décembre 2013</b>	181 219 726	-	-	-	181 219 726
Dotation	2 883 284				2 883 284
Autre					-
Reprise	(1 891 719)				(1 891 719)
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>182 211 291</b>	-	-	-	<b>182 211 291</b>

	Titres de participation	Créances rattachées aux participations	Autres immobilisations financières	Autres titres immobilisés	TOTAL
<b>Valeurs nettes</b>					
<b>Au 31 décembre 2012</b>	192 060 079	-	17 502	-	192 077 581
<b>Au 31 décembre 2013</b>	189 843 887	-	-	-	189 843 887
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>188 852 322</b>	-	-	-	<b>188 852 322</b>

La dépréciation des titres de participation concerne les sociétés :

- Entrepôts Compans SAS pour 1.709.792 €
- Entrepôts Lingerie SAS pour 932.565 €
- Elan Industries pour 614.837 €
- Etam PAP SAS pour 135.576.516 €
- 1.2.3 SAS pour 43.377.581 €.

## 3.3. CRÉANCES

	2014			2013	2012
	Brut	Provision	Net		
Clients Provisions Factures à établir	1 334 791	-	-	1 668 240	5 157 132
<b>TOTAL CRÉANCES</b>	<b>1 334 791</b>	<b>-</b>	<b>1 334 791</b>	<b>1 668 240</b>	<b>5 157 132</b>

L'intégralité des créances clients est à moins d'un an.

## 3.4. AUTRES CRÉANCES

	Créances fiscales	Comptes courants et intérêts liés	Autres	TOTAL
<b>Valeur brute</b>				
<b>Au 31 décembre 2012</b>	1 408 247	28 376 066	13 435	29 797 748
<b>Au 31 décembre 2013</b>	198 061	57 882 469	97 188	58 177 718
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>1 689 683</b>	<b>24 039 183</b>	<b>89 875</b>	<b>25 818 741</b>

Variation des dépréciations des créances :

	Créances fiscales	Comptes courants et intérêts liés	Autres	TOTAL
<b>Dépréciation</b>				
<b>Au 31 décembre 2012</b>	-	-	-	-
Dotation de l'exercice	-	-	-	-
Reprise de l'exercice	-	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2013</b>	-	-	-	-
Dotation de l'exercice	-	-	20 000	20 000
Reprise de l'exercice	-	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>

L'ensemble des autres créances est à moins d'un an.

	Créances fiscales	Comptes courants et intérêts liés	Autres	TOTAL
<b>Valeur nettes</b>				
<b>Au 31 décembre 2012</b>	1 408 247	28 376 066	13 435	29 797 748
<b>Au 31 décembre 2013</b>	198 061	57 882 469	97 188	58 177 718
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>1 689 683</b>	<b>24 039 183</b>	<b>69 875</b>	<b>25 798 741</b>

## 3.5. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Valeur brute	Actions propres destinées aux plans d'achat d'action	Actions propres destinées au contrat de liquidités	Autres VMP	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2012</b>	-	-	785	<b>785</b>
Augmentation				-
Diminution	-			-
<b>Au 31 décembre 2013</b>	-	-	785	<b>785</b>
Augmentation				-
Diminution				-
<b>Au 31 décembre 2014</b>	-	-	<b>785</b>	<b>785</b>

Dépréciations	Actions propres destinées aux plans d'achat d'action	Actions propres destinées au contrat de liquidités	Autres VMP	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2012</b>	-	-		-
Augmentation				-
Diminution				-
<b>Au 31 décembre 2013</b>	-	-		-
Augmentation				-
Diminution				-
<b>Au 31 décembre 2014</b>	-	-		-

Valeurs nettes	Actions propres destinées aux plans d'achat d'action	Actions propres destinées au contrat de liquidités	Autres VMP	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2012</b>	-	-	785	<b>785</b>
<b>Au 31 décembre 2013</b>	-	-	785	<b>785</b>
<b>Au 31 décembre 2014</b>	-	-	785	<b>785</b>

## 3.6. CAPITAUX PROPRES

Le capital social est de 10.961.739 euros. Il est divisé en 7.190.431 actions.

Le résultat par action est de 1,66 €.

	31/12/2012	Affectation des résultats	Augmentation de capital	Réduction de capital	31/12/2013	Affectation des résultats	Réduction de capital	31/12/2014
Capital	12 169 314			(1 207 575)	10 961 739			10 961 739
Prime d'émission	1 306 408			(1 306 408)	0			0
Prime d'apport-fusion	4 310 090			(4 310 090)	0			0
Rés. légale	1 818 407			(722 233)	1 096 174			1 096 174
Rés. spéciale PVLVT	-				-			-
Rés. facultative	5 202 660				5 202 660			5 202 660
Report à nouveau	164 220 042	(1 173 465)		(10 672 363)	152 374 214	8 053 048		160 427 262
Dividendes		1 646 935				3 799 396		
Résultat de l'exercice	473 470	(473 470)			11 852 444	(11 852 444)		11 933 546
	<b>189 500 391</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>(18 218 668)</b>	<b>181 487 232</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>189 621 382</b>

3.7. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>au 31 décembre</i>	<b>2013</b>	<b>Dotations 2014</b>	<b>Reprises 2014</b>		<b>2014</b>
			<b>Utilisées</b>	<b>non utilisées</b>	
Provisions pour autres risques courants	124 904	-	-	-	124 904
Provisions pour médailles du travail	630	1 681	1 372	-	939
Provision pour impôts	5 721	29 068	-	-	34 789
Provision pour perte de change	-	-	-	-	-
Provision pour risque financier	-	-	-	-	-
	<b>131 255</b>	<b>30 749</b>	<b>1 372</b>	<b>-</b>	<b>160 632</b>

3.8. EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

<i>au 31 décembre</i>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Soldes créditeurs de banques	8 697	19 737
Int. courus s/concours bancaires	766	356
	<b>9 463</b>	<b>20 093</b>

L'ensemble des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit est à moins d'un an.

3.9. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERSES

<i>au 31 décembre</i>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Comptes courants groupe créditeurs	12 113 519	46 449 990
Int. courus s/ comptes courants créditeurs	231 489	726 856
	<b>12 345 008</b>	<b>47 176 845</b>

L'ensemble des emprunts et dettes financières est à moins d'un an.

3.10. DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

L'intégralité de la dette fournisseurs est à moins d'un an.

<i>au 31 décembre</i>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	324 118	651 942
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
	<b>324 118</b>	<b>651 942</b>

3.11. DETTE FISCALE ET SOCIALE

L'ensemble des dettes fiscales et sociales est à moins d'un an.

## 4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### 4.1. REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERT DE CHARGES

Ce poste comprend un transfert de charges d'assurances payées par la Société Etam Développement pour le compte de ses filiales.

### 4.2. AUTRES PRODUITS

Les autres produits correspondent à la refacturation des charges de fonctionnement et des frais supportés pendant l'exercice, dans le cadre de la gestion de ses filiales.

### 4.3. AUTRES CHARGES

Les autres charges correspondent essentiellement aux jetons de présence alloués aux organes de surveillance pour l'exercice.

#### 4.3.1 EFFECTIF MOYEN

<i>au 31 décembre</i>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Cadres	5	6
Agents de maîtrise		
Employés		
Ouvriers		
	<b>5</b>	<b>6</b>

#### 4.3.2 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Des organes de direction	1 754 129	1 799 815
Des organes de surveillance <sup>(1)</sup>	145 650	189 475
	<b>1 899 779</b>	<b>1 989 290</b>

<sup>1</sup> il s'agit des sommes payées aux membres du Conseil de Surveillance : Les montants comptabilisés en charges s'élèvent à 220.000 € en 2014 et 220.000 € en 2013

### 4.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

<i>au 31 décembre</i>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Engagements en matière de pension Régime de retraite supplémentaire	328 202 (261 335)	274 382 (548 808)
Autres engagements : Loyers restant dûs au titre des locations simples	66 607	96 662
<b>TOTAL engagements donnés</b>	<b>133 474</b>	<b>(177 764)</b>
<b>TOTAL engagements reçus</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les principales hypothèses actuarielles retenues au 31 décembre 2014 sont :

- Taux d'actualisation : 3,25 %
- Evolution des salaires : inflation + 1%
- Tables de mortalité : INSEE 2000-02 H/F et TGH-TGF 2005

### **Régime de retraite supplémentaire**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Dette actuarielle à la clôture	(3 125 338)	(2 717 975)
Juste valeur des actifs à la clôture	3 386 673	3 266 782
Coût des services passés non reconnus	-	-
<b>Engagement net à la clôture</b>	<b>261 335</b>	<b>548 807</b>

### **Evolution de la dette actuarielle et de la juste valeur des actifs**

	<b>Ret. Suppl.</b>	<b>I.D.R.</b>
<b>Engagement au 01/01/2014</b>	<b>(2 717 974)</b>	<b>(274 382)</b>
Coût des services rendus	(103 772)	(25 800)
Charge d'intérêt	(75 400)	(5 516)
Gains et (Pertes) actuariels	(228 191)	(22 504)
Modification du régime		
Autres		
<b>Engagement au 31/12/2014</b>	<b>(3 125 337)</b>	<b>(328 202)</b>
<b>Juste valeur des actifs au 01/01/2014</b>	<b>3 266 782</b>	
Rendement attendu des actifs	106 170	
Gains et (Pertes) actuariels	13 720	
<b>Juste valeur des actifs au 31/12/2014</b>	<b>3 386 672</b>	

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2010 a permis le changement d'option de taxe sur les régimes à prestations définies. Etam Développement ayant opté pour la contribution sur les rentes en 2004, a donc eu la possibilité d'opter en faveur de la contribution sur le financement en 2011, soit un paiement de la taxe sur les cotisations en lieu et place de la taxe sur les rentes.

### **Droits Individuels à la Formation**

Au 31 décembre 2014, les droits individuels à la formation acquis et qui n'ont pas donné lieu à demande s'élèvent à 517,61 heures.

## **4.5. STOCKS OPTIONS**

### **4.5.1. OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT**

La Société n'a consenti aucune option de souscription ou d'achat d'actions aux mandataires sociaux ni aux salariés de la Société au cours de l'année 2014.

Il n'existe pas d'autre plan d'attribution de titres Etam Développement que ceux mentionnés ci-après.

#### **« OPTIONS 2011 »**

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 20 mai 2011 (vingt-troisième résolution) a autorisé la Gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 20 mai 2011, aux salariés, à certains d'entre eux, et/ou à certaines catégories du personnel, et/ou aux

mandataires sociaux définis par la loi, tant de la Société que des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L225-180 du Code de Commerce, des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société (ci-après les « Options 2010 »), dans la limite de 2% du capital social existant au jour de cette assemblée, soit 363 681 Options 2011.

La gérance n'a pas fait usage de cette délégation de pouvoirs et souligne que l'autorisation qui lui a été donnée au titre du plan « Options 2011 » est devenue caduque à compter de l'entrée en vigueur de la délégation accordée à la gérance au titre des « Options 2014 ».

#### « OPTIONS 2014 »

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 28 mai 2014 (douzième résolution) a autorisé la gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 28 mai 2014 :

- d'une part, aux salariés ou certains d'entre eux, ou à certaines catégories du personnel, de la société Etam Développement SCA et, le cas échéant, des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce cadres dirigeants ;
- d'autre part, aux mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L.225-185 du Code de commerce,

des options de souscriptions ou d'achat d'actions de la société (ci-après les « Options 2014 ») dans la limite de 2% du capital social existant au jour de cette assemblée, soit 143 809 « Options 2014 ».

La gérance n'a pas fait usage de cette autorisation en 2014.

#### 4.5.2. ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

##### « ACTIONS GRATUITES 2011 »

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 20 mai 2011 (vingt-quatrième résolution) a autorisé la Gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 20 mai 2011 aux salariés, à certains d'entre eux, et/ou à certaines catégories du personnel, et/ou aux mandataires sociaux définis par la loi, tant de la Société que des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L225-197-1 et suivants du Code de Commerce, des actions gratuites de la Société (ci-après les « Actions gratuites 2011 »), dans la limite de 2% du capital de la Société.

La gérance n'a pas fait usage de cette délégation de pouvoirs et souligne que l'autorisation qui lui a été donnée au titre du plan « Options gratuite 2011 » est devenue caduque à compter de l'entrée en vigueur de la délégation accordée à la gérance au titre des « Options gratuites 2014 ».

##### « ACTIONS GRATUITES 2014 »

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 28 mai 2014 (Treizième résolution) a autorisé la gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 28 mai 2014, aux salariés, à certains d'entre eux, et/ou à certaines catégories du personnel, et/ou aux mandataires sociaux définis par la loi, tant de la société que des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L225-197-1 et suivants du Code de Commerce, des actions gratuites de la société (ci-après les « Actions gratuites 2014 »), dans la limite de 2% du capital de la société.

La gérance n'a pas fait usage de cette autorisation en 2014.



4.6. RÉSULTAT FINANCIER

au 31 décembre	Produits		Charges	
	2014	2013	2014	2013
Dividendes encaissés & prov. acompte	15 016 415	20 760 144		
Autres opérations financières groupe	24 499	470 741	231 489	726 856
Dot.repr.provisions	1 891 719	670 173	2 883 303	4 486 327
Différences de change	-	-	3 462	
Divers produits fin./Intérêts des emprunts			25	3
Charges nettes sur cessions de VMP				
	<b>16 932 633</b>	<b>21 901 058</b>	<b>3 118 278</b>	<b>5 213 185</b>

4.7. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

au 31 décembre	Produits		Charges	
	2014	2013	2014	2013
Sur opérations de gestion				
Amendes-pénalités fiscales			2 177	1 094
Autres <sup>(1)</sup>	-	-	11 000 000	13 744 198
Sur opérations en capital				
Cession d'immo incorporelles				
Cession d'immo corporelles	-	-		
Cession d'immo financières				
Autres				
Sur opérations exceptionnelles				
Provisions réglementées				
Autres provisions				
	-	-	<b>11 002 177</b>	<b>13 745 292</b>

<sup>1</sup> en 2013 : dont 13 200 000 euros de subvention accordée à Etam Prêt à Porter  
2014 : dont 11 000 000 euros de subvention accordée à Etam Prêt à Porter

4.8. VENTILATION DE L'IMPÔT SOCIÉTÉ

	Résultat avant impôt	Impôt
RESULTAT COURANT	13 884 709	214 217
RESULTAT EXCEPTIONNEL (hors participation)	(11 002 177)	(9 051 014)
RESULTAT COMPTABLE (hors participation)	2 882 532	(8 836 796)

RESULTAT COURANT	13 884 709		
Réintégrations	1 036 717		
Déductions	(14 278 774)		
	Base IS = 642 652	X	
			33,33% 214 217
			<b>IS 214 217</b>

RESULTAT EXCEPTIONNEL	(11 002 177)		
Réintégrations	11 002 177		
Déductions	-		
Imputation déficit			
	Base IS = -	X	
			33,33% -
			IS -

Intégration fiscale IS ex antérieurs	(3 197)
IS sur contrôle fiscal	(313 932)
Produit d'intégration fiscale groupe	(8 942 102)
Imputation avoirs fiscaux	(6 000)
	<b>IS (9 051 014)</b>

## 4.9. ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

	<b>Montant</b>
<b>ACCROISSEMENTS</b>	
<u>Provisions réglementées :</u>	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
<u>Autres :</u>	
- Intérêts sur prêts	
- Ecart de conversion actif	
- Divers provisions pour risques	
<b>TOTAL DES ACCROISSEMENTS</b>	<b>0</b>
<b>ALLEGEMENTS</b>	
<u>Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :</u>	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
- contribution sociale de solidarité	3 507
<u>Autres :</u>	
- Divers provisions pour risques	
- Ecart de conversion passif	
- Provision pour perte de change latente	
- Amortissements économiques excédentaires	
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	
<b>TOTAL DES ALLEGEMENTS</b>	<b>3 507</b>

Les allègements mentionnés ci-dessus concernent les bases d'impôt.

5. AUTRES INFORMATIONS5.1 INFORMATIONS SUR LES POSTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

<b>Participations</b>	<b>371 063 613</b>
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	-
Créances clients et comptes rattachés	1 334 791
Autres créances	24 039 183
Emprunts et dettes financières	12 345 008
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-
Autres dettes	-
Produits de participation	15 016 415
Autres produits financiers	1 916 218
Charges financières	3 114 773

Sont considérées comme entreprises liées, toutes les sociétés du Groupe, françaises et étrangères, quel que soit le pourcentage du capital détenu.

## 5.2. CHARGES À PAYER – PRODUITS À RECEVOIR

### 5.2.1 CHARGES A PAYER

<i>au 31 décembre</i>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	766	356
Emprunts et dettes financières	231 489	726 856
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	288 231	604 477
Dettes fiscales et sociales	1 438 172	1 811 177
Autres dettes	969 376	404 470
	<b>2 928 033</b>	3 547 335

### 5.2.2 PRODUITS A RECEVOIR

<i>au 31 décembre</i>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	1 334 791	1 668 240
Autres créances	560 813	722 524
	<b>1 895 604</b>	2 390 764

### 5.2.3. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

<i>au 31 décembre</i>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Exploitation	-	1 008
Financier	-	-
	-	1 008

## 6. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

# COMPTES CONSOLIDÉS

	Page
<b>I - Bilan consolidé</b>	<b>102</b>
<b>II - Compte de résultat consolidé</b>	<b>103</b>
<b>III - Etat du résultat global consolidé</b>	<b>104</b>
<b>IV - Tableau de flux de trésorerie consolidé</b>	<b>105</b>
<b>V – Tableau de variation des capitaux propres</b>	<b>106</b>
<b>VI - Notes annexes aux états financiers</b>	<b>107</b>

---

**I - BILAN CONSOLIDÉ**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2014	31/12/2013
<b>ACTIF</b>			
Goodwill	3	4 197	4 197
Immobilisations incorporelles	4	243 305	247 620
Immobilisations corporelles	5	276 446	257 382
Participations dans les entreprises associées		0	0
Actifs financiers non courants	7	19 518	19 146
Actifs d'impôts différés	24	35 480	28 494
<b>Total des Actifs non courants</b>		<b>578 946</b>	<b>556 839</b>
Stocks et en-cours	8	247 551	228 895
Avances et acomptes versés		3 723	3 477
Créances clients	9	84 349	78 658
Autres créances	10	26 663	19 915
Actifs d'impôts exigibles		8 768	10 183
Charges constatées d'avance	11	20 044	17 153
Instruments dérivés actifs	15	11 720	167
Trésorerie et équivalents trésorerie	12	88 113	77 300
<b>Total des Actifs Courants</b>		<b>490 931</b>	<b>435 747</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>1 069 876</b>	<b>992 586</b>
<b>PASSIF</b>			
Capital social		10 962	10 962
Ecart de réévaluation		188 139	197 558
Réserves		100 651	66 420
<b>Total des Capitaux Propres Part du Groupe</b>		<b>299 752</b>	<b>274 940</b>
Capitaux propres - Part revenant aux intérêts non contrôlés		40 762	39 483
<b>Capitaux propres de l'ensemble</b>	<b>13</b>	<b>340 514</b>	<b>314 422</b>
Provisions pour risques et charges non courantes	14	23 255	17 595
Emprunts et dettes financières à long terme	15	173 180	163 353
Passifs d'impôts différés	24	92 719	93 155
<b>Total des Passifs non courants</b>		<b>289 154</b>	<b>274 104</b>
Provisions pour risques et charges courantes	14	11 210	7 140
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		258 853	244 290
Passifs d'impôt exigible		2 822	12 468
Dettes sociales et fiscales		70 216	63 648
Autres dettes	16	59 185	48 635
Instruments dérivés passifs	15	6 391	9 776
Crédits à court terme et banques	15	31 533	18 104
<b>Total des Passifs courants</b>		<b>440 209</b>	<b>404 060</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 069 876</b>	<b>992 586</b>

**II - COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ****AU 31 DECEMBRE 2014 ET 2013**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Chiffre d'affaires		1 220 336	1 215 229
Coût des ventes		(500 893)	(511 408)
<b>Marge Brute</b>	17	<b>719 443</b>	<b>703 821</b>
Coûts de distribution		(620 872)	(610 100)
Charges administratives		(54 311)	(49 134)
Autres produits d'exploitation	20	12 757	8 956
Autres charges d'exploitation	20	(5 351)	(4 536)
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>		<b>51 666</b>	<b>49 007</b>
Autres produits opérationnels	22	9 190	12 698
Autres charges opérationnelles	22	(12 136)	(16 665)
<b>Résultat Opérationnel</b>		<b>48 720</b>	<b>45 040</b>
Produits financiers		7 506	4 470
Charges financières		(16 978)	(15 194)
<b>Résultat Financier</b>	23	<b>(9 472)</b>	<b>(10 724)</b>
Charges d'impôt	24	(16 276)	(14 680)
Quote-part des résultats dans des entreprises associées		0	0
<b>Résultat des activités poursuivies</b>		<b>22 972</b>	<b>19 635</b>
<b>Résultat Net de l'ensemble consolidé</b>		<b>22 972</b>	<b>19 635</b>
<i>dont part du résultat net attribuable aux :</i>			
- Propriétaires de la société mère du Groupe		24 065	21 236
- Intérêts non contrôlés		(1 093)	(1 601)
<b>Résultat par action (euros)</b>	25		
Résultat net, part attribuable au Propriétaire de la société mère du Groupe			
- Résultat de base par action		3,11	2,50
- Résultat dilué par action		3,11	2,50
Résultat des activités poursuivies, part attribuable au Propriétaire de la société mère du Groupe			
- Résultat de base par action		2,96	2,29
- Résultat dilué par action		2,96	2,29

**III - ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Résultat Net de l'ensemble consolidé</b>		<b>22 972</b>	<b>19 635</b>
Réévaluation du passif (de l'actif) au titre des régimes à prestations définies		(6 959)	103
Effets d'impôt		2 404	(36)
Réévaluation des immobilisations	13.5	(6 966)	2 794
Effets d'Impôt		2 533	(894)
<b>Éléments non recyclables en résultat</b>		<b>(8 987)</b>	<b>1 968</b>
Ecart de conversion		10 593	(1 559)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture - variation de juste valeur		4 139	529
Réévaluation des instruments dérivés de couverture - recyclable en résultat		4 521	1 650
Effets d'impôt		(3 291)	(667)
<b>Éléments recyclables en résultat</b>		<b>15 963</b>	<b>(47)</b>
Total des gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global		6 976	1 921
<b>Résultat global total</b>		<b>29 948</b>	<b>21 556</b>
Dont part du Groupe		28 649	23 513
Dont part des intérêts non contrôlés		1 298	(1 956)



**IV - TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2014	2013
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>22 972</b>	<b>19 635</b>
Quote part dans résultat sociétés en équivalence		0	0
Dotations aux amortissements		43 750	46 051
Dotations aux provisions		8 999	10 805
Reprises sur provisions		(11 057)	(16 240)
Valeur nette comptable des immobilisations cédées		11 782	13 699
Produit de cession des éléments d'actif cédés		(5 090)	(3 031)
Autres produits et charges calculés		0	0
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>71 355</b>	<b>70 919</b>
Charges et produits d'intérêts financiers		8 024	9 660
Charge nette d'impôt		16 276	14 680
<b>Capacité d'autofinancement avant impôts, dividendes et intérêts</b>		<b>95 655</b>	<b>95 259</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (*)		(17 502)	(7 873)
Impôts sur le résultat payés		(21 649)	(15 861)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		<b>56 503</b>	<b>71 525</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(66 427)	(50 263)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		5 090	2 739
Acquisitions de filiales		(320)	0
Acquisitions d'autres immobilisations financières		(1 574)	(1 088)
Cessions d'autres immobilisations financières		1 520	3 828
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissements</b>		<b>(61 710)</b>	<b>(44 784)</b>
Augmentations de capital des filiales souscrites par les minoritaires		0	514
Autres opérations avec les actionnaires		(88)	0
Dividendes versés aux actionnaires de la société Etam Développement		(3 799)	(1 647)
Achats d'actions propres		0	(18 763)
Emission d'emprunts		63 565	1 910
Remboursement d'emprunts		(42 908)	(38 003)
Intérêts versés		(8 024)	(9 660)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>8 746</b>	<b>(65 648)</b>
Flux nets avec les actifs détenus en vue de la vente		0	0
Incidence des variations de cours de change		5 239	(777)
<b>Variation nette de la trésorerie</b>		<b>8 778</b>	<b>(39 683)</b>
<b>Trésorerie et équivalents trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	12	<b>75 590</b>	<b>115 273</b>
<b>Trésorerie et équivalents trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	12	<b>84 368</b>	<b>75 590</b>
<b>(*) Détail de la variation du fonds de roulement lié à l'activité</b>			
Créances clients (actif)		(333)	3 098
Stocks (actif)		(8 351)	(12 037)
Autres créances (actif)		(18 330)	(855)
Dettes fournisseurs (passif)		1 306	(2 415)
Dettes sociales et fiscales (passif)		5 768	(1 360)
Autres passifs courants		2 437	5 695
<b>Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>		<b>(17 502)</b>	<b>(7 873)</b>

**V- TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS**

(En milliers d'euros)	Nombre d'actions en circulation	Capital social	Réserves et résultat consolidés	Gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global	Capitaux propres		
					Total Groupe ETAM	Intérêts non contrôlés	Total des capitaux propres
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2013</b>	<b>7 982 547</b>	<b>12 169</b>	<b>112 471</b>	<b>145 716</b>	<b>270 357</b>	<b>41 423</b>	<b>311 780</b>
Résultat de l'exercice			21 236		21 236	(1 601)	19 635
Gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global				2 277	2 277	(355)	1 921
<b>Résultat global</b>		<b>0</b>	<b>21 236</b>	<b>2 277</b>	<b>23 513</b>	<b>(1 956)</b>	<b>21 556</b>
Actions propres	(792 116)	(1 208)	(16 578)		<b>(17 786)</b>		<b>(17 786)</b>
Dividendes distribués			(1 647)		(1 647)		(1 647)
Autres variations			504		504	15	519
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2013</b>	<b>7 190 431</b>	<b>10 962</b>	<b>115 986</b>	<b>147 993</b>	<b>274 941</b>	<b>39 482</b>	<b>314 423</b>
Résultat de l'exercice			24 065		24 065	(1 093)	22 972
Gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global				4 584	4 584	2 392	6 976
<b>Résultat global</b>		<b>0</b>	<b>24 065</b>	<b>4 584</b>	<b>28 649</b>	<b>1 298</b>	<b>29 948</b>
Dividendes distribués			(3 799)		(3 799)		(3 799)
Autres variations			(39)		(39)	(18)	(57)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2014</b>	<b>7 190 431</b>	<b>10 962</b>	<b>136 213</b>	<b>152 577</b>	<b>299 752</b>	<b>40 762</b>	<b>340 514</b>

**VI - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

<b>Note</b>		<b>Page</b>
<b>1</b>	Informations générales	108
<b>2</b>	Résumé des principales méthodes comptables	108
<b>3</b>	Goodwill	127
<b>4</b>	Immobilisations incorporelles	127
<b>5</b>	Immobilisations corporelles	129
<b>6</b>	Test de dépréciation des actifs non financiers	131
<b>7</b>	Actifs financiers non courants	133
<b>8</b>	Stocks	134
<b>9</b>	Clients	134
<b>10</b>	Autres créances	135
<b>11</b>	Charges constatées d'avance	136
<b>12</b>	Trésorerie nette	136
<b>13</b>	Capitaux propres	136
<b>14</b>	Provisions pour risques et charges	142
<b>15</b>	Endettement financier	148
<b>16</b>	Autres dettes	157
<b>17</b>	Information sectorielle	158
<b>18</b>	Charges par nature	161
<b>19</b>	Dotations et reprises de dépréciations et pertes de valeur	161
<b>20</b>	Autres produits et charges d'exploitation	161
<b>21</b>	Calcul de l'EBITDA	162
<b>22</b>	Autres produits et charges opérationnels	162
<b>23</b>	Résultat financier	163
<b>24</b>	Impôts	167
<b>25</b>	Résultat par action	168
<b>26</b>	Transactions avec les parties liées	170
<b>27</b>	Faits exceptionnels et litiges	170
<b>28</b>	Cours des devises	170
<b>29</b>	Honoraires des commissaires aux comptes	171
<b>30</b>	Périmètre du Groupe	172
<b>31</b>	Evènements post clôture	172

## **NOTE 1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES**

ETAM Développement SCA (la «Société») et ses filiales (constituant ensemble «le Groupe») conçoivent, distribuent et commercialisent les produits de la mode féminine (lingerie, prêt-à-porter et accessoires) au travers d'un réseau de 4 122 magasins dans plus de 40 pays sous différentes marques. Chaque marque conçoit ses collections et fait appel à un réseau d'industriels et de sous-traitants du textile dans le monde entier. Le Groupe s'adresse aux femmes au travers des marques ETAM, 1.2.3 et Undiz et couvre la majeure partie du marché de l'habillement féminin, en termes d'âge et de gamme de prix.

ETAM Développement SCA est une société en commandite par actions et domiciliée en France. Son siège social est situé à Paris, 78, rue de Rivoli 75004.

L'action Etam Développement est cotée depuis le 20 juin 1997, sur le Compartiment B de Nyse Euronext.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, établis en milliers d'euros, comprennent les filiales ainsi que la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint. Ils ont été présentés au conseil de surveillance et ont été arrêtés par la gérance le 16 avril 2015. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 27 mai 2015.

## **NOTE 2 - RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés et d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

### **NOTE 2.1. BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Les états financiers du Groupe ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et celles émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) applicables, de manière obligatoire au 31 décembre 2014 ; à l'exception de l'interprétation IFRIC 21 « Taxes » qui est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 17 juin 2014, soit obligatoire pour le Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 (voir note 2.1.1.2).

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des droits au bail et assimilés, des terrains et constructions, réévalués, des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat, et des instruments dérivés.

### **Recours à des estimations et aux jugements**

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en termes de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés, concernent notamment les tests de dépréciation (voir notes 2.8 et 6), les impôts différés (voir notes 2.15 et 24) et les provisions pour engagements de retraite des salariés (voir notes 2.19 et 14.2).

#### **NOTE 2.1.1 EVOLUTION DU REFERENTIEL COMPTABLE EN 2014**

De nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 1er janvier 2014 sont entrés en vigueur sans avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2014 ou ne s'appliquent pas au Groupe :

Note 2.1.1.1. Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire en 2014

- La norme IFRS 10 « Etats Financiers Consolidés ». Cette norme propose un modèle de contrôle unique pour déterminer si une entité faisant l'objet d'un investissement doit être consolidée. Elle remplace la norme IAS 27 (sur la partie comptes consolidés) et l'interprétation SIC 12 (entités ad hoc).
- La norme IFRS 11 « Partenariats ». Cette norme supprime l'intégration proportionnelle pour la comptabilisation des coentreprises. La forme d'un partenariat, bien que restant un élément important à considérer, n'est plus le facteur essentiel pour sa qualification comptable et donc pour sa comptabilisation ultérieure. Elle remplace la norme IAS 31 (« Participations dans les coentreprises ») :
  - La participation du Groupe dans une activité conjointe (joint opération), qui constitue un accord par le biais duquel les parties ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, est comptabilisée sur la base de la participation du Groupe dans ces actifs et passifs ;
  - La participation du Groupe dans une coentreprise, qui constitue un accord par le biais duquel les parties ont des droits sur l'actif net, est mise en équivalence.
- La norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités ». Cette norme regroupe l'ensemble des informations à fournir pour chaque type de participation (filiales, partenariats, entités associées) et en requiert de nouvelles, notamment sur certaines entités non consolidées.
- Amendement des normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12, sur les dispositions transitoires aux normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.

L'application de ces textes n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe, il n'existe pas d'entités consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27R - Sociétés d'investissement.

L'application de ces textes n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.

- La norme IAS 28 Révisée « Participation dans les entreprises associées et des joint ventures ». Cette norme remplace la norme IAS 28 « Participation dans les entreprises associées ». Ses principales nouveautés sont les suivantes :
  - La méthode de la mise en équivalence ne s'applique plus uniquement aux entreprises associées, mais également aux joint ventures qualifiées comme telles selon IFRS 11 ;
  - Le passage d'influence notable à contrôle conjoint (ou inversement) ne constitue plus un changement de nature de l'investissement, la méthode de la mise en équivalence étant désormais maintenue après la transaction. En conséquence, la transaction ne nécessite plus la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue ;
  - Lors d'une cession partielle de titres, seule la partie destinée à être cédée doit désormais être reclassée selon IFRS 5, la méthode de la mise en équivalence continuant à s'appliquer à la partie des titres destinée à être conservée ;
  - Au sein d'un même groupe, une entreprise associée peut être détenue simultanément par deux types différents de filiales :
    - (i) un organisme de capital-risque, un fonds de placement, une société d'investissement à capital variable ou encore une entité similaire telle qu'un fonds d'assurance liés à des placements. Pour cette partie de la détention, l'investisseur a le choix de la comptabiliser soit à la juste valeur selon IAS 39, avec constatation des variations de juste valeur en résultat ; soit selon la méthode de la mise en équivalence telle que définie par IAS 28 révisée ; et
    - (ii) une entité opérationnelle plus « classique ». Pour cette partie de la détention, l'investisseur doit la comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence telle que définie par IAS 28 révisée.

L'application de la norme IAS 28 révisée n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.

- Les amendements de la norme IAS 32 « Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers », précise les critères pour déterminer que l'entité a :
  - (i) actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ;
  - (ii) l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

L'application de l'amendement de la norme IAS 32 n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.

- Les amendements de la norme IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers » traitent des informations relatives à la valeur recouvrable des actifs dépréciés lorsque celle-ci est basée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

L'application de l'amendement de la norme IAS 36 n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.

Note 2.1.1.2. Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire à compter du 1er janvier 2015

- L'interprétation IFRIC 21 « Taxes » précise que la date de comptabilisation des taxes prélevées par les autorités publiques est la date du fait générateur de l'obligation de payer ces taxes.

Les impacts de l'interprétation IFRIC 21 estimés concerneront principalement pour la France :

- (i) la Taxe foncière, actuellement reconnue linéairement sur l'année N sera dorénavant comptabilisée en totalité au 1<sup>er</sup> janvier N. l'effet sur le résultat annuel est non significatif ;
- (ii) la Contribution Sociale de Solidarité sur les Sociétés (C3S), actuellement reconnue au rythme de réalisation du chiffre d'affaires de l'année N sera dorénavant comptabilisée en totalité au 1<sup>er</sup> janvier N+1. Les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2014 seront en conséquence augmentés de 1 417K€ (878 K€ net d'impôt) et l'effet sur le résultat 2014 sera non significatif ; et
- (iii) la Taxe sur les Surfaces Commerciales (Tascom), actuellement reconnue au rythme de réalisation du chiffre d'affaires de l'année N sera dorénavant comptabilisée en totalité au 1<sup>er</sup> janvier N+1. Les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2014 seront en conséquence augmentés de 1 118K€ (693 K€ net d'impôt) et l'effet sur le résultat 2014 sera non significatif.

Note 2.1.1.3. Normes publiées non encore applicables de façon obligatoire et non encore approuvées par l'Union Européenne

- La norme IFRS 9 « Instruments financiers » établit des principes de comptabilisation et d'information financière en matière d'actifs financiers et de passifs financiers. Ces principes visent à remplacer ceux actuellement énoncés par la norme IAS 39, Instruments financiers.  
 Sous réserve de son adoption par l'Union Européenne, la nouvelle norme sera d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. Une application anticipée sera possible.  
 Les effets de l'application de la norme IFRS 9, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, sont en cours d'analyse.
- La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » prévoit un modèle unique de reconnaissance des revenus. Ce modèle repose sur la notion d'obligation de performance qui correspond à l'engagement pris dans un contrat par le vendeur de fournir à son client un bien ou service. Le bien ou service, dont le client peut bénéficier seul (ou conjointement avec d'autres ressources auxquelles il a déjà accès) et qui est indépendant des autres biens ou services prévus au contrat, doit être comptabilisé séparément.  
 La norme fournit également des indications précises sur l'évaluation du prix total du contrat, qui correspond à la rémunération que le vendeur s'attend à obtenir en échange des biens ou services fournis aux clients. Le prix total du contrat devra être alloué à chaque obligation de performance distincte au prorata du prix de vente spécifique de chacune des obligations identifiées.

Les produits seront constatés en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise transfère au client le contrôle des biens ou services.

Cette norme est, selon l'IASB, d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017 et peut être appliquée de manière anticipée. Cette nouvelle norme viendra se substituer à IAS 11 et à IAS 18 ainsi qu'aux interprétations IFRIC correspondantes (IFRIC 13, IFRIC 15, IFRIC 18 et SIC 31).

Les effets de l'application de la norme IFRS15, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, sont en cours d'analyse.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas anticipé de normes, d'amendements de normes et d'interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2014.

## NOTE 2.2. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

### NOTE 2.2.1. FILIALES

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) contrôlées par le Groupe c'est-à-dire lorsque le Groupe détient cumulativement :

- le pouvoir sur les activités pertinentes de ces entités ;
- une exposition ou des droits aux rendements variables de ces entités ; et
- la capacité d'agir sur leurs rendements, c'est-à-dire s'il existe un lien entre les rendements et le pouvoir.

Les droits de vote potentiels sont pris en compte dans l'appréciation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité s'ils sont substantifs.

Cette situation de contrôle s'accompagne généralement de la détention, directe ou indirecte, de plus de la moitié des droits de vote mais peut également exister avec une détention de moins de 50 % des droits de vote.

Les filiales sont consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les transactions intragroupes, les soldes et les profits sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes sont également éliminées pour les actifs cédés et elles sont considérées comme un indicateur de perte de valeur.

Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

### NOTE 2.2.2. ENTREPRISES ASSOCIEES

Les entreprises associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20% ou davantage des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût. La participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le goodwill (net de tout cumul de pertes de valeur) identifié lors de l'acquisition.

La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé et sa quote-part dans les autres éléments du résultat global postérieurement à l'acquisition est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé des variations postérieures à l'acquisition. Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure ou égale à sa participation dans l'entreprise associée, y compris toute créance, représentative d'un intérêt à long-terme, non garantie, la valeur comptable des titres mis en équivalence est ramenée à

zéro. Le Groupe ne comptabilise pas de pertes additionnelles, sauf s'il a une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.

Les gains sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées. Les pertes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé, la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin de les aligner sur celles adoptées par le Groupe.

Les gains et les pertes de dilution dans les entreprises associées sont comptabilisés au compte de résultat.

#### NOTE 2.2.3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les regroupements d'entreprises, dans les cas où le Groupe obtient le contrôle d'une ou plusieurs autres activités, sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Les regroupements antérieurs au 1er janvier 2009 ont été comptabilisés selon les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2008.

Les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1er janvier 2009 sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée : la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués, en général, à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charge.

Le goodwill représente la juste valeur de la contrepartie transférée augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, moins le montant net comptabilisé (en général à la juste valeur) au titre des actifs identifiables et des passifs repris. Si la différence est négative, le profit au titre d'une acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter pour une évaluation à la juste valeur des intérêts non contrôlés. Dans ce cas, le goodwill inclut une portion attribuable aux intérêts non contrôlés (méthode du goodwill complet). Le Groupe a également la possibilité d'opter pour une évaluation des intérêts non contrôlés sur la base de la quote-part dans les actifs nets identifiables de la filiale (méthode du goodwill partiel). Ce choix est effectué opération par opération.

Le goodwill est déterminé à la date de prise de contrôle de l'entité acquise et ne fait l'objet d'aucun ajustement ultérieur au-delà de la période d'évaluation.

Les opérations d'acquisition et de cession d'intérêts non contrôlés ne modifiant pas le contrôle sont comptabilisées directement dans les capitaux propres du Groupe.

La comptabilisation d'un regroupement d'entreprises doit être achevée dans un délai de 12 mois après la date d'acquisition. Ce délai s'applique à l'évaluation des actifs et passifs identifiables, de la contrepartie transférée et des intérêts non contrôlés.

#### NOTE 2.3. INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur opérationnel est une composante de l'entité qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et de supporter des charges y compris les produits et les charges liés aux transactions avec d'autres composantes de la même entité :

- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances ;
- et pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.



Le Groupe présente son information sectorielle en adéquation avec sa structure de management, à savoir une direction générale exécutive pour l'Europe et une direction générale exécutive pour la Chine, les deux directions rapportant directement à la gérance, qui forme le principal décideur opérationnel du Groupe. Le Groupe ETAM est donc constitué de deux secteurs opérationnels : l'Europe et la Chine.

## NOTE 2.4. CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

### NOTE 2.4.1. MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

### NOTE 2.4.2. TRANSACTIONS ET SOLDES

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés en autres éléments du résultat global, au titre de couvertures éligibles soit de flux de trésorerie, soit d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

### NOTE 2.4.3. SOCIETES DU GROUPE

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ;
- et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lors de la consolidation, les écarts de change découlant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger et d'emprunts et autres instruments de change désignés comme instruments de couverture de ces investissements sont imputés en autres éléments du résultat global. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en autres éléments du résultat global sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession. Le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

## NOTE 2.5. GOODWILL

Le goodwill représente la juste valeur de la contrepartie transférée augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, moins le montant net comptabilisé (en général à la juste valeur) au titre des actifs identifiables et des passifs repris. Si la différence est négative, le profit au titre d'une acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Le goodwill comptabilisé séparément est soumis au minimum à un test annuel de dépréciation et lorsque des événements ou des circonstances montrent qu'une perte de valeur est susceptible

d'intervenir. Le goodwill est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de goodwill ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable du goodwill de l'entité cédée.

Les goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation. Une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) correspond à un magasin.

Les UGT auxquelles les goodwill sont affectés sont celles susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux goodwill.

Lors de sa transition aux IFRS, le Groupe n'a pas choisi de retraiter rétrospectivement tous les regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2004 dans son bilan d'ouverture. Pour les acquisitions antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2004, le goodwill représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable antérieur du Groupe.

## NOTE 2.6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### NOTE 2.6.1. DROITS AU BAIL ET ASSIMILES

Le Groupe a opté pour la méthode comptable de la réévaluation : tous les droits au bail et assimilés sont comptabilisés à leur juste valeur qui correspond à leur valeur de marché.

Les valeurs de marché des droits au bail et assimilés sont déterminées par la direction du Développement du Groupe selon des méthodes couramment utilisées par la profession et faisant référence aux valeurs locatives au m<sup>2</sup> pondérées, publiées régulièrement par différents organismes spécialisés. Compte tenu des possibles fluctuations du marché, ces évaluations sont effectuées annuellement. Des expertises externes sont effectuées par sondage pour s'assurer de la fiabilité des méthodes utilisées.

Les augmentations de la valeur comptable découlant de la réévaluation des droits au bail et assimilés sont créditées en autres éléments du résultat global et cumulées en capitaux propres sous la rubrique écarts de réévaluation. Les diminutions de la valeur comptable qui viennent réduire des augmentations antérieures d'un même actif sont d'abord imputées aux autres éléments du résultat global, dans la limite de l'écart de réévaluation créditeur antérieurement constaté sur ces actifs; toutes les autres diminutions sont comptabilisées en résultat. Chaque année, le cas échéant, la différence entre l'amortissement fondé sur la valeur comptable réévaluée de l'actif, comptabilisé au compte de résultat, et l'amortissement fondé sur le coût initial de l'actif, est transférée des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

Les montants cumulés au titre des amortissements à la date de réévaluation sont déduits des valeurs comptables brutes des actifs et les montants nets sont retraités afin de correspondre aux valeurs réévaluées des actifs.

Les droits au bail et assimilés ont été réévalués pour la première fois au 1er janvier 2004.

La valeur réévaluée de ces actifs est amortie linéairement sur la durée du bail uniquement dans les pays où leur durée de vie est déterminable.

Les durées d'amortissement généralement pratiquées sont les suivantes :

<b>Pays</b>	<b>Durées</b>
Belgique	9 à 27 ans
Italie	7 à 14 ans
Espagne	7 à 14 ans
Pologne	5 à 10 ans

En France, la durée de vie des droits au bail n'étant pas déterminable, ils ne sont pas amortis. En effet, le droit au bail en France constitue l'un des éléments incorporels qui composent le fonds de commerce. Il se définit comme une somme d'argent que le preneur verse au locataire en place, en vue d'obtenir le titre locatif et de bénéficier des garanties légales qui y sont attachées. C'est donc juridiquement le droit d'être locataire mais également de céder son bail.

Il s'agit d'une spécificité française née du Décret du 30 septembre 1953 qui régit les baux commerciaux et dont le fondement vise la protection du fonds de commerce. Le droit au bail en tant qu'outil de travail se trouve protégé par un décret contraignant pour le bailleur et qui prévoit :

- un bail d'une durée minimum de 9 ans,
- le droit au renouvellement et, à défaut d'une indemnité d'éviction,
- le droit à la fixation d'un prix contrôlé lors du renouvellement du bail ou lors des révisions en cours de contrat,
- le droit à la déspécialisation.

Le droit au renouvellement en France étant acquis, la durée d'utilité d'un droit au bail en France ne peut être déterminée.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Les pertes ou les profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat dans les autres produits et charges d'exploitation. Les montants liés aux réévaluations antérieures inclus dans les autres éléments du résultat global sont transférés en résultat non distribué.

#### NOTE 2.6.2. LOGICIELS

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels allant de trois à sept ans.

Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Les coûts directement associés à la production de logiciels qui remplissent l'ensemble des critères imposés par la norme IAS 38, sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles. Les coûts directement associés à la production comprennent les charges liées aux coûts salariaux du personnel ayant développé les logiciels et une quote-part appropriée des frais généraux de production.

Les coûts de développement de logiciels portés à l'actif sont amortis sur leur durée d'utilité estimée comprise entre 3 ans et 7 ans.

#### NOTE 2.6.3. MARQUES ET ENSEIGNES

Les marques et les enseignes acquises sont comptabilisées à leur coût, déduction faite du montant cumulé des pertes de valeurs.

Les marques et enseignes ont une durée d'utilité indéterminée.

Les coûts engagés par le Groupe pour défendre ses marques sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus.

#### NOTE 2.7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

##### **Comptabilisation et évaluation**

##### NOTE 2.7.1. ENSEMBLES IMMOBILIERS

Les terrains et constructions sont rattachés aux magasins, aux entrepôts et aux bureaux.

Les terrains et constructions sont comptabilisés à leur juste valeur selon le modèle de la réévaluation, diminuée, pour les constructions, des amortissements.

Les valeurs de marché des ensembles immobiliers sont déterminées par la direction du Développement du Groupe selon des méthodes couramment utilisées par la profession et faisant référence aux valeurs locatives au m<sup>2</sup> pondérées, publiées régulièrement par différentes revues spécialisées. Compte tenu des possibles fluctuations du marché, ces évaluations sont effectuées tous les trois ans, sauf situations particulières qui seraient liées à une évolution brutale et matérielle d'un marché local. Des expertises externes sont effectuées par sondage pour s'assurer de la fiabilité des méthodes utilisées.

Les augmentations de la valeur comptable découlant de la réévaluation des terrains et constructions sont créditées en autres éléments du résultat global et cumulées en capitaux propres sous la rubrique écarts de réévaluation. Les diminutions de la valeur comptable qui viennent réduire des augmentations antérieures d'un même actif sont d'abord imputées en autres éléments du résultat global, à concurrence du cumul des autres éléments du résultat global antérieurement constatée sur ces actifs. Toutes les autres diminutions sont comptabilisées en résultat. Chaque année, la différence entre l'amortissement fondé sur la valeur comptable réévaluée de l'actif, comptabilisé au compte de résultat, et l'amortissement fondé sur le coût initial de l'actif, est transférée des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

Les montants cumulés au titre des amortissements à la date de réévaluation sont déduits des valeurs comptables brutes des actifs et les montants nets sont retraités afin de correspondre aux valeurs réévaluées des actifs.

Les pertes ou les profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat dans les autres produits et charges d'exploitation. Les montants liés aux réévaluations antérieures inclus dans les autres éléments du résultat global sont transférés en résultat non distribué.

Les ensembles immobiliers ont été réévalués pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

#### NOTE 2.7.2. AGENCEMENTS MAGASINS ET AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Toutes les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût, diminué du montant cumulé des amortissements et des pertes de valeur. Le coût comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilité estimée, et donc leur durée d'amortissement, sont significativement différentes.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

#### **Coûts ultérieurs**

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est dé-comptabilisée.

#### **Amortissement**

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire afin de ramener, par constatation d'une charge annuelle constante d'amortissement, le coût de chaque actif (ou son montant réévalué) à sa valeur résiduelle compte tenu de sa durée d'utilité estimée. Les actifs loués sont amortis sur la

durée la plus courte entre la durée du contrat de location et celle de leur utilité. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et la période comparative sont les suivantes :

<b>Immobilisations</b>	<b>Durées</b>
Constructions et leurs composants :	
- Magasins	10 à 33 ans
- Entrepôts	10 à 25 ans
- Siège	10 à 50 ans
Agencements et aménagements des magasins	2 et 6 ans 2/3
Installations techniques – Matériel des entrepôts	3 à 20 ans
Matériels informatiques	3 à 7 ans
Mobilier de bureau	6 ans 2/3 et 10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. La valeur résiduelle est nulle à la fin de la durée d'utilité de l'actif.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les pertes ou les profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat dans les autres produits et charges d'exploitation.

#### **NOTE 2.8. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS**

Les actifs non financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'évènements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute.

Par ailleurs, les goodwill et les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée (notamment les droits au bail et assimilés) ou qui ne sont pas encore prêts à être mis en service sont, de surcroît, soumis à un test annuel de dépréciation systématique.

Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif.

La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de sortie ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Aux fins de l'évaluation d'une perte de valeur, le Groupe a défini le magasin comme Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) représentant, dans son organisation actuelle, le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité.

Afin de déterminer la valeur d'utilité d'une UGT, le Groupe s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs avant impôt, générés par l'UGT et fondées sur des budgets et des prévisions régulièrement mis à jour sur une période de trois à cinq ans maximum. Ces flux de trésorerie sont ensuite extrapolés sur la durée résiduelle des actifs essentiels des UGT soit sur :

- une durée totale de sept ans pour les UGT sans goodwill. Cette période correspond à la durée d'utilité moyenne des agencements et aménagements d'un concept magasin. Les flux de trésorerie des 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> années sont extrapolés à partir des flux de la 5<sup>ème</sup> année en appliquant un taux de croissance stable ou décroissant pour couvrir la durée d'utilité moyenne des actifs essentiels de ces UGT sans goodwill et ;
- une durée infinie pour les UGT avec goodwill. Il est tenu compte d'une valeur terminale de l'UGT sur la base des anticipations du Groupe du taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie, au-delà de la période de 7 ans.

Les flux de trésorerie estimés sont actualisés au taux avant impôt qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Pour les actifs non financiers (autres que les goodwill) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture s'il existe un indice que la perte de valeur n'existe plus ou a diminué.

#### NOTE 2.9. CONTRATS DE LOCATION

Les biens acquis en location-financement et qui transfèrent au Groupe substantiellement la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens sont comptabilisés en immobilisations corporelles.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement sont comptabilisées à l'actif et au passif initialement, pour des montants équivalents à la juste valeur du bien loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure. Ces immobilisations suivent les méthodes et règles d'évaluation, amortissement et dépréciation de la catégorie de biens auxquelles elles sont rattachées. Les dettes correspondantes sont inscrites en dettes financières au passif du bilan consolidé.

Les contrats de location qui ne confèrent pas au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en location simple. Les paiements effectués au titre de ces locations simples sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat.

Les plus-values générées par les cessions réalisées dans le cadre d'opérations de cessions-bails sont constatées intégralement en résultat au moment de la cession lorsque le bail est qualifié de location simple et dans la mesure où l'opération a été effectuée à la juste valeur.

#### NOTE 2.10. ACTIFS FINANCIERS

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes :

- actifs évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat,
- prêts et créances,
- et actifs disponibles à la vente.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers et des critères de classifications d'IAS 39. La direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

##### NOTE 2.10.1. ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS A LEUR JUSTE VALEUR EN CONTREPARTIE DU RÉSULTAT

Les actifs financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat sont les actifs financiers détenus à des fins de transaction. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu à court terme.

Cette catégorie comprend exclusivement les valeurs mobilières de placement ainsi que les instruments dérivés non désignés comme instruments de couverture. Ces éléments sont classés en équivalents de trésorerie. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur qui correspond à la valeur de marché à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

##### NOTE 2.10.2. PRÊTS ET CRÉANCES

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture. Ces derniers sont classés dans les actifs non courants.

Cette catégorie inclut :

- les créances rattachées à des participations, les prêts "aides à la construction", les autres prêts et créances et les créances clients. Ces éléments figurent en actifs financiers non courants, en créances clients et en autres créances courantes.

Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont évaluées initialement au montant de la facture d'origine si le taux d'intérêt effectif a un impact négligeable.

Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû et la part non amortie des coûts d'acquisition. Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

- les dépôts et cautionnements classés en actifs financiers non courants.

Il s'agit des sommes versées aux bailleurs en garantie de loyers. Les dépôts et cautionnements sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La valeur de ces actifs est réajustée régulièrement lors de la révision des loyers. Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

#### NOTE 2.10.3. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui ne font pas partie des catégories précitées. Ils sont évalués à leur juste valeur. Les plus ou moins-values constatées sont comptabilisés en autres éléments du résultat global jusqu'à leur cession. Cependant, lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation d'un actif disponible à la vente, la perte cumulée est comptabilisée en résultat.

Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés. Ces éléments sont classés en actifs financiers non courants

#### NOTE 2.11. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET OPÉRATIONS DE COUVERTURE

Le Groupe utilise divers instruments financiers afin de réduire son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt.

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat de dérivé ; ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte afférents dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. Le Groupe désigne certains dérivés comme :

- couvertures de la juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés (couverture de juste valeur) ; ou
- couvertures des variations de flux de trésorerie liés à un risque spécifique associé à un passif comptabilisé ou à une transaction hautement probable (couverture de flux de trésorerie) ; ou bien
- couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger (couverture d'un investissement net).

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture. Le Groupe documente également l'évaluation, tant au commencement de l'opération de couverture qu'à titre permanent, du caractère hautement efficace des dérivés utilisés pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à 12 mois. Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actifs ou passifs courants.

#### NOTE 2.11.1. COUVERTURE DE JUSTE VALEUR

Les variations de la juste valeur d'instruments dérivés qui satisfont aux critères de couverture de juste valeur et sont désignés comme tels, sont comptabilisées au compte de résultat en autres produits et charges financiers, de même que les variations de la juste valeur de l'actif ou du passif couvert qui sont attribuables au risque couvert.

Lorsque la couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, l'ajustement de la valeur comptable d'un instrument financier couvert pour lequel la méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée doit être amorti en contrepartie du résultat sur la période résiduelle jusqu'à l'échéance de l'instrument couvert.

#### NOTE 2.11.2. COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE

La partie efficace des variations de la juste valeur d'instruments dérivés satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie et désignés comme tels, est comptabilisée en autres éléments du résultat global. Le gain ou la perte se rapportant à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement au compte de résultat en autres produits et charges financiers.

Les montants cumulés dans les capitaux propres sont recyclés en résultat au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat (par exemple lorsqu'une vente prévue faisant l'objet d'une couverture se réalise).

Lorsqu'un instrument de couverture parvient à maturité ou est vendu, ou lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, le gain ou la perte cumulé inscrit en capitaux propres à cette date est maintenu en capitaux propres, puis est ultérieurement constaté en résultat lorsque la transaction prévue est in fine comptabilisée en résultat. Lorsqu'il n'est pas prévu que la transaction se réalise, le profit ou la perte cumulée qui était inscrit en capitaux propres est immédiatement transféré au compte de résultat dans les autres produits et charges financiers.

#### NOTE 2.11.3. INSTRUMENTS DÉRIVÉS NE SATISFAISANT PAS AUX CRITÈRES DE LA COMPTABILITE DE COUVERTURE

Certains instruments dérivés ne satisfont pas aux critères de la comptabilité de couverture et sont comptabilisés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont immédiatement comptabilisées au compte de résultat dans les autres produits et charges financiers.

#### NOTE 2.12. STOCKS

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des produits finis englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs y compris les coûts logistiques jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins et les escomptes reçus des fournisseurs. Il ne comprend pas les coûts d'emprunt. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales, déduction faite des frais marginaux de vente.

A chaque clôture (annuelle ou semestrielle), le Groupe déprécie le cas échéant ses stocks, y compris les stocks relatifs à la collection en cours de telle sorte qu'ils soient valorisés à la valeur nette de réalisation. Cette valeur est déterminée en constatant les pertes réelles supportées par le Groupe au cours des périodes de promotions qui suivent chaque fin de saison commerciale, puis en estimant sur



la base de ces pertes réelles les pertes restant à courir sur les produits à vendre en magasin et sur les produits à vendre chez des soldeurs.

#### NOTE 2.13. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation. Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat en Autres produits et charges d'exploitation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est dé-comptabilisée en contrepartie de la reprise de la provision pour dépréciation des créances. Les recouvrements de créances précédemment dé-comptabilisées sont crédités dans les Autres produits et charges d'exploitation au compte de résultat.

#### NOTE 2.14. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan, dans les « emprunts », en passif courant. Dans le tableau des flux de trésorerie, le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut les variations de juste valeur des actifs présentés en trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les découverts bancaires à court terme.

#### NOTE 2.15. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles. Des impôts différés sont constatés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporelles est contrôlé par le Groupe et qu'il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

#### NOTE 2.16. CAPITAL APPORTÉ

##### NOTE 2.16.1. PLANS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS A PRIX UNITAIRE CONVENU

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel.

Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.  
Le Groupe n'a aucun plan actif mis en place postérieurement au 7 novembre 2002.

#### NOTE 2.16.2. ACTIONS PROPRES

Les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres consolidés. Le produit de la cession éventuelle des actions propres, net des effets d'impôt, est comptabilisé directement en capitaux propres, n'affectant pas le résultat de l'exercice.

#### NOTE 2.16.3. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres comprennent le capital social, les primes d'émission, les résultats non distribués, les écarts de réévaluations, les réserves de conversion et les réserves liées aux couvertures de flux de trésorerie.

Le Groupe n'a pas émis de titres subordonnés qu'il considère comme étant une composante des capitaux propres « ajustés ».

#### NOTE 2.17. RÉSULTAT PAR ACTION

Le Groupe présente un résultat de base par action et un résultat par action dilué. Ces informations sont également déclinées à partir du résultat des activités poursuivies ainsi que du résultat des activités abandonnées, le cas échéant.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe de l'exercice, diminué des propositions d'attribution aux associés commandités, par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de l'exercice, ajusté du nombre d'actions ordinaires rachetées ou émises au cours de l'exercice.

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué tient compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture de la période et des actions ordinaires potentielles qui sont converties ou expirées à la date de clôture pour la période pendant laquelle elles étaient en circulation. Le résultat dilué est calculé à partir du résultat net part du Groupe diminué des propositions d'attribution aux associés commandités, corrigé du coût financier des instruments dilutifs de dette et de leur incidence sur la participation des salariés, nets de l'effet d'impôt correspondant.

Afin d'assurer la comparabilité des résultats par action présentés, les nombres moyens pondérés d'actions en circulation de l'exercice et également des exercices antérieurs sont ajustés en cas d'augmentation de capital effectuée à un cours inférieur au cours de marché.

Les actions propres portées en diminution des capitaux propres consolidés ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action.

En cas d'éléments non courants significatifs et de nature à perturber la lisibilité du résultat par action et du résultat dilué par action, un résultat net hors éléments non courants par action est calculé en corrigeant le résultat net part du Groupe des éléments non courants pour leur montant net d'intérêts non contrôlés. Les éléments non courants pris en compte pour ce calcul correspondent alors à l'ensemble des éléments inclus sur les lignes « autres produits et charges opérationnels » pour leur montant net d'impôt.

#### Note 2.18. PROVISIONS POUR COÛTS DE RESTRUCTURATION ET POUR ACTIONS EN JUSTICE

Les provisions pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque le Groupe :

- est tenu par une obligation actuelle légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- et que l'obligation peut être estimée de manière fiable.

Dans le cas des restructurations, une provision est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un plan détaillé, et que le Groupe a, soit commencé à exécuter ce plan, soit l'a rendu public. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date de clôture.

## NOTE 2.19. AVANTAGES DU PERSONNEL

### NOTE 2.19.1. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite. Les régimes sont généralement financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques. Le Groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à effectuer des versements supplémentaires en sus des cotisations déjà versées à un fonds si ce dernier n'a pas suffisamment d'actifs pour payer, à l'ensemble des membres du personnel, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes. L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Un actif est comptabilisé pour les régimes à prestations définies financés dans le cadre d'une gestion externe (contrats d'assurance) qui présentent un excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations, après déduction des écarts actuariels cumulés. Un actif net n'est enregistré au bilan du Groupe que dans la mesure où il correspond à un avantage économique futur réellement disponible pour le Groupe sous forme de remboursement en trésorerie ou de réduction des cotisations futures à verser au régime concerné.

Les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des régimes à prestations définies, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés immédiatement et en totalité parmi les autres éléments résultat du résultat global (OCI) et sans possibilité de les recycler en résultat au cours des exercices ultérieurs.

Les coûts au titre des services passés résultant soit des modifications de régime (instauration, cessation ou amendement), soit des réductions de régime (diminution significative décidée par l'entité du nombre de membres du personnel couverts par le régime) sont comptabilisés immédiatement et en totalité en résultat.

S'agissant des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire, contractuelle ou facultative. Une fois

les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance donne lieu à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

#### NOTE 2.19.2. INDEMNITÉS DE FIN DE CONTRAT DE TRAVAIL

Les indemnités de fin de contrat de travail sont dues lorsque l'entreprise met fin au contrat de travail d'un salarié avant l'âge normal de son départ en retraite ou lorsqu'un salarié accepte de percevoir des indemnités dans le cadre d'un départ volontaire.

Le Groupe comptabilise ces indemnités de fin de contrat de travail à la première des deux dates suivantes :

- date à laquelle le Groupe ne peut plus retirer son offre, ou
- date à laquelle le Groupe comptabilise les coûts de restructuration liés le cas échéant.

Les indemnités payables plus de 12 mois après la clôture sont ramenées à leur valeur actualisée.

#### NOTE 2.19.3. PLANS D'INTÉRESSEMENT, DE PRIMES ET AUTRES ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le Groupe comptabilise un passif et une charge au titre des intéressements et des primes, sur la base d'une formule qui tient compte du bénéfice revenant aux actionnaires du Groupe, après certains ajustements. Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.

Pour les filiales françaises, le Groupe constate un engagement au titre du versement de primes à l'occasion de la remise des médailles du travail ; les écarts actuariels sur ce régime d'autres engagements à long terme sont comptabilisés directement en résultat. (Note 14.2)

#### NOTE 2.20. EMPRUNTS

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement évalués à leur coût amorti. Toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

#### NOTE 2.21. DÉFINITION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

La notion d'endettement financier net utilisée par le Groupe est constituée de l'endettement financier brut diminué de la trésorerie nette.

L'endettement financier brut est constitué des passifs financiers à long terme et court terme, des instruments de couverture de juste valeur inscrits au bilan relatifs aux passifs constitutifs de l'endettement financier brut ainsi que des intérêts courus afférents.

La trésorerie nette est constituée des disponibilités, placements à court terme de moins de trois mois, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur, diminués des découverts bancaires. Les intérêts courus non échus se rapportant aux éléments constitutifs de la trésorerie nette sont intégrés à la trésorerie nette.

#### NOTE 2.22. FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs sont initialement comptabilisées à leur juste valeur et ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTE 2.23. PRINCIPES DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRENOTE 2.23.1. COMPTE DE RÉSULTAT

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, le Groupe a décidé de présenter son compte de résultat consolidé par fonction. Cette présentation est sans effet sur les principales méthodes comptables appliquées par le Groupe.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend la vente des produits finis et revenus des marques après déduction des remises, ristournes et des effets de la fidélisation de la clientèle (carte de fidélité).

Par ailleurs, les sociétés du Groupe peuvent reprendre auprès de leurs clientes et distributeurs les produits invendus ou abîmés. Lorsque cette pratique est établie, les ventes enregistrées sont diminuées d'un montant correspondant à une estimation de ces retours, en contrepartie de la réduction des créances clients et d'une inscription en stocks. Le taux de retour retenu pour l'établissement de ces estimations est calculé sur la base de statistiques.

Coût des ventes

Le coût des ventes englobe le coût de revient des produits vendus déterminé conformément à la note 2.12.

Coûts de distribution

Les coûts de distribution englobent les charges opérationnelles liées principalement au fonctionnement des magasins, des directions commerciales, marketing et des enseignes.

Charges administratives

Les charges administratives représentent l'ensemble des frais liés au fonctionnement des directions générales finances, ressources humaines et de la gérance.

Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation englobent principalement les dotations nettes aux provisions pour pertes de valeurs sur immobilisations corporelles et incorporelles, les plus (ou moins) values sur cessions d'actifs non courants liés à l'exploitation et les revenus immobiliers locatifs.

Autres produits et charges opérationnels

Les opérations non courantes de montant significatif et pouvant nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle courante sont classées en « autres produits et charges opérationnels ».

Elles comprennent notamment :

- les plus ou moins values de cessions ou dépréciations importantes et inhabituelles d'actifs, corporels ou incorporels ;
- les coûts de restructuration résultant de plans dont le caractère inhabituel et l'importance perturbent la lisibilité du résultat opérationnel courant ;
- les provisions de matérialité très significative.

EBITDA

Le Groupe utilise, pour le suivi de sa performance opérationnelle, un solde intermédiaire de gestion intitulé « EBITDA ». Cet indicateur financier correspond au Résultat Opérationnel Courant

- augmenté :
  - o des dotations aux amortissements et pertes de valeurs sur des immobilisations corporelles et incorporelles
  - o des dépréciations des actifs courants
  - o des dotations aux provisions pour risques et charges
  - o des moins values de cessions des immobilisations corporelles et incorporelles

- et diminué :
  - o des reprises de pertes de valeurs sur des immobilisations incorporelles et corporelles
  - o des reprises de provisions sur actifs courants
  - o des reprises de provisions pour risques et charges
  - o des plus values sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles.

#### Résultat financier

Le poste « résultat financier » est ventilé en :

- Coût de l'endettement financier net qui correspond à la charge d'intérêts sur les dettes financières à long terme et sur les crédits à court terme, diminuée des produits financiers enregistrés sur les placements de trésorerie.
- Un solde intitulé « autres produits et charges financiers » qui comprend les produits et charges de nature financière qui ne sont pas de nature opérationnelle et ne font pas partie du coût de l'endettement financier net, notamment :
  - o Les gains (pertes) de change
  - o La part inefficace des couvertures de flux de trésorerie
  - o La charge d'intérêts liée aux engagements de retraite et assimilés
  - o Les effets de l'actualisation des actifs et passifs financiers.

#### Charge d'impôt

La charge d'impôt englobe le montant :

- des impôts exigibles sur les bénéfices payables ou recouvrables sur l'exercice ;
- des impôts différés sur les bénéfices payables ou recouvrables au cours d'exercices futurs au titre des différences temporelles et du report en avant des pertes fiscales ou de crédit d'impôt inutilisés ; et
- des impôts sur le résultat conformément à la norme IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Ainsi, les entités françaises enregistrent dans cette rubrique le montant de leur Cotisation à la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) due et introduite par la loi de Finance pour 2010.

#### NOTE 2.23.2. BILAN

Les actifs et les passifs sont classés en éléments courants lorsque leur date attendue de recouvrement ou de règlement intervient dans un délai de douze mois à compter de la date d'arrêté comptable ou lorsque le Groupe s'attend à les réaliser ou régler dans le cadre du cycle normal de l'activité.

#### NOTE 2.23.3. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe dispose de deux secteurs opérationnels à présenter qui correspondent aux divisions stratégiques du Groupe. Les divisions stratégiques du Groupe offrent des produits et des services distincts à une clientèle distincte située dans les zones géographiques différentes. Elles sont gérées séparément dans la mesure où elles nécessitent la mise en place de technologies et stratégies commerciales différentes. Pour chaque division stratégique, la gérance (le principal décideur opérationnel) examine le reporting interne au minimum sur une base mensuelle.

Les opérations réalisées dans chacun des secteurs présentés du Groupe sont résumées ainsi :

- Le secteur opérationnel « Europe » regroupe les activités des marques ETAM et 123 exploitées en France et dans les autres pays de l'Europe dont les principaux sont : l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, le Benelux, la Pologne et la Suisse.  
La marque ETAM regroupe les activités de lingerie et de prêt-à-porter.
- Le secteur opérationnel « Chine » regroupe toutes les activités des marques du Groupe exploitées en Chine.

Il n'existe pas de niveau d'intégration entre les deux secteurs opérationnels présentés ; toutefois le secteur opérationnel « Chine » verse au secteur opérationnel « Europe » des redevances pour utilisation de la marque dont le montant est fixé dans les conditions de concurrence normale.

### NOTE 3 - GOODWILL

#### NOTE 3.1. GOODWILL EN VALEURS NETTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014			2013		
	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes
Goodwill	12 629	8 432	4 197	12 629	8 432	4 197
<b>Total</b>	<b>12 629</b>	<b>8 432</b>	<b>4 197</b>	<b>12 629</b>	<b>8 432</b>	<b>4 197</b>

#### NOTE 3.2. GOODWILL : VARIATIONS DE L'EXERCICE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
<b>Valeur au 31 décembre 2012</b>	<b>12 629</b>	<b>8 432</b>	<b>4 197</b>
Acquisition	0	0	0
Cession	0	0	0
<b>Valeur au 31 décembre 2013</b>	<b>12 629</b>	<b>8 432</b>	<b>4 197</b>
Acquisition	0	0	0
Cession	0	0	0
<b>Valeur au 31 décembre 2014</b>	<b>12 629</b>	<b>8 432</b>	<b>4 197</b>

Les goodwill concernent uniquement le secteur opérationnel Europe. La méthodologie des tests de dépréciation est décrite en note 2.8 et les hypothèses retenues sont présentées en note 6.1.2  
Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau de chaque magasin

### NOTE 4 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

#### NOTE 4.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES PAR NATURE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014			2013		
	Valeurs brutes	Amortissements /dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs brutes	Amortissements /dépréciations	Valeurs Nettes
Droit au bail et assimilés	238 757	8 099	230 658	246 880	6 999	239 881
Logiciels	44 697	37 211	7 486	40 344	34 974	5 370
Marques et licences	1 178	-	1 178	1 178	-	1 178
Autres immobilisations incorporelles	4 684	700	3 984	1 763	571	1 192
<b>TOTAL</b>	<b>289 316</b>	<b>46 011</b>	<b>243 305</b>	<b>290 165</b>	<b>42 545</b>	<b>247 620</b>

#### NOTE 4.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : VARIATIONS DE L'EXERCICE

##### NOTE 4.2.1. VALEURS BRUTES

<i>(en milliers d'euros) :</i>	Droit au bail et assimilés			Logiciels	Marques et licences	Autres immobilisations incorporelles
	France	Autres pays Européens	Total			
Valeur brute au 31 décembre 2012	225 066	19 356	244 422	38 742	1 178	2 125
Acquisitions	6 446	134	6 580	1 293	0	1 265
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	(736)	(258)	(994)	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	(693)	(78)	(771)	0	0	0
Cession et mises hors services	(1 686)	(1 601)	(3 287)	(166)	0	0
Effets de variations de change	0	(28)	(28)	(49)	0	(3)
Autres variations	975	(16)	959	523	0	(1 624)
Valeur brute au 31 décembre 2013	229 371	17 509	246 880	40 344	1 178	1 763
Acquisitions	5 203	1 209	6 412	3 264	0	3 178
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	(7 724)	(1 000)	(8 724)	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	(1 595)	(6)	(1 601)	0	0	0
Cession et mises hors services	(4 243)	(313)	(4 555)	(73)	0	(3)
Effets de variations de change	0	(5)	(5)	350	0	77
Autres variations	303	46	349	811	0	(332)
<b>Valeur brute au 31 décembre 2014</b>	<b>221 317</b>	<b>17 440</b>	<b>238 757</b>	<b>44 697</b>	<b>1 178</b>	<b>4 684</b>

## NOTE 4.2.2. AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEURS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Droit au bail et assimilés			Logiciels	Marques et licences	Autres immobilisations incorporelles
	France	Autres pays Européens	Total			
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2012	0	7 762	7 762	32 972	0	491
Amortissements comptabilisés au cours de la période	0	1 354	1 354	2 170	0	80
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	0	(768)	(768)	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	0	150	150	0	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	0	(400)	(400)	0	0	0
Cessions et mises hors services	0	(1 107)	(1 107)	(148)	0	0
Effets de variations de change	0	(17)	(17)	(19)	0	(0)
Autres variations	0	24	24	(0)	0	0
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2013	0	6 999	6 999	34 975	0	571
Amortissements comptabilisés au cours de la période	0	1 401	1 401	2 164	0	128
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	0	(595)	(595)	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	0	610	610	0	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	0	(150)	(150)	0	0	0
Cessions et mises hors services	0	(172)	(172)	(90)	0	0
Effets de variations de change	0	6	6	165	0	1
Autres variations	0	0	0	(3)	0	0
<b>Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2014</b>	<b>0</b>	<b>8 099</b>	<b>8 099</b>	<b>37 211</b>	<b>0</b>	<b>700</b>

NOTE 4.3. VALEURS NETTES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES PAR NATURE AU  
CÔÛT HISTORIQUE

Le tableau ci-dessous indique les montants des immobilisations incorporelles nettes par nature si celles-ci étaient maintenues à leur coût historique (concerne les droits au bail et assimilés).



<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Droits au bail & assimilés	137 124	135 865
Logiciels	7 486	5 370
Marques & licences	1 178	1 178
Autres immobilisations incorporelles	3 984	1 192
<b>TOTAL</b>	<b>149 772</b>	<b>143 604</b>

## **NOTE 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

### NOTE 5.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR NATURE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014			2013		
	Valeurs Brutes	Amortissements / Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Amortissements / Dépréciations	Valeurs Nettes
Terrains	52 144	0	52 144	51 788	0	51 788
Constructions	182 797	42 760	140 037	179 390	38 879	140 512
Agencements magasins	251 465	184 956	66 509	237 370	187 759	49 611
Installations techniques, matériels et outillages industriels	20 694	17 090	3 604	19 693	16 633	3 060
Autres immobilisations corporelles et en cours	46 963	32 811	14 152	43 621	31 209	12 412
<b>Total</b>	<b>554 063</b>	<b>277 617</b>	<b>276 446</b>	<b>531 862</b>	<b>274 480</b>	<b>257 382</b>

### NOTE 5.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES : VARIATIONS DE L'EXERCICE

#### NOTE 5.2.1. VALEURS BRUTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains & constructions	Agencements magasins	Installations techniques, matériel & outillage	Autres immobilisations et en-cours
Valeur brute au 31 décembre 2012	237 599	244 977	19 136	41 800
Acquisitions	9 328	10 140	1 301	23 826
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	1 148	(5)	0	(22)
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	(160)	0	0	0
Cessions et mises hors service	(17 632)	(36 355)	(783)	(1 263)
Effets de variations de change	0	(976)	(13)	(201)
Autres variations	894	19 589	53	(20 518)
Valeur brute au 31 décembre 2013	231 178	237 370	19 693	43 621
Acquisitions	7 651	31 336	1 080	18 065
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	741	0	0	0
Cessions et mises hors service	(4 950)	(37 153)	(217)	(819)
Effets de variations de change	0	6 096	85	1 150
Autres variations	321	13 816	54	(15 053)
<b>Valeur brute au 31 décembre 2014</b>	<b>234 941</b>	<b>251 464</b>	<b>20 694</b>	<b>46 963</b>

#### NOTE 5.2.2. AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEURS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains & constructions	Agencements magasins	Installations techniques, matériel & outillage	Autres immobilisations et en-cours
<b>Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2012</b>	<b>44 926</b>	<b>194 885</b>	<b>16 844</b>	<b>30 039</b>
Amortissements comptabilisés au cours de la période	6 611	33 266	517	2 050
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	(2 066)	(5)	0	(22)
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	0	4 457	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	0	(11 132)	(1)	(19)
Cessions et mises hors service	(10 593)	(32 693)	(699)	(1 172)
Effets de variations de change	0	(608)	(8)	(109)
Autres variations	0	(412)	(21)	444
<b>Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2013</b>	<b>38 878</b>	<b>187 759</b>	<b>16 633</b>	<b>31 209</b>
Amortissements comptabilisés au cours de la période	7 076	30 643	590	1 764
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	(568)	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	0	2 133	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	0	(7 407)	0	(9)
Cessions et mises hors service	(2 542)	(32 221)	(161)	(817)
Effets de variations de change	0	4 065	36	667
Autres variations	(84)	(15)	(7)	(3)
<b>Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2014</b>	<b>42 759</b>	<b>184 956</b>	<b>17 090</b>	<b>32 811</b>

### NOTE 5.3. VALEURS NETTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR NATURE AU COÛT HISTORIQUE

Le tableau ci-dessous indique les montants des immobilisations corporelles nettes par nature s'ils étaient maintenus à leur coût historique (concerne les terrains et constructions) :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014 Valeurs Nettes	2013 Valeurs Nettes
Terrains et constructions	97 577	98 758
Agencements magasins	66 509	49 611
Installations techniques, matériel et outillage	3 604	3 060
Autres immobilisations corporelles et en-cours	14 152	12 412
<b>TOTAL</b>	<b>181 842</b>	<b>163 841</b>

### NOTE 5.4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN LOCATION-FINANCEMENT

Le tableau ci-dessous indique la part des immobilisations corporelles du Groupe acquis en vertu de contrats de location financement.

	2014			2013		
	Valeurs Brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs Nettes
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Terrains	23 820	0	23 820	23 820	0	23 820
Constructions	73 094	10 559	62 535	73 094	8 192	64 903
Installations techniques, matériel et outillage	0	0	0	23	23	0
Autres immobilisations corporelles et en-cours	4 079	4 079	0	4 079	4 079	0
<b>TOTAL</b>	<b>100 993</b>	<b>14 638</b>	<b>86 355</b>	<b>101 016</b>	<b>12 294</b>	<b>88 722</b>

## **NOTE 6 - TEST DE DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS**

Les principes de dépréciation des actifs non financiers sont détaillés dans la Note 2.8.

### **NOTE 6.1 HYPOTHÈSES RETENUES POUR LES TESTS DE DÉPRÉCIATION**

Les projections des flux de trésorerie des UGT, en termes de chiffre d'affaires et marges opérationnelles, sont établies sur la base des budgets et des plans d'affaires à horizon de trois à 5 ans, validés par la direction. Ces flux de trésorerie sont ensuite extrapolés sur la durée d'utilité résiduelle des actifs essentiels des UGT soit une durée d'utilité totale de 7 ans pour les UGT sans goodwill et infinie pour les UGT avec goodwill.

Les principales hypothèses retenues pour les tests de dépréciation des UGT sont les suivantes :

Hypothèses	2014	2013
Chiffre d'affaires	entre 1% et 5% sur les 4 premières périodes et 0% sur la 5ème période	entre 0,9% et 5% sur les 3 premières périodes et 0% sur les 4ème et 5ème périodes
Taux de marge	entre -0,6% et +1,6% sur le 3 premières périodes et 0% sur les 4ème et 5ème périodes	entre -0,2% et +0,6% sur le 3 premières périodes et 0% sur les 4ème et 5ème périodes
Frais d'exploitation	entre 2% et 3,5% sur les 5 premières périodes	entre 2% et 3,5% sur les 5 premières périodes
Taux d'actualisation avant impôt appliqué aux projections des flux de trésorerie	11,04%	10,54%
taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie pour les tests des UGT avec goodwill	1%	1%

Le Société présente un seul taux d'actualisation pour tous les pays de l'Union Européenne parce que les principaux actifs à tester concernent principalement les UGT en France.

#### **NOTE 6.1.1. TEST DE DEPRECIATION DES UGT SANS GOODWILL**

Les tests de dépréciation réalisés par la méthode des flux de trésorerie actualisés générés par les magasins portent sur des agencements et aménagements de concept des magasins, c'est-à-dire sur la catégorie des actifs qui ne sont pas évalués selon la méthode comptable de la réévaluation. Pour déterminer la valeur d'utilité de l'UGT, les flux de trésorerie sont basés sur les projections des budgets et plans d'affaires à horizon de trois à cinq ans validés par la direction, puis au-delà, le flux de trésorerie des 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> années sont extrapolés, à partir des flux de la 5<sup>ème</sup> année en appliquant un taux de croissance nul, pour couvrir la durée d'utilité moyenne des agencements et aménagement de UGT sans goodwill. Aucune valeur terminale n'est prise en compte.

Compte tenu de la présence de près de 1000 UGT de taille différente, seul un calcul des impacts globaux, sur la sensibilité des hypothèses retenues dans la détermination des flux de trésorerie comme indiqué ci-dessus, nous apparaît pertinent.

Si l'évolution de taux de marge brute telle que anticipée par la direction variait à la hausse de 50 points de base, la Société comptabiliserait une reprise de perte de valeur de l'ordre de 1,1 millions d'euros en résultat sur les agencements et aménagements magasins ; à l'inverse, une baisse de 50

points de base du taux de marge brute, la Société comptabiliserait une perte de valeur complémentaire de l'ordre de 0,6 millions d'euros en résultat.

De même, si l'évolution de chiffre d'affaires telle que anticipée par la direction variait à la hausse de 50 points de base, la société comptabiliserait une reprise de perte de valeur de l'ordre de 0,7 millions d'euros en résultat sur les agencements et aménagement des magasins ; à l'inverse, une baisse de 50 points de base de l'évolution du chiffre d'affaires la Société comptabiliserait une perte de valeur complémentaire de l'ordre de 0,5 millions d'euros en résultat.

La variation de 150 points du taux d'actualisation utilisé, n'a pas d'impact significatif dans les états financiers du Groupe.

#### NOTE 6.1.2. TEST DE DÉPRÉCIATION DES UGT AVEC GOODWILL

Les UGT avec goodwill concernent principalement les magasins lingerie de la marque ETAM en France. Pour tester les UGT avec les goodwill associés, sur la base des données de l'Institut Français de la Mode sur les perspectives de ventes de la lingerie dans les chaînes spécialisées, le Groupe anticipe un taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie, au-delà de la période de 7 ans, de 1%.

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur les UGT avec goodwill par le Groupe au 31 décembre 2014.

Une variation du taux de marge brute de 50 points de base à la hausse ou à la baisse est sans conséquence sur la valeur comptable du goodwill. Il en va de même pour une variation de 50 points de base à la hausse ou à la baisse du taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie.

La variation de 150 points du taux d'actualisation utilisé, n'a pas d'impact significatif dans les états financiers du Groupe.

#### NOTE 6.2. PERTES DE VALEURS COMPTABILISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Les pertes de valeur et les reprises de pertes de valeur comptabilisées au compte de résultat au cours de l'exercice sont données en note 19.

Au compte de résultat de l'exercice 2014, le montant total des pertes de valeur comptabilisées en charge s'élève à 4343,65 milliers d'euros (dont 2090,57€ en autres charges opérationnelles) ; celui des reprises de pertes de valeurs comptabilisées en produit s'élève à 7 566,06 milliers d'euros (dont 3685,07€ en autres produits opérationnels). Ces pertes de valeurs sont réparties sur les agencements et aménagements de plusieurs UGT.

Au 31 décembre 2013, les reprises de pertes de valeurs de 11 152 milliers d'euros sur les immobilisations corporelles concernent principalement les agencements, installations et travaux-gros œuvre du magasin Rivoli à hauteur de 7 014 milliers d'euros, ce magasin a été fermé définitivement en 2013. Le montant résiduel des reprises de pertes de valeurs soit 4 138 milliers d'euros et le montant des pertes de valeurs comptabilisées soit 4 616 milliers d'euros sont répartis sur les agencements et aménagements de plusieurs UGT.

**NOTE 7 - ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS****NOTE 7.1. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS PAR NATURE**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014			2013		
	Valeurs Brutes	Pertes de valeur	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Pertes de valeur	Valeurs Nettes
Titres de participations	943	157	787	623	157	467
Prêts, autres créances et participations	1 440	144	1 296	1 438	144	1 294
Dépôts et cautionnements versés	17 522	86	17 435	17 471	86	17 385
<b>Total Actifs financiers non courants</b>	<b>19 905</b>	<b>387</b>	<b>19 518</b>	<b>19 532</b>	<b>387</b>	<b>19 146</b>

**NOTE 7.2. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS : VARIATIONS DE L'EXERCICE**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Titres de participations	Prêts, autres créances et participations	Dépôts et cautionnements versés
Valeur nette au 31 décembre 2012	<b>781</b>	<b>1 293</b>	<b>20 131</b>
Acquisitions	310	1	1 087
Cessions/Remboursements	(625)	0	(3 835)
Effets des variations de périmètre			4
Effets des variations de change			(2)
Valeur nette au 31 décembre 2013	<b>467</b>	<b>1 294</b>	<b>17 385</b>
Acquisitions	320	2	1 572
Cessions/Remboursements	0	0	(1 520)
Effets des variations de change	0	0	(1)
<b>Valeur nette au 31 décembre 2014</b>	<b>787</b>	<b>1 296</b>	<b>17 435</b>

En France, le Groupe a acquis le 26 décembre 2014 la totalité du capital de la société Etablissement JARREY, ex-affilié du réseau de l'enseigne Etam Lingerie pour 320 K€ ; cette acquisition a été comptabilisée en titres de participations.

**NOTE 8 - STOCKS****NOTE 8.1. STOCKS PAR NATURE**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014			2013		
	Valeurs Brutes	Pertes de valeur	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Pertes de valeur	Valeurs Nettes
Matières premières et autres approvisionnements	10 441	4 260	6 181	12 095	3 952	8 143
En-cours de production de biens	7 132	0	7 132	9 687	0	9 687
Produits finis	272 263	35 385	236 878	256 954	43 186	213 768
Perte d'inventaire		2 641	(2 641)		2 702	(2 702)
<b>TOTAL</b>	<b>289 836</b>	<b>42 286</b>	<b>247 551</b>	<b>278 736</b>	<b>49 841</b>	<b>228 895</b>

**NOTE 8.2. STOCKS : VARIATIONS DE L'EXERCICE**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs Brutes	Pertes de valeur	Valeurs Nettes
Solde au 31 décembre 2012	266 651	48 120	218 531
Variations du stock brut	14 186		14 186
Dotation provision pour dépréciation et perte d'inventaire		25 440	(25 440)
Reprise provision pour dépréciation et perte d'inventaire		(23 291)	23 291
Effets des variations de change	(2 101)	(428)	(1 673)
Solde au 31 décembre 2013	278 736	49 841	228 895
Variations du stock brut	(1 448)		(1 448)
Dotation provision pour dépréciation et perte d'inventaire		22 322	(22 322)
Reprise provision pour dépréciation et perte d'inventaire		(32 121)	32 121
Effets des variations de change	12 549	2 245	10 304
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>289 837</b>	<b>42 286</b>	<b>247 551</b>

**NOTE 9 - CLIENTS**

Les créances au bilan sont principalement liées :

- aux créances sur les affiliés en fin de période (prélèvement du chiffre d'affaires réalisé en début de période suivante),
- aux créances sur les grands magasins en Chine, qui disposent de termes de paiement pour reverser le chiffre d'affaires nette de commissions au Groupe et,
- aux créances sur les franchisés internationaux.

Au 31 décembre, les créances commerciales se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014			2013		
	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes
Affiliés	6 261	175	6 087	8 806	209	8 597
Franchises internationales	20 242	1 166	19 076	14 384	1 044	13 340
Grands magasins	58 904	2 485	56 419	56 864	2 345	54 519
Autres clients	3 119	351	2 768	2 524	322	2 202
<b>Total</b>	<b>88 526</b>	<b>4 177</b>	<b>84 349</b>	<b>82 578</b>	<b>3 920</b>	<b>78 658</b>

Le risque de crédit est pour l'essentiel concentré sur les franchises internationales. La politique du Groupe est de couvrir son exposition en obtenant des garanties bancaires et / ou des couvertures auprès d'assureurs crédit sur les encours significatifs.

Les créances échues et non couvertes par des garanties ont fait l'objet d'une analyse par partenaire et ne présentent pas de risques non provisionnés au 31 décembre 2014.

Le tableau ci-après donne l'antériorité des créances sur les franchises internationales :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014			2013		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Non échues	10 790		10 790	7 767		7 767
Echues depuis 30 jours au plus	2 814		2 814	1 610		1 610
Echues depuis 30 jours mais moins de 180 jours	4 406	72	4 335	2 877		2 877
Echues depuis 180 jours mais moins de 360 jours	646	0	646	771	62	709
Echues depuis 360 jours	1 585	1 095	491	1 359	982	377
<b>TOTAL</b>	<b>20 242</b>	<b>1 166</b>	<b>19 076</b>	<b>14 384</b>	<b>1 044</b>	<b>13 340</b>

Les créances échues couvertes par des garanties bancaires et ou auprès d'assureurs crédits s'élèvent à 5 453,0 milliers d'euros au 31 décembre 2014 et à 3 753,3 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

Le tableau ci-après donne l'antériorité des créances sur les affiliés :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014			2013		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Non échues	3 513		3 513	6 694		6 694
Echues depuis 30 jours au plus	663		663	753		753
Echues depuis 30 jours mais moins de 180 jours	1 607		1 607	927		927
Echues depuis 180 jours mais moins de 360 jours	197	70	126	133		133
Echues depuis 360 jours	283	104	178	299	209	90
<b>TOTAL</b>	<b>6 261</b>	<b>175</b>	<b>6 087</b>	<b>8 806</b>	<b>209</b>	<b>8 597</b>

Les créances échues couvertes par des garanties s'élèvent à 1 673,5 milliers d'euros au 31 décembre 2014 et à 1 092,3 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

Le tableau ci-après donne l'antériorité des créances sur les Grands magasins :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014			2013		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Non échues	38 112	50	38 063	38 419	57	38 362
Echues depuis 30 jours au plus	9 046	0	9 046	8 709	414	8 295
Echues depuis 30 jours mais moins de 180 jours	7 549	1 332	6 217	6 442	1 517	4 925
Echues depuis 180 jours mais moins de 360 jours	850	699	151	496	131	365
Echues depuis 360 jours	3 347	404	2 943	2 798	226	2 572
<b>TOTAL</b>	<b>58 904</b>	<b>2 485</b>	<b>56 419</b>	<b>56 864</b>	<b>2 345</b>	<b>54 519</b>

## NOTE 10 - AUTRES CRÉANCES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014			2013		
	Echéancier		Valeurs nettes	Echéancier		Valeurs nettes
	Moins de 1 an	Plus de 1 an		Moins de 1 an	Plus de 1 an	
Capital appelé non versé	(11)	0	(11)	(11)	0	(11)
Créances sociales et fiscales	14 847	0	14 847	12 508	0	12 508
Comptes courants débiteurs	143	0	143	17	0	17
Débiteurs divers	9 245	3 066	12 311	5 907	2 011	7 918
Provisions sur Débiteurs divers	(626)	(0)	(627)	(518)	(0)	(518)
<b>Total</b>	<b>23 597</b>	<b>3 066</b>	<b>26 663</b>	<b>17 914</b>	<b>2 011</b>	<b>19 915</b>

**NOTE 11 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014			2013		
	Echéancier		Valeurs nettes	Echéancier		Valeurs nettes
	Moins de 1 an	Plus de 1 an		Moins de 1 an	Plus de 1 an	
Loyers constatés d'avance	18 719	0	18 719	15 983	0	15 983
Autres charges	722	603	1 325	701	469	1 171
<b>Total</b>	<b>19 441</b>	<b>603</b>	<b>20 044</b>	<b>16 684</b>	<b>469</b>	<b>17 153</b>

**NOTE 12 - TRÉSORERIE NETTE**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014	2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan actif	88 113	77 300
Découverts bancaires et intérêts courus	(3 745)	(1 711)
<b>Total</b>	<b>84 368</b>	<b>75 590</b>

**NOTE 13 - CAPITAUX PROPRES**NOTE 13.1. CAPITAL SOCIALNOTE 13.1.1. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Au cours de l'exercice 2013, la gérance a été autorisée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie le 31 mai 2013, dans sa cinquième et huitième résolutions, à réduire le capital social d'un montant nominal maximum de 1 216 313 euros par voie de rachat d'actions en vue de leur annulation, d'un nombre maximum de 798 254 actions représentant 10,0% du capital d'ETAM Développement SCA au prix de 30 € par action. La Gérance a décidé, à l'issue de cette assemblée générale, de mettre en œuvre la réduction de capital par voie d'Offre Publique de Rachat d'Actions de la société, en vue de leur annulation.

A l'issue de l'opération, 792 116 actions, représentant 9,92% du capital social d'ETAM Développement SCA, ont été apportées à l'Offre, soit 99,23% du nombre maximum d'actions visées par l'Offre. Le 5 novembre 2013 les 792.116 actions ainsi acquises ont été annulées. Le capital se trouvant ainsi réduit d'un montant de 1 207 574 €, et le capital social étant depuis lors d'un montant de 10 961 739 €, divisé en 7 190 431 titres.

Au 31 décembre 2014, le capital social est de 10 961 739 € divisé en 7 190 431 actions.

NOTE 13.1.2. DROITS DE VOTE DOUBLE

L'assemblée générale du 24 mars 1997 a modifié les statuts de la société et précisé qu'un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles est justifiée une inscription nominative au nom d'un même actionnaire depuis 4 ans au moins, ainsi qu'aux actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes d'émission, à raison des actions bénéficiant de ce droit. Ce droit de vote double cesse dès lors que les actions qui en bénéficient font l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par voie de succession ou donation familiale.

Il n'existe pas d'obligation de déclaration de franchissement de seuils statutaires autres que les seuils visés à l'article L. 233-7 du Code de Commerce.



## NOTE 13.1.3. CAPITAL AUTORISÉ NON ÉMIS AU 31 DECEMBRE 2014

Nature de la délégation / autorisation	Date de l'AGE	Date d'expiration	Montant nominal d'augmentation de capital autorisé	Augmentation(s) réalisée(s) au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du DPS <sup>(1)</sup> (3)	30 mai 2013	30 juillet 2015	10 000 000 €	-	10 000 000 €
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du DPS <sup>(1)</sup> par offre au public (3)	30 mai 2013	30 juillet 2015	2 400 000 €	-	2 400 000 €
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du DPS au moyen d'un placement privé réservé à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs	30 mai 2013	30 juillet 2015	20 % du capital par an 2 400 000 € pour les titres de créances pouvant être émis	-	20 % du capital par an 2 400 000 € pour les titres de créances pouvant être émis
Délégation de compétence afin d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes	30 mai 2013	30 juillet 2015	175 684 141 €	-	175 684 141 €
Délégation de compétence afin d'augmenter le capital en vue de rémunérer des apports en nature	31 mai 2013	30 juillet 2015	10 % du capital	-	10 % du capital
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du DPS <sup>(1)</sup> au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L.3332-18 et suivants du Code de travail	30 mai 2013	30 juillet 2015	3 % du capital	-	3 % du capital
Autorisation d'émettre des stocks options <sup>(2)</sup>	28 mai 2014	28 juillet 2017	2 % du capital (2)	-	2 % du capital
Autorisation d'attribuer des actions gratuites (2)	28 mai 2014	28 juillet 2017	2 % du capital (2)	-	2 % du capital

(1) Droit Préférentiel de Souscription

(2) Plafond commun aux deux autorisations.

(3) Plafond commun aux délégations pour les valeurs mobilières

## NOTE 13.1.4. AUTORISATION DE RACHAT DE SES PROPRES ACTIONS PAR LA SOCIÉTÉ

**Offre Publique d'Achat Simplifiée portant sur 798 254 actions d'ETAM Développement SCA réalisée dans le cadre du programme de rachat d'actions de la Société (OPAS)****Autorisation de rachat par l'assemblée générale des actionnaires**

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires réunie le 30 mai 2013 a autorisé la gérance à faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce (5ème et 8ème résolutions).

Cette autorisation de rachat donnée à la gérance, pouvait notamment avoir pour finalité de procéder

à l'annulation éventuelle des actions acquises et prévoyait les modalités et limitations suivantes :

- acquisition d'un nombre d'actions ne représentant pas plus de 10% du capital social ;
- prix d'acquisition maximum de 30,00 euros par action ;
- acquisition par tout moyen et notamment par offre publique d'achat ou d'échange ;
- durée de l'autorisation expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2013.

Dans le cadre de cette autorisation, l'assemblée des actionnaires a conféré tous pouvoirs à la gérance aux fins de mise en œuvre des rachats dont, en particulier, tous pouvoirs pour réaliser les opérations nécessaires à l'annulation et à la réduction corrélative du capital social résultant des acquisitions d'actions ainsi réalisées.

### **L'OPAS Rachat d'actions**

Le 18 juillet 2013, le conseil de surveillance de la Société a approuvé le principe de la mise en œuvre, au profit des actionnaires minoritaires de la Société, d'une offre de liquidité constituée d'une offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Finora (membre du concert majoritaire Milchior-Tarica) et d'une offre publique d'achat simplifiée portant sur 798 254 actions Etam Développement réalisée dans le cadre du programme de rachat d'actions (l' « **OPAS Rachat d'actions** »).

Le 3 septembre 2013, le conseil de surveillance de la Société a, au vu du rapport de l'expert indépendant désigné par la Société, approuvé les termes de cette offre de liquidité dont, en particulier, le prix de 23,00 euros par actions offert dans le cadre des deux offres publiques précitées.

Le 17 septembre 2013, l'Autorité des marchés financiers a rendu deux décisions prononçant la conformité, respectivement, de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Finora (décision AMF n°213C1381) et de l'OPAS Rachat d'actions (décision AMF n°213C1382).

L'OPAS Rachat d'actions a été ouverte du 7 au 18 octobre 2013 inclus. Le 31 octobre 2013, l'AMF a publié les résultats de l'OPAS Rachat d'actions faisant état de l'acquisition par la Société de 792 116 actions (9,92% du capital) au prix unitaire de 23,00 euros.

Le règlement-livraison de ces 792 116 actions est intervenu le 4 novembre 2013.

### **Annulation d'actions et réduction du capital social**

A l'issue de l'opération, 792.116 actions, représentant 9,92% du capital social d'ETAM Développement SCA, ont été apportées à l'Offre, soit 99,23% du nombre maximum d'actions visées par l'Offre. Le 5 novembre 2013 les 792.116 actions ainsi acquises ont été annulées. Le capital se trouvant ainsi réduit d'un montant de 1 207 574 €, et le capital social étant depuis lors d'un montant de 10 961 739 €, divisé en 7.190.431 titres.

#### **NOTE 13.1.5. PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONNÉS 2014**

La Gérance a été autorisée par l'Assemblée Générale du 28 mai 2014 (onzième résolution à caractère ordinaire), pour une période de 18 mois à procéder à l'achat, dans la limite légale, des actions de la Société, sans jamais pouvoir détenir plus de 10% du capital de la Société, étant précisé que le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% du capital. Le prix maximum d'achat a été fixé à 44 euros par actions et le montant maximal des fonds destinés à la réalisation du programme à 31 637 896 euros.

Les objectifs de rachat d'actions sont les suivants :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Etam Développement par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la Société,
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe,
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 30 mai 2013 dans sa huitième résolution à caractère ordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que la Gérance appréciera. Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

La Société pourrait utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

La Société n'a pas de contrat de liquidité.

A ce jour, la Société ne détient aucune action propre.

#### NOTE 13.2. DIVIDENDE

La distribution est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, au cours des trois derniers exercices les distributions de dividendes et autres revenus ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice	Dividende par action	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
		Dividende	Autres revenus distribués aux seuls commandités	
2011	0,00 €	0,00 €	1 658 788,31 €	-
2012	0,00 €	0,00 €	1 646 935,12 €	-
2013	0,30 €	2 157 129,30 €	1 642 266,58 €	
2014*	0,50 €	3 595 215,50 €	1 723 608,08 €	

\* Soumis au vote de l'assemblée générale du 27 mai 2015

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires, de distribuer un dividende de 0,50 € par action.

NOTE 13.3. PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

NOTE 13.3.1. OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT (ATTRIBUTIONS OU LEVÉES DURANT L'EXERCICE 2014)

La société n'a consenti aucune option de souscription ou d'achat d'actions aux mandataires sociaux ni aux salariés de la société au cours l'exercice 2014.

Il n'existe pas d'autre plan d'attribution de titres Etam Développement que ceux mentionnés ci-après.

**« Options 2011 »**

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 20 mai 2011 (vingt-troisième résolution) a autorisé la gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 20 mai 2011, à certains cadres dirigeants, cadres supérieurs ou aux mandataires sociaux exerçant leurs fonctions ou mandats soit dans la société soit dans une de ses filiales françaises ou étrangères des options de souscription ou d'achat d'actions de la société (ci-après les « Options 2011 »), dans la limite de 2% du capital social existant au jour de cette assemblée, soit 159 651 Options 2011.

La gérance n'a pas fait usage de cette délégation de pouvoirs et souligne que l'autorisation qui lui a été donnée au titre du plan « Options 2011 » est devenue caduque à compter de l'entrée en vigueur de la délégation accordée à la gérance au titre des « Options 2014 ».

**« Options 2014 »**

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 28 mai 2014 (douzième résolution) a autorisé la gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 28 mai 2014 :

- d'une part, aux salariés ou certains d'entre eux, ou à certaines catégories du personnel, de la société Etam Développement SCA et, le cas échéant, des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce cadres dirigeants ;
- d'autre part, aux mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L.225-185 du Code de commerce,

des options de souscriptions ou d'achat d'actions de la société (ci-après les « Options 2014 ») dans la limite de 2% du capital social existant au jour de cette assemblée, soit 143 809 « Options 2014 ».

La gérance n'a pas fait usage de cette autorisation en 2014.

NOTE 13.3.2. ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

**« Actions gratuites 2011 »**

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 20 mai 2011 (vingt-quatrième résolution) a autorisé la gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 20 mai 2011, aux salariés, à certains d'entre eux, et/ou à certaines catégories du personnel, et/ou aux mandataires sociaux définis par la loi, tant de la société que des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L225-197-1 et suivants du Code de Commerce, des actions gratuites de la société (ci-après les « Actions gratuites 2011 »), dans la limite de 2% du capital de la société.

La gérance n'a pas fait usage de cette délégation de pouvoirs et souligne que l'autorisation qui lui a été donnée au titre du plan « Options gratuite 2011 » est devenue caduque à compter de l'entrée en vigueur de la délégation accordée à la gérance au titre des « Options gratuites 2014 ».

**« Actions gratuites 2014 »**

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 28 mai 2014 (Treizième résolution) a autorisé la gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 28 mai 2014, aux salariés, à certains d'entre eux, et/ou à certaines catégories du personnel, et/ou aux mandataires sociaux définis par la loi, tant de la société que des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L225-197-1 et suivants du Code de Commerce, des actions gratuites de la société (ci-après les « Actions gratuites 2014 »), dans la limite de 2% du capital de la société.

La gérance n'a pas fait usage de cette autorisation en 2014

**NOTE 13.4. BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS**

Au cours de l'exercice 2013, des bons de souscription d'actions (BSA) ont été souscrits dans les sociétés Etam Lingerie SAS, Undiz SAS, 1.2.3 SAS et Modasia Holding sa par des cadres du Groupe. Le prix de souscription et d'exercice a été déterminé par un expert en évaluation par référence à l'offre publique d'achat simplifiée sur les actions ETAM Développement déposée le 3 septembre 2013. A terme, en cas d'exercice de la totalité des BSA, le taux maximal de dilution d'ETAM DEVELOPEMENT SCA, direct et indirect, dans le capital de ces filiales, serait de 4,39% dans Etam Lingerie SA, 3,60% dans Undiz SAS, 4,75% dans 123 SAS et 0,23% dans Modasia Holding SA par rapport à la situation au 31 décembre 2014.

**NOTE 13.5. ÉCART DE RÉÉVALUATION**

Les mouvements affectant le poste Ecarts de réévaluation au cours de l'exercice sont résumés dans le tableau ci-après :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Droits au bail et assimilés	Terrains et constructions	Total Ecarts de réévaluation
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>105 772</b>	<b>91 140</b>	<b>196 912</b>
Augmentations	1 031	4 273	5 304
Diminutions	(1 452)	(1 058)	(2 510)
Sous-total variations des justes valeurs des actifs réévalués	(421)	3 215	2 794
Transfert en résultats accumulés non distribués	(1 334)	(815)	(2 149)
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>104 017</b>	<b>93 541</b>	<b>197 558</b>
Augmentations	1 379	1 309	2 688
Diminutions	(9 654)		(9 654)
Sous-total variations des justes valeurs des actifs réévalués	(8 275)	1 309	(6 966)
Transfert en résultats accumulés non distribués	(2 208)	(245)	(2 453)
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>93 534</b>	<b>94 604</b>	<b>188 138</b>

**NOTE 14 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**NOTE 14.1. ANALYSE PAR CATÉGORIEProvisions pour risques et charges non courantes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	Mouv. de Péri-mètre	Dotation	Reprise Utilisée	Reprise non-utilisée	Autres Variations	Ecart de conversion	2014
Provisions litiges commerciaux	1 778							1 778
Provisions pour pensions, retraites et médailles du travail	15 810		767	258	0	5 020		21 339
Provisions pour autres risques	7		129				0	136
<b>Total</b>	<b>17 595</b>	<b>0</b>	<b>897</b>	<b>258</b>	<b>0</b>	<b>5 020</b>	<b>0</b>	<b>23 255</b>

Provisions pour risques et charges courantes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	Mouv. de Péri-mètre	Dotation	Reprise Utilisée	Reprise non-utilisée	Autres Variations	Ecart de conversion	2014
Provisions pour litiges salariés et organismes sociaux	2 712	0	1 135	1 257	801	0	0	1 788
Provisions pour litiges commerciaux	1 368	0	581	14	102	0	0	1 832
Provisions pour pensions, retraites et médailles du travail	966		878	78	0	1 939	1	3 705
Provisions autres risques et charges	2 095	0	2 631	13	968	138	1	3 885
<b>Total</b>	<b>7 140</b>	<b>0</b>	<b>5 225</b>	<b>1 363</b>	<b>1 871</b>	<b>2 078</b>	<b>2</b>	<b>11 210</b>

NOTE 14.2. DÉTAIL DES PROVISIONS POUR PENSIONS ET AVANTAGES ASSIMILÉS PAR NATURE

Les différents types de plans concernent les régimes de retraite supplémentaire, les indemnités de fin de carrière, les médailles du travail et les pensions.

NOTE 14.2.1. DESCRIPTION DES REGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES**Régime de retraite supplémentaire**

Le Groupe ETAM a mis en place au 1er janvier 1990 un régime de retraite supplémentaire à prestations définies dit régime « chapeau » pour l'ensemble de ses cadres travaillant dans une filiale du Groupe et justifiant au jour de leur départ en retraite d'une ancienneté minimale continue, dans le groupe ETAM, de 10 années.

Ce régime, assuré partiellement auprès d'AXA et à la charge totale de l'employeur, est fermé aux nouveaux entrants depuis le 31 décembre 2003. Le fonds choisi est à 100% investi en euros sans risque en capital.

Ce plan de retraite supplémentaire assure au bénéficiaire et sous certaines conditions une retraite à hauteur de 60% maximum du salaire de référence.

**Indemnité de fin de carrière et des médailles du travail en France**

En France, l'indemnité de retraite est un montant forfaitaire versé par la société à l'employé quand ce

dernier part à la retraite. Le montant de cette prestation dépend de la durée de service de l'employé à la date de la retraite et est défini par les conventions collectives. L'indemnité du plan de retraite ne fournit pas de droits acquis aux employés avant qu'ils atteignent l'âge de la retraite (droits non acquis). Les indemnités de départ à la retraite ne sont pas liées à d'autres prestations standard de retraite, telles que les pensions versées par la sécurité sociale ou les fonds complémentaires (ARRCO et AGIRC).

En France, les médailles du travail ne sont pas obligatoires mais sont symboliques : aucune obligation légale de verser une prestation aux salariés. Néanmoins, les entités françaises du Groupe ont choisi de donner une gratification à leurs salariés quand ils reçoivent l'une des médailles d'ancienneté accordées à 20, 30, 35 et 40 ans d'activité depuis le début de leur vie professionnelle.

Le régime des indemnités de fin de carrière et le régime des médailles du travail ne sont pas financés par un fonds.

### Le plan de pension en Belgique

Le plan de pension belge est un régime fermé et est assuré auprès de Vivium. La pension est versée sous forme de capital constitutif au départ du salarié à la retraite s'il remplit les conditions d'éligibilité. Le montant de la pension est déterminé en fonction de l'ancienneté du salarié et de son salaire de base à la date de son départ en retraite.

#### NOTE 14.2.2. MONTANT DE LA PROVISION PAR REGIME DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILÉS

Le détail des provisions pour pension et avantages assimilés par nature est récapitulé dans le tableau ci-après.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014	2013
Pensions	506	92
Indemnités de fin de carrière	6 814	5 449
Régime de retraite supplémentaire	16 933	10 587
Médailles du travail	783	696
Autres avantages	8	
<b>Total</b>	<b>25 044</b>	<b>16 824</b>

Le taux d'actualisation à la clôture est basé sur le taux des obligations de meilleur rendement de la zone euro (AA) et de maturité équivalente.

#### NOTE 14.2.3. SYNTHÈSE DES IMPACTS DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILÉS AU COMPTE DE RÉSULTAT ET EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL SUR LES EXERCICES 2014 ET 2013

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014	2013
Résultat opérationnel courant	(1 080)	(593)
Résultat financier	(585)	(490)
Autres éléments du résultat global	(6 959)	103

#### Note 14.2.4. Flux de trésorerie prévisionnels

<i>(en milliers d'euros)</i>	Prestations attendues à payer					Contisations
	2015	2016	2017	2018	2019	2015
Régime supplémentaire	2 997	222	748	236	368	0
Indemnité de départ à la retraite	633	77	65	194	197	0
Médaille du travail	76	46	61	52	46	0
Pension	0	27	0	14	0	24

## NOTE 14.2.5. PENSIONS, INDEMNITES DE FIN DE CARRIÈRE ET MÉDAILLES DU TRAVAIL

en milliers d'Euros	PENSIONS		INDEMNITES DE FIN DE CARRIÈRE		MEDAILLES DU TRAVAIL	
	Belgique		France		France	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
<b>Evolution de l'engagement au cours de l'exercice</b>						
Engagement à l'ouverture	386	349	5 449	3 715	696	685
Coût des services rendus au cours de l'exercice	31	6	400	233	53	49
Charge d'intérêt	29	10	170	106	21	20
Prestations payées	0	0	(69)	(46)	(37)	(33)
(Gains) / Pertes actuariels liés à la réévaluation (a)	139	20	864	1 480	50	(12)
Entrée du régime	506					
Modification du régime				(39)		(12)
Frais	(2)					
Primes payées	(4)					
<b>Engagement à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 086</b>	<b>386</b>	<b>6 814</b>	<b>5 449</b>	<b>783</b>	<b>696</b>
<b>Actifs financiers de couverture</b>						
Valeur en début d'exercice	(294)	(278)				
Rendement réel des actifs	(18)	(10)				
Versements complémentaires	(24)	(4)				
(Gains) / pertes actuariels	(9)	(2)				
Entrée du régime	(240)					
Frais	2					
Primes payées	4					
<b>Valeur en fin d'exercice</b>	<b>(580)</b>	<b>(294)</b>				
<b>Composantes de la charge annuelle</b>						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	31	6	400	233	53	49
Charge d'intérêt	29	10	170	106	21	20
Rendement réel des actifs	(18)	(10)				
Amortissement des services passés					50	(12)
Gains / (pertes) de réduction			0	(39)	0	(12)
Entrée du régime	266					
<b>Charge de l'exercice</b>	<b>308</b>	<b>6</b>	<b>570</b>	<b>300</b>	<b>124</b>	<b>45</b>
<b>Réconciliation Engagement / (Actifs) net et provision à la clôture de l'exercice</b>						
Engagements totaux	1 086	386	6 814	5 449	783	696
Valeur des actifs financiers de couverture	(580)	(294)	0	0		
<b>Provisions / (actif) à la clôture de l'exercice</b>	<b>506</b>	<b>92</b>	<b>6 814</b>	<b>5 449</b>	<b>783</b>	<b>696</b>
<b>Variation des provisions au bilan</b>						
Provisions au début de l'exercice	92	71	5 449	3 715	696	685
Charge de l'exercice	308	6	570	300	124	45
(Gains)/pertes actuariels par réévaluation des régimes à prestations définies en autres éléments du résultat global non recyclables	130	18	864	1 480		
Versements complémentaires	(24)	(3)				
Prestations payées	0	0	(69)	(46)	(37)	(33)
<b>Provisions à la clôture de l'exercice</b>	<b>506</b>	<b>92</b>	<b>6 814</b>	<b>5 449</b>	<b>783</b>	<b>696</b>
<b>Réconciliation Résultat Global</b>						
Ouverture	(37)	(56)	255	(1 225)		
Mouvement de l'année	130	18	864	1 480		
<b>SORIE à la clôture de l'exercice</b>	<b>92</b>	<b>(37)</b>	<b>1 119</b>	<b>255</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(a) Décomposition des écarts actuariels liés à la réévaluation

Ecart d'expérience	(14)	25	(206)	175	(33)	5
Impact du changement de la table du turnover	0	0	0	1 288	0	(2)
Impact charges sociales	0	0	0	206	0	0
Impact changement taux d'actualisation	153	(5)	1 070	(189)	83	(15)
<b>Gains / (Pertes) actuariels liés à la réévaluation</b>	<b>139</b>	<b>20</b>	<b>864</b>	<b>1 480</b>	<b>50</b>	<b>(12)</b>

<b>Hypothèses actuarielles principales</b>						
Taux d'actualisation	2,00%	3,25%	2,00%	3,25%	2,00%	3,25%
Taux d'augmentation des salaires (moyenne)	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%
Nombre de salariés	8	3	3685	3658	3685	3658
Durée résiduelle d'activité	15	15	19	19	19	19
Taux de charges patronales			46,00%	46,00%	46,00%	46,00%
			43,00%	43,00%	43,00%	43,00%
Âge de départ à la retraite			TAUX PLEIN	TAUX PLEIN	TAUX PLEIN	TAUX PLEIN



Les taux de rotation du personnel retenus sont définis de la manière suivante :

**Pour Entrepôts COMPANS et Entrepôts Lingerie**  
( concerne les Cadres, Agents de Maîtrise et employés)

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 34 ans		6,50 %
35 ans	44 ans	3,50 %
45 ans	54 ans	3,00 %
55 ans	et +	0,00 %

**Pour ELAN INDUSTRIE**  
( concerne les Cadres, Agents de Maîtrise et employés)

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 44ans		4,00 %
45 ans	54 ans	1,00 %
55 ans	et +	0,00 %

**Pour les autres sociétés**

**Cadres ne travaillant pas en magasin**

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 34 ans		13,2%
35 ans	59 ans	5,0%
60 ans	et +	0,00 %

**Non Cadres ne travaillant pas en magasin**

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 29 ans		11,0%
30 ans	49 ans	6,1%
50 ans	et +	0,00 %

**Salariés travaillant en magasin - hors hôte**

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 29 ans		14,3%
30 ans	39 ans	7,2%
40 ans	44 ans	3,3%
45 ans	49 ans	2,8%
50 ans	54 ans	2,2%
55 ans	59 ans	1,1%
60 ans	et +	0,00 %

**Hôtesses**

Classes d'ancienneté		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 29 ans		38,5%
30 ans	39 ans	11,0%
40 ans	54 ans	6,1%
55 ans	59 ans	2,2
60 ans	et +	0,00 %

## NOTE 14.2.6. RÉGIME DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

<i>en milliers d'Euros</i>	France	
	2014	2013
<b>Evolution de l'engagement</b>		
<b>Engagement à l'ouverture</b>	<b>13 995</b>	<b>14 994</b>
Coût des services rendus	395	466
Charge d'intérêt	378	365
(Pertes) et gains actuariels liés à la réévaluation (a)	5 919	(1 612)
Prestations payées	(220)	(218)
<b>Engagement à la clôture</b>	<b>20 466</b>	<b>13 995</b>
<b>Evolution de la juste valeur des actifs</b>		
<b>Juste valeur des actifs à l'ouverture</b>	<b>(3 408)</b>	<b>(3 338)</b>
Rendement réel des actifs	(109)	(99)
(Pertes) et gains actuariels	(16)	29
<b>Juste valeur des actifs à la clôture</b>	<b>(3 533)</b>	<b>(3 408)</b>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des services rendus	395	466
Charge d'intérêt	378	365
Rendement réel des actifs	(109)	(99)
<b>(Charge)/Produit de retraite de l'exercice</b>	<b>664</b>	<b>732</b>
<b>Evolution de la provision</b>		
<b>(Provision) / Actif à l'ouverture</b>	<b>10 587</b>	<b>11 656</b>
Charge de l'exercice	664	732
Prestations payées par l'employeur	(220)	(218)
Réévaluation des régimes à prestations définies en autres éléments du résultat global non recyclables	5 903	(1 583)
<b>(Provision)/Actif de fin d'exercice</b>	<b>16 933</b>	<b>10 587</b>
<b>Reconciliation de l'engagement financé et de la provision</b>		
Engagements à la clôture	20 466	13 995
Juste valeur des actifs à la clôture	(3 533)	(3 408)
(Engagement)/surplus net	16 933	10 587
<b>(Provision)/Actif de fin d'exercice</b>	<b>16 933</b>	<b>10 587</b>
<b>Réconciliation Résultat Global</b>		
à ouverture	14 478	16 061
Mouvements de l'année	5 903	(1 583)
<b>Résultat global Clôture</b>	<b>20 381</b>	<b>14 478</b>

## (a) Décomposition des écarts actuariels liés à la réévaluation

Ecart d'expérience	1 677	(1 370)
Impact du changement du taux technique	405	329
Impact du changement du taux d'actualisation	3 837	(571)
<b>Gains/(Pertes) actuariels liés à la réévaluation</b>	<b>5 919</b>	<b>(1 612)</b>

## Les autres hypothèses d'évaluation du régime supplémentaires sont :

Hypothèses d'évaluation			
Taux d'actualisation		2,00%	3,25%
Taux d'inflation		2,00%	2,00%
Evolution des salaires			
	jusqu'à 55 ans	Inflation +1%	Inflation +1%
	+ 55 ans	Inflation +1%	Inflation +1%
Taux d'intérêt technique sur l'achat de rente viagère		1,50%	1,25%
Taux de cotisation ARRCO		6,00%	6,00%
Taux de cotisation AGIRC		16,00%	16,00%
Salaire de début de carrière		1,2 fois le PASS historique	1,2 fois le PASS historique
Taux de croissance du PASS		Inflation + 0,50%	Inflation + 0,50%
Evolution de la valeur du point (ARRCO/AGIRC)		Inflation - 0,25%	Inflation - 0,25%
Evolution du salaire de référence (ARRCO/AGIRC)		Inflation + 0,50%	Inflation + 0,50%
<b>Paramètres démographiques</b>			
Age de début d'activité		23 ans	23 ans
Age de la retraite		Données nominatives - au minimum âge de liquidation sans décote (selon réforme 2010)	Données nominatives - au minimum âge de liquidation sans décote (selon réforme 2010)
Table de survie en activité		TH 04-06 / TF 04-06	TH 04-06 / TF 04-06
Table de survie en retraite		TPGH05 / TPGF05	TPGH05 / TPGF05
Taux de revalorisation des rentes		1,00%	1,25%
Chargement sur les rentes		2,00%	2,00%
Réversibilité		60%	60%
Age du conjoint		Age réel si connu sinon époux plus âgé de 3 ans	Age réel si connu sinon époux plus âgé de 3 ans
Périodicité de la rente		Trimestrielle	Trimestrielle
Terme		Echu	Echu
Nombre de bénéficiaires		83	91
Durée résiduelle d'activité		9	9
Taux de rotation			
	jusqu'à 30 ans	13%	13%
	30 - 35 ans	10%	10%
	35 - 40 ans	5%	5%
	40 - 50 ans	2%	2%
	+ 50 ans	0,00%	0,00%

La sensibilité de l'engagement à une variation du taux d'actualisation de +/- 25% est la suivante :

<i>en milliers d'euros</i>				
	Pensions	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Régime supplémentaire
2014				
1,75%	1 120	7 062	802	21 393
<b>2,00%</b>	<b>1 084</b>	<b>6 814</b>	<b>783</b>	<b>20 466</b>
2,25%	1 051	6 578	765	19 598
2013				
3,00%	390	5 638	712	14 565
<b>3,25%</b>	<b>386</b>	<b>5 449</b>	<b>696</b>	<b>13 995</b>
3,50%	380	5 269	682	13 458

La sensibilité de l'engagement à une variation de la revalorisation salariale de +/- 25% est la suivante :

<i>en milliers d'euros</i>				
	Pensions	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Régime supplémentaire
2014				
2,75%	1 022	6 572	-	18 829
<b>3,00%</b>	<b>1 084</b>	<b>6 814</b>	<b>783</b>	<b>20 466</b>
3,25%	1 149	7 067	-	22 513
2013				
2,75%	372	5 262	-	12 780
<b>3,00%</b>	<b>386</b>	<b>5 449</b>	<b>696</b>	<b>13 995</b>
3,25%	398	5 645	-	15 385

## NOTE 15 - ENDETTEMENT FINANCIER

### NOTE 15.1. ANALYSE DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

L'endettement financier net du Groupe s'établit comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014	2013
Emprunts moyen-long terme souscrits auprès des établissements de crédit	152 250	127 500
Contrats de location financement	47 679	52 041
Crédits à court terme et découverts bancaires	3 301	690
Autres dettes à caractère financier	7 282	6 868
Intérêts courus	444	1 020
Moins coûts de mise en place de financements	(6 244)	(6 663)
<b>Total dette financière brute</b>	<b>204 712</b>	<b>181 456</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(88 113)	(77 300)
<b>Endettement financier net</b>	<b>116 600</b>	<b>104 156</b>

### NOTE 15.2. ANALYSE DE LA DETTE FINANCIÈRE BRUTE PAR DEVISE DE REMBOURSEMENT

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014	2013
Euros	198 969	176 112
Dollars US		
Yuan	5 743	5 344
Autres devises		
<b>Total dette financière brute</b>	<b>204 712</b>	<b>181 456</b>

### NOTE 15.3. PRINCIPAUX EMPRUNTS ET LIGNES DE CRÉDIT

Au 31 décembre 2014, la dette du Groupe Etam est principalement constituée d'un crédit multilatéral à moyen terme dit « Club Deal », d'un placement privé de type « Schuldscheindarlehen » et de contrats de location financement.

Le 24 juillet 2014, Etam Finances a signé avec ses partenaires bancaires un avenant à son contrat de crédit multilatéral (« Club Deal ») d'une durée initiale de quatre ans, signé en décembre 2012. Cet avenant établit le rallongement de la maturité au 12 décembre 2019 et l'amélioration des conditions de financement.

Le Club Deal se compose de deux tranches :

- La Tranche A est un crédit à moyen terme d'un montant à l'origine de 100 M€ avec des amortissements annuels de 8,75 M€ ;
- La Tranche B est une ligne de crédit renouvelable d'un montant maximum de 150 M€ pendant toute la durée du crédit.

Au 31 décembre 2014, la Tranche A est tirée pour 78,75 M€. La Tranche B est tirée pour 12 M€.

Dans le cadre du Club Deal, le Groupe s'est engagé à respecter :

- certains ratios financiers (le ratio d'endettement consolidé et le ratio d'endettement financier) jusqu'à échéance ;
- certains engagements juridiques usuels.

Tous les ratios financiers du Groupe sont calculés et appliqués une fois l'an sur la base des comptes consolidés clos le 31 décembre.

Tous les ratios financiers et engagements juridiques usuels étaient respectés au 31 décembre 2014.

Par ailleurs, la marge applicable sur le Club Deal est ajustable annuellement en fonction de l'évolution du ratio d'endettement financier.

En décembre 2014, le Groupe a procédé à l'émission d'un placement privé pour 50,0 M€ de type « Schuldscheindarlehen » échéance 5 juin 2019. Cet emprunt in-fine de maturité 4,5 ans est à taux variable et vient se substituer à la précédente tranche à taux variable de 31,5 M€ mise en place en juillet 2011 et qui a été remboursée par anticipation. La tranche de 8,5 M€ à taux fixe signée en juillet 2011 reste inchangée et a pour échéance le 25 juillet 2016. Les obligations relatives à cet emprunt sont de même nature que celles en vigueur sur le Club Deal.

Le Groupe dispose également de financements dans le cadre de contrats de location financement dont l'encours au 31 décembre 2014 s'élève à 47,7 M€.

En 2012, le Groupe a procédé à la mise en place d'un crédit bail de 11,0 M€ portant sur son entrepôt de Compans, pour une durée de 12 ans.

En 2010, le Groupe avait également procédé à la mise en place d'un crédit bail amortissable sur 12 ans, portant sur son siège administratif de Clichy pour un montant initial de 52,0 M€.

Le Groupe dispose par ailleurs de lignes bancaires bilatérales confirmées ou non dans plusieurs pays, y compris en France, permettant de réaliser les ajustements de financement et de trésorerie.

Au 31 décembre 2014, l'essentiel de la dette financière brute du Groupe était libellé en euros.

#### NOTE 15.4. ÉCHÉANCIER DES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Le tableau ci-dessous indique l'échéancier de l'ensemble des lignes de financements mobilisables, mises à disposition du Groupe Etam.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Montants autorisés au 31/12/2014</i>	Moins de 1 an	1 à 3 ans	Au-delà
Lignes bancaires moyen-long terme	290 250	11 750	26 000	252 500
Contrats de location-financement	47 679	4 234	8 741	34 704
Crédits à court terme Europe	0	0		
Crédits à court terme Chine	24 549	24 549		
Découverts et lignes non confirmées	22 500	22 500		
<b>Total</b>	<b>384 978</b>	<b>63 033</b>	<b>34 741</b>	<b>287 204</b>

NOTE 15.5. ENGAGEMENTS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

La valeur actualisée de l'ensemble des loyers futurs dus au titre des contrats de location-financement selon la norme IAS 17 est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014		31/12/2013	
	Paiements minimaux	Valeur actuelle des paiements minimaux	Paiements minimaux	Valeur actuelle des paiements minimaux
A moins d'1 an	4 925	4 234	5 187	4 399
A plus d'1 an mais moins de 5 ans	20 002	17 890	20 081	17 497
A plus de 5 ans	26 429	25 555	31 834	30 145
<b>Total des paiements minimaux</b>	<b>51 356</b>	<b>47 679</b>	<b>57 102</b>	<b>52 041</b>
Montant des intérêts inclus dans les paiements minimaux	(3 677)		(5 061)	
<b>Valeur actuelle des paiements minimaux</b>	<b>47 679</b>	<b>47 679</b>	<b>52 041</b>	<b>52 041</b>

NOTE 15.6. EXPOSITION DU GROUPE AUX RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE MARCHÉNOTE 15.6.1. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le Club Deal se compose de deux tranches :

- La Tranche A est un crédit à moyen terme dont le montant initial était de 100,0 M€ avec des amortissements annuels de 12,5 M€ jusqu'au 12 décembre 2016.

L'avenant du 24 juillet 2014, prévoit de nouveaux amortissements annuels pour la Tranche A de 8,75 M€ à compter du 12 décembre 2014, afin que le montant final à rembourser le 12 décembre 2019 soit de 43,75 M€, soit 50% de l'encours à la date de renégociation.

- La Tranche B est une ligne de crédit renouvelable d'un montant maximum de 150,0 M€ pendant toute la durée du crédit.

Le financement en placement privé de type *Schuldscheindarlehen*, est quant à lui remboursable in fine en juillet 2016 pour la tranche à taux fixe de 8,5 M€ et en juin 2019 pour la nouvelle tranche à taux variable de 50,0 M€.

Ces deux financements deviendraient exigibles en cas de non respect des ratios financiers décrits dans la note 15.3.

Les encours de location-financement sont principalement constitués d'un crédit bail sur le siège administratif du Groupe à Clichy mis en place en décembre 2010 pour 52 M€ et d'un crédit bail sur un entrepôt sis à Compans en décembre 2012 pour 11 M€. Tous deux sont amortissables sur une durée de 12 ans.

Ces financements et leurs profils de remboursements apparaissent aujourd'hui suffisants pour assurer la liquidité du Groupe Etam.

L'exigibilité des encours de la dette financière brute au 31 décembre 2014 est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Encours au 31/12/2014</i>	Moins de 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	au-delà
Emprunts moyen-long terme souscrits auprès des établissements de crédit	152 250	23 750	26 000	102 500	0
Contrats de location financement	47 679	4 234	8 741	9 149	25 555
Crédits court terme et découverts	3 301	3 301			
Autres dettes à caractère financier	7 282	982	1 338	3 423	1539
Intérêts courus	444	444			
Coûts de mise en place de financement	(6 244)	(1 179)	(2 289)	(2 261)	(515)
<b>Total dette financière brute</b>	<b>204 712</b>	<b>31 532</b>	<b>33 790</b>	<b>112 811</b>	<b>26 579</b>

Le risque de liquidité du Groupe s'analyse en intégrant, outre les échéances contractuelles des dettes financières et les intérêts associés, les autres passifs financiers, principalement les dettes fournisseurs.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers du groupe au 31 décembre 2014 s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts estimés) :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable au 31/12/2014	flux de trésorerie associés	< 1an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	au-delà
<b>Passifs Financiers non dérivés</b>						
Emprunts moyen-long terme souscrits auprès des établissements de crédit	152 250	(162 152)	(26 381)	(30 306)	(105 465)	0
Contrats de location-financement	47 679	(51 356)	(4 925)	(9 930)	(10 072)	(26 429)
Crédits à court terme et découverts bancaires	3 301	(3 301)	(3 301)	0	0	0
Autres dettes à caractère financier et intérêts courus	7 726	(7 726)	(1 427)	(1 338)	(3 423)	(1 539)
Coûts de mise en place de financement	(6 244)	6 244	1 179	2 289	2 261	515
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	258 853	(258 853)	(258 853)			
<b>Total Passifs Financiers non dérivés</b>	<b>463 565</b>	<b>(477 143)</b>	<b>(293 707)</b>	<b>(39 285)</b>	<b>(116 699)</b>	<b>(27 453)</b>
<b>Passifs Financiers dérivés</b>						
Swaps de taux d'intérêts utilisé comme couverture	5 827	(5 827)	(2 377)	(1 936)	(252)	(1 261)
Contrats de change utilisés comme couverture :						
- Sortie de trésorerie (-)	69	(69)	(69)			
-Entrées de trésorerie (+)						
<b>Total Passifs Financiers dérivés</b>	<b>5 895</b>	<b>(5 896)</b>	<b>(2 446)</b>	<b>(1 936)</b>	<b>(252)</b>	<b>(1 261)</b>

Les dettes fournisseurs et autres dettes s'inscrivent dans le cours normal du cycle d'exploitation du Groupe.

#### NOTE 15.6.2. RISQUE DE MARCHÉ

Le Groupe utilise divers instruments financiers dérivés fermes ou optionnels afin de couvrir son exposition au risque de change et de taux d'intérêt. Au 31 décembre 2014, les dérivés de change et de taux éligibles à la comptabilité de couverture couvrent respectivement des achats futurs en devises et des flux d'intérêts futurs sur la dette. Ces dérivés figurent soit à l'actif du bilan au poste « instruments dérivés actifs », soit au passif du bilan au poste « instruments dérivés passif ».

(en milliers d'euros)	2014	Dont		2013	Dont	
		Taux d'intérêt	Change		Taux d'intérêt	Change
<b>Dérivés actifs</b>	<b>11 719</b>	<b>0</b>	<b>11 719</b>	<b>(166)</b>	<b>(67)</b>	<b>(99)</b>
Dérivés actifs - à la juste valeur par le résultat	149		149			-
Dérivés actifs - couverture de flux de trésorerie	6 869		6 869	(166)	(67)	(99)
Dérivés actifs - couverture de juste valeur	4 701		4 701	0		0
<b>Dérivés passifs</b>	<b>6 391</b>	<b>5 827</b>	<b>565</b>	<b>9 777</b>	<b>4 908</b>	<b>4 869</b>
Dérivés passifs - à la juste valeur par le résultat	496		496	290		290
Dérivés passifs - couverture de flux de trésorerie	5 895	5 827	69	8 012	4 908	3 104
Dérivés passifs - couverture de juste valeur			0	1 475		1 475
<b>Total</b>	<b>5 328</b>	<b>(5 827)</b>	<b>11 155</b>	<b>(9 943)</b>	<b>(4 975)</b>	<b>(4 968)</b>

Les dérivés de couverture de change ont une échéance inférieure à un an.

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés portés par le Groupe intègre une composante « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et une composante « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs. L'évaluation du risque de crédit est déterminée à partir de modèles mathématiques usuels pour des intervenants de marché tenant compte de

données de marché observables. Au 31 décembre 2014, les ajustements comptabilisés au titre du risque de contrepartie et du risque de crédit propre ne sont pas matériels.

Le Groupe bénéficie d'accord de compensation sur ses instruments dérivés. Ces accords prévoient en cas de défaillance du Groupe ou des établissements financiers avec lesquels il contracte une compensation entre les justes valeurs actives et passives des instruments financiers dérivés présentées au bilan.

L'impact résultant des accords de compensation n'est pas matériel pour le Groupe au 31 décembre 2014.

#### Note 15.6.2.1. Risque de change

#### **Exposition au risque de change**

##### Sur les transactions :

L'exposition au risque de change du Groupe résulte principalement des achats en dollars américains réalisés dans le cadre de l'approvisionnement en marchandises des différentes enseignes. La gestion du risque de change du Groupe est centralisée à la Direction Générale Finances du Groupe pour l'ensemble des enseignes.

L'encours des contrats de couverture du risque de change libellés en dollars américains au 31 décembre 2014 est de 147,75 MUSD afin de couvrir des budgets d'achats et des commandes en cours en dollar américain.

Cet encours s'élevait à 175 MUSD au 31 décembre 2013.

Le Groupe est par conséquent exposé aux futures fluctuations de la parité euro/dollar américain dont une évolution défavorable à l'euro pourrait avoir un impact négatif sur ses marges.

##### Sur l'état de la situation financière :

<i>en millions d'euros</i>	2014	2 013
Créances clients	2 515	1 360
Trésorerie et équivalents trésorerie	40	2 096
Dettes fournisseurs	(46 461)	(29 313)
<b>Exposition brute sur l'état de la situation financière</b>	<b>(43 907)</b>	<b>(25 858)</b>
Instrument dérivés de couverture	46 459	29 313
<b>Exposition nette sur l'état de la situation financière</b>	<b>2 552</b>	<b>3 456</b>

#### **Analyse de la sensibilité**

Une augmentation (diminution) de l'euro, par rapport au Dollar US au 31 décembre aurait affecté l'évaluation des instruments financiers libellés en monnaie étrangère et une augmentation (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Cette analyse est effectuée sur la base des variations des cours de change que le Groupe estime comme raisonnablement possibles à la date de clôture. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, sont supposées rester constantes et les impacts des ventes et achats prévisionnels ont été ignorés.

Une variation du dollars US de +/- 10% aura les impacts suivants :



en millions d'euros	2014		2013	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Capitaux propres	19 157	(5 676)	9 488	(15 975)
Résultat	8 804	(171)	1 655	(5 234)

#### Note 15.6.2.2. Risque de taux d'intérêt

Afin de couvrir son exposition au risque de taux, le Groupe a recours à des instruments financiers permettant de figer et/ou de plafonner le taux d'intérêt payé sur une partie significative de sa dette financière. La gestion du risque de taux est centralisée. Elle s'appuie sur la mise en place de produits simples, swaps et/ou options, éligibles à la comptabilité de couverture.

Au 31 décembre 2014, le Groupe a mis en place avec ses principaux partenaires bancaires les couvertures suivantes :

- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 120 M€ jusqu'au 4 juillet 2016.
- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1<sup>er</sup> décembre 2011, échéances décembre 2017 et décembre 2020 pour un notionnel total de 20 M€.
- Swap amortissable payeur de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1<sup>er</sup> juillet 2014 et échéance décembre 2024 avec un encours initial de 9 694 239,98 €, adossé au crédit-bail de Compans et dont l'encours au 31 décembre 2014 s'élevait à 9 507 569,33€.
- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 35 M€ du 4 juillet 2016 jusqu'au 3 juillet 2017.
- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 30 M€ du 4 juillet 2016 jusqu'au 4 juillet 2018.

Sur la base de l'endettement financier constaté au 31 décembre 2014, une variation des taux d'intérêt de 50 points de base aurait les conséquences suivantes :

	Autres éléments du résultat global		Résultat	
	Hausse de 50 pb	Baisse de 50 pb	Hausse de 50 pb	Baisse de 50 pb
(en milliers d'euros)				
Instrument à taux variable	0	0	(822)	822
Swap de taux d'intérêt	(3 513)	(7 287)	652	(971)
<b>Sensibilité au flux de trésorerie nette</b>	<b>(3 513)</b>	<b>(7 287)</b>	<b>(170)</b>	<b>(149)</b>

Au 31 décembre 2013, le Groupe a mis en place avec ses principaux partenaires bancaires les couvertures suivantes :

- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 120 M€ jusqu'au 4 juillet 2016.
- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1<sup>er</sup> décembre 2011, échéances décembre 2017 et décembre 2020 pour un notionnel total de 20 M€.
- Swaps payeur de taux d'intérêt fixe contre Euribor 3 mois en départ décalé 4 juillet 2016 et échéance 3 juillet 2017 pour un montant total de 35 M€

- Swap payeur de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1<sup>er</sup> juillet 2014 et échéance décembre 2024 avec un encours initial de 9.7 M€, amortissable.

Sur la base de l'endettement financier constaté au 31 décembre 2013, une variation des taux d'intérêt de 50 points de base aurait les conséquences suivantes :

	Autres éléments du résultat global		Résultat	
	Hausse de 50 pb	Baisse de 50 pb	Hausse de 50 pb	Baisse de 50 pb
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Instrument à taux variable	0	0	(746)	746
Swap de taux d'intérêt	2 235	(2 295)	733	(733)
<b>Sensibilité au flux de trésorerie nette</b>	<b>2 235</b>	<b>(2 295)</b>	<b>(13)</b>	<b>13</b>

Note 15.6.3. Classification comptable et valeur de marche des instruments financiers

### **Justes valeurs versus valeurs comptables**

Le tableau suivant indique la juste valeur des actifs et passifs financiers ainsi que leur valeur comptable dans l'état de situation financière :

	31/12/2014		ventilation par classification comptable					
	Valeur comptable	Valeur de marché	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au Coût amorti	Instruments dérivés avec comptabilité de couverture	instruments dérivés sans comptabilité de couverture
<i>(En milliers d'euros)</i>								
<b>Actif non courant</b>								
Actifs financiers non courants	19 518	19 518		787	18 731			
<b>Actif courant</b>								
Avances et acomptes versés	3 723	3 723			3 723			
Créances clients	84 349	84 349			84 349			
Autres créances	26 663	26 663			26 663			
Instruments dérivés actifs	11 720	11 720					11 571	149
Trésorerie et équivalents de trésorerie	88 113	88 113	15 172		72 941			
<b>Passif non courant</b>								
Emprunts et dettes financières à long terme	173 180	173 180				173 180		
<b>Passif courant</b>								
Dettes fournisseurs	258 853	258 853				258 853		
Dettes sociales et fiscales	70 216	70 216				70 216		
Autres dettes	59 185	59 185				59 185		
Instruments dérivés passifs	6 391	6 391					5 895	496
Crédits à court terme et banques	31 533	31 533				31 533		

	31/12/2013		ventilation par classification comptable					
	Valeur comptable	Valeur de marché	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au Coût amorti	Instruments dérivés avec comptabilité de couverture	instruments dérivés sans comptabilité de couverture
<i>(En milliers d'euros)</i>								
<b>Actif non courant</b>								
Actifs financiers non courants	19 146	19 146		468	18 678			
<b>Actif courant</b>								
Avances et acomptes versés	3 477	3 477			3 477			
Créances clients	78 656	78 656			78 656			
Autres créances	19 915	19 915			19 915			
Instruments dérivés actifs	167	167					167	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	77 300	77 300	8 985		68 316			
<b>Passif non courant</b>								
Emprunts et dettes financières à long terme	163 353	163 353				163 353		
<b>Passif courant</b>								
Dettes fournisseurs	244 290	244 290				244 290		
Dettes sociales et fiscales	63 648	63 648				63 648		
Autres dettes	48 635	48 635				48 635		
Instruments dérivés passifs	9 776	9 776					9 487	290
Crédits à court terme et banques	18 104	18 104				18 104		

### Méthode de valorisation des instruments financiers

Au 31 décembre 2014, les méthodes de valorisation retenues pour les instruments financiers sont les suivantes :

- Les valeurs mobilières de placement : la valeur de marché a été déterminée sur la base du dernier cours connu au 31 décembre 2014 ;
- Les autres actifs financiers non dérivés : les valeurs comptables retenues sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché ;
- Les instruments financiers dérivés : la valeur de marché a été calculée à l'aide des méthodes standards de valorisation intégrant les conditions de marché en date de clôture.

## Hierarchie de la juste valeur

Le Groupe distingue trois catégories d'instruments financiers à partir des deux modes de valorisation utilisés (prix cotés et techniques de valorisation) et s'appuie sur cette classification, en conformité avec les normes comptables internationales, pour exposer les caractéristiques des instruments financiers comptabilisés au bilan à la juste valeur par résultat en date d'arrêté :

Catégorie de niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif;  
 Catégorie de niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché observables ;  
 Catégorie de niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres non observables (paramètres dont la valeur résulte d'hypothèses ne reposant pas sur des prix de transactions observables sur les marchés sur le même instrument ou sur des données de marché observables disponibles en date de clôture) ou qui ne le sont que partiellement.

	31/12/2014	Hierarchie des justes valeurs		
	Valeur comptable	Catégorie de niveau 1	Catégorie de niveau 2	Catégorie de niveau 3
<i>(En milliers d'euros)</i>				
<b>Actif non courant</b>				
Actifs financiers non courants	787			787
<b>Actif courant</b>				
Instruments dérivés actifs	11 720		11 720	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 172	15 172		
<b>Passif courant</b>				
Instruments dérivés passifs	6 391		6 391	

	31/12/2013	Hierarchie des justes valeurs		
	Valeur comptable	Catégorie de niveau 1	Catégorie de niveau 2	Catégorie de niveau 3
<i>(En milliers d'euros)</i>				
<b>Actif non courant</b>				
Actifs financiers non courants	468			468
<b>Actif courant</b>				
Instruments dérivés actifs	167		167	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 985	8 985		
<b>Passif courant</b>				
Instruments dérivés passifs	9 776		9 776	

## NOTE 15.7. PASSIFS ÉVENTUELS ET AUTRES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

### NOTE 15.7.1. ENGAGEMENTS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Certaines sociétés du Groupe sont locataires d'ensembles immobiliers et/ou d'équipements selon des contrats de location simple irrévocables, d'une durée supérieure à un an, et pouvant comporter une clause d'indexation des loyers.

Le montant des loyers futurs, déterminé en fonction de l'engagement minimum futur pris par le Groupe en termes de durée, s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014	2013
A moins d'un an	81 856	79 795
Entre un an et cinq ans	105 085	104 399
A plus de cinq ans	9 000	6 778
<b>Total</b>	<b>195 941</b>	<b>190 972</b>

**NOTE 15.7.3. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF)**

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les salariés des sociétés françaises du Groupe bénéficient d'un crédit d'heures de formation de 20 heures par an, cumulable sur 6 ans, et plafonné à 120 heures. Toute action de formation effectuée dans le cadre du DIF vient s'imputer sur le capital acquis.

Le volume d'heures de formation acquises par les salariés et non consommées au 31 décembre 2014 s'élève à 258 708,12 heures. Il était de 282 072 heures au 31 décembre 2013.

**NOTE 15.7.4. AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014				2013			
	Echéancier			Total	Echéancier			Total
	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans		- 1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans	
<b>Engagements donnés</b>	<b>3 970</b>	<b>201</b>	<b>2 018</b>	<b>6 189</b>	<b>3 347</b>	<b>321</b>	<b>1 438</b>	<b>5 106</b>
- Autres engagements donnés	3 970	201	2 018	6 189	3 347	321	1 438	5 106
<b>Engagements reçus</b>	<b>354</b>	<b>5 390</b>	<b>2 223</b>	<b>7 967</b>	<b>390</b>	<b>3 785</b>	<b>3 408</b>	<b>7 583</b>
- Nantissements en garantie de stock en dépôt	234	5 330	2 123	7 687	270	3 725	3 308	7 302
- Autres engagements reçus	120	60	100	280	120	60	100	280

Le Groupe a mis en place toutes les procédures nécessaires afin d'identifier les engagements hors bilan et en effectuer le contrôle ainsi que pour identifier les nantissements au titre de l'exploitation ou du financement.

**NOTE 16- AUTRES DETTES**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014			2013		
	Echéancier		Valeurs nettes	Echéancier		Valeurs nettes
	Moins de 1 an	Plus de 1 an		Moins de 1 an	Plus de 1 an	
Avances et acomptes sur commandes	8 142	0	8 142	6 702	0	6 702
Fournisseurs d'immobilisations	23 695	0	23 695	18 004	0	18 004
Comptes courants créditeurs	0	0	0	118	0	118
Produits constatés d'avance	5 160	(8)	5 152	4 621	51	4 672
Dettes diverses	21 919	276	22 195	19 018	122	19 139
<b>Total</b>	<b>58 917</b>	<b>268</b>	<b>59 185</b>	<b>48 462</b>	<b>173</b>	<b>48 635</b>

Dans les produits constatés d'avance, et en application de l'interprétation IFRIC 13 sur les programmes fidélité accordés à la clientèle, le montant du chiffre d'affaires non reconnu immédiatement en résultat s'élève à 4 389,0 milliers d'euros au 31 décembre 2014 et à 3 958,5 milliers d'euros au 31 décembre 2013

## NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### NOTE 17 - INFORMATION SECTORIELLE

Les principes de détermination des secteurs opérationnels présentés sont décrits en Note 2.23.3. Les informations relatives aux secteurs opérationnels présentés suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers. Les informations concernant les résultats de chacun des deux divisions stratégiques présentées sont incluses dans les tableaux ci-après.

La performance est évaluée sur la base du Résultat Opérationnel Courant avant impôt et de l'EBITDA du secteur tels qu'ils apparaissent dans le reporting interne qui est examiné par la gérance. La gérance utilise le résultat du secteur parce qu'elle juge que cette information est la plus pertinente pour comprendre la performance par rapport à celle d'autres entités intervenant dans ces activités.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Europe		Chine		Consolidé	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Chiffre d'affaires externe	837 961	803 677	382 374	411 552	1 220 336	1 215 229
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>837 961</b>	<b>803 677</b>	<b>382 374</b>	<b>411 552</b>	<b>1 220 336</b>	<b>1 215 229</b>
<b>Marge Brute</b>	<b>498 669</b>	<b>480 431</b>	<b>220 774</b>	<b>223 390</b>	<b>719 443</b>	<b>703 821</b>
Coûts de distribution	(406 114)	(388 846)	(214 758)	(221 253)	(620 872)	(610 100)
Charges administratives	(41 354)	(36 344)	(12 958)	(12 790)	(54 311)	(49 134)
Autres produits d'exploitation	10 998	8 361	1 759	2 133	12 757	10 494
Autres charges d'exploitation	(3 960)	(4 819)	(1 391)	(1 255)	(5 351)	(6 074)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>58 239</b>	<b>58 782</b>	<b>(6 573)</b>	<b>(9 775)</b>	<b>51 666</b>	<b>49 007</b>
<b>EBITDA</b>	<b>81 786</b>	<b>90 152</b>	<b>3 529</b>	<b>10 730</b>	<b>85 315</b>	<b>100 882</b>
Autres produits opérationnels	9 190	12 698	0	0	9 190	12 698
Autres charges opérationnelles	(12 136)	(16 665)	0	0	(12 136)	(16 665)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>55 293</b>	<b>54 815</b>	<b>(6 573)</b>	<b>(9 775)</b>	<b>48 720</b>	<b>45 040</b>
Résultat financier	(10 492)	(11 790)	1 020	1 065	(9 472)	(10 725)
Charge d'impôt	(17 210)	(16 692)	934	2 011	(16 276)	(14 680)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>27 591</b>	<b>26 333</b>	<b>(4 619)</b>	<b>(6 699)</b>	<b>22 971</b>	<b>19 635</b>
	0		0		0	
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>27 591</b>	<b>26 333</b>	<b>(4 619)</b>	<b>(6 699)</b>	<b>22 971</b>	<b>19 635</b>
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>						
Actifs sectoriels	808 681	731 014	261 196	261 572	1 069 876	992 586
Passifs sectoriels	592 399	535 503	136 963	142 661	729 363	678 164
Investissements incorporels	11 651	8 250	1 203	888	12 854	9 138
Investissements corporels	42 483	23 495	13 497	21 098	55 980	44 593
Amortissements	(26 183)	(27 025)	(17 440)	(19 026)	(43 624)	(46 051)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	3 222	6 015	0	0	3 222	6 015
Charges sans contrepartie en trésorerie autres que l'amortissement	(13 011)	(12 955)	(1 391)	(1 255)	(14 402)	(14 210)

## NOTE 17.1. DÉTAIL DU SECTEUR OPERATIONNEL EUROPE

La gérance s'appuie notamment sur l'analyse des performances de l'activité de ses marques ETAM et 123 en Europe pour optimiser l'allocation des ressources nécessaires à son développement.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Marque ETAM Europe		Marque 123		Fonctions centrales, immobilières et éliminations		Total Europe	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Chiffre d'affaires externe	679 129	644 230	158 832	159 447	0	0	837 961	803 677
Chiffre d'affaires inter							0	0
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>679 129</b>	<b>644 230</b>	<b>158 832</b>	<b>159 447</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>837 961</b>	<b>803 677</b>
<b>Marge Brute</b>	<b>399 200</b>	<b>381 508</b>	<b>97 145</b>	<b>96 654</b>	<b>2 324</b>	<b>2 269</b>	<b>498 669</b>	<b>480 431</b>
Coûts de distribution	(330 363)	(312 562)	(86 728)	(86 685)	10 977	10 401	(406 114)	(388 846)
Charges administratives	(30 186)	(28 319)	(6 731)	(6 540)	(4 437)	(1 486)	(41 354)	(36 344)
Autres produits d'exploitation	3 736	3 432	663	536	6 599	4 394	10 998	8 361
Autres charges d'exploitation	(2 332)	(3 597)	(658)	(695)	(970)	(527)	(3 960)	(4 819)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>40 056</b>	<b>40 463</b>	<b>3 691</b>	<b>3 270</b>	<b>14 492</b>	<b>15 050</b>	<b>58 239</b>	<b>58 782</b>
<b>EBITDA</b>	<b>56 466</b>	<b>63 024</b>	<b>6 016</b>	<b>6 205</b>	<b>19 304</b>	<b>20 923</b>	<b>81 786</b>	<b>90 152</b>
Autres produits opérationnels	8 336	11 684	791	982	63	32	9 190	12 698
Autres charges	(11 284)	(15 583)	(821)	(951)	(31)	(131)	(12 136)	(16 665)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>37 108</b>	<b>36 563</b>	<b>3 661</b>	<b>3 301</b>	<b>14 525</b>	<b>14 951</b>	<b>55 293</b>	<b>54 815</b>
Résultat financier							(10 492)	(11 790)
Charge d'impôt							(17 210)	(16 692)
Quote part résultat ME	0	0					0	0
<b>Résultat net des activités</b>							<b>27 591</b>	<b>26 333</b>
<b>Actifs sectoriels non</b>	<b>279 095</b>	<b>260 817</b>	<b>56 898</b>	<b>59 742</b>	<b>193 209</b>	<b>188 582</b>	<b>529 202</b>	<b>509 141</b>

## NOTE 17.2. RÉCONCILIATION DES ACTIFS ET PASSIFS SECTORIELS

Le total des actifs sectoriels se réconcilie de la manière suivante dans le total des actifs du Groupe :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014			2013		
	Europe	Chine	Total	Europe	Chine	Total
Droit au bail et assimilés	230 658	0	230 658	239 881	0	239 881
Logiciels	5 605	1 881	7 486	3 597	1 772	5 370
Marques et licences	1 178	0	1 178	1 178	0	1 178
Autres immobilisations incorporelles	3 055	929	3 984	1 058	134	1 192
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>240 495</b>	<b>2 810</b>	<b>243 305</b>	<b>245 714</b>	<b>1 906</b>	<b>247 620</b>
Terrains	52 144	0	52 144	51 788	0	51 788
Constructions	140 037	0	140 037	140 512	0	140 512
Agencements magasins	46 377	20 132	66 509	27 680	21 931	49 611
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 043	561	3 604	2 785	274	3 060
Autres immobilisations corporelles et en cours	9 606	4 546	14 152	7 177	5 235	12 412
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>251 207</b>	<b>25 239</b>	<b>276 446</b>	<b>229 942</b>	<b>27 440</b>	<b>257 382</b>
Ecarts d'acquisition	4 197	0	4 197	4 197	0	4 197
Actifs financiers non courants	19 518	0	19 518	19 146	0	19 146
Actifs d'impôts différés	13 785	21 694	35 480	10 142	18 352	28 494
<b>Total actif sectoriels non courants</b>	<b>529 202</b>	<b>49 743</b>	<b>578 946</b>	<b>509 141</b>	<b>47 698</b>	<b>556 839</b>
Stocks et en-cours	145 734	101 816	247 551	121 123	107 772	228 895
Avances et acomptes versés	1 318	2 406	3 723	1 527	1 950	3 477
Créances clients	32 485	51 865	84 349	28 497	50 161	78 658
Autres créances	19 969	6 694	26 663	15 701	4 214	19 915
Actifs d'impôts exigibles	7 359	1 409	8 768	9 233	950	10 183
Charges constatées d'avance	18 800	1 244	20 044	15 999	1 155	17 153
Instruments dérivés actifs	11 720	0	11 720	167	0	167
Trésorerie et équivalents trésorerie	42 094	46 019	88 113	29 626	47 674	77 300
<b>Total actif sectoriels courants</b>	<b>279 478</b>	<b>211 452</b>	<b>490 931</b>	<b>221 873</b>	<b>213 875</b>	<b>435 747</b>
<b>Total actif</b>	<b>808 681</b>	<b>261 196</b>	<b>1 069 876</b>	<b>731 014</b>	<b>261 572</b>	<b>992 586</b>

Le total des passifs sectoriels se réconcilie de la manière suivante dans le total des passifs du Groupe :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014			2013		
	Europe	Chine	Total	Europe	Chine	Total
Provisions pour risques et charges non	23 255	0	23 255	17 595	0	17 595
Emprunts et dettes financières à long terme	168 419	4 761	173 180	158 952	4 401	163 353
Passifs d'impôts différés	92 719	0	92 719	93 155	0	93 155
<b>Total des Passifs sectoriels non courants</b>	<b>284 393</b>	<b>4 761</b>	<b>289 154</b>	<b>269 703</b>	<b>4 401</b>	<b>274 104</b>
Provisions pour risques et charges	11 210	0	11 210	7 140	0	7 140
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	147 728	111 125	258 853	132 015	112 275	244 290
Passifs d'impôt exigible	2 046	776	2 822	11 587	881	12 468
Dettes sociales et fiscales	62 144	8 073	70 216	55 638	8 010	63 648
Autres dettes	47 938	11 247	59 185	32 484	16 151	48 635
Instruments dérivés passifs	6 391	0	6 391	9 776	0	9 776
Crédits à court terme et banques	30 550	982	31 533	17 161	943	18 104
<b>Total des Passifs sectoriels courants</b>	<b>308 007</b>	<b>132 202</b>	<b>440 209</b>	<b>265 801</b>	<b>138 260</b>	<b>404 060</b>
<b>Total Passif</b>	<b>592 399</b>	<b>136 963</b>	<b>729 363</b>	<b>535 503</b>	<b>142 661</b>	<b>678 164</b>



**NOTE 18 - CHARGES PAR NATURE DANS LE RESULTAT OPERATIONNEL COURANT**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014	2013
Loyers et charges locatives	209 818	207 032
Impôts et taxes	15 010	12 703
Charges de personnel	257 372	251 831
Autres charges	190 513	177 379
<b>TOTAL</b>	<b>672 713</b>	<b>648 945</b>

**NOTE 19 - DOTATIONS ET REPRISES DE DEPRÉCIATIONS ET PERTES DE VALEUR**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Dotations		Reprises	
	2014	2013	2014	2013
Immobilisations incorporelles – amortissements	3 693	3 604	0	0
Immobilisations incorporelles – pertes de valeur	2 211	921	150	400
Immobilisations corporelles – amortissements	40 073	42 444	0	0
Immobilisation corporelles – pertes de valeur	2 133	4 616	7 416	11 152
Stocks	22 322	25 440	32 121	23 291
Autres actifs courants	884	911	851	411
Autres risques et charges	6 121	5 275	3 492	4 687
<b>Total</b>	<b>77 437</b>	<b>83 211</b>	<b>44 030</b>	<b>39 941</b>

**NOTE 20 - DÉTAIL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014			2013		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Revenus immobiliers locatifs externes	3 691		3 691	3 818		3 818
Plus ou (moins) values sur cessions d'actifs non courants	3 426	3 092	333	2 183	3 891	(1 708)
Pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	3 881	2 253	1 628	2 825	2 171	653
Autres produits (charges) nets	1 759	6	1 754	1 668	12	1 656
<b>Total</b>	<b>12 757</b>	<b>5 351</b>	<b>7 406</b>	<b>10 494</b>	<b>6 074</b>	<b>4 420</b>

**NOTE 21 - CALCUL DE L'EBITDA**

<i>(en milliers d'euros)</i>		2014		2013	
<b>Résultat opérationnel Courant</b>	(a)	<b>51 666</b>		<b>49 007</b>	
		Dotation	Reprises	Dotation	Reprises
Goodwill		0		0	
Immobilisations incorporelles - amortissements		3 693		3 604	
Immobilisations incorporelles - pertes de valeur		2 211	150	921	400
Immobilisations corporelles - amortissements		40 073		42 444	
Immobilisations corporelles - pertes de valeur		2 133	7 416	4 616	11 152
Perte de valeur (P&L opérationnel)		(2 098)	(3 693)	(3 366)	(8 728)
Sous total amortissements et pertes de valeur	(b)	42 138		45 395	
Dépréciation des stocks		22 322	32 121	25 440	23 291
Autres actifs circulants		884	851	911	411
Sous total dotations nettes pour dépréciation	(c)	(9 767)		2 649	
Provisions pour risques et charges		6 121	3 492	5 275	4 687
Provisions pour risques et charges (résultat opérationnel)		(477)	(1 570)	(1 391)	(3 425)
Provisions pour risques et charges (résultat financier)		(585)	0	(490)	
Provisions pour impôt (comptabilisées en charge d'impôt)		(1 480)			
Sous total Provisions pour Risques et Charges	(d)	1 657		2 132	
Plus ou (moins) valeurs de cession des actifs non courants	(e)		333		(1 701)
<b>EBITDA = (a) + (b) + (c) + (d) - (e)</b>	<b>(f)</b>	<b>85 361</b>		<b>100 884</b>	

**NOTE 22 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014			2013		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Coûts de restructuration	2 555	3 303	(748)	4 296	5 436	(1 141)
Dépréciation travaux gros-œuvre Rivoli et coûts de fermeture	0	0	0	8 402	8 318	84
Coûts de transformation du parc Etam	6 635	8 833	(2 198)	0	2 910	(2 910)
<b>Total</b>	<b>9 190</b>	<b>12 136</b>	<b>(2 946)</b>	<b>12 698</b>	<b>16 665</b>	<b>(3 967)</b>

**Coûts de restructuration**

Les coûts de restructuration s'élevaient à 748 milliers d'euros au 31 décembre 2014 et à 1 141 milliers d'euros l'année dernière et traduisent la poursuite de la mise en œuvre de la décision du Groupe d'adapter sa structure opérationnelle, en Europe, à la conjoncture économique actuelle.

**Transformation du parc Etam**

Le Groupe a décidé, en 2013, de mettre en œuvre un ambitieux plan de transformation en modifiant significativement le format et la structure des magasins de la marque Etam à la fois pour Etam Lingerie et Etam Prêt à porter. Ce plan, qui prévoit la création de nouvelles catégories de produits, a pour conséquence une augmentation de la surface des magasins Etam Lingerie et une diminution de la surface des magasins Etam Prêt-à-porter. Ces changements de surface et structure seront réalisés par des échanges de magasins entre les deux enseignes, des déménagements et des rénovations. Les coûts relatifs à la mise en œuvre de ce plan s'élevaient à 2 198 milliers d'euros en 2014 et de 2 910 milliers d'euros en 2013.

**Dépréciation des installations et travaux gros œuvre du magasin ETAM de la rue de Rivoli**

Le magasin Rivoli ETAM a été fermé au cours de 1er semestre 2013 conformément à la décision de la direction prise en décembre 2012.

**NOTE 23 - RÉSULTAT FINANCIER**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014	2013
Intérêts sur emprunts bancaires	(7 371)	(8 981)
Intérêts sur location financement	(1 009)	(1 071)
Produits sur cession des VMP	362	410
Charges sur cession des VMP	(6)	(17)
<b>Coût de la dette</b>	<b>(8 024)</b>	<b>(9 660)</b>
Gains de change	1 168	2 007
Juste valeur des instruments dérivés	5 946	134
Produits de cession d'immobilisations financières	0	1 840
Autres produits financiers	30	79
<b>Total autres produits financiers</b>	<b>7 144</b>	<b>4 060</b>
Pertes de change	(7 671)	(1 157)
Juste valeur des instruments dérivés	(61)	(985)
Charges d'intérêts liées aux engagements de retraite	(585)	(490)
Valeur comptable des autres actifs financiers cédés	0	(2 164)
Autres charges financières	(275)	(329)
<b>Total autres charges financières</b>	<b>(8 593)</b>	<b>(5 125)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(9 472)</b>	<b>(10 724)</b>
<i>Dont total Produits financiers</i>	<i>7 506</i>	<i>4 470</i>
<i>Dont total Charges financières</i>	<i>(16 978)</i>	<i>(15 194)</i>

**NOTE 24 - IMPÔTS**

## NOTE 24.1. ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014	2013
Impôt exigible	(13 136)	(13 182)
Impôts différés	3 728	3 355
CVAE	(5 388)	(4 854)
Ajustement sur impôt exigible au titre des exercices antérieurs	(1 480)	0
<b>Charge d'impôt de l'exercice</b>	<b>(16 276)</b>	<b>(14 681)</b>
Résultat avant impôt des activités poursuivies	39 248	34 315
<b>Taux facial d'impôt du Groupe rapporté au résultat avant impôt des activités poursuivies</b>	<b>41,5%</b>	<b>42,8%</b>

**A- Impôt exigible**

La charge d'impôt exigible est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, la société Etam développement a renouvelé son option pour le régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 233 A du Code général des impôts pour elle-même et ses filiales françaises contrôlées au moins à 95%.

**B- Impôts différés**

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 2.15. Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33 %.

La loi sur le financement de la Sécurité sociale n°99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à 3,3% de l'impôt de base dû. Pour les sociétés françaises, le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1%.

Pour les exercices clos entre le 31 décembre 2011 et le 30 décembre 2015, la loi de finances rectificative pour l'exercice 2011 modifiée par la loi de finance 2013 a instauré une contribution exceptionnelle égale à 5% de l'impôt de base dû par les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros.

La loi de finance pour 2014 a porté le taux de cette contribution exceptionnelle de 5% à 10,7%, cette mesure s'applique aux exercices clos à compter du 31 décembre 2013.

Pour les sociétés françaises, le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré aussi de 1,67% à 3,57 % pendant cette période pour atteindre 38,0%.

**C- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E)**

En France, la loi de finances pour 2010 a introduit une nouvelle taxe : la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Par cohérence avec le traitement de taxes analogues au sein du Groupe, la CVAE a été qualifiée par le Groupe d'impôt sur le résultat au regard de la norme IAS 12. En conséquence, elle est comptabilisée en « impôt sur le résultat ».

**NOTE 24.2. INTÉGRATION FISCALE : ÉCONOMIE D'IMPÔT RÉALISÉE PAR LE GROUPE ET LISTE DES SOCIÉTÉS MEMBRES**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014	2013
Impôt dû par les sociétés si elles étaient imposées séparément	16 113	14 440
Impôt dû par le Groupe	(5 854)	(6 841)
<b>Economie (charge) d'impôt effective de l'exercice</b>	<b>10 259</b>	<b>7 599</b>
<b>Liste des sociétés intégrées fiscalement</b>		
ETAM DEVELOPPEMENT SCA	0	0
ETAM SAS	0	0
ELAN INDUSTRIES SAS	0	0
NORTEX SAS	0	0
ENTREPOTS COMPANS SAS	0	0
ENTREPOTS LINGERIE SAS	0	0
123 SAS (ex. Financière Jaurès SAS)	0	0
ETAM DESTOCK (ex. Financière Barbusse SAS)	0	0
NORPIERRE SAS (ex : SAS RUE DE CLICHY)	0	0
ETAM FORMATION SAS	0	0
ETAM SCE SAS	0	0
ETAM PRÊT A PORTER SAS (ex. Sci Nimelyon)	0	0
ETAM LINGERIE SAS	0	0
UNDIZ SAS	0	0
COVI DEUX SAS	0	0
<b>Nombre de sociétés intégrées</b>	<b>15</b>	<b>15</b>

## NOTE 24.3. ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>22 972</b>	<b>19 635</b>
Impôt exigible	(13 136)	(13 182)
Impôts différés	3 728	3 355
CVAE	(5 388)	(4 854)
Ajustement sur impôt exigible au titre des exercices antérieurs	(1 480)	0
<b>Résultat des activités poursuivies avant impôt</b>	<b>39 248</b>	<b>34 316</b>
Elimination des résultats internes	1 013	127
Autres	(1 859)	(3 138)
<b>Total des différences permanentes (charges non déductibles)</b>	<b>(846)</b>	<b>(3 011)</b>
Résultat non taxé ou taxé à taux réduit		(90)
Résultat taxable des activités poursuivies au taux courant	38 402	31 215
Taux courant d'impôt en France	38,00%	38,00%
<b>Impôt (théorique) au taux courant français</b>	<b>(14 593)</b>	<b>(11 862)</b>
Effets sur l'impôt théorique :	-	
- du différentiel de taux courant des pays étrangers	112	(706)
- de l'utilisation des pertes fiscales des exercices antérieurs	1 097	909
- impacts changement taux d'impôts différés	0	139
- CVAE nette d'impôt	(3 315)	(2 843)
- impôts sans base	21	(486)
- autres	401	169
<b>Total</b>	<b>(1 683)</b>	<b>(2 818)</b>
Impôt au taux normal	(16 276)	(14 681)
<b>Charge d'impôt du Groupe</b>	<b>(16 276)</b>	<b>(14 681)</b>
Résultat Opérationnel	48 720	45 040
Résultat financier	(9 472)	(10 724)
Quote part résultat M.E.Q.	0	0
<b>Résultat des activités poursuivies avant impôt</b>	<b>39 248</b>	<b>34 315</b>
Charge d'impôt au taux courant	(14 480)	(12 568)
<b>Taux courant d'impôt du Groupe</b>	<b>36,9%</b>	<b>36,6%</b>

NOTE 24.4. ORIGINE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014			2013		
	Actif	Passif	Net	Actif	Passif	Net
Immobilisations incorporelles	4 943	(43 336)	(38 394)	4 232	(47 939)	(43 707)
Immobilisations corporelles	6 842	(41 306)	(34 464)	7 915	(41 066)	(33 151)
Stocks	5 365	(0)	5 365	6 906	(4)	6 902
Instruments financiers	2 068	(2 430)	(362)	2 576	0	2 576
Autres actifs	3 211	(5 422)	(2 212)	8 621	(5 035)	3 586
Provisions pour engagement envers le personnel	8 308	0	8 308	5 583	(94)	5 489
Provisions pour hausse des prix	0	(8 286)	(8 286)	0	(9 177)	(9 177)
Amortissements dérogatoires	0	(3 626)	(3 626)	11	(3 640)	(3 629)
Autres provisions pour risques et charges	307	(161)	146	264	(268)	(5)
Autres passifs	9 697	(5 002)	4 695	7 127	(1 328)	5 799
Reports fiscaux déficitaires	11 581	(0)	11 581	644	(0)	644
Autres impôts différés	14	(5)	9	13	(1)	12
<b>Actifs (passifs) d'impôts différés nets</b>	<b>52 335</b>	<b>(109 574)</b>	<b>(57 240)</b>	<b>43 892</b>	<b>(108 553)</b>	<b>(64 661)</b>
Impôts différés actifs au bilan			35 480			28 494
Impôts différés passifs au bilan			(92 719)			(93 155)
<b>Solde net</b>			<b>(57 240)</b>			<b>(64 661)</b>

NOTE 24.5. VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Net au 31.12.13	Inscrits dans le résultat	Inscrits dans les autres éléments du résultat global	Variation de périmètre	Autres mouvements	Ecart conversion	Net au 31.12.14
Immobilisations incorporelles	(43 707)	2 476	2 956	0	(112)	(6)	(38 394)
Immobilisations corporelles	(33 151)	(1 173)	(422)	0	(49)	330	(34 464)
Stocks	6 902	(2 087)	0	0	0	549	5 365
Instruments financiers	2 576	353	(3 291)	0	0	0	(362)
Autres actifs	3 586	(375)	0	0	(5 645)	222	(2 212)
Provision pour engagement envers le personnel	5 489	427	2 404	0	(11)	0	8 308
Provisions pour hausse des prix	(9 177)	891	0	0	0	0	(8 286)
Amortissements dérogatoires	(3 629)	3	0	0	0	(0)	(3 626)
Autres provisions pour risques et charges	(5)	151	0	0	0	(0)	146
Autres passifs	5 799	(1 407)	0	0	194	110	4 695
Reports fiscaux déficitaires	644	4 389	0	0	5 622	926	11 581
Autres impôts différés	12	83	0	0	0	(86)	9
<b>Actifs (passifs) d'impôts différés nets</b>	<b>(64 661)</b>	<b>3 729</b>	<b>1 646</b>	<b>0</b>	<b>(0)</b>	<b>2 046</b>	<b>(57 240)</b>

NOTE 24.6. ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NON COMPTABILISÉS

L'ensemble des déficits reportables non activés génèrerait une économie d'impôt potentielle de 23 452 milliers d'euros en 2014 (24 534 milliers d'euros en 2013).

**Au 31 décembre 2014**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute	Impôt différé actif total	Impôt différé actif reconnu	Impôt différé actif non reconnu
Reports fiscaux déficitaires	114 822	34 997	11 545	23 452
Autres				
<b>Total</b>	<b>114 822</b>	<b>34 997</b>	<b>11 545</b>	<b>23 452</b>

**Au 31 décembre 2013**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute	Impôt différé actif total	Impôt différé actif reconnu	Impôt différé actif non reconnu
Reports fiscaux déficitaires	96 708	30 701	6 167	24 534
Autres				
<b>Total</b>	<b>96 708</b>	<b>30 701</b>	<b>6 167</b>	<b>24 534</b>

Les impôts différés actifs sont activés au regard des plans d'affaires établis pour chaque filiale. Ces derniers sont conformes avec ceux retenus dans le cadre des tests de dépréciation des actifs.

Ces déficits fiscaux sont reportables sans limitation de délais.

**NOTE 25 - RÉSULTAT PAR ACTION**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Nombre moyen pondéré d'actions au 31 décembre	(a) 7 190 431	7 982 547
Actions d'autocontrôle portées en déduction des capitaux propres	(b)	132 019
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice (c)=(a)-(b)</b>	<b>7 190 431</b>	<b>7 850 528</b>
Nombre moyen pondéré d'actions dilutives	(d) -	-
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué) (e)=(c)+(d)</b>	<b>7 190 431</b>	<b>7 850 528</b>
<b>Résultat net - part du groupe</b>	<b>24 065</b>	<b>21 236</b>
Propositions d'attributions aux associés commandités	(1 724)	(1 642)
<b>Résultat net part du groupe utilisé pour le calcul des résultats de base et dilué par action</b>	<b>22 341</b>	<b>19 594</b>
- Résultat de base par action (en euros)	3,107	2,496
- Résultat dilué par action (en euros)	3,107	2,496
<b>Résultat net des activités poursuivies hors non courant</b>	<b>25 916</b>	<b>23 696</b>
Propositions d'attributions aux associés commandités	(1 724)	(1 642)
<b>Résultat net des activités poursuivies hors non courant utilisé pour le calcul des résultats de base et dilué par action</b>	<b>24 192</b>	<b>22 054</b>
- Résultat de base par action (en euros)	3,36	2,81
- Résultat dilué par action (en euros)	3,36	2,81

NOTE 25.1. RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES HORS ÉLÉMENTS NON COURANTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014	2013
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>22 972</b>	<b>19 635</b>
<i>dont part du résultat net des activités poursuivies attribuable aux :</i>		
- <b>Propriétaires de la société Mère du Groupe (a)</b>	<b>24 065</b>	<b>21 236</b>
- <i>Intérêts non contrôlés</i>	<i>( 1 093)</i>	<i>( 1 601)</i>
Autres produits opérationnels	9 190	12 698
Autres charges opérationnelles	( 12 136)	( 16 665)
Éléments non courants	( 2 946)	( 3 967)
Effet d'impôt sur éléments non courants	1 095	1 507
<b>Éléments non courants nets d'impôt</b>	<b>( 1 851)</b>	<b>( 2 460)</b>
<i>dont part des éléments non courants attribuable aux :</i>		
- <b>Propriétaires de la société Mère du Groupe (b)</b>	<b>( 1 851)</b>	<b>( 2 460)</b>
- <i>Intérêts non contrôlés</i>	-	-
<b>Résultat net part du groupe des activités poursuivies hors éléments non courants ('c)= (a)+(b)</b>	<b>25 916</b>	<b>23 696</b>

**NOTE 26 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES**

NOTE 26.1. RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Il s'agit des rémunérations allouées aux membres du comité de direction, du conseil de surveillance, des conseils d'administration des filiales et aux associés commandités.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014					2013				
	Comité de Direction	Associés Commandités	Conseil de Surveillance	Conseils d'Admin.	TOTAL	Comité de Direction	Associés Commandités	Conseil de Surveillance	Conseils d'Admin.	TOTAL
Avantages à court terme (rémunérations, primes, avantages en nature, etc.)	3 044	1 754	0	0	<b>4 798</b>	2 958	1 800	0	0	4 758
Jetons de présence	0	5	146	0	<b>151</b>	1	16	178	0	195
<b>Total</b>	<b>3 044</b>	<b>1 759</b>	<b>146</b>	<b>0</b>	<b>4 949</b>	<b>2 959</b>	<b>1 816</b>	<b>178</b>	<b>0</b>	<b>4 953</b>

Par ailleurs, la part des dirigeants dans les provisions de retraites et assimilés se décompose au 31 décembre 2014 et 2013 comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014	2013
Indemnités de départ à la retraite & Médailles du travail	594	531
Régime de retraite supplémentaire	16 183	11 126
<b>Total</b>	<b>16 777</b>	<b>11 657</b>

Le Groupe a par ailleurs négocié avec certains de ces dirigeants des indemnités à verser en cas de départ du Groupe. L'engagement global s'élève à 0,93 M€ en 2014 et de 2,03 M€ en 2013.



**NOTE 26.2. PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES**

Le Groupe n'a pas conclu de transactions significatives en 2014 et en 2013 avec ses participations non consolidées.

**NOTE 26.3. PARTIES LIÉES AYANT UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE GROUPE**

Comme indiqué à l'article 23 des statuts, le droit aux bénéfices des associés commandités est égal à 1% du montant du bénéfice distribuable de chaque exercice. Il est prélevé sur le bénéfice distribuable de chaque exercice. Le versement des sommes correspondant au droit aux bénéfices des associés commandités intervient dans les 3 mois suivant l'approbation des comptes de chaque exercice par l'assemblée générale.

Il a ainsi été distribué 1,64 M€ en 2014 et 1,65 M€ en 2013.

Le Groupe n'a pas conclu de transactions significatives avec les parties liées au cours de l'exercice 2014 autres que les transactions courantes décrites dans la note 26.4 ci-après.

**NOTE 26.4. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES**

La société MOA, dont le Groupe détient 25% du capital, exerce une activité de distribution d'accessoires de mode à travers un réseau de points de vente.

La valeur de la participation du Groupe dans MOA s'élève au 31 décembre 2014 à :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014			2013		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
<b>A l'ouverture de l'exercice</b>	<b>2 198</b>	<b>(2 198)</b>	<b>0</b>	<b>2 198</b>	<b>(2 198)</b>	<b>0</b>
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>2 198</b>	<b>(2 198)</b>	<b>0</b>	<b>2 198</b>	<b>(2 198)</b>	<b>0</b>

Au 31 décembre 2012, les perspectives de rentabilité de la société MOA étant incertaines, le Groupe avait décidé de déprécier la totalité de sa participation y compris le goodwill résiduel.

Les états financiers de MOA sont résumés ci-après :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014*	2013*
<b>BILAN SIMPLIFIÉ</b>		
Total actifs non courants	4 720	4 961
Total actifs courants	12 215	9 803
<b>Total des Actifs</b>	<b>16 935</b>	<b>14 764</b>
Capitaux propres	(769)	(1 393)
Dettes financières	6 238	985
Dettes d'exploitation	11 466	15 172
<b>Total des Passifs</b>	<b>16 935</b>	<b>14 764</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIÉ</b>		
Chiffre d'affaires	17 282	12 987
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 097</b>	<b>(2 117)</b>
<b>Résultat net</b>	<b>547</b>	<b>(428)</b>

\* *comptes non audités*

A compter de 2014, le Groupe achète auprès de MOA les accessoires de mode et les distribue pour son propre compte à travers son réseau de points de vente.

Les principales transactions avec la société MOA sont :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014	2013
Redevance		3 301
Achats de produits finis	3 863	
Avance de trésorerie (Prêt)		30
Créances clients	320	
Dettes fournisseurs		(632)

#### NOTE 26.5. SOCIÉTÉS FAISANT PARTIE DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les transactions avec les sociétés consolidées par intégration proportionnelle et par intégration globale sont principalement :

- les achats/ventes de marchandises,
- les prestations de services,
- les redevances de marque,
- les charges et produits d'intérêt financier sur comptes courants,
- les dividendes.

#### NOTE 27 - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Il n'existe pas, à ce jour, de faits exceptionnels et litiges pouvant avoir une incidence significative sur l'activité, la situation financière, le résultat, le patrimoine et les perspectives d'avenir de la Société ou de son Groupe.

#### NOTE 28 - COURS DES DEVISES

	2014		2013	
	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture
CNY	0,122780	0,132700	0,122238	0,119773
HKD	0,103230	0,106191	0,974766	0,093617
RON	0,225527	0,223075	0,224668	0,223664
INR	0,012924	0,013035	0,011845	0,011714
SGD	0,618048	0,622743	0,587915	0,574251
PLN	0,238859	0,234017	0,238204	0,240714
CHF	0,823809	0,831670	0,812487	0,814598

**NOTE 29 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

<i>(en milliers d'euros)</i>	CONSTANTIN				KPMG			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
<b>Audit</b>								
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (1)	<b>273,63</b>	<b>255,55</b>	<b>93,5%</b>	<b>89,5%</b>	<b>377,02</b>	<b>410,67</b>	<b>96,8%</b>	<b>98,5%</b>
* Emetteur	94,66	75,77	32,3%	26,5%	94,66	98,56	24,3%	23,6%
* Filiales intégrées globalement	178,97	179,78	61,2%	63,0%	282,36	312,11	72,5%	74,9%
- Missions accessoires	<b>7,50</b>	-	<b>2,6%</b>	<b>0,0%</b>	-	-	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>
* Emetteur	-	-	0,0%	0,0%			0,0%	0,0%
* Filiales intégrées globalement	7,50		2,6%	0,0%			0,0%	0,0%
<b>Sous-total</b>	<b>281,13</b>	<b>255,55</b>	<b>96,1%</b>	<b>89,5%</b>	<b>377,02</b>	<b>410,67</b>	<b>96,8%</b>	<b>98,5%</b>
<b>Autres Prestations</b>								
- Juridique, fiscal, social	11,50	30,00	3,9%	10,5%	12,63	6,20	3,2%	1,5%
<b>Sous-total</b>	<b>11,50</b>	<b>30,00</b>	<b>3,9%</b>	<b>10,5%</b>	<b>12,63</b>	<b>6,20</b>	<b>3,2%</b>	<b>1,5%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>292,63</b>	<b>285,55</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>389,65</b>	<b>416,87</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

(1) y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes.

**NOTE 30 - PÉRIMÈTRE DU GROUPE****SOCIÉTÉS INTEGREGES GLOBALEMENT**

Sociétés	Siège	N° SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
<b><i>Sociétés Françaises</i></b>				
ETAM DEVELOPPEMENT SCA	75 - PARIS	308 382 035	MERE	MERE
ETAM SAS	92 - CLICHY	552 015 307	100,00%	100,00%
ELAN INDUSTRIES SAS	92 - CLICHY	344 825 245	100,00%	100,00%
NORTEX SAS	92 - CLICHY	552 036 121	100,00%	100,00%
ETAM PRÊT A PORTER SAS (ex : SCI Nimelyon)	92 - CLICHY	337 598 866	100,00%	100,00%
ENTREPOTS COMPANS SAS	92 - CLICHY	411 699 473	100,00%	100,00%
ENTREPOTS LINGERIE SAS	92 - CLICHY	432 220 275	100,00%	100,00%
123 SAS (ex : Financière Jaurès)	92 - CLICHY	444 600 464	100,00%	100,00%
ETAM DESTOCK SAS (ex : Financière Barbusse)	92 - CLICHY	444 600 134	100,00%	100,00%
NORPIERRE SAS (ex : SAS RUE DE CLICHY)	92 - CLICHY	450 967 831	100,00%	100,00%
ETAM FORMATION SAS (ex : SAS Rue de Paris)	92 - CLICHY	450 989 306	100,00%	100,00%
ETAM SCE SAS (ex : SAS Rue Martre)	92 - CLICHY	450 966 445	100,00%	100,00%
ETAM FINANCES SNC	92 - CLICHY	479 494 379	100,00%	100,00%
ETAM LINGERIE SAS	92 - CLICHY	478 355 753	100,00%	100,00%
UNDIZ SAS (ex : COVI SAS)	92 - CLICHY	478 356 116	100,00%	100,00%
COVI 2 SAS	92 - CLICHY	479 598 336	100,00%	100,00%
<b><i>Sociétés étrangères</i></b>				
SOCIETE BELGE ETAM SA	Bruxelles - Belgique		100,00%	100,00%
SOCIETE FONCIERE ETEL (ex : ETAMIL)	Bruxelles - Belgique		100,00%	100,00%
ETAMINT SA	Bruxelles - Belgique		100,00%	100,00%
SOCIETE LUXEMBOURGEOISE ETAM SA	Luxembourg		100,00%	100,00%
1.2.3. LUXEMBOURG SA	Luxembourg		100,00%	100,00%
MODASIA HOLDING SA	Luxembourg		80,85%	76,00%
IFEM SA	Madrid - Espagne		99,00%	99,00%
1.2.3 Textilvertriebs GmbH	Düsseldorf - Allemagne		100,00%	100,00%
INTERMODA CLOTHING Co. Ltd	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
SHANGHAI AIGE CLOTHING Co. Ltd	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
E.I.S. Co Ltd	Shanghai - Chine		100,00%	100,00%
ELEGANT TIME INTERNATIONAL Ltd	Hongkong - Chine		100,00%	76,00%
ELEGANT SHANGHAI TRADING Co. Ltd	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
SHANGHAI INTERMAY CLOTHING Co. Ltd	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
TAIZHOU AIGE CLOTHING Co. Ltd	Taizhou - Chine		100,00%	76,00%
DECORATION CO.	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
ETAM ITALIA	Milan - Italie		100,00%	99,99%
U.B.O.	New Delhi - Inde		60,00%	60,00%
IFLEM	Lisbonne - Portugal		100,00%	99,00%
ETAMINT SINGAPORE PTE LTD	Singapour		100,00%	100,00%
ETAM POLAND SP	Varsovie - Pologne		100,00%	100,00%
GROUPE ETAM SUISSE	Genève - Suisse		100,00%	100,00%
EIS ROUMANIA Srl	Bucarest - Roumanie		100,00%	100,00%

**SOCIÉTÉS MISES EN EQUIVALENCE**

Sociétés	Siège	N° SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
<b><i>Sociétés Françaises</i></b>				
MOA	75 - PARIS	441 217 395	25,00%	25,00%

**NOTE 31 - ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE**

Aucun événement significatif n'est à signaler post-clôture.

# RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<b>Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels</b>	<b>174</b>
<hr/>	
<b>Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés</b>	<b>176</b>
<hr/>	



**Constantin Associés**  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex



**KPMG Audit**  
Le Belvédère  
1, cours Valmy - CS 50034  
92923 Paris La Défense Cedex

## **Etam Développement**

Siège social : 78, rue de Rivoli - 75004 PARIS  
Capital social : € 10 961 739

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Associés et Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Etam Développement, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2.1.2 « Immobilisations financières » de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de la Gérance.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 16 avril 2015

Les commissaires aux comptes

**CONSTANTIN ASSOCIES**

*Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited*

**KPMG AUDIT**

*Département de KPMG S.A.*

Jean Paul SEGURET

Hervé CHOPIN



Member of  
Deloitte Touche Tohmatsu

**Constantin Associés**

185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex



**KPMG Audit**

Le Belvédère  
1, cours Valmy - CS 50034  
92923 Paris La Défense Cedex

**Etam Développement**

Siège social : 78, rue de Rivoli - 75004 PARIS  
Capital social : € 10 961 739

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Associés et Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Etam Développement, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

**II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance, les éléments suivants :

Le Groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à la réévaluation de ses droits au bail et assimilés et de ses ensembles immobiliers selon les modalités décrites dans les notes 2.6.1 et 2.7.1 de



l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces réévaluations ainsi que la documentation disponible et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 2.6.1 et 2.7.1 de l'annexe donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de la Gérance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 16 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

**CONSTANTIN ASSOCIES**

*Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited*

**KPMG AUDIT**

*Département de KPMG S.A.*

Jean Paul SEGURET

Hervé CHOPIN

## **DÉCLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

---

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour l'exercice 2014 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint, figurant de la page 4 à la page 79, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Paris, le 16 avril 2015

### La Gérance

M. Pierre Milchior

M. Laurent Milchior

Mme Marie-Claire Tarica